

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Services Municipaux

Divers



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT
LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

Ouvert ou fermé?

■ À l'occasion du long congé pascal qui débute demain pour se terminer lundi soir, 8 avril, de nombreux services publics seront interrompus. C'est le cas des bureaux de poste, des bureaux de la ville de Montréal ainsi que ceux des gouvernements provincial et fédéral.

Il n'y aura pas d'enlèvement des ordures ménagères demain. Cependant, la cueillette se fera selon l'horaire habituel le lundi de Pâques.

Par contre, tous les marchés publics de la ville demeureront ouverts vendredi, samedi et lundi.

Quant aux centres communautaires, piscines intérieures et arénas, ils seront fermés pendant la durée du congé, soit du 5 au 8 avril.

Le Jardin botanique, le Parc Angrignon, les quartiers d'hiver du Jardin zoologique et l'Aquarium de l'île Saint-Hélène resteront ouverts pendant tout le congé pascal.

Le Palais de Justice sera fermé Vendredi Saint et lundi de Pâques mais il y aura des comparutions samedi, comme d'habitude.

La plupart des banques et caisses populaires seront fermées vendredi mais elles rouvriront leurs portes lundi.

Tous les bureaux de poste et succursales postales demeureront fermés vendredi et lundi. Il n'y aura aucune livraison par facteurs et on n'effectuera qu'une seule cueillette du courrier dans les boîtes publiques, soit à 17 heures lundi.

Les succursales de la Société des alcools seront quant à elles ouvertes vendredi, mais fermées lundi.

Stores stay open tomorrow

Federal and provincial government offices as well as Montreal city hall will be closed tomorrow — Good Friday — and reopen on Tuesday.

There will be no garbage pickup in Montreal tomorrow, but service resumes Monday.

All public markets will be open over the Easter period, except for Sunday.

The Botanical Garden, Dow Planetarium, Winter Zoo at Angrignon Park and aquarium on St. Helen's Island are also open this weekend.

Municipal libraries will close tomorrow, reopen Saturday and close Sunday and Monday.

Major department stores will be open tomorrow until 9 p.m., but will close on Easter Monday.

Saturday's business hours remain unchanged.

Liquor stores will be open tomorrow until 9 p.m. and on Saturday until 6 p.m., but will be closed on Monday.

Business hours for major banks in the Montreal area will vary over the weekend.

Most banks will be closed tomorrow and open Monday.

However, some suburban branches of major banks will be open for business tomorrow and closed Monday, following the business hours of stores in their area.

Branches offering Saturday service will remain open, but will close Monday.

Clients are advised to call ahead to make sure of the holiday hours for banks in their area.

Bus and Métro service in the Montreal Urban Community will run on weekend schedules from tomorrow until Tuesday, as will transit services in Laval and the South Shore.

There will be no mail delivery or pickup tomorrow or Monday, but regular service will be provided on Saturday and special delivery pickups will be made on Sunday at 1 p.m.

The Gazette will not publish tomorrow but will resume regular publication Saturday.

Un marché de \$1.5 milliard

Pour répondre aux besoins des citoyens, les villes devront privatiser des services

ALAIN DUHAMEL

Les exigences de service des citoyens pousseront les administrations municipales à confier de plus en plus à l'entreprise privée des tâches qu'elles exécutent elles-mêmes habituellement.

Le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Jean Corbeil, maire de ville d'Anjou, évalue ce marché à \$1.5 milliard par année, ou environ le tiers des dépenses municipales d'exploitation et d'équipement. Par comparaison, l'industrie agro-alimentaire, la plus importante au Québec, représente une valeur ajoutée de \$2.8 milliards dans l'économie.

Il y a donc dans l'économie municipale un marché considérable qui pourrait donner lieu à «un nouveau partenariat» entre l'entreprise privée et les administrations municipales. Les villes dépensent déjà environ \$500 millions pour

des travaux et des services confiés à des entreprises privées. Le marché à conquérir, donc, est de l'ordre de \$1 milliard.

«Le faire faire-faire pour le monde municipal, c'est de confier au secteur privé des fonctions que celui-ci peut accomplir plus efficacement dans un climat de saine concurrence par opposition au climat de monopole public dans lequel nous fonctionnons», a dit M. Jean Corbeil, invité hier de la Chambre de commerce de Montréal.

«Il ne s'agit pas pour moi d'accréditer de mythes quelconques et d'immoler le secteur public sur l'autel sacrosaint du secteur privé. Le monopole, qu'il soit privé ou public, reste un monopole qui engendre l'inefficacité parce que ceux qui y fonctionnent ne sont pas assujettis au contrôle des comparaisons.»

Cette perspective de développement que pro-

pose M. Corbeil découle du d'un constat sur l'incompatibilité de deux tendances: les citoyens exigent un accroissement et une diversification de l'offre de services publics locaux, d'une part, mais ne sont disposés à accroître proportionnellement le fardeau fiscal, d'autre part. Ils exigent donc plus d'efficacité et d'imagination dans l'administration des services. En privatisant des services qu'elles administrent elles-mêmes habituellement, les villes peuvent espérer dégager une marge de manoeuvre suffisante pour stabiliser le fardeau fiscal et offrir de nouveaux services.

Certaines administrations municipales sont déjà engagées dans cette voie. Ainsi, la ville de Saint-Georges-de-Beauce vient de confier son approvisionnement en eau potable à une entreprise privée; la ville de Saint-Hyacinthe a fait de même pour la

gestion de ses piscines; Rock Forest et Saint-Élie d'Orford ont un service de lutte aux incendies commun et privé. D'autres services municipaux dans les loisirs, la gendarmerie, la collecte des déchets, l'enlèvement de la neige et les services professionnels se prêtent en tout ou en partie à une privatisation.

Non seulement la privatisation constitue-t-elle un marché à conquérir aux yeux de l'entreprise privée, mais elle représente une occasion d'acquérir une expertise unique en services publics, une expertise exportable dans le monde entier. M. Corbeil a cité à cet égard l'exemple des grands travaux d'Hydro-Québec qui ont donné naissance à d'importantes firmes d'ingénierie connues dans le monde entier.

Plusieurs obstacles se dressent devant un mouvement de privatisation des services municipaux auquel souscrivent de

plus en plus les administrations québécoises. La résistance des cadres des services et des syndicats d'employés municipaux restent l'un des plus importants.

«La décision de faire-faire plutôt que de faire est donc une décision politique qui oblige les élus à décoder les rapports bureaucratiques qui leur sont fournis et qui, presque partout, tendent à favoriser le faire plutôt que le faire-faire.»

Les syndicats d'employés craignent, à tort pense M. Corbeil, une diminution du nombre de l'insécurité d'emploi. M. Corbeil croit pouvoir résoudre ce problème en évitant, en premier lieu, de propager la confusion entre la sécurité d'emploi et la sécurité dans un poste ou dans une fonction. «En faisant faire à meilleur compte un certain nombre d'opérations que l'on fait aujourd'hui, on pourra augmenter de-

main la gamme des services offerts sans augmenter les coûts, donc les taxes et, pour y arriver, il nous faudra au moins maintenir le même nombre de personnel que maintenant. La politique du faire-faire n'est donc pas un processus de réduction de personnel» en conclut le président de l'UMQ.

Le changement devrait s'imposer de lui-même d'ici à la fin du siècle à mesure que les mentalités évolueront et que les élus municipaux, poussés en cela par les citoyens, l'enclencheront.

La privatisation créerait une industrie de \$3,5 milliards

■ La privatisation des services municipaux créerait progressivement une industrie de \$3,5 milliards qui pourrait exporter son expertise dans le Tiers-Monde.

LAURIER CLOUTIER

Chaudement applaudi à la tribune de la Chambre de commerce de Montréal hier, Jean Corbeil, maire d'Anjou et président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), a déclaré que le « faire-faire » permettrait aux villes de sortir de l'état de coûts-inefficacité.

Le président de l'UMQ propose donc aux municipalités le défi de la privatisation qui, en quelques années, susciterait la création d'un nouveau secteur privé dépassant \$1 milliard d'affaires.

Les dépenses courantes des municipalités du Québec atteindront cette année plus de \$5 milliards. Dans une génération, la nouvelle industrie des services municipaux pourrait viser \$3,5 milliards de domaines privatisés.

Double défi

Pour cela toutefois, le monde des affaires doit relever le défi d'exploiter cette opportunité et de fonder des firmes de classe internationale qui exporteront leurs produits dans le Tiers-Monde à la croissance démographique rapide. Comme les Lavalin et les SNC nées de

la sous-traitance d'Hydro-Québec.

Jean Corbeil veut donc un nouveau partenariat des municipalités et des entreprises.

Les villes d'Amérique du Nord s'intéressent au développement économique depuis une trentaine d'années mais seulement depuis 1965-70 au Québec.

Aujourd'hui, elles ne doivent pas se contenter d'un commissaire et d'un parc industriels.

Une étude prospective réalisée par l'Institut Hudson pour l'UMQ a montré que le citoyen de l'An 2000 maintiendra son appétit actuel pour les services municipaux.

À la carte

Il exigera cependant tantôt un menu à la carte. Les pressions à la hausse sur la facture municipale restent donc inévitables mais pendant que les citoyens demandent une réduction des taxes.

Il faut donc plus de développement économique pour augmenter les revenus et plus de coupures pour récupérer des capitaux destinés à plus de services municipaux.

Tout monopole, privé ou public, engendre l'inefficacité, déclare Jean Corbeil.

Le « faire faire » apportera plus de flexibilité du personnel et plus de compétence ou de spécialisation dans les firmes privées.



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Jean Corbeil, maire d'Anjou et président de l'UMQ

Plus flexibles, les fournisseurs simplifieront l'administration.

En concurrence, l'entrepreneur baissera ses coûts et augmentera sa qualité.

La municipalité pourra alors augmenter la quantité et la qualité de ses services.

Profits et coins ronds

La compagnie devra faire des profits mais les coûts aux citoyens ne grimperont pas car la municipalité doit

aussi par d'autres moyens rentabiliser ses capitaux.

Sous le contrôle de la ville, la firme ne tournerait pas les coins ronds. La municipalité a souvent plus de pouvoir sur le produit comme client que qu'en tant qu'employeur.

Actuellement, les municipalités achètent déjà pour \$500 millions de services municipaux du privé, soit 10 p. cent du total, alors que le marché potentiel atteint \$3,5 milliards.

Les champs traditionnels du « faire-faire » comprennent les services professionnels, la gestion des eaux, l'approvisionnement en eau (Saint-Georges de Beauce), l'incinération (Québec), les loisirs (Saint-Hyacinthe), etc.

On pourrait ajouter en partie les services de pompiers (Rock Forest) et de police, le stationnement, le maintien de l'ordre, la construction et la gestion d'arénes, etc.

Mais les municipalités devront changer leur mentalité et décoder les rapports de leurs cadres qui veulent grandir avec leurs services.

Les syndicats peuvent aussi s'objecter à la sous-traitance. On l'a déjà vu à Lachine et LaSalle par exemple. Mais comme les syndiqués disposent déjà de la sécurité d'emploi, Jean Corbeil estime qu'on peut trouver des moyens de s'entendre.

Le président de l'UMQ estime à \$1 milliard cette année même le potentiel de marché de la privatisation. La moitié de la demande québécoise se trouve dans la région de Montréal et les firmes pourraient occuper rapidement l'ensemble du Québec.

Le marché d'exportation est considérable puisque dans les 10 à 20 prochaines années, c'est le Tiers-Monde qui s'urbanisera le plus, conclut Jean Corbeil.

JEAN CORBEIL ET LES SERVICES MUNICIPAUX

Appel à l'aide pour assurer les services municipaux

Le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Jean Corbeil, a lancé, hier, un défi aux gens d'affaires et aux élus municipaux pour qu'ils s'impliquent dans un partnership pour assurer les services municipaux.

Jean-Maurice
Duddin

M. Corbeil, maire d'Anjou, a indiqué au cours du déjeuner-cau-

serie hebdomadaire de la Chambre de commerce de Montréal que les municipalités doivent plus que jamais se lancer dans le «faire-faire» afin de répondre à



Photo d'ARCHIVES

Jean Corbeil, président de l'UMQ.

la demande des contribuables.

Le «faire-faire» consiste, selon lui, à faire exécuter un travail par des sous-traitants plutôt que par les fonctionnaires municipaux.

Les citoyens veulent plus de services et de meilleure qualité mais ils veulent en même temps que les coûts baissent.

M. Corbeil a signalé que les villes ne doivent plus se satisfaire de leur parc et de leur commissariat industriels pour répondre au défi de la croissance économique.

«Les outils traditionnels sont de plus en plus inadéquats», a soutenu M. Corbeil. \$5 milliards

Le président de l'UMQ a indiqué que \$500 millions sont annuellement injectés dans l'entreprise privée au Québec par les municipalités pour divers services, allant du service d'incendie, de voirie ou encore de la collecte des ordures ménagères

en passant par les services juridiques, la publicité et la gestion.

Cette somme représente dix pour cent du budget des villes du Québec. M. Corbeil prévoit que la méthode du «faire-faire» pourrait impliquer trois fois plus d'argent dès cette année.

Le président de l'UMQ admet par contre que les obstacles sont multiples. Outre

les syndicats qui vont voir dans cette démarche une possibilité de perte d'emplois, il y a aussi les municipalités qui devront s'adapter.

«Les villes devront apprendre à mieux transiger avec l'entreprise privée, à simplifier leurs appels d'offre et leurs procédures de contrôle et à améliorer leur processus de sélection des sous-traitants», a conclu M. Corbeil.

«UNE TROP GRANDE CENTRALISATION DES SERVICES»

— Le RCM

«L'hypercentralisation des services municipaux cause un grave problème aux Montréalais. En plus, les citoyens se plaignent du temps fou que ça prend avant d'avoir une réponse de la Ville.»

Jean-Maurice Duddin

Le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), Jean Doré, a fait cette déclaration hier à l'issue de sa tournée du secteur Hochelaga-Maisonneuve.

M. Doré effectuait cette visite du quartier dans le cadre de la tournée de consultations du RCM en vue de la deuxième phase des consultations publiques sur l'aménagement menées par le RCM.

Selon M. Doré, la

centralisation des services et le repli sur elle-même de l'administration privent les citoyens de bons services municipaux.

Selon le RCM, il faudrait décentraliser les services.

«Des fonctionnaires de premières lignes, capables de faire avancer les dossiers, devraient être déssimés dans les quartiers.

«Ces «mairies» de quartier faciliteraient la tâche aux citoyens», explique M. Doré.

Guichet unique

Le chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville croit aussi que la Ville pourrait s'impliquer de trois façons



Photo les archives - Raymond BOULHAKU

Jean Doré

précises pour favoriser le développement économique des quartiers.

En tant qu'agent de promotion économique, la Ville n'offrirait aucune subvention. Elle pourrait par contre servir de guichet unique auprès des citoyens pour leurs démarches afin d'obtenir des subventions des paliers

gouvernementaux supérieurs.

«De son côté, Montréal pourrait créer un fond de développement communautaire. En somme, ce serait des prêts à des entreprises naissantes.

«La Ville pourrait aussi offrir un encadrement pour l'administration, la gestion et le

marketing», signale M. Doré.

Dans un troisième temps, la Ville pourrait, selon le RCM, effectuer des réserves industrielles à même les quartiers, entre autres par le biais du réaménagement de vieux édifices, afin de promouvoir le développement économique dans le milieu de vie même des citoyens.

Banks, post office shut Monday

Most banks and trust companies will be closed Monday for the Victoria Day holiday along with federal, provincial and municipal government offices.

Post offices will be closed and there will be no mail delivery.

Major department stores like Eaton, The Bay and Simpson will be open, but grocery chains like Steinberg and Provigo will be closed. The Jean Talon, Atwater, Maisonneuve and St. Jacques

markets will be open, as will the Marché de l'Ouest in Dollard des Ormeaux.

All Quebec liquor stores will be closed.

There will be no garbage collection Monday. Most municipal pools, arenas, community centres and libraries will be closed. Montreal's municipal outdoor tennis courts and golf course will be open.

Most Montreal Urban Com-

munity Transit (MUCTC) buses and all South Shore and Laval buses will operate on Saturday schedules. Some MUCTC routes will have fewer buses than weekdays but more than on Saturdays.

La Ronde, the aquarium and museum in the old fort on St. Helen's Island and the Garden of Wonders in Lafontaine Park will be open. The Dow Planetarium will be closed.

Ouvert ou fermé ?

■ Les magasins seront ouverts mais les banques fermées lundi, 20 mai, fête de Dollard. Les transports de la CTCUM fonctionneront de façon réduite, comme un samedi.

Les bureaux de poste, les succursales postales et les bureaux de poste auxiliaires seront fermés. Il n'y aura aucune distribution de courrier par facteur et pas de cueillette du courrier dans les boîtes aux lettres publiques. Les couloirs des cases postales seront accessibles là où l'ouverture continue est en vigueur. Le service de livraison par express sera offert. Les bureaux de l'administration seront fermés.

Certains services municipaux seront pour leur part interrompus alors que d'autres poursuivront leurs activités. Il n'y aura pas de collecte des ordures ménagères. Seront fermés tous les bureaux administratifs ainsi que la cour municipale, les arènes, centres récréatifs, le Planétarium Dow, les bibliothèques, les maisons de la culture ainsi que les piscines.

Demeureront ouverts, les tennis extérieurs, le golf municipal, le Jardin botanique, l'Aquarium, le Jardin des merveilles

du parc Lafontaine ainsi que les marchés publics.

Travaux de voirie

Le ministère des Transports du Québec avise enfin les automobilistes de la Rive-Sud de Montréal que des travaux de réfection de la dalle de béton en surface seront entrepris sur le viaduc de la route 116, au dessus de l'autoroute de l'acier (A-30) à compter de lundi et ce, pour une durée d'environ un mois.

Durant la première semaine, les travaux seront effectués en direction est, alors que la largeur de la surface de roulement sera réduite de moitié. Pour les trois semaines suivantes, ces travaux seront reportés en direction ouest.

Par ailleurs, des travaux de réparation de la surface de béton s'effectueront également sur l'autoroute transcanadienne (A-20) au niveau du pont enjambant la rivière Richelieu, pour une période d'environ deux mois à compter de lundi également. Là encore, la surface de roulement sera réduite sur la moitié de sa largeur en direction est pour le premier mois, et vers l'ouest par la suite.

OUVERT OU FERMÉ?

Les services de la Commission de transport de la CUM et de la Société canadienne des postes seront considérablement réduits lundi, jour de la fête de la Reine et de Dollard.

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal offrira le service d'autobus et de métro habituellement en vigueur le samedi.

Quant aux bureaux de postes, aux succursales postales, aux bureaux de poste auxiliaires et aux bureaux administratifs, ils seront fermés. Il n'y aura aucune distribution de courrier par facteur et pas de cueillette de courrier dans les boîtes aux lettres publiques.

Toutefois, les couloirs des cases postales qui sont habituellement ouverts 24 heures sur 24 demeureront accessibles et le service de livraison par express fonctionnera. Quant aux différents services gouvernementaux, ils seront fermés. Enfin, la plupart des magasins seront ouverts.

Rôle plus effacé aux conseils de quartier

■ Même s'ils n'ont pas complètement abandonné le concept de la gestion participative des citoyens à l'administration de leur ville, les partis d'opposition à Montréal et à Québec envisagent un rôle beaucoup plus limité des conseils de quartier qu'ils se proposent de mettre sur pied s'ils prennent le pouvoir.

Jean Doré, du RCM, et Pierre Mainguy, du Rassemblement populaire de Québec, ont indiqué que la formule avancée dans les années 1970 et qui reposait sur la participation active des groupes populaires et des coopératives avait passablement évolué.

« Nous envisageons plutôt quatre ou cinq réunions par année qui porteraient sur des sujets précis comme la circulation ou les travaux publics plutôt que des réunions bimensuelles », a signalé Pierre Mainguy.

Jean Doré est également d'accord pour une formule plus souple des conseils de quartier mais il insiste pour dire que les citoyens ont le droit d'être consultés sur des projets de développement.

« Pourquoi a-t-on exclu à Montréal et à Québec la possibilité de

tenir des référendums dans les quartiers lorsque l'on propose des modifications au zonage ? Avant l'annexion de leur ville à Montréal, des citoyens de Pointe-aux-Trembles avaient réussi à s'opposer à l'érection de condominiums en bordure du fleuve. Or, après l'annexion, le même entrepreneur a réussi à faire passer son projet sans que les citoyens n'aient eu la possibilité d'être consultés » constate-t-il.

Le président du RCM affirme la nécessité de consulter les citoyens afin d'éviter des erreurs d'aménagement comme au Domaine Saint-Sulpice où l'on a oublié de prévoir des unités de services (dépanneurs, épiceries, etc), un réseau piétonnier et des pistes cyclables.

Pour bien marquer l'évolution du RCM, Jean Doré a appris que sa formation politique avait commencé à frayer avec les milieux commerçants, industriels et financiers de Montréal. « Nous avons une stratégie de rencontre et d'ouverture envers ces milieux qui permet de dissiper l'étiquette de gauchiste qui nous collait au derrière depuis les années 1970. »

DORÉ DÉNONCE L'HYPERCENTRALISATION ADMINISTRATIVE DE MONTRÉAL

Des directeurs de service à plus de \$100 000 qui ne décident rien

■ Dénonçant l'hypercentralisation administrative qui règne à l'Hôtel de ville de Montréal, le président du Rassemblement des citoyen(ne)s de Montréal, Jean Doré, a mis hier en relief la situation des directeurs de service de la ville qui gagnent des salaires variant entre \$90 000 à \$110 000 annuellement mais qui ne décident strictement rien, même pas le prêt des drapeaux de la ville à un organisme qui en fait la demande.

Textes de
CLAUDE-V. MARSOLAI

M. Doré, qui participait à un panel réunissant des chefs de l'Opposition aux conseils municipaux de Montréal, Québec et Longueuil dans le cadre du congrès de l'Association canadienne de science politique, a signalé que tout le pouvoir à Montréal reposait entre les mains d'un seul homme, le président du comité exécutif Yvon Lamarre qui autorisait la moindre dépense de crayons et même les suspensions d'employés.

« Comment l'administration d'une ville peut-elle être productive quand une vingtaine de directeurs de service grassement payés ne peuvent prendre aucune responsabilité ni initiative ? Il faudrait au moins les rendre responsables de leur budget. Or, actuellement tout passe par le comité exécutif qui adopte en moyenne de 300 à 400 résolutions par semaine. De plus, si son

président s'absente pendant quelques heures, tout l'appareil administratif paralyse complètement et le vice-président Pierre Lorange n'y peut absolument rien. »

M. Doré qui ambitionne de faire de Montréal un modèle de gestion si son parti prend le pouvoir préconise que tous les projets d'une valeur inférieure à \$150 000 soient administrés par des mairies de quartier.

La productivité

À son avis, ce serait un des moyens d'améliorer la productivité dans le secteur municipal au lieu de recourir toujours à des augmentations de taxes.

Le RCM a l'intention de sabrer certains services qui mobilisent trop de fonctionnaires et qui coûtent trop cher à administrer. M. Doré a nommé le service de l'administration des permis de démolition des hangars, réputé pour sa lenteur et qui coûte probablement plus cher à administrer que la subvention de \$3 000 versée aux propriétaires.

Le principal parti d'opposition à Montréal n'hésiterait pas dans certains cas à confier à l'entreprise privée certains sous-traités lorsqu'il est devenu évident que les services municipaux ne pourraient les réaliser qu'à des coûts prohibitifs.

Les chefs de l'Opposition de Montréal, Québec et Longueuil ont d'ailleurs convenu que les trois villes souffraient de sur-encadrement lorsque des travaux étaient effectués en régie. Ils es-

timent que la population a bien raison de s'indigner lorsqu'elle voit près d'une excavation de rue un cadre pour deux cols bleus.

M. Jean Bouchard, conseiller à Longueuil, a dénoncé pour sa part l'achat massif d'équipements lourds par les villes. « À Longueuil, on dénombre 325 pièces alors que l'on ne compte même pas 300 cols bleus. »

D'autre part, M. Doré a admis que la déconcentration du service des travaux publics de Montréal

en quatre zones avait amélioré la productivité du service mais que cela s'était fait au détriment de l'entretien des parcs. « Maintenant, on n'a plus le temps d'entretenir les parcs si bien que les arbres du Parc Lafontaine n'ont pas été émondés depuis trois ans. C'est l'intention du RCM de créer un service distinct pour les parcs qui serait doté d'un comité consultatif de citoyens. C'est d'autant plus nécessaire que Montréal manque d'espaces verts », a-t-il conclu.

OUVERTS OU FERMÉS?

A l'occasion de la Saint-Jean, aujourd'hui, fête légale, de nombreux établissements seront fermés et nombre de services ne seront pas disponibles.

Plusieurs services municipaux de la ville de Montréal seront interrompus. Il n'y aura pas de collecte des ordures ménagères.

Seront fermés: tous les bureaux administratifs, ainsi que la Cour municipale, les bibliothèques, les arénas, les piscines intérieures, les centres récréatifs, les maisons de la culture et le planétarium Dow.

Demeurent ouverts, cependant: les piscines extérieures, les courts de tennis, le Jardin des merveilles, l'aquarium, le jardin botanique, ainsi que les marchés publics.

Les bureaux de Loto-Québec seront fermés, de même que la plupart des établissements commerciaux, notamment les magasins de la Société des alcools.

Bureaux de poste ou succursales postales seront fermés également.

Stores closed

Monday, July 1, is Canada Day, and banks, department stores and liquor stores will be closed.

Markets, outdoor city swimming pools and tennis courts will be open, as will the Botanical Garden, the Garden of Wonders in Lafontaine Park and La Ronde. City and provincial offices will be closed.

There will be no garbage collection and libraries, indoor pools and arenas will be closed.

UN MARCHÉ POSSIBLE DE \$1 MILLIARD

La Chambre de Montréal propose de privatiser les services municipaux

■ La Chambre de Commerce de Montréal favorisera la privatisation des services municipaux, ce qui représente un marché immédiat de \$1 milliard et permettrait de créer des entreprises québécoises spécialisées, comme des firmes d'ingénieurs, pour augmenter les exportations.

Laurier Cloutier

Dans le cadre de l'assemblée annuelle de la Chambre de Montréal et d'une conférence de presse, le nouveau président, M. Yvon Marcoux, s'est aussi donné comme programme d'action de l'année de mettre l'accent sur les femmes d'affaires, qui mettent au monde actuellement près de la...moitié des PME (petites et moyennes entreprises).

Beauceron d'origine et avocat, Yvon Marcoux fut sous-ministre adjoint du ministère québécois des Affaires municipales et vice-président de la Banque Nationale avant de devenir premier vice-président, Administration, de la Banque d'Épargne.

Comme le rappelait Phil O'Brien, le président sortant, Yvon Marcoux s'est aussi préparé à présider l'organisme au cours des dernières années en consacrant ses loisirs à presque tous les comités de la Chambre.

Cette dernière invitait au



M. Yvon Marcoux, président de la Chambre de Commerce de Montréal

printemps comme conférencier le maire d'Anjou et président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Jean Corbeil, qui s'est fait très convaincant sur le « faire faire ». Dans cette ligne de pensée, Yvon Marcoux veut mettre à contribution Jean Corbeil et, par exemple, la Société québécoise d'assainissement des eaux pour promouvoir la soustraction à l'entreprise privée de la part des municipalités.

C'est par des moyens de

ce genre que le gouvernement du Québec et Hydro-Québec ont contribué au développement des grandes firmes d'ingénieurs-conseil de Montréal, qui ont gagné depuis une envergure internationale.

De \$1 à \$3,5 milliards

Les dépenses courantes des municipalités du Québec atteindront cette année \$5 milliards et elles pourraient créer rapidement une nouvelle industrie privée de \$1 milliard, en quelques an-

nées, et de \$3,5 milliards, en une génération.

Mais comment convaincre les syndicats et par où commencer? Ce n'est pas si sorcier après tout puisque c'est déjà commencé: avec les ordures ménagères bien sûr mais aussi le traitement des eaux, les loisirs...les pompiers. Il faut ajouter qu'à part les éboueurs, la privatisation tient souvent du projet-pilote ou de situations spéciales.

Le président Marcoux veut justement consacrer une partie de son mandat à planifier et à débloquer vraiment la privatisation des services municipaux.

Il espère débiter par le traitement des eaux pour lequel le Québec détient une compétence certaine (grâce aux « joint ventures ») et prévoit un programme important.

« Plusieurs compagnies de Montréal pourraient desservir l'ensemble des municipalités du Québec », dans les eaux comme ailleurs.

Mais « il faut un changement de mentalité et décider par quels secteurs débiter ».

Plus de femmes d'affaires

Pour la promotion des femmes d'affaires, la Chambre possède déjà un comité, présidé par Mariette Clermont, des magasins de meubles.

Yvon Marcoux veut en re-

cruter davantage et rehausser une banque de données pour les faire connaître.

Déjà les femmes d'affaires constituent le tiers des nouveaux administrateurs de la Chambre qui vient aussi de se donner une nouvelle directrice générale, Mme Paule Massicotte.

Le Board au WTC

La Chambre veut aussi ouvrir son Centre de commerce mondial aux gens d'affaires. Déjà deux groupes ont décidé de se joindre, l'Association canadienne des exportations et l'Association des manufacturiers canadiens, section Québec. Le Bureau de commerce (Board of Trade) pourrait aussi y prendre 40 p. cent des intérêts, comme la Chambre.

Par ailleurs, Québec a déjà donné son aval au Centre bancaire international et Yvon Marcoux doit rencontrer bientôt Robert de Côté, d'Ottawa, pour faire avancer ce dossier, bloqué depuis avril.

L'organisme se penchera aussi sur les centres de micro-électronique et le réseau aéroportuaire.

Cet été, la Chambre a également mis au point une nouvelle stratégie. « Montréal demain, ville internationale », grâce à laquelle on polira la vocation internationale de la région et favorisera l'émergence d'une nouvelle génération de grandes entreprises.

Données démographiques et économiques

	Montréal	Boston	Cleveland	Pittsburg	Toronto	Minneapolis
Population (x 000)	2,865.9	2,806.0	1,899.0	2,219.0	3,140.5	2,207.9
Croissance 1971-1984	+4.5 %				+19.5 %	
Croissance 1970-1980		-2.8 %	-8.0 %	-5.5 %		+7.8 %
Taux de chômage, 1984	12.1 %	4.1 %	9.0 %	11.4 %	8.4 %	4.8 %
Construction: valeur des permis (x 000), 1984	1,875,840.0	1,573,192.0	594,724.0	606,546.0	3,062,000.0	1,943,858.0
Emplois manufacturiers, 1983 (x 000)	284.7	284.6	224.0	193.1	385.0	241.7
Production manufacturière (millions \$), 1984	27,199.0	21,908.0	18,103.0	15,902.0	33,679.0	22,282.0
Entreprises de haute technologie	350	850	150	300	400	400
Emplois, 1984 (x 000)	1,280	1,445	827	892	1,632	1,185
Superficie, bureaux au centre-ville (x 000 pi. ca.)	30,780	32,500	16,800	22,500	40,000	15,500
Absorption, 1984 (x 000 pi. ca.)	800	1,000	280	300	1,000	N.D.

Source: Statistiques Canada, US Statistical Abstract, Coldwell Banker, Royal LePage, Devencore.

Le nouveau président, M. Yvon Marcoux, a pris la voie du dynamisme

La Chambre de commerce se fixe comme objectif de promouvoir la vocation internationale de Montréal

CLAUDE TURCOTTE

Le nouveau président de la Chambre de commerce de Montréal, M. Yvon Marcoux, a résolument pris la voie du dynamisme et du leadership dans le programme présenté hier midi aux membres de la Chambre, mais son message s'adresse en fait à l'ensemble de la communauté.

« Pour la première fois depuis longtemps, nous pouvons dire que les choses vont bien à Montréal, que l'économie est en bonne santé et que nous avons plus que jamais entre nos mains les instruments pour construire un meilleur avenir », a soutenu ce président, âgé de 44 ans, et qui a déjà tout un bagage d'expérience comme professeur de droit, haut fonctionnaire et cadre supérieur dans diverses institutions bancaires. Il est présentement premier vice-président — administration — à la Banque d'Épargne.

M. Marcoux et la Chambre de commerce de Montréal n'ont cependant pas l'intention de se laisser porter par ce courant plus favorable. Au cours de l'été, les administrateurs de la Chambre et d'anciens présidents se sont livrés à « une réflexion structurée sur le devenir de Montréal », ce qui a donné lieu à un document dans lequel ils ont fait le point sur la situation et la vocation économique de Montréal, pour dégager ensuite les lignes de force qui devraient inspirer les actions de la Chambre maintenant et au cours des années à venir.

Intitulé *Montréal demain : ville internationale* le document est un plaidoyer énergique pour que Montréal prenne le premier rang, maintenant qu'elle a « repris le temps perdu et réussi à rejoindre le peloton de tête des grandes métropoles nord-amé-

ricaines ». On peut notamment lire dans ce rapport de 40 pages qui sera disponible dans quelques jours la phrase suivante : « Si, en quinze ans, nous avons pu développer, dans un contexte difficile, de grandes entreprises telles Provigo, Bombardier, Power Corporation, Quebecor, SNC, Lavalin, nous pouvons être optimistes face à l'avenir. »

Parmi les indices de « la bonne santé économique de Montréal », il y a l'offre globale d'espace à bureaux qui a augmenté de 25 % entre 1980 et 1985, il y a l'essor des industries de l'aérospatiale et des télécommunications. Les dépenses d'immobilisations dans le secteur manufacturier se sont accrues de 24 % en 1983. Le taux annuel moyen de la croissance réelle du PNB depuis vingt ans est de 3,7 %, soit le même qu'en Ontario.

Pour la Chambre de commerce, il faut cependant « des interventions à court terme pour donner le ton au Montréal de demain », qu'elle voudrait voir devenir « une ville amériopéenne de premier plan », en s'inspirant des modèles existants que sont New York en Amérique et Londres, qui a toujours cherché à faire le pont entre l'Amérique du Nord anglophone et l'Europe, sans jamais s'intégrer totalement au vieux continent, ce qui a créé, entre autres, un climat particulier propice à l'éclosion du marché de l'euro-dollar.

De façon immédiate, la Chambre entend promouvoir avec plus d'emphasis encore la vocation internationale de Montréal, qui est déjà bien amorcée avec plusieurs activités économiques, artistiques et culturelles. Il faut pousser pour obtenir des centres financiers internationaux et pour l'établissement d'un centre de commerce mondial, pour lequel la Chambre a déjà obtenu la participa-

tion de l'Association canadienne des exportations et de l'Association des manufacturiers canadiens, section Québec.

La Chambre s'intéresse de très près au développement d'un centre de la micro-électronique, sans oublier la pétrochimie, la biotechnologie, l'industrie de la mode et les infrastructures portuaires maritimes et aériennes.

M. Marcoux a insisté particulièrement hier sur le développement du « faire-faire » au palier municipal, où il y a un potentiel de plus de \$1 milliard, selon des estimés récents. Il s'agirait de confier des travaux, en assainissement des eaux par exemple, à des entrepreneurs privés, ce qui leur permettrait de développer des expertises qui pourraient ensuite être exportées. C'est en somme la formule utilisée par le gouvernement et Hydro-Québec, laquelle a rendu possible l'éclosion de grandes firmes d'ingénierie qui exportent aujourd'hui leurs connaissances et leurs services aux quatre coins du monde.

Bien entendu, la Chambre de commerce de Montréal réitère son appui au libre échange avec les États-Unis « avec une approche graduelle dans les quelques secteurs les plus vulnérables ». Elle propose en outre la mise sur pied d'un tribunal privé d'arbitrage afin de simplifier les procédures de résolution de litiges. Elle rappelle que la coexistence du code civil et du droit coutumier donne à ce sujet un avantage évident à Montréal.

La Chambre pense donc qu'il faut profiter de « la solide reprise », d'une économie québécoise performante, de l'équilibre de la ville, de son centre-ville dynamique mais resté à l'échelle humaine et de l'existence

d'une coalition relativement soutenue entre le monde des affaires et les milieux gouvernementaux.

Elle montre du doigt en revanche certaines faiblesses, comme celles de la fiscalité et de l'érosion de son statut de métropole économique canadienne. « De par sa taille, ses infrastructures, son histoire, lit-on dans le document, Montréal est une trop grosse ville pour être condamnée à n'agir principalement que sur l'économie québécoise. Nous devons retisser des liens d'influence économique à la mesure d'une métropole de trois millions d'habitants. »

Montréal, soutient aussi la Chambre, a de grands atouts « structurels, enracinés dans la fibre montréalaise et dotés d'une certaine permanence ». Elle en a au moins cinq. Elle possède d'abord une classe de dirigeants dynamiques. La francisation des entreprises depuis 20 ans a ouvert les portes à de nombreux jeunes cadres francophones. « S'il fallait faire le poids entre les avantages du dynamisme et les désavantages de l'inexpérience, les résultats à long terme seraient grandement positifs », fait valoir la Chambre, qui connaît de « nombreux modèles de succès » en ce sens.

Le bilinguisme et la présence à Montréal des cultures européennes et américaines font de Montréal un lieu unique en Amérique. Il s'agit de tirer profit de cela pour dynamiser le développement économique de la métropole. M. Marcoux soutient que comme ville internationale et cosmopolite, Montréal doit être bilingue et devenir un modèle mondial sur ce plan. « Il est sûr, affirme le président, que l'équilibre est parfois délicat à maintenir, mais il est essentiel. Le leadership doit être suffisant

fort pour faire oublier les irritants qui peuvent surgir. »

Il y a aussi à Montréal des « attitudes pro-développement » que certains observateurs, selon la Chambre, ont confondu dans le passé récent avec des attitudes pro-gouvernementales dites de gauche. « Tel n'est pas le cas, soutient la Chambre. Ces attitudes reflétaient plutôt un phénomène de ralliement autour d'un centre de pouvoir francophone. Les francophones ont profité de la révolution tranquille pour s'emparer des postes de commande de l'État, mais l'émergence d'une classe de gestionnaires francophones et leur dominance au sein du milieu des affaires de Montréal permettent maintenant de dissiper ce malentendu. »

Cela donne un climat favorable aux entrepreneurs, même dans les lois. Le meilleur exemple mentionné par la Chambre sur ce plan est le régime d'épargne-actions qui a permis de canaliser \$2 milliards de capitaux en cinq ans. Cette conjoncture a suscité l'émergence d'un leadership dans le monde des affaires et une confiance qui sont en eux-mêmes deux atouts de plus.

Il devient primordial, avance la Chambre, de développer à Montréal un bassin important de financement pour le développement des grandes entreprises.

« Le départ de sièges sociaux de nombreuses grandes entreprises canadiennes dans les années 70 a privé Montréal de sa part normale de ces entreprises, fait valoir la Chambre. Une nouvelle génération de grandes entreprises doit prendre leur place. Sauf exception, ces entreprises ne viendront pas de l'extérieur du Québec. Il faut réaliser que les grandes entreprises de Montréal de demain seront des entreprises qui y auront grandi. »



Gazette, Pierre Obendrauf

Yvon Marcoux (right) succeeds Phil O'Brien (left) as Chambre president.

Chambre sees Montreal's future as international economic centre

By FRAN HALTER
of The Gazette

Montreal should develop its potential as an international metropolis and take its place as a leader of North American cities, according to a Montreal Chambre de commerce document made public yesterday.

"With the prevailing confident attitude and the feeling of being in charge of the situation, the challenge (for Montreal) is to become a front runner among North American cities," Yvon Marcoux, the Chambre's newly elected president, said before the group's annual meeting.

Marcoux, 44, senior vice-president, administration, of the Montreal City and District Savings Bank, took over the Chambre post yesterday from Phil O'Brien, president of Devencore Inc.

Marcoux, who is also president of Montreal City and Dis-

trict Trustees Ltd., said he plans to carry on the Chambre's work promoting the city's economic revitalization.

The document, entitled *Montréal Demain: Ville Internationale*, is the third working paper that the Chambre has produced in the past six years on the future of Montreal, he said.

Developing and promoting key sectors of Montreal's potential involves several elements, the document said. It recommends that the city be more receptive to the creation and expansion of business and that its bilingual and cosmopolitan character be further developed.

Furthermore, the city's international economic base should be expanded, it stated. To this end, the role of the World Trade Centre, started by the Chambre last year to promote industrial and commercial activity abroad, will be broadened, Marcoux said.

He noted that the Quebec branch of the Canadian Manufacturers' Association and the Canadian Export Association have become partners in the centre.

Lobbying efforts to make Montreal an international banking centre have resulted in some headway, Marcoux said.

Such a move would allow tax-free bank transactions among non-Canadian firms. A meeting with Treasury Board President Robert de Cotret is tentatively scheduled to renew discussions on the matter.

The document also said a new generation of big business should be encouraged. Marcoux said the city is rebuilding its former network of head offices and other companies are emerging as major corporations.

The Chambre also wants to see the development of Montreal's know-how in the microelectronics industry, he said.

À la Chambre de commerce

UN OBJECTIF: MONTRÉAL VILLE INTERNATIONALE

Durant l'année qui vient, la Chambre de commerce de Montréal entend mettre l'accent sur la vocation internationale de Montréal tant sur le plan culturel qu'économique.

Jean-Guy Martin

Le nouveau président de la Chambre, M. Yvon Marcoux, a dévoilé, au cours d'une conférence de presse, le plan d'action qu'entendent suivre les divers comités de la Chambre pour atteindre cet objectif.

Ainsi, on verra à faire de Montréal un milieu propice à la création et à l'expansion des entreprises, à enrichir le caractère bilingue et cosmopolite de Montréal, à développer l'économie internationale de la ville et à favoriser l'é-

mergence d'une nouvelle génération de grandes entreprises.

Pour M. Marcoux, le premier volet de ce plan d'action demeure une priorité et c'est pourquoi la Chambre continuera ses interventions sur des sujets comme la fiscalité, les relations de travail et le financement des entreprises afin de faire de Montréal un milieu propice à l'expansion des entreprises.

D'ailleurs, l'un des comités de la Chambre, soit celui du faire-faire municipal, est chargé de planifier une straté-

gie afin de favoriser l'accès de l'entreprise privée au marché des municipalités qui offrirait un potentiel voisinant le milliard de dollars.

Traitement de l'eau, enlèvement des déchets solides, loisirs et autres secteurs pourraient devenir l'apanage de l'entreprise privée plutôt que de demeurer des services municipaux.

Selon M. Marcoux, la caractéristique d'une ville internationale est d'être ouverte sur le monde extérieur et de s'y adapter.

Or, la coexistence de deux communautés lin-

guistiques est un atout majeur face à toute autre grande ville nord-américaine et Montréal peut et doit devenir un modèle mondial et son caractère bilingue ne pourrait que la rendre plus accueillante pour tous les autres groupes qui pourraient vouloir s'y établir.

Le troisième volet consiste à développer l'économie internationale de Montréal en faisant la promotion des exportations de biens et services et en favorisant le développement et la localisation à Montréal d'activités industrielles et financières tel l'établissement de centres



Photo LE JOURNAL

M. Yvon Marcoux, le nouveau président de la Chambre de commerce de Montréal.

financiers internationaux.

M. Marcoux a dit que les discussions se poursuivent actuellement avec le gouvernement fédéral à ce sujet.

Enfin, après l'exode de sièges sociaux des années 60 et 70, il est absolument nécessaire d'attirer de grandes entreprises ayant ici leur siège social afin de faire de Montréal une grande métropole économique.

Parmi les autres comités chargés de réaliser le programme 1985-1986, M. Marcoux a mentionné celui de la promotion des femmes d'affaires, présidé par Mme Mariette Clermont, afin de leur assurer une plus grande représentativité dans le monde des affaires ainsi qu'à la Chambre.

Enfin, le comité du réseau aéroportuaire, présidé par M. Pierre MacDonald, sera chargé de participer au comité consultatif mis sur pied par le ministre fédéral des Transports, visant à doter Montréal d'une capacité aéroportuaire internationale à partir des infrastructures existantes.

Si M. André Vallérand demeure vice-président exécutif de la Chambre tout en assumant la présidence du Centre de commerce mondial, Mme Paule Massicotte le remplace désormais au poste de directeur général.

City awards bosses 5-per-cent raise

By INGRID PERITZ
of The Gazette

The Drapeau administration has quietly raised its mandarins' salaries by 5 per cent.

The increases result in two department heads — legal and public works — earning more than \$100,000 a year each.

The raises, retroactive to May 1, were approved by the city's executive Aug. 14 — six days

after the administration made public its upper management's salaries for the previous year.

The city's highest-paid employee, chief lawyer Jean Pélouquin, was angry that the public knows how much he earns.

"I don't know the salaries of my neighbors and I don't see why they should know mine," he said in an interview.

Pélouquin, who oversees a department of 43 lawyers, had his

pay increased to \$105,060.

But he said that "if they (the administration) give it to me, they must figure I'm worth it."

No. 2 among top management is public works director Richard Vanier, who runs the city's largest department, with about 4,400 employees. His salary has risen to \$101,100.

The next highest-paid city employee is Yvon Gariépy, in charge of Montreal's economic

development department, the Commission d'initiative et de développement économiques de Montreal, whose salary rose to \$98,380.

Next in order are finance director Fernand Denis, \$96,120; personnel director Gérard Peron, \$93,715; administrative secretary Raymond Régnier, supply and services director Yves Roy and housing renovations director Guy Legault, \$90,920; permits

director Camille Chouinard, \$89,565; revenue director Guy Lefebvre and deputy legal director Jules Allard, \$84,245.

The executive committee's resolution says the city's directors, assistant and deputy directors must work 33¼ hours a week, 8.30 a.m. to 4.30 p.m., with 1¼ hours for lunch.

They get five weeks' paid holiday, which grows to six weeks after 25 years of service.

La qualité des services municipaux ne passe pas par la privatisation, dit la FTQ

FRANÇOIS LEMENU

L'amélioration de la qualité des services municipaux est davantage liée à une meilleure gestion des affaires municipales qu'à leur privatisation.

C'est l'avis exprimé hier par M. Claude Morriseau, vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) en réponse aux propos tenus en mai dernier par le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Jean Corbeil, maire de ville d'Anjou.

« Il est faux de croire que les besoins des citoyens seront mieux comblés par l'entreprise privée, » dit M. Morriseau. Celui-ci s'inquiète particulièrement du transfert de la distribution de l'eau potable au secteur privé. « Les réseaux actuels de distribution en eau potable ont été payés par les contribuables et il est inac-

ceptable que l'entreprise privée fasse des profits sur le dos des citoyens, ajoute le représentant syndical. Les administrations municipales auraient intérêt à revoir leur gestion et à réviser leurs orientations plutôt que de chercher à améliorer la qualité des services municipaux par le biais de la privatisation. »

Le vice-président de la FTQ craint qu'un transfert du public vers le privé n'entraîne une augmentation des coûts pour des services de même qualité. Il ne souscrit pas à l'idée que les contribuables profiteront de la concurrence dans l'entreprise privée. Il soutient au contraire que la concurrence se transformera en « monopole » qu'exerceront deux ou trois compagnies. « C'est ce qui se produit dans le prélèvement des ordures ménagères. Il en résulte une hausse des prix qui est absorbée par les contribuables, » dit M. Morriseau.

Dans son allocution devant les

membres de la Chambre de commerce de Montréal en mai, M. Corbeil avait fait valoir que les citoyens exigent un accroissement et une diversification de l'offre de services publics locaux mais s'opposent à un accroissement proportionnel du fardeau fiscal.

« Les citoyens exigent plus d'efficacité et d'imagination dans l'administration des services, disaient le maire de ville d'Anjou. En privatisant des services qu'elles administrent elles-mêmes, les villes peuvent espérer dégager une marge de manœuvre suffisante pour stabiliser le fardeau fiscal et offrir de nouveaux services. »

M. Corbeil estimait à \$1,5 milliard par année le marché des services publics, soit environ le tiers des dépenses municipales d'exploitation et d'équipement. Les municipalités dépendent déjà environ \$500 millions pour des travaux et des services confiés à des entreprises privées.

Ouverts ou fermés ce week-end

■ À l'occasion du congé de l'Action de grâces, les bureaux de postes, les succursales postales et les bureaux de poste auxiliaires seront fermés. Il n'y aura aucune distribution du courrier par facteur, ni de cueillette du courrier dans les boîtes à lettres publiques. Les couloirs des cases postales seront accessibles là où l'ouverture continue est en vigueur. Le service de livraison par express sera offert, mais les bureaux de l'administration

seront fermés.

Par ailleurs, les bureaux de la ville de Montréal seront fermés lundi: Certains services seront offerts et d'autres ne le seront pas. Ainsi, il n'y aura pas de collecte des ordures ménagères. La Cour municipale, les centres récréatifs, les piscines intérieures et extérieures, les courts de tennis, le Centre d'histoire de Montréal, le Planétarium, les bibliothèques et les Maisons de la culture seront fermés.

Mais les patinoires intérieures et les marchés publics seront ouverts, de même que le Jardin botanique, qui présente son exposition d'oiseaux ornementaux du Canada et des États-Unis. Même si La Ronde est fermée, l'Aquarium de Montréal, sur l'île Sainte-Hélène, continue à recevoir des visiteurs. De plus, le jardin zoologique, qui vient d'emménager dans ses quartiers d'hiver du parc Angrignon, sera ouvert tous les jours à partir du 12 octobre.

Thanksgiving gets off to good start

Thanksgiving weekend should begin with fair weather today and end with rain Monday.

A long-range forecast by Environment Canada is that tomorrow will be fair and Sunday and Monday will be mostly cloudy with possible show-

ers. Daytime temperatures will range from 10 to 15 degrees.

There will be no garbage collection on Thanksgiving Day and municipal pools, arenas, community centres and libraries will be closed.

Major department stores

will be open for business on Monday, but most banks and trust companies, as well as government offices, will be closed.

All liquor stores will be closed, as will post offices, although priority mail will be processed.

AU CONGRÈS DE L'ENAP

Les administrateurs municipaux sont favorables au «faire faire»

■ La privatisation des services municipaux gagne du terrain au congrès de l'ENAP (École nationale d'administration publique). Le «faire faire» a remporté la majorité des votes, haut la main, lors d'un scrutin-maison auprès d'administrateurs municipaux entre autres, au terme des ateliers sur cette question

LAURIER CLOUTIER

Pourtant Robert Barbeau, directeur général pour la ville de LaSalle, venait de déclarer que la privatisation est un mythe. «La ville a besoin d'un noyau de compétences pour satisfaire les besoins du public. L'avenir est plutôt aux échanges d'information, de services et de compétences entre les municipalités».

En entrevue, il proposait une «combinaison heureuse, avec accent sur les compétences de la ville». Les petites villes pour-

raient accorder plus de contrats privés que les grandes.

Le «faire faire» suscite un débat public depuis que Jean Corbeil, maire d'Anjou et président de l'Union des municipalités du Québec, s'en est fait le défenseur au printemps, ouvrant un marché de \$3 milliards pour une nouvelle industrie privée, de la taille des firmes d'ingénieurs-conseil de Montréal, qui exporterait dans le Tiers Monde.

Claude Dellsle, de Sillery, emboîtait le pas hier. Il s'est plaint de ce que l'entreprise privée ne manifeste pas plus d'empressement pour certains services. Mais il a souligné les avantages du faire faire, comme la qualité à meilleur compte.

Par contre, Ronald Beaupré, de Boucherville, affirme que le faire faire ne comporte pas de garantie de qualité.

Ce n'est pas une panacée, reconnaît Jean Corbeil. Il ajoute

toutefois que susciter la concurrence permet de s'assurer de meilleurs services. Comme avec Bell d'ailleurs, maintenant que les compétiteurs se lèvent depuis trois ans. Mais il ne faut pas viser une privatisation du type de celle de la SAQ.

Le président-éditeur du *Nouveliste*, Claude Masson, souligne les ressemblances entre les gestions privée et municipale. Des facteurs comme le prix et la qualité imposent ou non la sous-traitance dans les deux cas. La compagnie comme la ville doit bien définir les services à faire faire.

En assurance municipale toutefois, le faire faire a cédé la place au monopole. «On se laisse faire et on se fait faire», lance à la blague Jean Corbeil, après les appels d'offres imposés par législation de Québec. Le marché est trop petit et les municipalités songent à une mutuelle, précise-t-il.

Montréal entend éliminer les conflits d'intérêt dans les sociétés paramunicipales

ALAIN DUHAMEL

La Ville de Montréal a résolu d'amender les lettres patentes de plusieurs sociétés paramunicipales dans le but de préciser le comportement de leurs administrateurs et cadres dans les situations de conflit d'intérêt.

L'amendement proposé à l'examen du conseil municipal, à son assemblée de la semaine prochaine, adopte le comportement prescrit dans la loi canadienne sur les sociétés commerciales.

Il vise particulièrement l'Office municipal d'habitation de Montréal, la Société de développement de Montréal (SODEMONT), la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA), la Société des terrains Angus (SOTAN), la Société de développement industriel de Montréal (SODIM), la Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM) et l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC).

Il est inderdit aux administrateurs des sociétés paramunicipales, sous peine de déchéance de leur charge, d'avoir un intérêt, direct ou indirect, dans une entreprise qui transige avec la société paramunicipale qu'ils dirigent.

L'amendement proposé obligerait l'administrateur placé dans une situation de conflit d'intérêt à divulguer son intérêt et à se retirer de l'assemblée du conseil d'administration pendant que celle-ci délibère de cette affaire.

Il se lit comme suit: « un membre du conseil d'administration ou un dirigeant de la corporation doit, le cas échéant, déclarer dans un avis général aux autres membres du conseil d'administration qu'il est administrateur ou dirigeant d'une entreprise ou qu'il possède un intérêt important dans celle-ci et qu'il doit être réputé avoir un intérêt dans tout contrat conclu avec elle. Le membre du conseil d'administration que vise le présent sous-paragraphe doit se retirer de l'assemblée du conseil d'administration pour la tenue des délibérations et il ne doit voter sur aucune résolution relative à ce contrat. »

C'est le comportement que le président de l'AMARC, M. Luc Beauregard, avait adopté lorsque ladite société paramunicipale a adjugé, sans appel d'offres, une concession alimentaire aux pâtisseries Saint-Hubert dont il est l'un des administrateurs. Depuis plusieurs mois, l'administration de l'AMARC se trouve au coeur d'une controverse publique et d'un litige judiciaire.

Au conseil municipal, l'opposition a fréquemment rappelé à l'administration municipale la teneur actuelle des lettres patentes de l'AMARC.

Dans un autre article de l'ordre du jour du conseil municipal, l'adminis-

tration propose la création d'une nouvelle société paramunicipale, *La Société du palais de la civilisation*.

Elle a pour objet l'exploitation, sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, des expositions à caractère culturel, récréatif et touristique, et l'acquisition, la restauration, la construction et l'administration d'immeubles aux fins desdites expositions.

Pour accueillir l'exposition *Ramésés II et son temps*, l'été dernier, la Ville de Montréal avait recyclé l'ancien pavillon de la France à Terre des Hommes en un Palais de la civilisation. L'AMARC avait tenu le rôle

de mandataire de l'administration municipale pour l'organisation de cette manifestation.

Son conseil d'administration se composera de 15 personnes, toutes nommées par le comité exécutif, pour un mandat de deux ans, renouvelable au bon plaisir de l'administration municipale.

Elle pourra obtenir de la Ville un fonds de roulement d'au plus \$7.5 millions, emprunter jusqu'à \$25 millions, posséder un actif d'au plus \$500 millions, nantir ses biens immobiliers et mobiliers et émettre des obligations.

Enfin, l'administration municipale propose au conseil un protocole d'entente avec la société Tematik en vue d'accueillir l'été prochain, sur une partie de l'île Sainte-Hélène, l'exposition suisse *Phaenomena*.

Cette exposition invite ses visiteurs, en sollicitant leur participation active, à mieux comprendre les phénomènes de la science physique et de l'environnement.

L'exploitant, outre le paiement de la taxe d'amusement (10 %) consent à la Ville des redevances équivalentes à 10 % de ses revenus bruts.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Mise au pas des sociétés paramunicipales

■ La Ville de Montréal envisage de rendre plus transparente l'administration de ses sociétés paramunicipales. Ou, du

MARIANE FAVREAU

moins, à rendre les règles qui les gouvernent conformes à leurs pratiques. Ainsi, le conseil municipal sera appelé, à sa séance de la semaine prochaine, à entériner

la demande de lettres patentes supplémentaires relatives à la divulgation des intérêts des membres dirigeants ces sociétés.

De plus, on mettra sur pied une nouvelle société pour gérer le Palais de la Civilisation ou l'on compte tenir diverses expositions à la suite de celle de Ramsès II.

L'apparence de conflits d'intérêts a été soulevée à diverses reprises par l'opposition dans le cas de l'Amarc, la société paramunicipale qui administre La Ronde. Le RCM avait signalé, par exemple, que l'Amarc avait accordé un important contrat (sans soumission) à Saint-Hubert-Pastelli dont le président de l'Amarc est un des directeurs. De même, un autre contrat a été accordé à une compagnie qui avait des liens avec la sienne.

Et, ce, en dérogation semble-t-il avec les lettres patentes qui régissent l'Amarc et qui stipulent que « aucun membre ne peut, sous peine de déchéance de sa

charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui transige avec la société ».

Dans les deux cas, toutefois, M. Luc Beauregard, président de l'Amarc, avait signalé ses intérêts au conseil d'administration et s'était abstenu de participer aux discussions.

La Ville veut donc maintenant adopter cette conduite comme règle: c'est d'ailleurs celle qui régit les sociétés commerciales canadiennes. Elle obligerait ainsi les membres des conseils d'administration de ses sociétés à divulguer leurs intérêts dans une entreprise au moment où l'on s'apprête à faire affaires avec elle.

L'intéressé déclarerait aux autres membres du conseil d'administration « qu'il est administrateur ou dirigeant d'une entreprise, ou qu'il possède un intérêt important dans celle-ci et qu'il doit être réputé avoir un intérêt dans tout contrat conclu

avec elle ». Il doit se retirer de l'assemblée du conseil d'administration pour la tenue des délibérations et il ne doit voter sur aucune résolution relative à ce contrat.

Les sociétés paramunicipales sont, outre l'Amarc, l'Office municipal d'habitation, la Société de développement de Montréal, la Société immobilière du patrimoine architectural, la Société des terrains Angus, la Société de développement industriel de Montréal, la Société municipale d'habitation.

Par ailleurs, la Ville s'apprête à créer une autre société sans but lucratif, la Société du Palais de la Civilisation. Enfin, le conseil municipal sera appelé à voter des crédits de près de \$1 millions pour couvrir le coût des travaux réalisés par l'Amarc dans le cadre de son programme et plan directeur du reaménagement de La Ronde.

Le RCM souhaite un code d'éthique pour les sociétés para-municipales

■ Le RCM aurait souhaité, hier soir, que la Ville de Montréal aille beaucoup plus loin et réglemente la gestion de ses sociétés para-municipales de fa-

MARIANE FAVREAU

çon à leur donner un code d'éthique clair, qui leur permette véritablement d'être au-dessus de tout reproche dans leurs transactions.

Cette solution viendra peut-être à la prochaine assemblée, puisque le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, a promis de présenter au conseil une convention, un cadre de référence qui va lier ces sociétés au conseil et à l'exécutif. Bref, des règles

qu'elles devront absolument suivre.

Hier, on a adopté, en dépit de la dissidence du RCM, une modification à leurs lettres patentes. On stipule que désormais les administrateurs de ces sociétés devront déclarer les intérêts qu'ils peuvent avoir, directement ou indirectement, dans une entreprise appelée à transiger avec la société para-municipale dont ils sont membres.

Ils devront s'abstenir de participer aux pourparlers, aux délibérations et au vote concernant l'octroi d'un contrat mettant cette entreprise en cause. Cette règle s'applique de façon générale dans les sociétés commerciales.

Il s'agit là d'un recul, de dire le

conseiller du RCM, M. Pierre-Yves Mélançon, puisque la règle actuelle est beaucoup plus stricte. Elle prévoit que, sous peine de déchéance de sa charge, un administrateur de société para-municipale ne doit avoir aucun intérêt dans une entreprise qui transige avec cette société.

De plus, poursuit le RCM, cela ne règle rien quant aux problèmes soulevés par l'existence de liens privilégiés entre une compagnie et une société para-municipale, par l'entremise d'un administrateur. Surtout quand, comme à l'AMARC, on lui octroie des contrats sans soumissions publiques ou sur invitation, de dire M. Mélançon.

Quant au chef du RCM, M.

Jean Doré, il estime que cette règle prévenant les conflits d'intérêts va de soi, à plus forte raison dans le domaine public et para-public. Mais on voudrait aller plus loin, obtenir une solution d'ensemble et régler les questions soulevées par le vérificateur interne de la Ville (concernant les appels d'offres pour les recettes, etc.).

Le président de l'exécutif, M. Yvon Lamarre a chaudement défendu le « premier pas » présenté hier par l'exécutif. « On ne peut demander aux administrateurs de démissionner des entreprises et des conseils d'administration dont ils sont membres en échange d'un jeton de présence à une société para-municipale. Ce serait incohérent. »

Les sociétés paramunicipales

La clause sur les conflits d'intérêts n'assure pas la transparence (RCM)

ALAIN DUHAMEL

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) ne se satisfait pas de l'enchâssement d'une clause de conflit d'intérêts dans les lettres patentes des sociétés paramunicipales car elle n'est pas garante de la transparence nécessaire à la gestion des fonds publics que l'administration municipale leur confie.

« C'est un recul sur la situation actuelle » a affirmé le conseiller Pierre-Yves Melançon, du RCM. L'opposition a vainement tenté de retourner, pour étude, au comité exécutif l'article relatif au conflits d'intérêt dans les sociétés paramunicipales.

L'administration municipale proposait d'enchâsser dans les lettres patentes des sociétés paramunicipales les mêmes dispositions que celles prescrites dans la loi sur les sociétés commerciales canadiennes.

Dans les cas de conflits d'intérêt, l'administrateur d'une société doit divulguer à son conseil d'administration ses intérêts et s'en retirer pendant toute la durée des délibérations.

Les dispositions actuelles interdisent aux administrateurs d'une société paramunicipale, sous peine de déchéance de leur charge, d'avoir un intérêt, direct ou indirect, dans une entreprise qui transige avec ladite société paramunicipale.

Le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, juge excessive cette clause adoptée au moment où seuls des fonctionnaires municipaux dirigeaient les sociétés paramuni-

pales. Dès lors où l'administration municipale sollicite le concours d'administrateurs du secteur privé, en raison de leur expérience et de leur expertise, elle estime qu'elle ne peut leur demander en même temps de renoncer à leur patrimoine et à leur gagne-pain, contre un jeton de présence.

Le RCM juge la clause de conflits d'intérêt beaucoup trop générale et libérale pour qu'elle puisse garantir aux citoyens toute la transparence nécessaire dans la gestion des fonds publics. La clause n'a guère de poids dans les cas où une société paramunicipale transige, sans appel d'offre, avec une seule société privée comme cela s'est produit lorsque l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle a adjugé une concession aux pâtisseries Saint-Hubert à La Ronde.

Son président, M. Luc Beaugard, membre du conseil d'administration des pâtisseries Saint-Hubert, a adopté le comportement prescrit dans la loi sur les sociétés commerciales canadiennes.

L'administration municipale se propose de compléter ses instructions aux sociétés paramunicipales par une convention qu'elle déposera au conseil municipal à sa prochaine assemblée en décembre. La convention constituera un cadre de référence sur l'administration et la gestion auquel les sociétés paramunicipales devront s'en tenir strictement.

La convention proposée devrait définir les obligations des sociétés paramunicipales en ce qui a trait aux appels d'offre et à l'adjudication des contrats.

LETTRES PATENTES PARAMUNICIPALES ENFIN AMENDÉES

Les lettres patentes de plusieurs sociétés paramunicipales seront amendées pour empêcher les conflits d'intérêts des administrateurs.

Louise Blanchard

Les conseillers de la Ville ont en effet adopté mardi une résolution qui aligne les sociétés paramunicipales sur le comportement prescrit par la loi canadienne sur les sociétés commerciales.

La modification adoptée fera en sorte qu'un administrateur placé dans une situation de conflit d'intérêts devra divulguer son intérêt et se retirer de l'assemblée du conseil quand ce dernier délibérera sur la question.

Jean Doré, le président du Rassemblement des citoyens de Montréal, a embarqué dans la débat la question de l'AMARC et des appels d'offres. «Il ne

faut pas seulement qu'il y ait transparence, mais aussi apparence de transparence», a-t-il lancé.

Il faisait ainsi référence à la situation dans laquelle s'est retrouvé M. Beauregard, le président de l'AMARC, également administrateur aux rôtisseries Saint-Hubert, lors de l'octroi d'une concession à Saint-Hubert à la Ronde.

Quant au président du comité exécutif, Yvon Lamarre, il a annoncé son intention de déposer le mois prochain une convention, un cadre de référence dans lequel les sociétés paramunicipales devront administrer et gérer.

Ouvert ou fermé?

■ Le service postal par guichets, au Québec, restera ouvert jusqu'à 16 heures mardi le 24 décembre. Par ailleurs, il y aura distribution de courrier comme à l'ordinaire demain, mais tout est fermé le 25, jour de Noël. Le 26, il n'y aura qu'une levée générale des boîtes aux lettres. Le service régulier sera assuré le 27 décembre et à compter de jeudi le 2 janvier par la suite.

La Ville de Montréal, pour sa part, annonce le calendrier suivant: les bureaux municipaux et la cour municipale ferment à midi le mardi 24 décembre. Ils ne rouvrent que le vendredi 27 décembre. Il en va de même la semaine suivante, les bureaux fermant le mardi 31 décembre pour rouvrir le vendredi 3 janvier.

Il n'y aura pas de collecte des ordures ménagères les jours de Noël et du Nouvel an. Les marchés publics seront fermés ces deux jours-là également, et reprennent leurs activités à 13 heures le 26 décembre et le 2 janvier.

Le Jardin botanique, qui présente son annuelle exposition de poinsettias, reste ouvert tout au cours de la période des fêtes, même à Noël et au Jour de l'an. L' Aquarium ferme les 24 et 25 décembre et le Jour de l'an. Les piscines, elles, ferment les 23, 24, 25, 26, 30 et 31 décembre ainsi que les 1 et 2 janvier. On se renseigne auprès de Patricia Lowe 872-4180.

IL RESTE DES SERVICES DISPONIBLES MÊME AUX FÊTES

Ouvert ou fermé? C'est la question traditionnelle quand arrive le temps des Fêtes!

La question devient même cruciale lorsqu'il s'agit d'un mal de dent, d'un manque de médicaments, d'un dentier brisé ou d'un pressant besoin d'essence.

Monelle Saindon

Les Montréalais n'ont toutefois pas à s'inquiéter car les professionnels de la métropole sont généralement bien organisés au niveau des services d'urgence.

Dentistes et dentiers

L'Association des chirurgiens-dentistes du Québec offre, par exemple, un service d'urgence dentaire pour la région de Montréal le jour de Noël et le Jour de l'An. Il suffit de composer le 282-1686 pour obtenir la liste des dentistes en service.

En ce qui concerne les bris de dentiers, l'Association des denturologistes du Québec a aussi en banque une dizaine de noms de professionnels prêts à travailler le 25 décembre et le 1er janvier. On peut connaître ces noms en composant le 844-3407 et en écoutant

le message enregistré à cette fin.

Médicaments et essence

L'Association des pharmaciens du Québec n'était pas en mesure de nous fournir la liste de ses membres en service durant ces jours fériés.

Cependant, M. Raymond Cyr, directeur des relations publiques des Pharm-Escomptes Jean Coutu, nous avisait que toutes les succursales de cette chaîne

à l'exception de celles situées dans les centres commerciaux seront ouvertes les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1er janvier. Les heures d'ouverture seront les mêmes que le dimanche, soit de 10 heures à 18 heures.

Du côté des stations d'essence, M. Jacques Cantin de l'Association des services à l'automobiliste nous informe que la majorité des pompes fonctionneront le jour de Noël et le Jour de l'An mais on ouvrira un peu plus tard et on fermera plus tôt.

Les réparations mécaniques ne seront pas assurées mais, advenant une température très froide, les détaillants d'essence prendra

les mesures nécessaires pour assurer un service de remorquage adéquat.

Magasinage et patinage

Les magasins et centres commerciaux seront ouverts aujourd'hui de 9h30 à 17 heures, le 26 décembre de 13 heures à 18 ou 21 heures selon les endroits et le 31 décembre de 9h30 à 17 heures. Ils seront fermés le 25 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier.

La Société des alcools du Québec sera ouverte aujourd'hui de 9h30 à 17 heures, jeudi de 13 heures à 21 heures, le 31 décembre de 9h30 à 17 heures et le 2 janvier de 13 heures à 21 heures.

L'accès aux patinoi-

res extérieures dépend plus du thermomètre que de l'horaire des travailleurs de la ville.

Les chalets seront fermés à Noël et le Jour de l'An mais rien n'empêche les patineurs d'accéder à la glace si celle-ci est invitante! Les arenas ferment ce midi et rouvriront jeudi

Au Jardin Botanique, on ne prend pas de congé! On pourra donc y admirer l'exposition de Noël tous les jours sans exception de 9 heures à 18 heures.

Enfin, pour ceux et celles qui craignent les affres d'une tempête de neige au coeur de la nuit de Noël ou à l'aube

de la nouvelle année, M. Richard Roberge, assistant-directeur du Service des travaux publics, se fait rassurant.

«Si le nombre de travailleurs en service est réduit pour la période des Fêtes, il sera toutefois rapidement et considérablement augmenté en cas de tempête», explique-t-il.



Photo Les Archives

Pendant la période des Fêtes, il est possible de trouver des services d'urgence dans presque tous les domaines. Ainsi, certains dentistes assurent une permanence.

Horaire de la Ville de Montréal

■ Les Montréalais voudront bien prendre note que tous les bureaux de la Ville de Montréal ainsi que la Cour municipale fermeront à midi, le mardi 31 décembre, jusqu'au vendredi matin 3 janvier 1986, lors de la période du Nouvel An.

De plus, il n'y aura pas de collecte des ordures ménagères le Jour de l'An, alors que les collectes régulières seront maintenues le 31 décembre et le 2 janvier.

Par ailleurs, les marchés publics seront fermés le Jour de l'An et reprendront leurs activités à 13 heures, le 2 janvier.

— Le Jardin botanique, qui présente sa traditionnelle exposition de poinsettias dans la serre principale, restera ouvert le Jour de l'An, de même que la féerie d'hiver et le jardin zoologique du parc Angrignon.

Les autres installations de la Ville respecteront l'horaire suivant:

- Aquarium: fermé le Jour de l'An.
- Bibliothèques, bibliobus et maisons de culture: fermés le 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier 1986.
- Planétarium Dow: fermé le 31 décembre ainsi que le 1er janvier. Le spectacle à l'affiche à l'occasion des Fêtes s'intitule « L'étoile des mages ».
- Arénas: fermeture à compter de 12 h 30 le 31 décembre et réouverture à 14 heures le 2 janvier.
- Piscines: fermées les 30 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier.
- Le 5 janvier, seules les piscines Hoche-laga, Édouard-Montpetit, Claude-Robillard et Gadbois seront ouvertes.
- Centres communautaires: fermés le 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier. Six seulement seront ouverts le 30 décembre ainsi que le 3 janvier, de 13 à 21 heures, et le 4 janvier, de 9 à 17 heures. Pour plus de détails, composez le 872-6211.

City offices, courts, banks closed until Friday for New Year's holiday

City of Montreal offices and the municipal court will be closed from noon today until Friday for the New Year's holiday.

There will be no garbage collection or mail delivery tomorrow, New Year's Day, but both services will resume on Thursday.

While all provincial government offices will be closed tomorrow and

Thursday, federal offices will be open on Thursday.

Most stores, including major department chains, liquor outlets and supermarkets, will be closed tomorrow and Thursday. Banks will also be closed both days, while major drugstores will be open Thursday.

Bus and Métro service in Montreal will follow Sunday scheduling for

both tomorrow and Thursday, while South Shore and Laval buses will follow Sunday schedules tomorrow only. On Thursday, suburban buses will run on Saturday schedules.

All indoor public markets in Montreal will be closed tomorrow only, while municipal arenas will be closing at 12:30 p.m. today, to reopen at 2 p.m. Thursday. Municipal indoor

pools will also be closed today, tomorrow and Thursday.

The Hochelaga and Edouard Montpetit pools and those at the Claude Robillard and Gadbois centres will not reopen until Sunday.

All municipal community centres will be closed today, tomorrow and Thursday. On Friday, six centres will

be open from 1 p.m. to 9 p.m., while on Saturday, these centres will be open from 9 a.m. to 5 p.m. For more information about community centres, call 872-6211.

While the aquarium will be closed tomorrow, the Botanical Garden, featuring its Christmas show of poinsettias, will remain open. The children's zoo and the Winter Wonder-

land at Angrignon Park will also remain open.

Closed today and tomorrow, the Dow Planetarium will present its Christmas show, "The Star of the Magi," from Thursday through Sunday.

All city of Montreal libraries and houses of culture will be closed today, tomorrow and Thursday.

Les gens de l'extérieur connaissent mieux certains services que les Montréalais

■ Curieusement, certains lieux et services de la Ville de Montréal sont plus connus des gens de l'extérieur que des Montréalais eux-mêmes. En général, le taux de satisfaction est assez élevé chez ceux qui connaissent et fréquentent ces endroits. Une mauvaise note cependant: l'entretien des rues l'hiver.

MARIANE FAVREAU

Il faut toutefois préciser que l'enquête qui établit ces faits, et dont LA PRESSE a obtenu copie, a été menée en plein hiver, du 8 au 17 janvier 1985. La firme Sorecom avait été chargée par la Cidem de réaliser une étude sur la notoriété, la fréquentation et la satisfaction des Montréalais, et des résidents des banlieues nord et sud, à l'égard des services et équipements de loisirs à Montréal.

On a interviewé 1 201 personnes (62 p. cent de réponses) après avoir délimité la ville en quatre secteurs, Laval et Longueuil constituant deux autres secteurs.

Certains services de la Ville sont « extrêmement bien connus » quels que soit le lieu de résidence des répondants: La Ronde (99 p. cent), le Jardin Botanique, les parcs de la Ville, Terre des Hommes (97 p. cent), les aréna, les bibliothèques, les concerts de la Ville (80 p. cent).

Dans cette catégorie, les gens de l'extérieur connaissent un peu plus que les Montréalais le Jardin botanique, Terre des

Hommes, l'Aquarium (83 contre 78 p. cent), le Planétarium (81 contre 75 p. cent) et les quartiers d'hiver des animaux au parc Angrignon (77 contre 72 p. cent).

Il en est de même du Jardin des merveilles et du centre de plein air de l'île Notre-Dame, plus connus des gens de l'extérieur de la ville (55 contre 43 p. cent dans ce dernier cas).

Les maisons de la Culture, établies depuis moins longtemps que d'autres services, manquent de notoriété: 37 p. cent des Montréalais les connaissent et 20 p. cent seulement des répondants de la banlieue. Les camps de vacances d'été ne sont connus que de 12 p. cent des répondants.

Fréquentation

Quoique bien connus, certains services n'ont pas réussi à attirer un nombre aussi important de visiteurs. Les concerts de la Ville, connus de 80 p. cent des répondants, n'ont été fréquentés que par la moitié d'entre eux. Il en est de même des quartiers d'hiver du parc Angrignon où environ la moitié des répondants sont déjà allés alors que les trois-quarts en ont entendu parler.

Les principales raisons qui expliqueraient leur faible fréquentation, explique-t-on dans l'étude, sont le manque d'occasion et surtout le manque d'intérêt.

Si 95 p. cent des répondants sont allés une fois ou l'autre à La Ronde, la moitié des Montréalais (49 p. cent) n'y avaient

pas mis les pieds au cours des 12 mois précédant le sondage. Cette proportion est un peu moins élevée (42 p. cent) pour les résidents de la banlieue. Un tiers des visiteurs (31 p. cent) n'y sont allés qu'une ou deux fois.

« La raison qui explique le manque d'assiduité, lit-on dans le rapport, révèle un essoufflement au niveau de l'intérêt manifesté pour le site: 59 p. cent à Montréal et 65 p. cent à l'extérieur se déclarent peu intéressés à visiter La Ronde. »

Satisfaction

Les gens qui connaissent et fréquentent les lieux, lit-on dans l'étude, se disent en grande majorité plutôt satisfaits... La grande majorité des personnes interviewées indiquent que tous les services nommés sont des atouts importants pour la Ville de Montréal.

Le sondage indique également que les marchés Jean-Talon et Atwater sont les mieux connus des marchés publics. Les ventes-trottoirs sont mieux connues à Montréal qu'en banlieue et les gens qui les fréquentent sont satisfaits des étalages, des prix, de la marchandise et de la clientèle.

Autre son de cloche pour l'entretien des rues. La majorité des gens (57 p. cent) se déclarent insatisfaits de l'entretien des rues en hiver, mais cette proportion est largement inversée (80 p. cent) lorsqu'il s'agit d'évaluer l'entretien des rues l'été.

Ouvert ou fermé ?

■ Doit-on sortir les poubelles ou non? Les enfants vont-ils se buter à des portes de bibliothèque closes? Le facteur passera-t-il? On se pose toujours ces questions lorsque viennent de longs congés.

Pendant le prochain congé de Pâques, les bureaux de la Ville de Montréal, la Cour municipale, la bibliothèque centrale, ses succursales et les Maisons de la culture seront fermés les Vendredi saint et lundi de Pâques. Samedi, la Cour sera cependant ouverte, en matinée, et les bibliothèques et Maisons de la culture seront accessibles au public toute la journée.

Les centres communautaires, les piscines intérieures et les arénas de la Ville, qui n'ont toujours pas repris leurs activités normales depuis la fin de la grève des cols bleus, demeureront fermés pendant toute la durée du congé pascal. Depuis le 20 mars, les piscines ont été rouvertes progressivement, mais les arénas ne reprendront leur horaire habituel qu'au retour de Pâques, le 1^{er} avril.

Pour les Montréalais en mal d'activités pendant ce long congé, l'Aquarium de l'île Sainte-Hélène ainsi que les quartiers d'hiver du Jardin zoologique, au parc Angrignon, demeureront ouverts. Au Jardin botanique, la nouvelle serre des orchidées sera aussi accessible. L'exposition annuelle de fleurs printanières a cependant dû être reportée à la suite de la grève.

Par ailleurs, le Planétarium Dow rouvrira ses portes, pour la première fois depuis le déclenchement de cette même grève, samedi. Il sera toutefois fermé lundi de Pâques.

Soulignons que l'enlèvement des ordures ménagères ne sera pas perturbé par le long congé. Dans les quartiers où les éboueurs passent les vendredi et lundi, la collecte aura lieu comme à l'habitude.

Le service postal, pour sa part, fonctionnera de façon réduite. Les Vendredi saint et lundi de Pâques, les bureaux de Poste et les bureaux auxiliaires seront fermés. Il n'y aura aucune livraison par facteurs, et les services de livraison express et le poste prioritaire seront restreints. Lundi il y aura cueillette générale du courrier dans les boîtes aux lettres publiques, à 17 h, mais vendredi, aucune levée du courrier n'aura lieu. Samedi, le service sera assuré normalement. Toutefois, dimanche, seul un service de livraison, à 13 h, sera dispensé.

Du côté de Laval, les autorités municipales avisaient que le comptoir des taxes, pour les contribuables qui désireraient acquitter leur compte pendant le congé pascal, sera ouvert les jeudi et Vendredi saint, de 9 h à 21 h; samedi, de 9 h à 17 h; et les lundi de Pâques et mardi 1^{er} avril, de 9 h à 21 h.

Les magasins, pour qui la fin de semaine pascale est toujours une période très achalandée, seront ouverts aux heures normales Vendredi saint et samedi. Les consommateurs qui voudront acheter du chocolat à rabais devront cependant patienter jusqu'à mardi, puisque les magasins seront fermés lundi de Pâques!

Monday is holiday for most stores

Department stores, supermarkets and liquor stores will be open tomorrow and Saturday, but closed on Easter Monday.

- Banks will be closed tomorrow but open Monday.

- Post offices will be closed tomorrow and Monday, but open on Saturday.

- Federal and provincial government offices will be closed tomorrow and Monday.

- City offices will also be closed tomorrow and Monday, but the municipal court will be open Saturday until noon.

- There will be garbage collection as usual tomorrow and Monday and public markets will open as usual.

- City libraries and cultural centres will close tomorrow and Monday, but open Saturday.

- The aquarium on St. Helen's Island, the winter part of the zoo at Angrignon Park and the orchid exhibition at the Botanical Garden will be open.

- City of Montreal community centres, swimming pools and arenas will be closed.

- The Dow Planetarium plans to open Saturday but will be closed Monday.

Hard To Reach: If you've experienced trouble reaching someone at the City Hall of Montreal, try the City Hall of Toronto next time if you really want to know what experiencing trouble is...we've never experienced the run-around here that we did when we contacted the one in Toronto a few weeks ago as we attempted to get some answers on a bylaw adopted there about six years ago...to be honest, we never did get an answer after having spoken to no less than six different departments...

Anglophones are ill-served

I have had an experience relevant to Aislin's April 2 cartoon, in which he showed a character pointing to a bilingual sign that said "Merde Henglish."

On April 1, I tried to contact the claims department at Montreal City Hall by telephone. When my call was answered, I asked that person a question in English. I was

told in French that she did not speak English but she would transfer my call.

I was transferred to seven or eight other city employees who all gave me the same answer (in French).

Finally, I was given another telephone number and did reach an employee who would speak English.

Is this not carrying French unilingualism a bit too far?

Have the English-speaking people no rights when they seek information from Montreal's City Hall?

City Hall has no objection to accepting anglophone money in the form of taxes and so on. But the anglophones appear to have no right to receive information in their own language.

JOSEPH S. FRIEDMAN
Côte St. Luc

■ Pour la deuxième fois depuis la création des prix en 1977, le cabinet de **Bill Bantey** a permis à la Ville de Montréal de remporter le Grand prix du City Hall Public Information Awards grâce au rapport annuel de 1984. Le graphisme du rapport avait été conçu par **Gottschald + Ash International**. Montréal avait également mérité le Grand prix en 1981.



Un prix pour Montréal

Le rapport annuel de la ville de Montréal vient de remporter le premier prix au City Hall Public Information Awards, un concours organisé aux États-Unis depuis 1977. Le jury, composé de représentants de services municipaux d'information, devait fixer son choix en fonction de l'originalité du graphisme, de la clarté des tableaux, cartes et autres supports visuels, de la disposition des textes, de la qualité de l'impression. Plusieurs centaines de municipalités américaines et canadiennes participaient au concours. Les villes devancées par Montréal, au fil d'arrivée, sont Tucson (Arizona), Arlington (Texas) et Southfield (Michigan). Montréal avait remporté le même prix en 1981. Les rapports annuels de la ville sont réalisés par la société Bill Bantey et associés, en collaboration avec la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM). Le graphisme du rapport a été conçu par Gottschalk + Ash International, tandis que l'impression a été confiée à Thérien Frères.

CONGRÈS DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Le faire faire pourrait provoquer des conflits avec les employés municipaux

■ QUÉBEC — Les édiles municipaux se dirigent lentement mais sûrement vers un affrontement avec leurs cols blancs et leurs cols bleus, même si ce n'est pas cela qu'ils cher-

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

chent. Le problème découle de leur désir d'avoir de plus en plus fréquemment recours à ce qu'on appelle le « faire faire », c'est-à-dire le fait d'octroyer des contrats à des entreprises privées pour effectuer différents travaux dans leurs municipalités.

Pour le président de l'Union des municipalités (UMQ), Jean Corbeil, l'entreprise privée est réellement le créateur de l'avenir dans le monde municipal. M. Corbeil comme ses collègues croient que d'avoir recours à l'entreprise privée aura pour conséquence d'améliorer les ser-

vices offerts aux citoyens et de diminuer les dépenses municipales. En plus de motiver les employés municipaux.

Dans son discours d'ouverture du congrès de l'UMQ, au Centre municipal des congrès de Québec, le maire d'Anjou a affirmé qu'octroyer de contrats à l'entreprise privée n'a absolument pas pour but d'enlever des emplois à des employés manuels ou à d'autres fonctionnaires. « Ceux et celles parmi nous, dit-il, ou même parmi les leaders syndicaux qui ne voient dans le faire faire qu'un moyen pour les municipalités de se débarrasser des syndicats, commettent une erreur monumentale.

Rôle déterminant

Devant la majorité des délégués, M. Corbeil a poursuivi en disant : « J'ai la conviction profonde que la société québécoise va subir au cours des 14 années

qui nous restent à écouler avant la fin du 20^e siècle une transformation majeure où le faire faire, précisément parce qu'il est fondé sur des rapports humains et multidimensionnels entre les personnes, jouera un rôle déterminant. »

Le président sortant de l'UMQ croit que les élus municipaux doivent cesser de « voir ou de faire voir » l'octroi de contrats à l'entreprise comme une source de chômage.

« Le faire faire, c'est le contraire du chômage. C'est une manière d'assumer plus de responsabilités, pas moins. Pour moi, l'avenir des municipalités est là, et le mieux-être des citoyens aussi », a affirmé M. Corbeil.

Même si ouvertement, les maires affirment qu'il n'y a aucun risque de pertes d'emplois pour les actuels fonctionnaires muni-

cipaux, certains pensent autrement lorsqu'ils discutent entre eux.

En fait, les édiles croient avoir trouvé dans le faire faire un moyen de stimuler leurs fonctionnaires, dont plusieurs ont tendance, soutiennent-ils, à diminuer leur rendement lorsqu'ils ont obtenu leur permanence. Il y a souvent manque de motivations, et la concurrence peut agir, a expliqué Mme Provost. Par ailleurs, selon le président de l'Union des municipalités du Québec, c'est grâce au maire Jean Drapeau que les villes ont vécu depuis 30 ans, plus au moins consciemment, un changement radical. Elles sont maintenant devenues, affirme Jean Corbeil, des administrations politiques assez sophistiquées, assez cohérentes, pour prendre le leadership dans tout ce qui concerne l'avenir des villes.

Le « faire-faire » : le réflexe n'est pas encore acquis, estime Corbeil

ALAIN DUHAMEL

QUÉBEC — De toutes les administrations publiques, les administrations municipales ont sans doute l'expérience la plus ancienne et la plus diversifiée en matière de « faire faire ».

Le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Jean Corbeil, maire d'Anjou, estime pourtant qu'elles n'ont pas encore pris un virage déterminant à cet égard.

« Le réflexe n'est pas encore acquis et c'est pourquoi il faut encore en parler et en discuter » affirme celui qui, depuis deux ans, a mené une « campagne personnelle » de promotion de cette idée, séduisante certes, mais dangereuse aux yeux de plusieurs maires qui craignent un soulèvement syndical.

Aussi, en inaugurant hier à Québec, le congrès annuel de l'UMQ, M. Corbeil a-t-il voulu dissiper les craintes que suscite dans les milieux syndicaux surtout le développement d'une stratégie de faire faire systématique dans les administrations municipales.

« Ceux et celles parmi nous, ou même parmi les leaders syndicaux, qui ne voient dans le faire faire qu'un moyen de se débarrasser des syndicats, commettent une erreur monumentale », affirme M. Corbeil.

« Le faire faire, c'est le contraire du chômage. C'est une manière d'assumer plus de responsabilités, pas moins. »

Dans l'esprit de M. Corbeil, le développement du faire faire se réalise essentiellement à l'égard des nouveaux services municipaux et des nouveaux équipements. Il ne met donc pas en péril les postes des employés municipaux.

« C'est vers la fourniture de nouveaux services municipaux que le faire faire doit être orienté, plutôt que de devenir une démarche qui aurait pour objet de créer plus de chômage. »

« C'est notre troisième ressource », déclare le maire d'Aylmer, Madame Constance Provost, présidente du comité d'organisation du congrès. « Il n'y a plus d'argent dans les gouvernements, les contribuables ne peuvent payer davantage, nous devons nous tourner vers d'autres moyens. »

Le thème du congrès s'est, af-



M. Jean Corbeil

firme Mme Provost, imposé tout naturellement: « la municipalité à l'heure de l'entreprise ».

Le congrès survient à une période calme de la vie municipale puisque, au ministère des Affaires municipales comme à l'Union des municipalités régionales de comté et à l'UMQ, on se prépare à d'importants débats qui débiteront vraiment en automne lorsque tous les intervenants auront conclu leur préparation.

M. Corbeil reste, pour l'heure, satisfait de l'attitude du nouveau ministre des Affaires municipales, André Bourbeau, lequel a résolu de poursuivre le dialogue par le mécanisme d'une table Québec-municipalités.

Jean Corbeil au Congrès de l'Union des municipalités

LE «FAIRE-FAIRE» N'EST PAS DESTRUCTEUR D'EMPLOIS

QUÉBEC — «Le faire-faire n'est pas un «destructeur d'emplois» dans le monde municipal mais plutôt un moyen d'assumer plus de responsabilités.»

Jean Maurice Duddin

Le président sortant de l'Union des municipalités du Québec, Jean Corbeil, a ouvert le congrès de l'organisme réunissant 1500 municipalités hier au Centre municipal des congrès de Québec en tablant à nouveau sur

les possibilités qu'offre le faire-faire.

A ses vœux, le faire-faire, plutôt que de créer du chômage, permettra aux villes de faire accomplir de nouvelles tâches par ceux qui peuvent le mieux s'en acquitter au meilleur coût possible.

M. Corbeil soutient

que l'occasion est belle pour le monde municipal de s'acquitter de nouvelles tâches alors que le gouvernement du Québec fait face au «mur du déficit».

Pour réduire son déficit, le gouvernement devra se résoudre à se délester des tâches qu'il assume

mal, assure M. Corbeil.

«C'est évident et depuis longtemps prouvé que les décisions sont bien plus judicieuses et que les services sont de bien meilleure qualité quand les centres de décision sont le plus rapprochés possible des centres d'utilisation», a expliqué le président sortant et maire d'Anjou.

Par conséquent, Jean Corbeil assure que le faire-faire doit être orienté vers la fourniture de nouveaux services municipaux plutôt qu'être une démarche qui aurait pour objet de créer plus de chômage.

Les élus municipaux devront aussi tenter d'axer leurs futures décisions vers l'implication des ci-

toyens qui démontrent, depuis dix ans, qu'ils sont intéressés à s'impliquer davantage dans la gestion de leurs services municipaux afin de réduire les hausses de taxes.

Selon lui, les prochaines générations de retraités, plus à l'aise grâce à de meilleurs régimes de pension, ne demanderont pas mieux que de faire servir leurs talents et leur compétence pour le mieux-être de la collectivité locale.

Années d'effervescence

Les prochaines années sont par ailleurs porteuses de beaucoup de promesses et de changements dans le monde municipal.

En septembre cette année, deux rapports d'étude sur l'avenir

des municipalités seront déposés.

Il s'agit de celui de la Commission d'étude sur l'avenir des municipalités, présidée par l'ex-ministre des Finances, Jacques Parizeau, et de celui de la Commission d'étude sur l'avenir des Municipalités régionales de comté, présidée par le professeur Vincent Lemieux.

D'ici le dépôt de ces deux études, aucune réforme majeure ne devrait être apportée au monde municipal, pense M. Corbeil.

Toutefois, dès cet automne, les recommandations contenues dans ces études feront couler beaucoup d'encre et devraient entraîner des réformes majeures dans le monde municipal.

LE «FAIRE-FAIRE» PERMETTRA DE RÉALISER DES ÉCONOMIES, MAIS SERA MAL VU PAR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX, AFFIRMENT LES MAIRES

QUÉBEC — Les maires du Québec croient que le faire-faire conduira à des économies financières sans atténuer leur rôle d'élus mais que cette nouvelle approche sera mal vue par les employés municipaux.

Jean Maurice Duddin

C'est ce qui ressort de façon très claire des réponses à un questionnaire que les maires ont rempli dans le cadre des travaux aux assises du congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec qui se déroulent depuis jeudi dans la Vieille capitale.

Les maires ont répondu par une forte majorité (au-delà de 90%) que le faire-faire conduira à des économies financières tout en contribuant à préserver la qualité des services municipaux.

Les élus municipaux ne considèrent cependant pas que cette nouvelle approche risque, à la longue, de réduire l'importance de leur rôle d'élus.

Et presque unanimement, les maires croient que ce nouveau mode de gestion des services publics représentera sans conteste une option prometteuse pour les villes.

Les élus considèrent,

d'autre part, à plus de 80%, que la productivité des employés municipaux pourrait être améliorée à cause de la concurrence qu'entraînera le faire-faire.

Toutefois, presque à l'unanimité, ils croient que les employés seront réticents à ce que les villes s'engagent dans une politique du faire-faire.

Cela explique en grande partie pourquoi le président sortant de

l'UMQ, Jean Corbeil, soutient que ce nouveau mode de gestion devra s'appliquer prioritairement à de nouveaux services.

«Il ne faut pas que le faire-faire devienne un créateur de chômage mais plutôt un moyen pour offrir de nouveaux services municipaux à meilleurs coûts», indique-t-il.

Selon lui, les conventions collectives rigides,

ne permettant pas le déplacement des employés d'un service à l'autre, ont entraîné des hausses de coûts qui ont incité les maires à trouver de nouvelles avenues (le faire-faire) pour rendre de nouveaux services à leurs concitoyens.

Les maires s'entendent cependant pour dire que le faire-faire ne devra jamais constituer une sorte de délégation de pouvoirs.

Ouvert ou fermé ?

■ Lundi, la majorité des employés municipaux auront congé à l'occasion de la Fête de la reine ou de Dollard-des-Ormeaux (au choix). Tous les bureaux de la ville et la Cour municipale seront donc fermés. Il n'y aura pas de collecte des ordures ménagères. Seront également fermés les arénes, la bibliothèque centrale, ses succursales, les services de bibliobus et de biblioroute, les centres communautaires, les maisons de la culture, les piscines intérieures et le Planétarium Dow (qui est toujours fermé le lundi). La société des alcools et les bureaux de Loto-Québec seront également fermés. Cependant, les quatre marchés publics (Atwater, Jean-Talon, Maisonneuve et Saint-Jacques) seront ouverts. L' Aquarium sera ouvert. Mais les visiteurs devront franchir les tourniquets de La Ronde et payer le droit d'entrée général de \$8 par personne pour y accéder. Les courts de tennis et le golf municipal seront ouverts. Idem pour le Jardin botanique et le Jardin des merveilles du parc Lafontaine. Les grands magasins seront ouverts.

MONTEBELLO

Jean Doré satisfait de ses nombreuses rencontres avec des hommes d'affaires



M. Jean Doré

CAROLE THIBAUDEAU

■ MONTEBELLO — Le président du Regroupement des citoyens et citoyennes de Montréal, M. Jean Doré, a discuté hier avec quelques hommes d'affaires des modifications ou des compléments possibles au document qu'il a présenté la semaine dernière sur le développement économique de Montréal.

M. Doré s'est déclaré très satisfait de ces rencontres informelles, réalisées dans le cadre décontracté du 36e congrès de la Chambre de commerce de Montréal à Montebello, congrès qui se termine aujourd'hui à midi.

La présence du candidat à la mairie de Montréal à cet événement, qui réunit chaque année 400 congressistes de la haute finance montréalaise, correspond à la volonté qu'il a tou-

jours exprimée de travailler « en concertation avec les milieux d'affaires » advenant l'élection de son parti. « En deux jours, j'ai pu bénéficier ici d'autant de rencontres importantes que j'en aurais normalement planifié en deux semaines », a-t-il déclaré.

Si le rôle de la CIDEM (Commission d'initiative et de développement économique de Montréal) a été relativement critiqué, M. Doré affirme cependant que la plupart des décideurs financiers sont maintenant gagnés à l'idée que les grands projets de développement ont intérêt à se faire dans un cadre public. « Cadillac-Fairview aura été une école, explique-t-il. Le développement urbain a tout à gagner à passer au crible du secteur public: les projets présentés sont toujours de meilleure qualité quand les promoteurs savent qu'ils feront l'objet de consultations publiques. »

Le candidat du RCM croit que les décideurs politiques doivent tout mettre en oeuvre pour favoriser l'industrie du textile. « 40 p. cent des travailleurs du secteur manufacturier à Montréal appartiennent au textile, rappelle-t-il. Nos créateurs en ce domaine sont assez dynamiques pour que nous puissions affronter la compétition américaine dans un contexte de libre-échange.

M. Doré affirme également que tout doit être mis en oeuvre pour sauvegarder à Montréal l'industrie des dérivés du pétrole. « En tout près de 20 000 emplois sont en jeu », dit-il. Enfin, il reconnaît la vocation de Montréal en matière de haute technologie, particulièrement dans le domaine informatique.

Par ailleurs, Jean Doré a largement repris un de ses thèmes favoris: la gestion participative dans les services de la ville de Montréal. « Il est temps que la municipalité adopte une philosophie de gestion adaptée à notre époque. Comme il est exclu que nous augmentions le fardeau fiscal déjà trop lourd des Montréalais pour améliorer la qualité très inégale des services, il faut absolument que nous devenions plus productif. » M. Doré affirme qu'il discute de ces questions avec les intervenants syndicaux depuis les élections de 1982, et que ces derniers ne se montrent pas défavorables à une décentralisation et une rationalisation des services municipaux. M. Doré se dit convaincu qu'il n'existe pas au Canada une administration publique de taille équivalente qui soit aussi centralisée que celle de Montréal. « Chez nous, pratiquement toutes les décisions remontent au Conseil exécutif, explique-t-il. Cela n'est pas normal. Cela nous rend improductif. »

Jean Doré courtise le milieu des affaires

MONTEBELLO (PC) - M. Jean Doré, président du RCM, a poursuivi, au cours du week-end, ses efforts d'apprivoisement du milieu des affaires, profitant du contexte décontracté offert par le congrès annuel de la Chambre de commerce de Montréal, tenu à Montebello.

Discret, mais très présent, celui que les sondages identifient déjà comme le futur maire de Montréal, a multiplié les contacts informels et les rencontres imprévues afin d'établir des ponts avec un groupe influent de personnes avec lesquelles il devra composer s'il remporte les élections de novembre.

Chez les congressistes, passé une réaction initiale de surprise, on se montre ouvert et intéressé, reconnaissant eux aussi l'importance du dialogue entre le RCM et les gens d'affaires.

A la Chambre, malgré les allégeances particulières des membres, on prend grand soin de maintenir une neutralité officielle, de façon à favoriser une relation de travail efficace avec tous les

gouvernements, quelle que soit leur couleur politique.

Entre le RCM et le milieu des affaires, la distance culturelle et idéologique demeure importante, mais elle s'est considérablement réduite au cours des dernières années.

«Je suis venu ici parce que le développement économique de Montréal est pour moi une priorité et qu'il est nécessaire pour une administration municipale de travailler en concertation. Je suis venu rencontrer les gens d'affaires parce que je veux montrer que l'on peut travailler ensemble dans plusieurs dossiers», a déclaré M. Doré aux journalistes.

Ainsi, dans celui de la rationalisation des aéroports de Dorval et de Mirabel, où ni la Chambre, ni le RCM, n'ont encore arrêté de positions officielles, on a convenu de se consulter afin de voir si l'on ne peut pas en arriver à une position commune, explique M. Doré.

Selon ce dernier, Montréal a la chance de pouvoir compter sur un milieu d'affaires très dynamique et qui bouillonne d'idées. Et on ne

peut pas parler de développement de l'ensemble de la ville, que ce soit sur les plans culturels ou environnementaux, si l'activité économique ne crée par la richesse et ne réduit pas le chômage.»

Une fois élu, M. Doré entend également s'inspirer des méthodes de gestion, qui ont fait leurs preuves dans l'entreprise privée, pour dynamiser la fonction publique, qu'il juge complètement démolisée.

«La ville de Montréal est une entreprise de services qui doit offrir à sa clientèle la meilleure qualité au meilleur prix», de commenter M. Doré.

Si le RCM est devenu plus pragmatique avec les années, son chef estime que les gens d'affaires ont également évolué vers un rapprochement. Il prend à témoin l'épisode brûlant qui a opposé l'administration Drapeau à la communauté des affaires quant au développement de la rue McGill College. Selon M. Doré, les promoteurs immobiliers ont compris que nous avions raison d'exiger des règles claires et un processus ouvert pour la planification des grands projets.

'Doré courtise encore le milieu des affaires \

MIVILLE TREMBLAY

MONTEBELLO (PC) — M. Jean Doré, président du RCM, a poursuivi, au cours du week-end, ses efforts d'approvisionnement du milieu des affaires, profitant du contexte décontracté offert par le congrès annuel de la Chambre de commerce de Montréal, tenu à Montebello.

Discret, mais très présent, celui que les sondages identifient déjà comme le futur maire de Montréal, a multiplié les contacts informels et les rencontres imprévisibles afin d'établir des ponts avec un groupe influent de personnes avec lesquelles il devra composer s'il remporte les élections de novembre.

Chez les congressistes, passé une réaction initiale de surprise, on se montre ouvert et intéressé, recon-

naissant eux aussi l'importance du dialogue entre le RCM et les gens d'affaires.

« Je suis venu ici parce que le développement économique de Montréal est pour moi une priorité et qu'il est nécessaire pour une administration municipale de travailler en concertation. Je suis venu rencontrer les gens d'affaires parce que je veux montrer que l'on peut travailler ensemble dans plusieurs dossiers », a déclaré M. Doré aux journalistes.

Ainsi, dans celui de la rationalisation des aéroports de Dorval et de Mirabel, où ni la Chambre, ni le RCM, n'ont encore arrêté de positions officielles, on a convenu de se consulter afin de voir si l'on ne peut

pas en arriver à une position commune, explique M. Doré.

Selon ce dernier, Montréal a la chance de pouvoir compter sur un milieu d'affaires « très dynamique et qui bouillonne d'idées. Et on ne peut pas parler de développement de l'ensemble de la ville, que ce soit sur les plans culturels ou environnementaux, si l'activité économique ne crée par la richesse et ne réduit pas le chômage. »

Une fois élu, M. Doré entend également s'inspirer des méthodes de gestion, qui ont fait leurs preuves dans l'entreprise privée, pour dynamiser la fonction publique, qu'il juge complètement démoralisée.

Le CPQ suggère la sous-traitance pour les municipalités

La sous-traitance constitue une solution intéressante pour les municipalités pour accroître les services à la population sans augmenter le fardeau fiscal des contribuables.

C'est là l'essence du mémoire du Conseil du patronat du Québec (CPQ), présenté hier à la Commission d'étude sur les municipalités, présidée par l'ancien ministre des Finances du Québec, Jacques Parizeau.

Le CPQ fonde son affirmation sur une étude américaine qui a comparé huit services municipaux dans vingt villes américaines. Dans dix villes, les services étaient privatisés et dans dix autres, ils étaient assurés par les municipalités.

Le CPQ signale que cette étude a démontré que dans sept des huit services analysés, les coûts avaient diminué dans des proportions allant de 37% (pour l'entretien des arbres) à 95% (pour l'asphaltage), alors que pour le service de la paie, les coûts étaient équivalents.

Le CPQ soutient de plus que la sous-traitance entraînerait une diminution des coûts reliés au maintien d'une infrastructure et d'une main-d'œuvre importante jumelée à un accroissement de la productivité résultant de la compétition entre entreprises fournissant les services.

Dans son mémoire, le CPQ note toutefois que, parmi les obstacles à ces mesures, il y aura l'opposition des employés municipaux, le patronage et la mauvaise administration.

Pour les solutions applicables à long terme, on suggère la mise en place de voies réservées aux autobus, l'étalement de l'heure de pointe et l'adoption de sources alternatives de financement.

LES PARTIS POLITIQUES DANS LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE

par MARC PLOURDE

Au cours de sa dernière allocution en tant que président de l'Union des municipalités du Québec, M. Jean Corbeil a rendu hommage au maire de Montréal, M. Jean Drapeau pour avoir mis sur pied le premier parti politique municipal structuré.

«L'Histoire dira à coup sûr que la création de partis politiques municipaux

d'obéissance strictement municipale aura été la formule qu'il fallait, la formule inédite et novatrice, permettant aux villes de répondre encore mieux aux besoins de la population.»

Selon le maire de Ville d'Anjou, il s'agit d'une innovation unique en Occident. «Car partout ailleurs, et notamment aux États-Unis et dans plusieurs pays d'Europe, les organisations électorales municipales

ne sont que le prolongement des partis politiques nationaux.»

Or au Québec, une tradition nouvelle s'implante graduellement. L'apparition de ces partis permet, selon M. Corbeil, d'éviter les marchandages entre conseillers indépendants de chaque district qui se «maquignonnaient» leurs votes selon le caprice du moment: «Je vote pour ton parc si tu votes pour mon changement de zonage.»

Grâce à la présence de formations politiques structurées, ces marchandages font place à des orientations désormais conçues en vertu des seuls intérêts à long terme de la ville, à l'établissement d'une vision d'avenir dûment acceptée et assumée par tous les membres du conseil, élus sous la bannière du parti majoritaire.

«Ultimement, j'ai la conviction que le parti politique municipal, parce qu'il favorise la cohésion et la rigueur, est le moyen le plus susceptible d'amener les villes à façonner leur propre avenir, à concevoir un plan, bref, à se définir une mission.»

APRÈS L'ÉTAT PROVIGO... LA MUNICIPALITÉ RO-NA?

«Traitez vos contribuables comme des clients et adoptez le principe que le client est roi!» Voilà résumé en quelques mots le message transmis par le président-directeur général du Groupe Ro-Na inc., M. André Dion.

Invité par l'UMQ à faire connaître le point de vue et les besoins de l'entreprise face aux pouvoirs locaux, l'homme d'affaires a émaillé son discours de suggestions concrètes susceptibles de modifier la façon des administrations municipales de servir leurs contribuables.

M. Dion a incité les élus municipaux à être plus vigilant avant d'émettre les permis pour l'ouverture de nouveaux commerces. «Nous ne sommes pas contre la concurrence et nous ne voulons pas protéger une chasse gardée, mais nous sommes parfois épuisés d'être les seuls à payer pour les pots cassés par l'arrivée subite d'aventuriers mais informés à qui on a émis un permis d'opérer une entreprise dans un marché déjà saturé.»

Selon M. Dion, on commence seulement à s'apercevoir que l'administration politique obéit à certaines lois du marché qui ont cours dans le commerce.

«Combien de ville, a-t-il demandé, ont un système rapide de traitement des plaintes?» «Est-ce pensable qu'une ville se dote d'un service à la clientèle qui

prévienne les coups?» «Les policiers, par exemple, ne pourraient-ils pas connaître par cœur le nom des citoyens de leur secteur après six mois et pas seulement celui des indésirables?»

L'employé municipal, un entrepreneur?

Les entreprises privées sont en train de passer du modèle de l'employé qui prend des ordres à celui qui prend ses responsabilités et qui a de l'initiative pour ses méthodes de travail. Les cadres et les superviseurs sont utilisés dans de nouveaux rôles de facilitateurs, d'éducateurs et de consultants. Pourquoi n'en irait-il pas de même pour les employés municipaux?

«Il faut dé-fonctionnariser les mentalités, dans le secteur privé aussi bien que dans le public» a lancé M. Dion à son auditoire. Abordant le thème du faire-faire, le conférencier a souligné que le faire-faire, ça commence là, dans l'entreprise, dans la municipalité et surtout dans la tête des employés **bien avant de confier le travail aux autres.**

«Car ce n'est pas toujours mieux ailleurs même si parfois on appelle encore cela des entreprises, on a souvent créé des monstres en voulant faire des économies d'échelle, en oubliant que la seule véritable pierre angulaire d'une entreprise est son personnel.»

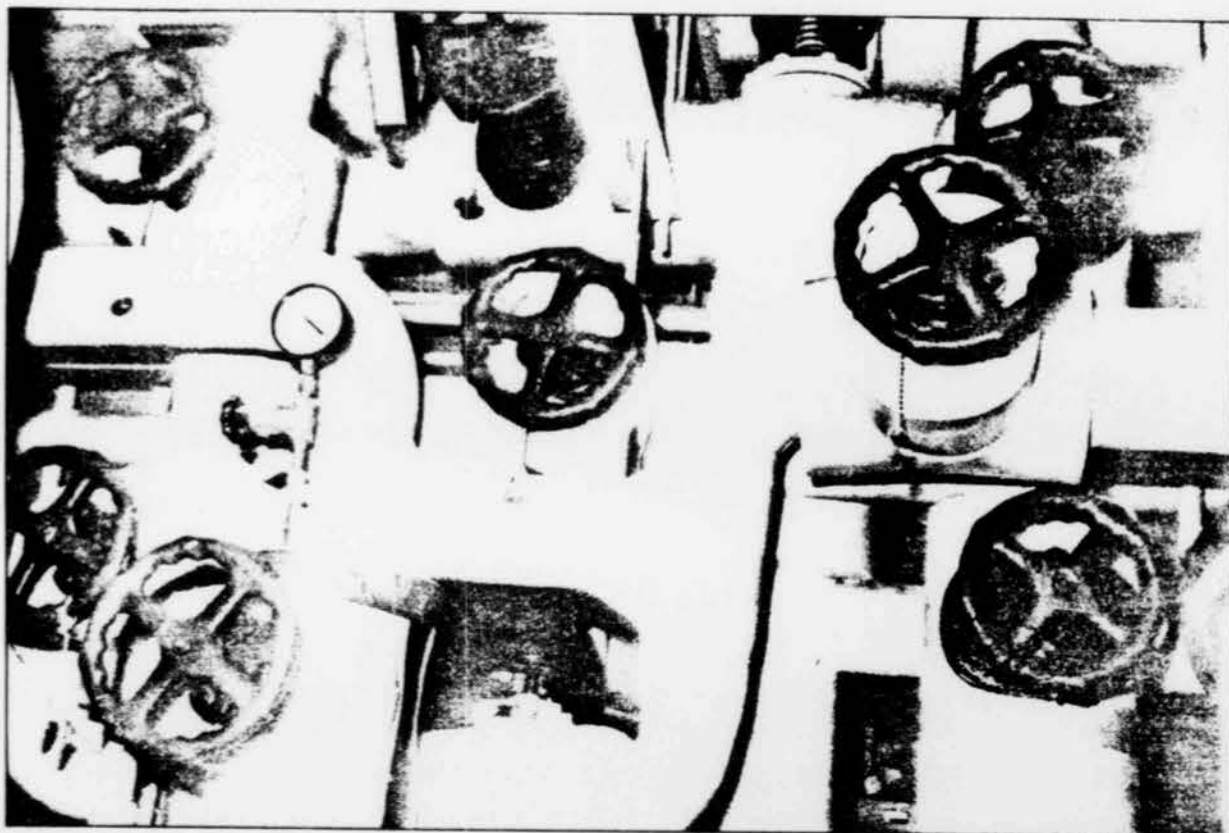
Profession de foi au faire-faire

Au cours de son exposé, le maire de Ville d'Anjou a renouvelé sa profession de foi envers le faire-faire. Il a toutefois précisé que c'est vers «la fourniture de **nouveaux services municipaux** que le faire-faire doit être orienté, plutôt que de devenir une démarche qui aurait pour objet de créer plus de chômage. Regardez du côté des garderies, du soutien à l'éducation, des CLSC, de tous les services publics de première ligne».

À ceux qui s'inquiètent de l'impact du faire-faire sur les fonctions publiques municipales, M. Corbeil précise que sa croisade personnelle en faveur du faire-faire n'est pas une démarche antisyndicale.

«Ceux et celles parmi nous, ou même parmi les leaders syndicaux, qui ne voient dans le faire-faire qu'un moyen pour les municipalités de se débarrasser des syndicats commettent une erreur monumentale» a lancé le conférencier.

Robert J. Gravel, École nationale d'administration publique, Université du Québec



Est-il préférable pour une municipalité de gérer elle-même son eau ou d'en confier la gestion à l'entreprise privée? Toute une question qui mérite réflexion.

La tarification¹ et la privatisation ne sont pas des termes nouveaux du vocabulaire; ce qui est remarquable, depuis quelque temps, c'est la fréquence avec laquelle ils reviennent dans les discours. S'ils sont employés correctement dans le langage courant, leur usage est mal ou plutôt peu articulé dans les politiques et les actions.

Sans conteste, le débat actuel tend à vouloir privilégier un renforcement

du marché aux dépens de l'État et des administrations publiques plus particulièrement. Cette tendance a comme premier effet de stimuler l'intérêt de nombreuses personnes, notamment de celles qui oeuvrent dans les milieux de la recherche.

En s'intéressant à la recherche, on est amené à consulter les résultats de certaines études effectuées au pays de la libre entreprise, les États-Unis. Les résultats de deux enquêtes², en parti-

culier peuvent intéresser les gens préoccupés par la gestion de la ressource hydrique.

La première étude a été réalisée en 1973 auprès d'un échantillon de 2 375 municipalités américaines. L'objectif de cette recherche était d'identifier les types de services confiés par les municipalités à l'entreprise privée. Soixante-six types de services différents, privatisés, furent ainsi identifiés, dont les réseaux d'aqueduc et d'égouts. Les statistiques révèlent que les réseaux d'aqueduc viennent au 13^e rang des services privatisés, seulement 67 municipalités sur près de 2 400 ayant remis cette responsabilité au do-

1. Pour de plus amples détails sur la question de la tarification, consulter Robert J. Gravel, « La tarification des services municipaux au Québec », *Les cahiers de l'ENAP*, no 11, juillet 1985.

2. Source: tiré du volume « *Crisis and Constraint in Municipal Finance* » du Center for Urban Policy Research, James H. Carr (ed), The State University of New Jersey, 1984.

maine privé. Pour les réseaux d'égouts, la fiche est encore moins reluisante: ils se classent loin au 21^e rang, 21 municipalités seulement ayant décidé de les confier à l'entreprise privée. Mentionnons qu'à l'époque, il n'était pas encore question d'équipement d'assainissement des eaux usées domestiques

Une autre étude plus récente, réalisée en 1981, aborde la même question auprès d'un échantillon plus restreint de 300 répondants. Cette fois, trente-trois types de services différents furent identifiés, au nombre desquels se trouvaient les services d'aqueduc, d'égouts, de traitement et de recyclage des eaux usées. Ceux-ci se classent toutefois au 31^e rang, trois répondants seulement ont mentionné la privatisation de ces services.

La décroissance du phénomène de privatisation dans le domaine de la ressource hydrique compte tenu des taux de croissance impressionnants dans d'autres secteurs a eu pour effet de susciter des interrogations, de stimuler la réflexion et de situer la problématique de la privatisation dans une perspective beaucoup plus large.

D'une manière globale, le concept de la privatisation, en plus d'être étroitement associé à l'entreprise privée, correspond à l'utilisation d'une forme d'organisation particulière pour dispenser ou produire un service qui, antérieurement, relevait du domaine public. La privatisation, dernière-née des modes de gestion gouvernementale, est en pleine évolution. C'est un courant de pensée qui remet en question le rôle de l'État, sous le couvert d'une argumentation essentiellement financière et économique, qui n'est pas toujours ni vérifiée ni vérifiable.

Malgré certaines applications dans les services municipaux, le mouvement de privatisation est encore jeune au Québec et, dans les faits, il se présente sous des aspects très divers. Après examen, il faut bien constater que le seul point dénominateur que l'on retrouve dans son application est le recours à l'entreprise privée.



L'analyse de l'évaluation des impacts se doit de comporter également un volet politique et un volet social

En fait, si la tendance actuelle se poursuit, on en viendra à parler de formes et de degrés de privatisation. Déjà, quatre niveaux peuvent être identifiés: le parapublic, la régie et l'appel aux entrepreneurs, la cogestion, l'impartition totale à l'entreprise privée.

Dans l'avenir, cette classification risque de devenir plus complexe, lorsqu'on en viendra, avec le recul, à comprendre qu'à la base, la dynamique des deux systèmes en présence — le privé et le public — est loin d'être similaire.

Si la privatisation des services peut paraître sans limites en théorie, elle présente, dans la pratique, bien des inconnues et des lacunes d'implantation.

Au Québec, on a une tendance intrinsèque à « l'organisation centralisée » et ce, pour diverses raisons: la faible densité de population, l'étendue géographique des réseaux, l'importance des frais généraux. Somme toute, l'environnement économique n'est jamais que partiellement ouvert ou que partiellement concurrentiel.

On semble penser aujourd'hui que l'administration publique présente tous les défauts et l'organisation privée toutes les vertus. Pourtant, on sait bien que toute médaille a son revers.

On convient volontiers de ce que l'entreprise privée est un organisme très structuré dont les opérations se doivent d'être des plus rationalisées. Cette observation permet d'énoncer les avantages suivants: par rapport à sa cousine l'administration publique, l'administration privée produit à coût moindre, ou du moins avec une tendance à une plus grande efficacité. Faire appel à celle-ci dans une orientation de privatisation aura pour effet de limiter la croissance de l'État et, de ce fait, de réduire les coûts initiaux d'élaboration de projet. L'entreprise privée, de plus, favorise la souplesse et l'adaptation en fonction du type de

service. Par ses calculs de coûts, l'entreprise établit des mesures-étalons et préconise le développement d'objectifs internes ou sectoriels à l'intérieur du projet. Elle a également tendance à effectuer une meilleure gestion.

Par contre, elle peut aussi coûter plus cher. Le résultat peut aussi révéler une production moindre en quantité et en qualité pour le citoyen et la citoyenne. La corruption a plus de chances de s'y manifester. À la suite de certaines difficultés, le ou les entrepreneurs peuvent ne pas terminer les opérations. L'entreprise privée n'est pas non plus à l'abri des problèmes de syndicalisation et elle peut, dans certains cas, être limitée dans son action par divers règlements et lois. Par ailleurs, elle peut être génératrice de coûts pour les entités publiques, en obligeant celles-ci à mettre en place des normes supplémentaires et autres mesures de contrôle. En ce sens, la réalisation de projets par l'entreprise privée requiert une supervision étroite pendant les travaux et rend difficile l'assurance d'une garantie de la qualité du suivi après les travaux.

Il faut préconiser un meilleur questionnement sur les raisons et les objectifs du transfert de certains services municipaux vers le secteur privé.

Il y a quelques questions fondamentales à formuler:

D'abord, « Pourquoi privatiser? » La privatisation est-elle la seule avenue possible en fonction des objectifs à atteindre ou n'en existe-t-il pas d'autres méritant une égale attention? « Que privatiser? » Quel service ou type de service? Est-il privatisable? « En fonction de quels critères et dans la perspective de quelle économie réelle de coûts à court, moyen et long terme? » « Comment privatiser? » C'est-à-dire selon quelles modalités: à quel niveau de privatisation est-il préférable de recourir, et pour le tout ou une partie seulement de la production du service? Et enfin, « Quels en sont les impacts? » En fonction des coûts, bien sûr, plus difficilement prévisibles et soumis aux fluctuations de la conjoncture, à moyen et long terme. Mais pour être juste, l'analyse de

l'évaluation des impacts se doit de comporter également un volet politique et un volet social: la privatisation de certains services est-elle socialement et politiquement acceptable par le citoyen et la citoyenne; y perdra-t-il ou y perdra-t-elle au change au niveau de la qualité et de l'accessibilité aux différents services? Qui est le vrai gagnant?

LES POSSIBILITÉS DU « FAIRE FAIRE »

Les possibilités du « faire faire » sont indéniables et doivent être prises en considération. Cependant, il importe, dès le départ, d'identifier les objectifs et la raison d'être des deux systèmes en présence. Le rapport de l'Institut Hudson intitulé *La municipalité de l'an 2001* exprime bien la complexité du phénomène lorsqu'il mentionne l'impossibilité de « conclure en faveur d'une forme d'organisation particulière pour produire tous les services municipaux ».

La privatisation sera favorisée si la qualité, la quantité, le coût des services a priorité sur les structures et si l'on favorise l'émergence de nouvelles approches. Cependant, la privatisation ne doit pas mettre en péril la sauvegarde de l'administration publique en éliminant dans l'avenir une part importante de la compétence technique existante, ce qui entraînerait une perte quasi assurée du contrôle.

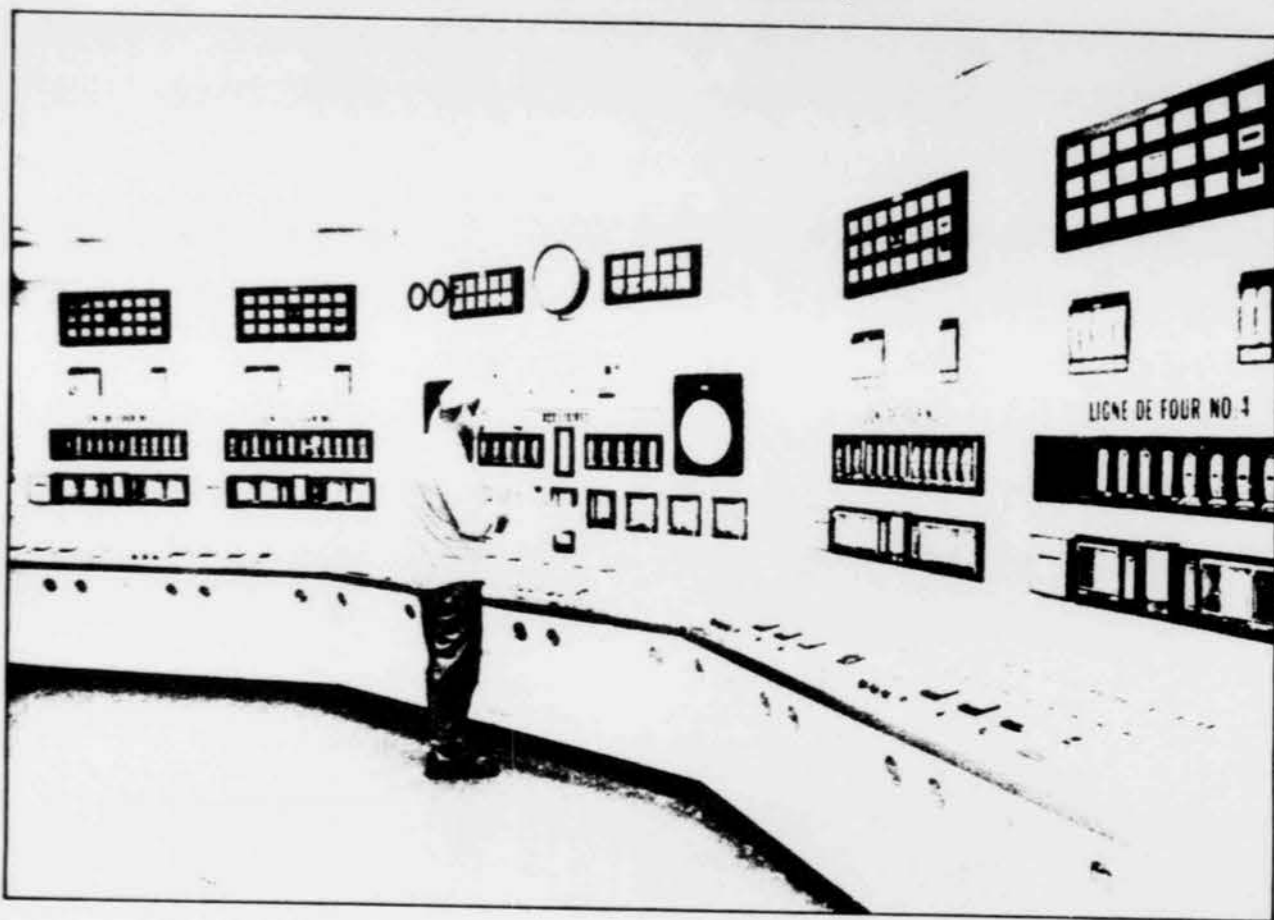
La privatisation occupe une place de choix: elle permet la concurrence avec l'entreprise publique. L'inverse est aussi vrai, et c'est sous cet aspect qu'il faut présenter la question.

La démonstration des bienfaits de la privatisation doit déborder les simples critères de rationalité économique. L'administration publique se doit de transférer certaines responsabilités lorsqu'il y a avantage pour le citoyen et la citoyenne. Cependant, cela ne doit pas se faire au détriment d'une perte de contrôle et de pouvoir sur les objectifs à atteindre.

Enfin, la privatisation des services municipaux doit pouvoir s'effectuer en tenant compte de deux éléments fondamentaux à cette approche: comparaison et concurrence. ■

À la C.U.Q.: La privatisation

Hervé Aubin, ingénieur, Communauté urbaine de Québec.



L'exploitation de certaines opérations municipales par l'entreprise privée, qu'il s'agisse d'incinération de déchets ou de gestion des eaux usées, est possible et même avantageuse! L'expérience de la Communauté urbaine de Québec est là pour le prouver. Cependant, le mode de « privatisation » des deux opérations n'est pas le même. Le premier est dit à « garantie totale » et le second, à « responsabilités partagées ». Comparons les deux.



Dans la grande région de Québec, la construction des ouvrages régionaux d'assainissement des eaux a été entreprise en 1969 par le Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain (B.A.E.Q.M.), créé à cet effet par le Gouvernement du Québec. En 1978, la Communauté urbaine de Québec a pris la relève de cet organisme. En 1986, elle est à mettre le point final au programme de construction des inter-

cepteurs, tout en poursuivant la planification de la réalisation des stations de traitement.

Le réseau régional comporte plus de 130 kilomètres de conduites dont le diamètre varie entre 250 et 2 450 mm, 19 postes de pompage, 19 régulateurs-dégrilleurs aux points d'interception des réseaux d'égouts sanitaires et deux chambres de mise en charge des diffuseurs. Des 19 postes de relè-

vement du réseau, quatre sont de dimensions importantes puisque leur capacité de pompage dépasse les 8,5 mètres cubes par seconde.

La responsabilité partagée

En 1972, le B.A.E.Q.M. n'a pas cru bon de créer sa propre équipe d'entretien et d'exploitation des ouvrages d'assainissement. Il a plutôt opté pour

le « faire faire », ce qui, à l'époque, était plutôt exceptionnel et pour le moins avant-gardiste.

Après appel d'offres public, il a donc octroyé à une entreprise privée le contrat d'entretien de tous les postes de pompage et de toutes les chambres de régulation, conservant pour lui-même la surveillance et l'entretien des 130 kilomètres de conduites.

Lors de la prise en charge de l'assainissement des eaux, la C.U.Q. a fait sienne cette politique du défunt B.A.E.Q.M. et c'est ainsi qu'en 1980 et 1985, elle a confié l'entretien des ouvrages à l'entreprise privée spécialisée.

La Communauté ne confie qu'une partie de ses responsabilités au concessionnaire. Celui-ci assume, pour cinq ans, l'entretien et la réparation de tout l'équipement, l'entretien ménager des bâtiments et l'entretien des terrains. Cependant, c'est la Communauté qui intervient lorsque le coût des pièces à remplacer ou des travaux spécialisés à exécuter excède 1 000 \$. C'est également la Communauté qui défraie elle-même le coût de l'énergie, des communications, des produits chimiques, de l'élimination des déchets, de l'eau potable, etc.

Le type de contrat par lequel la C.U.Q. a confié à l'entreprise privée l'incinération des déchets est appelé « contrat à garantie totale ». En effet, par cette entente, l'entreprise assume comme exploitant et à la place de la Communauté, toutes les responsabilités et obligations d'un véritable propriétaire.

Dans le cas présent, il comporte même l'obligation pour l'exploitant d'accepter comme siens tous les employés de la C.U.Q. qui, syndiqués ou non, étaient jusque-là affectés à l'incinérateur, et de respecter la convention collective et les contrats intervenus avec eux.

Puisque le contrat à « garantie totale » implique que l'exploitant agit entièrement à la place du propriétaire, ce dernier peut être tenté de se désin-

téresser de son bien, s'il ne reçoit pas de plainte de la part des usagers ou des clients de l'installation. C'est évidemment la mauvaise attitude à prendre: au contraire, dans un tel contrat, le propriétaire doit continuellement s'assurer que l'exploitant remplit bien toutes ses obligations quant à l'entretien et à la réparation de l'équipement. En effet, quoi de plus facile pour l'exploitant qui veut accroître ses profits, que de réduire au minimum et de remettre à plus tard les travaux normaux d'entretien préventif et de ne réparer que lorsqu'il y a bris ou lorsqu'il ne peut plus faire autrement.

Cette façon de faire conduit à un vieillissement prématuré des équipements et pourrait même mettre la municipalité dans une fâcheuse position s'il fallait que l'exploitant devienne insolvable ou incapable à d'autres égards de remplir ses obligations.

Une forme de contrôle utilisée par la C.U.Q. consiste à confier à des spécialistes l'évaluation périodique de l'état de chacune des composantes de son usine d'incinération. À un coût annuel minime, elle obtient un diagnostic qui la rassure ou, au contraire, la rend plus vigilante.

Avantage pour, avantage contre

Dans le cas des ouvrages d'assainissement des eaux, ce type de contrôle s'avère superflu puisque la Communauté s'est gardé le contrôle complet des réparations importantes et du « gros entretien », comme la remise à neuf périodique des moteurs à combustion interne.

Pour vérifier si le concessionnaire fait bien son travail, elle a tout de même mis au point, avec lui, un programme détaillé d'entretien dont elle vérifie l'application. Chaque année, elle soumet à des tests de vibration tous les groupes moteur-pompe et à l'inspection à l'infrarouge tous les panneaux électriques.

Ceci dit, le bénéfice le plus étonnant que la C.U.Q. a jusqu'à maintenant retiré de ce « faire faire » partiel, est de nature pécuniaire. En effet, le coût annuel de ce contrat est, en 1986, de plus de 30% inférieur à ce qu'il était en 1980.

Dans la mesure où les municipalités ont les pouvoirs légaux

Dans la mesure où les municipalités ont les pouvoirs légaux l'exploitation de certains ouvrages municipaux par l'entreprise privée est possible et même avantageuse: l'expérience vécue par la Communauté urbaine de Québec est là pour le prouver. Cependant, l'administration publique ne doit pas s'y lancer sans en avoir d'abord analysé toutes les conséquences prévisibles et sans se donner en même temps les moyens qui lui permettront d'exercer un contrôle efficace de la qualité du service rendu. **m**

La C.U.Q.

La Communauté urbaine de Québec (C.U.Q.) est un organisme de gestion, de coordination et d'administration de services à caractère régional. Elle dispense aux municipalités qui en font partie et à leurs contribuables des services dont l'administration se fait mieux régionalement.

La Communauté urbaine de Québec regroupe quinze municipalités urbaines, semi-urbaines et rurales et couvre un territoire de 624,81 kilomètres carrés où habite une population de 465 540 personnes. Elle est administrée par les maires et mairesses et des conseillers et conseillères des municipalités membres.

La Communauté urbaine exerce notamment ses compétences régionales dans les champs suivants: évaluation foncière, promotion touristique, promotion industrielle, assainissement des eaux, élimination des ordures, aménagement du territoire. Elle a, entre autres responsabilités, celles d'incinérer les déchets municipaux produits sur son territoire et d'intercepter et traiter les eaux usées véhiculées par les réseaux d'égouts municipaux de treize municipalités.

L'entretien des équipements qui permettent à la C.U.Q. de s'acquitter de ces tâches est assuré par des entreprises spécialisées.

Disbanding rental board is 'lunacy,' activist says

Tenants' rights advocates condemned a recommendation by a Quebec government task force to disband the province's rental board and make municipalities responsible for regulating rents.

"This is lunacy," said Arnold Bennett, Montreal Citizens' Movement (MCM) councillor for N.D.G. and a leading tenants' rights activist.

"I think the government is going to sink this (recommendation) deep in the ground if they know what's good for them."

Making municipalities responsible for rental housing would result in chaotic situations with huge inequalities between tenants and landlords in different municipalities, Bennett said.

"You'd have 25, 30 or 100 different sets of rules," he said. "You'd have one rule in N.D.G. and another rule in Westmount."

Only provincial legislation can provide "basic, across-the-board protection," he said.

"I shudder to think what would happen to some of the people in some of the suburbs."

Bennett said the recommendation is at odds with the government's goal of simplifying regulations because it would create different sets of rules.

La vie politique

QUÉBEC POURRAIT FAIRE DISPARAÎTRE 70 SERVICES

QUÉBEC (PC) — Près de 70 des quelque 200 organismes gouvernementaux pourraient disparaître, d'autres verraient leur rôle ou leurs ressources diminuer si les recommandations du groupe de travail sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales étaient inégalement appliquées.

Parmi les recommandations susceptibles de faire beaucoup de bruit, le groupe formé de MM. Michel Bélanger, Pierre Lortie et Yvon Marcoux préconise l'abolition de la Régie du logement pour que ses responsabilités soient transférées aux municipalités comme c'était le cas à l'origine; l'abolition de la vingtaine de comités consultatifs et leur remplacement par des consultations ponctuelles des ministres responsables; l'abolition de l'Office des professions du Québec «dont les objectifs ont été atteints».

Il propose aussi la transformation de la Commission d'accès à l'information de tribunal administratif en commission de surveillance. «En d'autres termes, la Commission ne rendrait plus de décisions impératives mais,

comme le Protecteur du citoyen, transmettrait des recommandations aux instances visées qui seraient libres d'y donner suite». Le comité propose aussi que les tarifs de reproduction des documents soient révisés à la hausse.

A l'instar du Conseil du patronat et du Comité Scowen sur la déréglementation, le comité recommande une révision complète du mandat et du mode de fonctionnement de la Commission de santé et sécurité du travail.

Langue et culture

C'est au chapitre de la langue et de la culture toutefois que le triumvirat s'est attaqué en particulier.

Ainsi, la Commission de protection et le Conseil de la langue française devraient être abolis

tandis que les ressources de l'Office seraient sensiblement réduites, selon le comité.

La Commission de toponymie, autre organisme régi par la Loi 101, passerait sous la responsabilité du ministre de l'Énergie et des Ressources tandis que la Commission d'appel sur la langue d'enseignement serait intégrée à un nouvel organisme, la Commission des recours administratifs.

A noter que toutes ces recommandations ont été présentées à M. Robert Bourassa dès le 10 mars, soit plus de trois mois avant que la ministre responsable de la loi 101, Mme Lise Bacon, ne forme son comité chargé de réviser l'ensemble des structures de la Charte de la langue française.

Le comité ne croit pas que le français, un «robuste bébé», ne soit menacé ni affaibli par l'élimination ou la réduction de ces organismes. «C'est pas parce que la langue française est majestueuse qu'elle doit se promener avec une

flotte de croiseurs pour la protéger quand personne ne tire dessus», a lancé M. Bélanger.

Au chapitre de la culture, le comité propose surtout la privatisation de Radio-Québec «dont les meilleures cotes d'écoute sont pour des émissions qui n'ont rien à voir avec sa mission qui est d'offrir des émissions d'abord éducatives et culturelles».

Il préconise aussi l'abolition des conseils consultatifs de la lecture et du livre, des bibliothèques publiques, de l'Institut et de la Régie du cinéma, du Secrétariat permanent des peuples francophones.

Il recommande le transfert à une instance privée ou publique du niveau local de la Société du Grand théâtre, de la Place des arts, des Musées des beaux arts, d'art contemporain et de la civilisation, de l'Opéra de Montréal.

Il propose par contre le maintien de la Commission des biens culturels, du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration et de la Société générale du cinéma.



photo d'ARCHIVES
Pierre Lortie.



photo d'ARCHIVES
Yvon Marcoux.



photo d'ARCHIVES
Michel Bélanger.

Les villes ont tendance à faire faire

Depuis quelque cinq ans déjà que l'idée du faire-faire dans les services municipaux est revenue à l'ordre du jour en Amérique du Nord, plusieurs porte-parole du monde syndical tant aux États-Unis qu'au Canada et au Québec se sont élevés contre ce qu'ils qualifient de foi injustifiée dans les capacités de l'entreprise privée à se substituer aux services municipaux publics. Récemment encore, le 7 juillet, M. Pierre Paquette, président du Conseil central de Montréal de la CSN, publiait dans les pages de LA PRESSE un « point de vue syndical » mettant en doute les avantages du faire-faire. Selon lui, il existerait des cas où la privatisation des services municipaux n'a pas été un succès, ayant plutôt entraîné des hausses de coûts, une baisse de la qualité des services et une diminution de la démocratie municipale au profit des intérêts privés.

Or, c'est justement en tenant compte de telles observations que le Conseil du patronat soumettait à la Commission d'étude sur les municipalités (la Commission Parizeau) le 11 juin 1986, un mémoire à l'appui du faire-faire dans lequel il était fait mention de la nécessité de profiter des leçons de l'expérience américaine récente dans ce domaine afin d'éviter les écueils pouvant découler de l'application abusive d'une façon de faire demeurant fort valable par ailleurs.

Plusieurs raisons justifient l'implantation de cette formule dans les municipalités dans le contexte actuel du Québec.

Une question de finances publiques

La principale raison pouvant motiver les municipalités à se tourner vers le faire-faire en est une de finances publiques. A cau-

se d'une certaine stagnation des transferts fédéraux et provinciaux aux municipalités depuis 1980, les revenus de ces dernières ont augmenté moins vite que leurs dépenses. Entre 1980 et 1984, les dépenses totales des municipalités du Québec ont augmenté de 46,6%, passant de 6,3 à 9,3 milliards \$; les revenus quant à eux, n'augmentaient que de 22,8%, passant de 6,7 à 8,3 milliards \$. Or il faut bien comprendre que le premier devoir des municipalités qui est de fournir des services aux citoyens se heurte à la difficulté d'indexer le niveau de taxation à celui des dépenses, d'où la nécessité de recourir à des moyens plus économiques d'assurer les mêmes services. De plus, compte tenu de la possibilité que les municipalités héritent dans les années à venir de responsabilités jusqu'ici assumées par d'autres paliers de gouvernement, il devient impérieux pour les municipalités de trouver de nouveaux moyens d'équilibrer leur budget.

Les avantages du faire-faire

Si on admet que les services municipaux sont des services rendus à l'ensemble de la collectivité, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils doivent être assurés par les administrations publiques elles-mêmes. Rien n'interdit en effet que ces services puissent être rendus par l'entreprise privée qui les vend aux administrations publiques, ces dernières gardant la responsabilité de veiller à ce qu'ils soient pleinement assurés.

Cette façon de procéder est déjà appliquée à une vaste échelle dans l'entreprise privée elle-même où les grandes sociétés accordent des contrats de sous-traitance afin de faire effectuer certaines tâches par d'autres entreprises spécialisées.

Les avantages de la sous-traitance du point de vue économique sont bien connus: elle évite à la grande entreprise d'avoir à investir dans des immobilisations additionnelles et de garder à son emploi une main-d'oeuvre excessive tout en lui permettant d'acheter un produit ou un service à un coût inférieur à celui qu'elle aurait à déboursé si elle le fabriquait ou le fournissait elle-même. Si le coût de production de l'entreprise sous-traitante est inférieur, cela résulte en général du fait qu'elle est spécialisée, des économies d'échelle qu'elle réalise ainsi et d'une rationalisation accrue de la main-d'oeuvre et du matériel.

L'expérience acquise dans le faire-faire municipal

Peut-on présumer que les municipalités tireraient de la sous-traitance autant de bénéfices que le secteur privé? Selon divers experts, suffisamment d'expériences concluantes ont été menées (surtout aux États-Unis depuis 1980) pour identifier les avantages du faire-faire dans le domaine municipal. Globalement, les Américains estiment que le recours à l'entreprise privée a entraîné des réductions de coûts évaluées à au moins 20%. Une étude synthétique sur le sujet rendue publique par le gouvernement américain en 1985 (1), concluait que la privatisation avait entraîné des réductions de coûts substantielles dans la majorité des services municipaux étudiés. Ces réductions de coûts étaient attribuables, selon l'étude, à une gestion plus souple, à l'utilisation plus efficace de l'équipement et de la main-d'oeuvre et à une productivité accrue des travailleurs. Les échelles salariales et les primes au rendement constituaient égale-

ment des stimulants de l'accroissement de la performance des travailleurs.

La critique syndicale alors?

Certaines critiques faites par les syndicats demeurent cependant fondées. Il y a eu des cas en effet où le faire-faire n'a pas bien fonctionné, provoquant une hausse des coûts et une diminution de la qualité des services, alors que le contrôle municipal était déficient. Ces cas n'ont cependant pas été suffisamment nombreux pour conclure qu'il faille rejeter l'option.

Ces problèmes peuvent être évités lorsque les municipalités respectent certaines règles d'éthique élémentaires incluant l'appel d'offres public, l'évaluation sérieuse des entreprises soumissionnaires par les services techniques de la ville, l'estimation des économies pouvant résulter de la sous-traitance de chaque service selon des études de marché et la mise en place de certains mécanismes de contrôle. Dans la majorité des cas étudiés, les contrats étaient attribués pour des périodes fixes (même dans les cas de vente d'infrastructure publique) par mesure de précaution supplémentaire.

En conclusion, sur une base rationnelle et réfléchie, le recours à la sous-traitance devrait faire bénéficier les administrations municipales des mêmes avantages qui ont résulté de l'application de cette formule ailleurs, soit dans l'entreprise privée elle-même et dans les services municipaux américains.

Le directeur de la recherche,
Conseil du patronat du Québec
Denis BEAUREGARD

(1) Barbara J. Stevens, *Delivering municipal service efficiently: a comparison of municipal and private service delivery technical report*, Washington, U.S. Dept. of Housing and Urban Development, 1985.

Loisirs, déchets, aqueducs, eaux usées, garderies et autres services municipaux

Le maire d'Anjou prône le « faire-faire »

PIERRE CAYOUILLE

Le maire d'Anjou, M. Jean Corbeil, suggère que les municipalités adoptent une stratégie de « faire-faire » dans plusieurs services, notamment en matière de loisirs.

Au cours d'un entretien avec LE DEVOIR, hier, M. Corbeil s'est dit d'avis que le vent de privatisation qui balaie les autres paliers de gouvernement doit maintenant souffler sur le secteur municipal.

L'ex-président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) recommande donc aux administrations municipales de se retirer de la gestion des services de loisir. « Et ce pas nécessairement au profit de l'entreprise privée », précise-t-il.

Selon M. Corbeil, « adopter une politique de « faire-faire » ne signifie pas qu'il faille tout céder au secteur privé. Une telle stratégie peut aussi signifier que les municipalités confient la responsabilité de services à des groupes de citoyens ou à des organismes communautaires ».

À Ville d'Anjou, rappelle M. Corbeil, l'adoption d'une politique de « faire-faire » a permis de maintenir le budget annuel du service des loisirs à \$1,2 millions depuis 1978. Ce

qui équivaut, en dollars constants, à une diminution.

Dans le cadre de cette politique, l'administration municipale que dirige M. Corbeil a en outre confié la gestion du centre sportif municipal au secteur privé.

De la même façon, la gestion du casse-croûte du même centre a été confiée à des organismes sans but lucratif. Ces organismes redistribuent le tiers des profits aux organismes de sport amateur de la ville.

Dans le même esprit, tous les services professionnels offerts par la ville le sont par le biais du « faire-faire ». Il n'y a donc pas de contentieux municipal à Ville d'Anjou. Pas plus d'ailleurs qu'il n'y a d'urbanistes ou d'architectes au service exclusif de la ville.

Par ailleurs, estime M. Corbeil, la pratique du « faire-faire » est déjà passablement répandue, sauf dans les grandes villes. Dans les municipalités, on confie par exemple la construction des aqueducs et la cueillette des déchets à des entrepreneurs privés.

Selon M. Corbeil, la tendance ira en s'accroissant au cours des prochaines années.

Les municipalités devront ainsi



M. Jean Corbeil.

avoir recours au « faire-faire » dans le domaine du traitement des eaux usées. « Ce sera la seule façon pour elles d'exercer leur nouvelle compétence en la matière ».

De plus, prévoit M. Corbeil, le gouvernement provincial devra tôt ou

tard céder certaines compétences aux municipalités. Ce sera notamment le cas, croit M. Corbeil, dans le secteur des garderies. « Si jamais la gestion du réseau est cédée aux municipalités, les administrations municipales devront faire appel au secteur privé et se contenter de jouer un rôle d'encadrement ».

Le même phénomène pourrait se produire dans les domaines des soins médicaux de première ligne, de même que dans la gestion des établissements scolaires.

Plusieurs administrations municipales sont d'emblée favorables à l'idée du « faire-faire ». Mais elles hésitent, par crainte d'engendrer des mises à pied et d'envenimer les relations patronales-ouvrières. À ceux-là, M. Gobeil répond que le « faire-faire » ne doit pas s'appliquer à des services qui existent déjà, mais bien à des nouveaux services ».

M. Corbeil prendra la parole, aujourd'hui, dans le cadre du congrès de l'Association canadienne des loisirs et parcs qui se déroule au Palais des Congrès de Montréal.

Maire de Ville d'Anjou depuis 1973, M. Corbeil a été président de l'Union des municipalités du Québec d'avril 1984 à mai 1986.

CONGRÈS-EXPO INTERNATIONAL

L'avenir des loisirs est dans la privatisation, selon trois conférenciers

■ C'est à un immense plaidoyer en faveur de la privatisation que les délégués au Congrès-Expo international sur les installations de sports et de loisirs ont eu droit hier.

Que ce soit Bernard Lamarre, président de Lavalin, Jean Corbeil, maire de ville d'Anjou et ex-président de l'Union des municipalités, ou encore Serge Robillard, président de SODEM, les trois conférenciers appelés à traiter cette question controversée mais très actuelle étaient d'accord sur un point: On doit tendre de plus en plus vers la privatisation. C'est la solution de l'avenir dans le domaine du loisir.

LILIANNE LACROIX

Le hic, c'est dans le mot lui-même. Privatisation. Car si tous les trois s'accordent pour voter d'emblée pour la privatisation, le mot ne semble pas nécessairement signifier la même chose pour chacun. Loin de là.

Pour M. Lamarre, l'exemple à suivre en matière de privatisation, c'est celle des centres de ski, qui ont su atteindre une utilisation maximale en devenant de plus en plus abordables pour le citoyen moyen. Pour lui, les solutions aux problèmes actuels de gestion d'équipement sont évidentes: on doit concevoir des établissements qui tiennent davantage compte des besoins des utilisateurs et s'éloigner de la tendance à concevoir des installations surtout en fonction de la compétition. Et puis, on doit privatiser tout ce qu'on peut privatiser, de façon à optimiser l'utilisation de ces équipements grâce à une gestion plus souple. Et pour lui, l'exemple à suivre, c'est celle du ski alpin. Une autre forme de privatisation consisterait d'autre part à remettre la gestion de certains sites ou équipements à des groupes d'usagers, un peu à la manière des clubs de motoneige.

M. Robillard, pour sa part, fait une distinction très évidente entre la «privatisation» et le «faire-faire», en ajoutant que «ces deux concepts ne sont pas mutuellement exclusifs mais au contraire peuvent être complémentaires. En faisant faire, un organisme public confie à un organisme privé la réalisation d'un mandat précis, mais en supervise l'exécution tandis que la privatisation implique que l'organisme public cède un ou plusieurs secteurs d'intervention à l'entreprise privée».

Pour M. Robillard, le «faire-faire», où l'organisme public garde le contrôle d'un secteur

tout en évitant les problèmes de gestion, «apparaît comme une mesure équilibrée et souple qui se prête à une variété d'applications tout en permettant aux élus de jouer le rôle pour lequel ils ont été mandatés».

C'est toutefois le maire Jean Corbeil qui présentait l'idée la plus «publique» de la privatisation.

«Contrairement aux gouvernements fédéral et au provincial, les municipalités ne parlent pas de privatisation avec l'idée de se départir d'un champ d'activités dans lequel elles sont impliquées, assure-t-il. Au contraire. De plus en plus de responsabilités seront confiées à l'avenir aux municipalités et il ne serait pas étonnant de voir les services de garderies, par exemple, se retrouver sous le chapeau municipal. La privatisation pour moi, le faire-faire, comme je préfère l'appeler, c'est de confier certains nouveaux secteurs d'activités (car il n'est pas question de menacer les emplois existants au niveau municipal) à l'entreprise privée dans certains cas, mais aussi à des regroupements de citoyens ou des organismes communautaires qui peuvent fort bien gérer certaines activités».

«Avec la population qui vieillit mais qui se retrouve souvent à l'âge de la retraite en pleine forme et désireuse de s'embarquer socialement, un bassin de bénévolat s'est créé, toute une génération de gens qui prennent leur temps libre pour s'occuper du loisir des autres. La formule, c'est celle de la prise en main. Dans notre système de loisirs, nous en sommes arrivés à une prise en main de 70 p. cent par des bénévoles structurés dans des organismes comme des clubs sociaux, des comités de loisirs paroissiaux, des associations de hockey, etc...». Cette philosophie aurait permis à Anjou de maintenir depuis 1978, un budget de \$1,2 millions pour les loisirs tout en conservant et même en augmentant les services.

M. Corbeil avoue volontiers que tout ne peut être confié aux bénévoles et organismes communautaires: «certains services, comme l'urbanisme, l'ingénierie, continueront, sauf dans les très grandes municipalités, d'être confiés à des entreprises externes».

«Avec cette tendance vers des services plus personnalisés que réclame le citoyen, la municipalité devra trouver des moyens non-traditionnels d'assurer ces services efficacement, et au moindre coût possible. C'est alors que le faire-faire entre en jeu...»

Towns should use more contractors: Anjou mayor



JEAN CORBEIL
Lots of opportunities

By ANN LAUGHLIN
of The Gazette

Municipalities can expand their public services without hitting taxpayers with bigger bills by contracting out management to private companies or community groups, Anjou Mayor Jean Corbeil said yesterday.

"For decades towns have contracted out projects like constructing water mains or street lighting systems but what's new is applying this system to other municipal services — and leisure lends itself very well to this approach," he told an international convention of recreation specialists.

Anjou, for example, has a contract with a private firm which

manages its arena while a local service club runs the facility's snack bar, Corbeil said.

Now in its ninth year of operation, the system pleases users because they have a prime chunk of ice time, taxpayers because the management company generates operating funds by renting out non-municipal time, and city hall because it has a well-maintained arena without a hefty tax increase.

"I don't have the figures at my fingertips on how advantageous this is to us financially, but when we looked at other municipal arenas before we got into this, we found most had between 10 and 15 permanent employees while the company running ours employs only four," Corbeil said

in an interview later.

This year, Anjou applied the system to a municipal pool.

Corbeil told the convention the chief criticism of contracting out services is the potential for using it to cut city jobs.

"That's why I say that the system should only be used for new services that a city or town is not already providing," he said.

"Cities should develop a reflex action to evaluate every new service they want to provide in the context of whether providing the administration themselves or contracting it out would be closer to what the population wants and be more efficient for the city."

With privatization much in the wind these days at higher levels

of government, Corbeil said cities will have many new services to consider contracting out.

"I see, for example, day-care services, management of school equipment and community health centres being shifted to municipal responsibility," he said after the conference.

"Municipalities are closer to service users than other levels of government, and to tailor new services without taking on a large fiscal burden, they will have to look at contracting out."

Corbeil said contracting out should not necessarily be restricted to private contractors. The pool of volunteers and community groups in any municipality is a great resource that must be tapped.

La privatisation au municipal

Le rapport Gobeil sur la gestion des programmes gouvernementaux n'a pas voulu aborder le problème de la gestion municipale. Cela ne veut toutefois pas dire que les municipalités ne sont pas concernées par les conclusions du rapport, car il recommande de leur transférer plusieurs tâches assumées jusqu'à présent par le gouvernement provincial.

Pour jouer leur rôle dans cet effort de décentralisation, les municipalités doivent aussi être guidées par des principes d'économie et d'efficacité. Or, il semble qu'elles sont souvent en avance sur le gouvernement provincial quand il s'agit de faire faire à des entreprises privées ce qu'elles ne peuvent pas mieux faire elles-mêmes.

Les municipalités n'ont pas la même latitude que les autres paliers de gouvernement pour accumuler les déficits budgétaires. Par ailleurs, leurs services touchent souvent les citoyens de beaucoup plus près. Il est donc naturel qu'elles s'intéressent à la possibilité d'accorder des contrats à des sociétés privées pour des tâches telles que la collecte des ordures et les travaux d'entretien. Cette forme de privatisation est souvent satisfaisante dans la mesure où le service est meilleur à un prix plus bas pour les contribuables.

Les employés municipaux et la fonction publique en général voient cette évolution d'un très mauvais oeil: ils estiment qu'il s'agit d'un moyen de contourner leurs conventions collectives et de porter un coup à leurs syndicats. Il est certain que cette forme de sous-traitance n'est pas à l'avantage de la fonction publique qui voit son champ d'activité rétrécir.

Si l'on va trop loin dans la sous-traitance et la privatisation, on risque de rencontrer rapidement l'inefficacité d'un secteur privé trop dépendant de contrats gouvernementaux. Quant au restant de la fonction publique, il sera d'autant moins productif qu'il aura l'impression de ne s'occuper que des tâches improductives dont le secteur privé ne veut pas.

M. Jean Corbeil, maire d'Anjou, voit un grand avenir dans la sous-traitance de services récréatifs dans sa ville. Il estime que les municipalités devront s'intéresser à l'idée si le gouvernement provincial leur laisse un plus grand champ d'activité. Cette forme de gestion est avantageuse car elle évite d'augmenter les taxes municipales pour financer de nouveaux services. M. Corbeil précise toutefois que la sous-traitance ne devrait être introduite que pour de nouveaux services pour qu'elle ne serve pas à diminuer le personnel de la municipalité.

Cette règle est peut-être un peu trop stricte, car il y a sans doute des services municipaux qui gagneraient nettement à être privatisés. Les municipalités devraient pouvoir envisager de donner un contrat à une entreprise privée pour un service municipal sans qu'on l'accuse automatiquement de vouloir gruger ses propres employés. La meilleure façon de connaître les intentions véritables des édiles serait de donner l'occasion aux cadres municipaux de présenter un contre-projet pour montrer qu'ils sont capables de mieux faire que le secteur privé.

La privatisation repose sur le principe qu'un gouvernement ne devrait pas se charger d'une tâche à moins de mieux faire que le secteur privé. Ce principe est sain mais, si l'on veut l'appliquer avec rigueur, il faut que le gouvernement motive ses employés et ses cadres à se montrer plus productifs que le secteur privé. S'il néglige de le faire, il gère très mal le talent considérable de ses employés.

Frédéric WAGNIÈRE

Contractors hired by city waste time: blue collars

By MICHAEL DOYLE
of The Gazette

Inefficient private contractors hired by the city are costing taxpayers thousands of dollars a day by delaying the work of regular city employees, Montreal's blue-collar workers charged yesterday.

About 12 city workers — who earn between \$11.31 and \$13.38 an hour — were forced to remain idle for three and four hours at a time yesterday because a private contractor failed to deliver asphalt loads fast enough at a paving project on Hochelaga St. at Pie IX Blvd., the union claimed.

"Until about 10 a.m., the loads came on time, but after that they had to wait around drinking coffee," said Réjean Morel, vice-president of Local 301 of the Canadian Union of Public Employees, which represents 3,600 full-time and 600 part-time city blue collar workers.

He said Montrealers mistakenly believe that the blue-collar workers are inefficient when in fact they are often forced to work at 50 per cent of efficiency by inefficient contractors.

Frequent in east

He said there are no such problems in the northern and western sectors of the city, but in the eastern section they have been occurring frequently in the past two months.

But dispatcher Jean-Yves Nadon of Beaver Asphalt Paving Co. Ltd., said any claims that the company was inefficient on the Hochelaga St. project are news to him.

No one called the company all day yesterday to complain about asphalt deliveries, he said.

Morel admitted in advance that the union is going public with complaints about enforced idleness as a method of pressuring the city to come up with a new contract.

But he said the union is making the point because the blue collar workers are mistakenly thought to be inefficient.

The 4,200 blue-collar workers have been without a contract since December, 1984.

Their right to strike was lifted March 18 after a 35-day strike left the city in a shambles.

The strike officially lasted 36 days because the union waited a day before agreeing to the back-to-work order.

No strike plans

The provincial government restored the right to strike June 19 and the union said it had no further strike plans for the summer.

Morel said the workers have been insisting on an end to further subcontracting and a floor-level limiting reductions in the number of blue-collar workers.

He said the city's blue-collar workforce has shrunk by 2,000 in the last four years.

He also said individual union members have started working for mayoral candidate Jean Doré of the Montreal Citizens' Movement and against Claude Dupras, who has inherited Mayor Jean Drapeau's Civic Party.

Although the union has taken no official position, individual members believe Doré is "more concerned about the welfare of citizens" and therefore will be more favorable to blue-collar workers and their work projects, Morel said.

Ouvert ou fermé

■ Lors du congé de la Fête du travail, lundi le 1^{er} septembre, plusieurs organismes gouvernementaux et services publics seront fermés. Voici la liste des principaux:

A la **Ville de Montréal**, tous les bureaux ainsi que la Cour municipale seront fermés. Il n'y aura pas non plus de collecte d'ordures ménagères. Par ailleurs, les activités se poursuivront à l'aquarium, au jardin Botanique, au jardin des Merveilles du parc Lafontaine, au golf municipal, sur les courts de tennis, dans les marchés publics ainsi que dans les piscines intérieures Edouard Montpetit, Gadbois et Hochelaga. Les autres piscines intérieures seront fermées. Il en sera de même pour les maisons de la culture, les bibliothèques, le planétarium, les arénas et les centres communautaires.

Loto-Québec avise la population que ses bureaux seront fermés lundi et que la société reprendra ses activités mardi à compter de 8 h 30.

Les succursales de la **Société des alcools du Québec** seront fermées lundi, jour de la Fête du travail, néanmoins, les magasins sont ouverts comme à l'habitude aujourd'hui et mardi prochain.

La **Société canadienne des postes** annonce que tous les bureaux de postes seront fermés lundi et qu'il n'y aura pas de livraison de courrier à domicile, ni de cueillette dans les boîtes aux lettres. Les couloirs des cases postales seront accessibles là où l'ouverture continue est en vigueur. Seul le service de livraison express sera offert.

Major stores will close for Labor Day holiday

Many Montrealers will get extra pay or a day off because of Monday's statutory Labor Day holiday, and most retail stores in the city will be closed.

Major retail stores and smaller ones that are part of a chain are closed under the provincial Commercial Establishments Business Hours Act, said Paul Gostony, a consultant to the Montreal Board of Trade.

But bars, restaurants, flower shops, pharmacies, bakeries, gas stations and small dépanneurs can stay open if they are prepared to pay their employees extra cash.

Gostony said that if an employee has been on the payroll for 60 days before the holiday and worked regularly, an employer must pay double-time or give the employee an extra day off.

The effect of that is to cause some manufacturing plants and other businesses to close even if the normal practice is to operate on weekends, he said.

Gostony said retail stores which employ fewer than three people and are not part of a chain have the op-

tion of staying open under the provincial law.

And although the Société des Alcools du Québec (SAQ) is exempted from the holiday closing law, it announced yesterday that all its stores in the province will be closed.

They will be open from 9:30 a.m. to 5 p.m. Saturday and Tuesday from 9:30 a.m. to 6 p.m.

Railways, airlines and other transportation companies will continue operations because they are under federal law, Gostony said.

The City of Montreal said garbage collection is cancelled for Monday, but some recreation centres are open.

The city aquarium and botanical gardens will be open.

The planetarium will be closed and the zoo at Lafontaine Park's Garden of Wonders will be open.

Indoor swimming pools will be closed, except for Edouard Montpetit, Gadbois and Hochelaga.

Outdoor tennis courts and golf areas will be open, while arenas and cultural centres will be closed.

La Ronde will be open — for the last day of its season.

■ Les services publics et les minorités

LES RÉCENTS incidents survenus dans les autobus de Montréal ont prouvé, une fois de plus, la nécessité d'éduquer les employés des services publics et du transport en commun. Il n'y a pas longtemps, les policiers de Montréal et du réseau de transport ont été accusés de comportement hostile envers des Noirs et des membres d'autres groupes de minorités visibles. Là, de nouveau, le remède conseillé fut l'éducation, ou, plus exactement, l'éducation interculturelle. Je n'ai aucune objection quant à la forme que pourrait prendre cette éducation, qu'elle soit publique, à l'intérieur du service, ou tout autre. Toutefois, il est important de comprendre le problème avant de choisir son remède, même si l'éducation pourrait n'être qu'une des solutions possibles.

Je me souviens d'un entretien avec un officier, lorsque la police de Montréal a annoncé son initiative longuement attendue envers les soi-disant communautés ethniques de la ville. L'officier, un de ceux chargés de ce dossier, voulait savoir pourquoi les actes de harcèlement contre des membres des services publics et la dégradation de la propriété publique étaient plus fréquents dans l'ouest de la ville. Je lui répondis que, selon mon opinion, la cause de cet état de choses était l'aliénation des minorités anglophones et autres groupes ethniques du Québec depuis le début des années 70. Et je ne faisais pas allusion à la seule aliénation politico-culturelle, mais à un profond sentiment de frustration, né de l'impossibilité d'accéder aux emplois du secteur public du Québec.

Des possibilités offertes aux anglophones ainsi qu'aux membres des autres groupes minoritaires, cela signifie la création d'emplois dans les secteurs publics, aux niveaux municipal, provincial et fédéral. Cela signifie que les dirigeants communautaires et politiques devront admettre que les minorités anglophones et ethniques n'obtiennent pas une part équitable des possibilités d'emploi au Québec. Enfin, cela signifie également que la réussite des membres de ces groupes dans le secteur privé a été acquise non pas par choix, mais en réaction contre le manque de débouchés dans d'autres secteurs.

— BENJAMIN TEITELBAUM
Montréal, 14 août

Parizeau recommande aux villes de recourir plus à la tarification et au ticket modérateur

EXCLUSIF

**ALAIN DUHAMEL
PIERRE O'NEILL**

Les villes québécoises devraient recourir de plus en plus à la tarification, au ticket modérateur et à d'autres sources alternatives dans le financement de leurs services municipaux.

Dans le rapport qu'elle vient de livrer à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Commission d'étude sur les municipalités, que pré-

side M. Jacques Parizeau, ancien ministre des Finances dans le gouvernement Lévesque, recommande aux villes de diversifier leurs sources de revenus propres et de renoncer à pénétrer les champs d'imposition auxquels s'alimente le gouvernement québécois.

En outre, le rapport ouvre, dans les grandes villes tout au moins, des perspectives nouvelles de vie démocratique en proposant l'institution de conseils de quartier auquel pourrait être attribué une enveloppe budgétaire.

« Les municipalités ont déjà un

pouvoir de faire payer les services qu'elles rendent directement par les bénéficiaires. Pour des raisons d'efficacité budgétaire et d'équité, il y a lieu de penser qu'elles devraient dans l'avenir avoir de plus en plus recours à ces moyens de tarification » lit-on dans le rapport de la commission Parizeau.

LE DEVOIR a obtenu une copie du volumineux rapport (près de 600 pages) dont la publication est prévue la semaine prochaine, avec quelques semaines de retard sur l'échéancier prévu.

L'UMQ a institué la commission

d'étude en octobre 1985 en lui donnant le mandat de consulter les administrations municipales, les citoyens et tout autre organisme ou groupe intéressé sur l'avenir des municipalités, des municipalités régionales de comté, et des communautés urbaines. De janvier à juin de cette année, la commission a tenu des audiences publiques dans 19 villes et reçu plus de 300 mémoires.

Le rapport constituera une pièce majeure dans la position que l'UMQ adoptera dans le débat qui devrait se poursuivre sur la décentralisation de l'État québécois, les rapports entre

le gouvernement et les administrations municipales, l'avenir des municipalités régionales de comté, la prestation des services publics.

La commission d'étude reprend là où l'avaient laissée les municipalités et le gouvernement québécois la réforme de la fiscalité municipale entreprise en 1980. Le comité Québec-municipalités, qui en fut l'un des principaux articulateurs, avait laissé en plan, pour études éventuelles, tout le développement de la tarification des services municipaux et autres sources de financement.



Jacques Parizeau

La réforme de la fiscalité a attribué l'essentiel du champ foncier d'imposition aux municipalités et les a rendues responsables de la quasi-totalité du financement de leur activité. Ainsi s'est trouvé concrétisé dans les faits le principe de l'autonomie municipale auquel les administrations municipales tenaient, et tiennent toujours, comme à la prunelle de leurs yeux.

Plusieurs villes souhaitent récupérer la ristourne sur la taxe de vente au détail qu'elles touchaient avant la réforme. La commission Parizeau ne le recommande pas, mais invite le gouvernement québécois à compléter ses engagements, interrompus en raison de la crise financière, en augmentant progressivement les compensations fiscales qu'il doit verser aux villes pour ses immeubles.

Le déplacement du fardeau fiscal vers le secteur résidentiel a incité plusieurs villes à promouvoir l'imposition de taux variables selon la catégorie d'immeuble. La Commission d'étude ne retient pas cette solution, lui préférant le principe de non-discrimination actuel. Les villes pourraient contrer le déplacement de fardeau fiscal par une nouvelle taxe d'affaires imposée sur le rôle des valeurs foncières et non plus sur le rôle des valeurs locatives. Cette formule a en outre l'avantage de supprimer les coûts, importants, de confection des rôles de valeurs locatives.

La commission d'étude reprend à son compte quelques-uns des thèmes que les villes ont défendus avec insistance depuis plusieurs années dans leurs rapports avec le gouvernement québécois: réduction des contrôles

La démocratie de participation ne doit, cependant, compromettre la démocratie représentative. Aussi, la commission Parizeau recommande-t-elle, dans un premier temps, de confirmer l'autorité exclusive du conseil municipal dans l'administration du pouvoir exécutif et réglementaire.

Puis, dans un second temps, dans les grandes villes, elle propose l'institution de comités ou de conseils de quartier, lesquels « statutairement » être consultés par leur conseiller municipal.

Si l'expérience est concluante, la commission recommande « qu'un conseil municipal puisse, après que ces conseils ou comités de quartier auront fait la preuve de leur aptitude à fonctionner régulièrement, leur allouer des enveloppes budgétaires destinées à satisfaire des besoins locaux, sous la surveillance du conseiller municipal. »

Le recours au referendum devrait être permis dans toutes les villes, sans exception, en le balisant de manière à ne pas paralyser complètement l'administration municipale. Par exemple, dans le cas d'un règlement d'emprunt touchant toute la ville, il faudrait que dix pour cent des électeurs l'exigent pour qu'il ait lieu. À l'occasion des élections générales, à la demande de 10 % des électeurs, la Ville pourrait inscrire une question référendaire pourvu qu'elle porte sur une affaire du domaine municipal. Le résultat aura valeur indicative et ne liera pas le conseil municipal.

Plusieurs obstacles se dressent devant le citoyen lorsqu'il veut exercer un recours contre sa municipalité. Le Protecteur du citoyen du Québec pourrait s'adjoindre un protecteur du citoyen municipal, avec pouvoir d'intervention à la Commission municipale.

Le rapport s'intéresse aussi à plusieurs autres préoccupations municipales qui font le sujet de débats depuis longtemps. Elle reprend à son compte les conclusions du comité Robillard sur la situation de la police municipale et conclut elle aussi au droit de grève des policiers, pourvu qu'ils soient assujettis à la Loi sur les services essentiels et que le gouvernement québécois institue un tribunal spécialisé d'arbitrage des litiges et des différends.

La commission ne juge pas utile de revoir la loi constitutive de la Communauté urbaine de Montréal,

et des tracasseries procédurières de l'État central; aucun transfert ou délestage de responsabilité du gouvernement québécois vers le palier municipal sans compensation financière et diversité dans la prestation des services.

Ainsi, l'avenir des municipalités régionales de comté devrait pouvoir se définir selon les consensus auxquels en viendront les municipalités participantes. La commission Parizeau plaide ici en faveur de la diversité, étant entendu que les MRC restent des paliers de services dont le développement dépendra exclusivement de ce qu'en feront les municipalités. D'ici à trois ans, les administrations municipales devraient prendre entièrement à leur charge et ne plus compter sur des subventions du gouvernement québécois.

Le mandat de la commission d'étude l'a conduite à examiner les rapports entre les citoyens et leurs administrations municipales.

« La commission, lit-on dans le rapport, pense que l'évolution de la vie municipale vers une réelle démocratie de participation est essentielle à la santé des collectivités locales et à la meilleure adéquation possible entre les aspirations des citoyens et les actions entreprises par les conseils municipaux. » amendée en 1982, puisqu'elle donne de bons résultats.

Elle recommande au gouvernement québécois de mieux soutenir la ville de Québec dans son rôle de capitale.

L'Union des municipalités régionales de comtés (UMRCQ) a tenu, en parallèle, sa propre réflexion sur ces thèmes. Le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, a annoncé pour cet automne des assises Québec-municipalités sur l'avenir des MRC.

Parizeau suggère le ticket modérateur aux municipalités

(PC) — Les villes québécoises devraient recourir de plus en plus à la tarification, au ticket modérateur et à d'autres sources alternatives dans le financement de leurs services municipaux.

Dans le rapport qu'elle vient de livrer à l'Union des municipalités du Québec, la Commis-

sion d'étude sur les municipalités, que préside M. Jacques Parizeau, ancien ministre des Fi-

nances dans le gouvernement Lévesque, recommande aux villes de diversifier leurs sources de revenus propres et de renoncer à pénétrer les champs d'imposition auxquels s'alimente le gouvernement québécois.

En outre, le rapport

ouvre, dans les grandes villes tout au moins, des perspectives nouvelles de vie démocratique en proposant l'institution de conseils de quartier auquel pourrait être attribué une enveloppe budgétaire.

Le quotidien Le Devoir précise, dans son édition de fin de semaine, avoir obtenu en exclusivité une copie du volumineux rapport (près de 600 pages) dont la publication doit avoir lieu la semaine prochai-

ne, soit avec quelques semaines de retard sur l'échéancier prévu.

L'UMQ a institué la commission d'étude en octobre 1985 en lui donnant le mandat de consulter les administrations municipales, les citoyens et tout autre organisme ou groupe intéressé sur l'avenir des municipalités, des municipalités régionales de circonscription et des communautés urbaines. De janvier à juin de cette année, la commission a tenu des audiences pu-

bliques dans 19 villes et reçu plus de 300 mémoires.

Le rapport constituera une pièce majeure dans la position que l'Union des municipalités du Québec adoptera dans le débat qui devrait se poursuivre sur la décentralisation de l'État québécois, les rapports entre le gouvernement et les administrations municipales, l'avenir des municipalités régionales de circonscription, la prestation des services publics.

Des experts souhaitent la mise sur pied d'un service municipal de design urbain

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La qualité de l'architecture laisse à désirer, à Montréal, et la mise sur pieds rapide d'un service municipal de « design urbain » pourrait considérablement améliorer l'environnement et la vie quotidienne des citoyens.

Cette idée compte parmi les plus importantes à avoir surgi, cette semaine, lors de la dernière conférence d'Hydro-Québec et de l'Université de Montréal sur la renaissance des centres-villes.

Cette ultime conférence s'était en réalité transformée en table ronde au cours de laquelle six intervenants, dont le nouveau président de la Commission d'aménagement de la Communauté urbaine et conseiller municipal, M. Hubert Simard, ont participé. Cette « table », présidée par le doyen de la Faculté d'aménagement, M. Jean-Claude Marsan, devait tirer les conclusions de la série de conférences. On sait que, cet automne, divers planificateurs des villes occidentales ont fait part de leurs expériences en matière d'aménagement des centres-villes.

La nécessité de créer un Bureau de design urbain, parallèlement à un service d'urbanisme rajeuni et renforcé, a notamment été signalée par l'architecte-urbaniste Aurèle Cardinal et par le vice-président d'Héritage-Montréal, M. Michel Yergeau. Les deux panélistes ont expliqué qu'à l'heure présente les services d'urbanisme et des permis constituent des barrières difficiles à franchir, pour les petits entrepreneurs, au lieu d'être des carrefours où on les conseille sur la manière de procéder. Ils estiment également que les constructeurs, grands et petits, ne connaissent vraiment pas le cadre réglementaire à l'intérieur duquel ils peuvent agir.

Le porte-parole de la municipalité, M. Hubert Simard, a dit, sans mentionner d'échéancier, que la création d'un service de « design urbain » se trouve toujours « parmi les projets » de la nouvelle administration du Rassemblement des citoyens. M. Simard s'est toutefois fait fort de signaler qu'à son avis il existe, au service d'urbanisme de la ville, des personnes de qualité dont les talents ont été brimés par la précédente administration.

La pression sur la municipalité en faveur d'une renaissance des services d'urbanisme est apparue très forte et bien explicite. M. Michel Yergeau, dont l'expérience, en matière de consultation du public est considérable, a exprimé l'avis, qu'au fond, il faudrait, aux niveaux supérieurs et sans tarder, renforcer le service d'urbanisme

par l'ajout, au niveau de sa direction, de personnages dont la force intellectuelle est indéniable et « reconnue ».

Lysiane Gagnon, chroniqueur à LA PRESSE, a pour sa part exprimé l'avis que l'actuel service d'urbanisme n'a pas de présence, en ville, et contribue peu à concevoir des aménagements de bon goût. Des intervenants ont du reste privément exprimé le regret que les urbanistes de la ville, sauf exceptions, n'aient pas été présents à l'importante série de conférences de cet automne.

Par ailleurs des dissensions ont déjà surgi au sujet de la participation du public aux décisions municipales, d'aucuns se demandant si les systèmes de consultation ne paralyseront pas le développement de la ville.

M. Simard, quant à lui, a dit que sa nouvelle administration rejette toute idée d'établir un moratoire sur le développement urbain. Il a dit que la municipalité compte « expérimenter pendant nombre d'années » au sujet des procédures réglementaires de construction et qu'elle possède déjà des « ressources compétentes » pour aller de l'avant.

Mme Lysiane Gagnon a dit croire, pour ce qui concerne le fameux problème des équipements culturels, que la municipalité de Montréal est en train de « se faire avoir » au profit des deux capitales; qu'elle est à cet égard « terriblement défavorisée ». On construit à Ottawa et à Québec, de grands musées qui ne servent guère, tandis qu'on ne répond pas aux besoins objectifs de Montréal où les gens vivent. Elle a recommandé à l'administration municipale de ne pas rester passive à cet égard et de comprendre que les deux gouvernements ne sont pas aussi démunis qu'on le laisse croire. « Montréal a encore besoin de la collaboration des gouvernements », a-t-elle lancé.

Le représentant de la Confédération des syndicats nationaux, M. Pierre Paquette, a enfin rappelé à chacun que le maintien, dans le centre-ville, d'un habitat multifonctionnel, est la condition préalable à l'existence même d'une culture urbaine. Il a rappelé cette vérité fondamentale que la vocation résidentielle du cœur de la ville « doit être développée », sans quoi les politiques favoriseront une mince élite.

Établissements ouverts ou fermés?

■ Voici l'horaire des principaux services publics pendant la période des Fêtes:

VILLE DE MONTRÉAL : les bureaux ferment à midi aujourd'hui et ne rouvriront que le 29 décembre. Ils fermeront de nouveau le 31 décembre à midi jusqu'au 5 janvier. Pas de collecte d'ordures ménagères les jours de Noël et du Nouvel An.

Cour municipale : fermée aujourd'hui, vers 11 h; brève ouverture le 27 décembre en matinée; pour le congé du Nouvel An, la cour fermera vers 11 h, le 31 décembre et tiendra une brève session le 3 janvier.

Marchés publics intérieurs : tous fermés les 25 et 26 décembre, ainsi que les 1er et 2 janvier.

Arenas : aujourd'hui, ouverts de 9 h 30 à 24 h 30; demain, fermés; le 26 décembre, ouverts de 14 h à 1 h 30 du matin; les 27 et 28 décembre, ouverts de 8 h à 24 h; les 29 et 30 décembre, ouverts de midi à minuit; le 31 décembre, ouverts de 9 h 30 à 24 h 30; 1er janvier, fermés; 2 janvier, ouverts de 14 h à 1 h 30 du matin; 3 janvier, ouverts de 8 h à 24 h. Patinage libre dans tous les arénas de 14 h à 17 h, les 22, 23, 26, 29 et 30 décembre, ainsi que le 2 janvier.

Piscines : fermées les 24, 25 et 26 décembre; ouvertes le 27 décembre, de 9 h à 16 h 30; fermées le 28 décembre (à l'exception des suivantes : Claude-Robillard, Hochelaga, Edouard-Montpetit et Gadbois — ouvertes de 9 h à 16 h 30); fermées le 29 décembre; ouvertes le 30 décembre, de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h 30; fermées les 31 décembre, 1er et 2 janvier; ouvertes de 9 h à

16 h 30 le 3 janvier; fermées le 4 janvier.

Centres communautaires : fermés du 22 décembre au 5 janvier à l'exception des centres Saint-Charles, Notre-Dame-de-Grâce, Pierre-Charbonneau, Étienne-Desmarceaux, Père-Marquette et Saint-Denis qui seront ouverts les 29 et 30 décembre, de 13 h à 21 h, ainsi que le 27 décembre et le 3 janvier, de 9 h à 17 h.

Aquarium : fermé les 24 et 25 décembre, ainsi que le 1er janvier.

Jardin Botanique : ouvert les jours de Noël et du Nouvel An.

Planetarium : fermé les 24, 25 et 31 décembre, de même que le 1er janvier; tous les jours, à l'exception des lundis et des congés fériés, le Planetarium présentera son spectacle de Noël intitulé « L'étoile des mages ».

Jardin Zoologique : quartiers d'hiver des animaux au parc Angrignon, ouvert tous les jours, de 10 h à 17 h; durant les week-ends, de 10 h à 21 h.

Bibliothèque municipale et ses succursales, ainsi que les maisons de la culture : fermées les 24, 25 et 31 décembre, ainsi que les 1er et 2 janvier et les lundis suivant les congés, soit les 29 décembre et 5 janvier.

Centre d'histoire : fermé du 24 décembre au 6 janvier.

BANQUES : fermées les 25 et 26 décembre; les 1er et 2 janvier.

BUREAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE : fermés les 25 et 26 décembre, ainsi que le 1er janvier.

BUREAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE PROVINCIALE : fermés les 24, 25, 26, 30 et 31 décembre, ainsi que les 1er et 2 janvier.

BOURSE DE MONTRÉAL : fermée les 25 et 26 décembre, ainsi que le 1er janvier.

TRIBUNAUX : fermés les 24, 25, 26 et 31 décembre, ainsi que les 1er et 2 janvier.

MAGASINS : fermés le 25 décembre, le 26 décembre avant 13 h, ainsi que les 1er et 2 janvier.

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC : fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre, ainsi que les 1er et 2 janvier.

LOTO-QUÉBEC, services administratifs : fermés les 24, 25, 26 et 31 décembre, ainsi que les 1er et 2 janvier.

POSTES : les 24 et 31 décembre, les succursales postales, les bureaux de poste et les bureaux auxiliaires seront fermés à 15 h 45. Il y aura une levée générale du courrier dans les boîtes aux lettres publiques à 10 h. Établissements seront fermés; les 25 décembre et 1er janvier, les succursales postales, les bureaux de poste et les bureaux auxiliaires seront fermés, de même que le 26 décembre; il n'y aura ce jour-là ni distribution ni levée de courrier.

TRANSPORTS : Via Rail annonce qu'il reste encore des places disponibles sur bien des trajets; de nombreux trains ont été ajoutés pour répondre à la demande. La Société de transport de la Rive-Sud offre un service gratuit sur les lignes de son territoire la veille de Noël et la veille du jour de l'An, de 14 h à la fermeture du service. La Société de transport de Laval offre également un service gratuit les 24 et 31 décembre, de midi à la fermeture. Les autorités des conseil intermunicipaux de transport Desmoulins et Deux-Montagnes, offre le même service.

JUSQU'À QUELLE HEURE?

C'est aujourd'hui le jour de la dernière chance pour les retardataires en quête de cadeaux de Noël. Aussi est-il bon de savoir que la plupart des grands magasins et centres-commerciaux fermeront leurs portes, aujourd'hui à 17h.

Il en va de même pour les succursales de la Société des alcools du Québec, lesquelles seront fermées le 25 décembre, pour ne rouvrir qu'à 13h le 26 décembre. Les consommateurs devront être prudents en prenant assez d'argent puisque les institutions bancaires fermeront à 15h aujourd'hui et ne rouvriront que lundi. Exception à cette règle, les succursales de la Banque de Montréal qui ouvrent habituellement le samedi pourront recevoir des clients le 27 décembre à compter de 10h.

Phénomène de plus en plus populaire dans plusieurs familles, l'on profite des rabais d'après Noël pour faire

des cadeaux au Jour de l'An. C'est pourquoi au lendemain de Noël, le 26 décembre, les gros commerces rouleront à fond, à compter de 13h.

Divers services

Par ailleurs aujourd'hui, les succursales postales et les bureaux de poste fermeront plus tôt, c'est-à-dire à 15 h 45. Cependant, la distribution du courrier se fera normalement et il y aura une levée générale du courrier dans les boîtes au lettres. Le service normal reviendra ensuite les 29 et 30 décembre.

Les patinoires intérieures de la Ville de Montréal ne fermeront que le 25 décembre et le 1er janvier tandis que la plupart des centres communautaires ne seront pas accessibles, avant le 6 janvier.

Enfin, le Planétarium sera fermé aujourd'hui et demain de même que les bibliothèques et les maisons de la culture qui en sus fermeront leurs portes de 26 décembre.

Ouvert ou fermé?

■ Voici l'horaire des principaux services publics à l'occasion du Jour de l'An:

■ **VILLE DE MONTRÉAL:** les bureaux ferment aujourd'hui à midi à l'occasion du congé du Nouvel An et ne rouvriront que l'année prochaine: lundi, 5 janvier 1987. Il n'y aura pas de ramassage des ordures ménagères le jour de l'An.

■ **Cour municipale:** fermée aujourd'hui à partir de 11 h environ; brève ouverture en matinée le samedi 3 janvier; l'horaire habituel reprendra le 5 janvier.

■ **Marchés publics intérieurs:** ils sont tous fermés le 1er et le 2 janvier 1987.

■ **Arénas:** aujourd'hui 31 décembre, ouverts de 9 h 30 à 0 h 30; 1er janvier, fermés; 2 janvier, ouverts de 14 h à 1 h 30 du matin; 3 janvier, ouverts de 8 h à 24 h. Patinage libre dans tous les arénas municipaux de 14 h à 17 h le 2 janvier.

■ **Piscines:** fermées le 31 décembre, le 1er et le 2 janvier; ouvertes de 9 h à 16 h 30 le 3 janvier; et fermées le 4 janvier.

■ **Centres communautaires:** ils sont fermés jusqu'au 5 janvier 1987 à l'exception des centres Saint-Charles, Notre-Dame-de-Grâce, Pierre-Charbonneau, Étienne-Desmarteau, Père Marquette et Saint-Denis que l'on pourra fréquenter le 3 janvier de 9 h à 17 h.

■ **Aquarium:** fermé le 1er janvier.

■ **Jardin botanique:** ouvert le jour du Nouvel An; on peut y admirer, dans la grande serre, l'exposition de poinsettias et de fleurs de saison intitulée *Un Noël d'antan*.

■ **Planétarium:** fermé le 1er janvier. Cependant, tous les jours, à l'exception des lundis et des congés fériés, le Planétarium présente son spectacle de Noël *L'Étoile des Mages*, jusqu'au 11 janvier 1987.

■ **Jardin zoologique:** quartiers d'hiver des animaux au parc Angrignon, tous les jours de la

semaine, de 10 h à 17 h, et les week-ends, de 10 h à 21 h.

■ **Bibliothèque municipale** et ses succursales dont le bibliobus: fermées le 31 décembre, les 1er et 2 janvier. Fermées aussi le lundi 5 janvier, comme tous les lundis.

■ **Centre d'histoire:** situé au 335 Place d'Youville, fermé jusqu'au 6 janvier 1987.

■ **BANQUES:** fermées les 1er et 2 janvier.

■ **BUREAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE:** fermés le 1er janvier.

■ **BUREAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE PROVINCIALE:** fermés le 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier.

■ **BOURSE DE MONTRÉAL:** fermée le 1er janvier.

■ **TRIBUNAUX:** fermés le 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier.

■ **MAGASINS:** fermés les 1er et 2 janvier.

■ **ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC:** fermées le 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier.

■ **LOTO-QUÉBEC:** services administratifs fermés le 31 décembre et les 1er et 2 janvier.

■ **POSTES:** aujourd'hui 31 décembre, les succursales postales, les bureaux de poste et les bureaux auxiliaires ferment plus tôt, c'est-à-dire à 15 h 45. La distribution du courrier se fera normalement, et il y a une levée générale du courrier dans les boîtes aux lettres publiques à 10 h. Le 1er janvier, tout est fermé et il n'y a aucun service. Le service normal reprend le 2 janvier.

■ **TRANSPORTS:** la Société de transport de la Rive-Sud offre un service gratuit sur les lignes de son territoire la veille du jour de l'An, de 14 h à la fermeture. La Société de transport de Laval offre également un service gratuit le 31 décembre, de midi à la fermeture. Ce privilège de voyager gratuitement à l'occasion des Fêtes est aussi offert par les conseils intermunicipaux de transport Desmoullins et Deux-Montagnes.

Les horaires à la ville de Montréal

À l'occasion du congé du Nouvel An, les citoyens sont priés de noter que les bureaux de la ville de Montréal fermeront à midi, aujourd'hui, pour ne rouvrir leurs portes que lundi prochain.

Le premier de l'an, les arénas et piscines de même que l'aquarium et le planétarium seront fermés. Il n'y aura pas de collecte des ordures ménagères ce jour-là. Le jardin botanique et le jardin zoologique demeureront cependant ouverts au public.

Les autorités municipales rappellent par ailleurs que la plupart des centres communautaires ne reprendront leurs activités que le 5 janvier, soit une journée plus tôt que la bibliothèque municipale, ses succursales et le bibliobus.

Pour un plancher d'effectifs dans les municipalités

LIBRE OPINION

YVES BARRETTE
PIERRE PAQUETTE

Les auteurs sont respectivement président de la Fédération des employés des services publics et président du Conseil central de Montréal (CSN)

CES JOURS-CI, la commission d'étude sur les municipalités, mieux connue sous le nom de commission Parizeau, fait le tour du Québec pour discuter de ses conclusions avec les élus municipaux.

Création de l'Union des municipalités du Québec, la commission n'a pas pensé utile d'inviter l'ensemble des groupes ou individus qui se sont intéressés à ses travaux. Malgré cela, la Fédération des employés des services publics (FEESP-CSN) et le Conseil central de Montréal (CSN)

pensent utile pour le débat sur l'avenir des municipalités de rendre publiques les principales conclusions qu'ils tirent de ce rapport. C'est dans le même esprit que plusieurs organismes de la CSN dont les nôtres, avaient participé à la consultation de la Commission.

A chacun selon ses moyens

Comme beaucoup, nous pensons que la qualité du rapport de la commission en fera un document de référence essentiel dans le débat sur le pouvoir des municipalités et leur rapport avec l'État québécois. Plusieurs ont souligné que le contenu du rapport est somme toute assez général, voire hermétique. C'est là à la fois sa force et sa faiblesse.

Ceci a permis aux commissaires d'aborder certains thèmes qui, de prime abord, ne semblaient pas évidents comme celui de la *démocratie municipale*. Par contre, le niveau de généralité développé a permis à la commission Parizeau d'avancer certaines recommandations particulières

remment litigieuses comme allant de soi. On peut penser, entre autres, aux recommandations visant à la *tarification et l'imposition de ticket modérateur* sur certains services publics; recommandations qui découlent bien plus d'une vision abstraite des choses que d'études approfondies de ces questions.

La commission Parizeau plaide que la municipalité soit considérée comme un gouvernement autonome et responsable devant ses électrices et électeurs. Nous ne pouvons que souscrire à cette idée puisque nous l'avons défendue lors des audiences de la commission. Ce que nous ne pouvons accepter, c'est l'égalité que fait le rapport entre le respect de l'autonomie des municipalités et la demande solvable, c'est-à-dire appuyée par un pouvoir d'achat.

Ce que propose la commission Parizeau, ce n'est pas « à chacun selon ses besoins » mais bien « à chacun selon ses moyens » lorsqu'elle écrit : « Alors que la centralisation a pris naissance suite à une prise de conscience au niveau de similarités de

besoins, la décentralisation est le résultat de la constatation d'une diversité et de différences au niveau des moyens susceptibles de satisfaire à ces mêmes besoins. » (p. 170)

L'approche de la commission Parizeau ne peut dès lors que renforcer les *inégalités sociales* puisque c'est l'évidence même que les municipalités sont très différentes en ce qui a trait à leur capacité de payer. [...]

La démocratie municipale

S'il est un sujet du rapport où les commissaires ont été ouverts aux présentations des groupes et individus, c'est celui de la *démocratie municipale*.

La commission réaffirme l'importance du *conseil municipal* comme seul dépositaire du pouvoir exécutif et réglementaire de la municipalité. La commission insiste sur le rôle de l'information pour que le conseil, y inclus les conseillères et conseillers de l'opposition, puisse effectivement exercer ce pouvoir.

D'autre part, les commissaires reparaissent à leur compte l'idée que l'émergence de comités ou de conseils de quartier peut accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie municipale.

Nous ne pouvons qu'endosser ces recommandations. Par contre, nous déplorons que dans son analyse du mode de scrutin et du processus électoral, la commission n'a pas cru bon d'étudier l'introduction, dans les grandes villes, du *mode de scrutin à la proportionnelle des voix reçues* comme une mesure pouvant améliorer la démocratie représentative.

L'administration des services municipaux

En matière de régime de négociations des conventions collectives, le rapport mentionne qu'« il ne crée pas, dans l'ensemble, de problèmes majeurs pour ce qui a trait aux employés ou ouvriers ». [...] « Le régime général de négociations et de conventions collectives ne semble pas inciter à des modifications substantielles, ni pour les municipalités, ni pour les syndicats qui négocient avec elles ». (p. 235)

C'est une opinion que nous partageons. L'application et la négociation de conventions collectives ont pour effet, d'une part, de donner de bonnes conditions de travail aux employés municipaux et, d'autre part, assurent à la population des services publics de qualité.

Certains éléments du rapport, par contre, sont à rejeter, notamment les vues sur l'élargissement de la juridiction du Conseil des services essentiels aux municipalités, la mise en garde sur les planchers d'emplois, la pratique du faire-faire et la privatisation.

Sur la question du Conseil des services essentiels, sans reprendre tous les débats, disons simplement que les syndicats ont prouvé qu'ils sont en mesure de les assumer eux-mêmes et lorsqu'il y a intervention du Conseil, cela a souvent pour effet de prolonger les conflits en ne permettant pas de régler le fonds du litige. Ajoutez à cela le droit de lock-out comme le suggère le rapport et vous aurez là les ingrédients nécessaires à une véritable détérioration des relations de travail. On voit mal où sont les avantages de ces recommandations pour la population.

Protéger les emplois

La négociation de planchers d'emplois, c'est-à-dire un seuil minimum d'effectif, est devenue nécessaire à la suite de l'érosion du travail provoqué par la sous-traitance, les chan-

gements technologiques, la privatisation, etc. On ne peut séparer, comme prétend le rapport, la protection des conditions de travail et les conditions d'une gérance efficace. [...]

Protéger des emplois n'est pas incompatible avec une gestion efficace. Cela nécessite sûrement des investissements pour permettre au personnel de répondre aux nouveaux besoins de la municipalité. En contrepartie, cela facilite l'adaptation des services publics, tout en assurant une continuité dans les liens entre les ressources humaines de la municipalité et la population.

Dans le dossier de la pratique du faire-faire, nous partageons l'opinion selon laquelle « il faut analyser, colliger et diffuser les résultats de ces expériences ». Selon nous, lorsqu'on tient compte des coûts directs et indirects, il est loin d'être sûr que le prix de la sous-traitance soit inférieur au coût des services rendus par le personnel régulier des municipalités.

Finalement, le recours à la privatisation implique que l'on fait le choix politique de laisser le secteur privé dispenser certains services publics. La gamme et la qualité des services obéissent donc aux lois du marché dont les critères sont d'abord ceux du profit et de la rentabilité et pas nécessairement la satisfaction des besoins des usagers...

Tout le monde est pour la vertu : à savoir une utilisation optimale des fonds publics dans l'administration des municipalités. C'est en associant les employés, les citoyennes et citoyens des cités et villes à cet objectif que nous y parviendrons et non pas en tentant de faire des économies sur leur dos.

La Commission Parizeau: une réaction syndicale

■ Ces jours-ci, la Commission d'étude sur les municipalités, mieux connue sous le nom de Commission Parizeau, fait le tour du Québec pour discuter de ses conclusions avec les élus municipaux.

Création de l'Union des municipalités du Québec, la Commission n'a pas pensé utile d'inviter l'ensemble des groupes ou individus qui se sont intéressés à ses travaux. Malgré cela, la Fédération des employés des Services publics (FEESP-CSN) et le Conseil central de Montréal (CSN) pensent utile pour le débat sur l'avenir des municipalités de rendre publiques les principales conclusions qu'ils tirent de ce rapport. C'est dans le même esprit que plusieurs organismes de la CSN, dont les nôtres, avaient participé à la consultation de la Commission.

Comme beaucoup, nous pensons que la qualité du rapport de la Commission en fera un document de référence essentiel dans le débat sur le pouvoir des municipalités et leur rapport avec l'État québécois. Plusieurs ont souligné que le contenu du rapport est somme toute assez général, voir hermétique. C'est là à la fois sa force et sa faiblesse.

Ceci a permis aux commissaires d'aborder certains thèmes qui, de prime abord, ne semblaient pas évidents, comme celui de la démocratie municipale. Par contre, le niveau de généralité développé a permis à la Commission Parizeau d'avancer certaines recommandations particulièrement litigieuses comme allant de soi. On peut penser, entre autres, aux recommandations visant à la tarification et l'imposition d'un ticket modérateur sur certains services publics, recommandations qui découlent bien plus d'une vision abstraite des choses que d'études approfondies de ces questions.

À chacun selon ses moyens

La Commission Parizeau plaide que la municipalité doit être considérée comme un gouvernement autonome et responsable devant ses électrices et électeurs. Nous ne pouvons que souscrire à cette idée puisque nous l'avons défendue lors des audiences de la Commission. Ce que nous ne pouvons accepter, c'est l'égalité que fait le rapport entre le respect de l'autonomie des municipalités et la demande solvable, c'est-à-dire appuyée par un pouvoir d'achat. Ce que propose la Commission Parizeau, ce n'est pas «à chacun selon ses besoins», mais bien «à chacun selon ses moyens» lorsqu'elle écrit: «Alors que la centralisation a pris naissance suite à une prise de conscience au niveau de similarités de besoins, la décentralisation est le résultat de la constatation d'une diversité et de différences au niveau des moyens (l'italique est de nous) susceptibles de satisfaire à ces mêmes besoins (p. 170).»

L'approche de la Commission Parizeau ne peut dès lors que renforcer les inégalités sociales, puisque c'est l'évidence même que les municipalités sont très différentes en ce qui a trait à leur capacité de payer. Selon nous, une telle conception mine les bases mêmes d'une société démocratique, fondée sur l'égalité des chances.

Quelques avances sur la démocratie municipale

S'il est un sujet du rapport où les commissaires ont été ouverts aux représentations des groupes et individus, c'est celui de la démocratie municipale.

La Commission réaffirme l'importance du conseil municipal comme seul dépositaire du pouvoir exécutif et réglementaire de la municipalité. La Commission insiste sur le rôle de l'information pour que le conseil, y inclus les conseillères et conseillers de l'opposition, puisse effectivement exercer ce pouvoir.

D'autre part, les commissaires reprennent à leur compte l'idée que l'émergence de comités ou de conseils de quartier peut accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie municipale.

Nous ne pouvons qu'endosser ces recommandations. Par contre, nous déplorons que dans son analyse du mode de scrutin et du processus électoral, la Commission n'a pas crue bon d'étudier l'introduction, dans les grandes villes, du *mode de scrutin à la proportionnelle des voix reçues* comme une mesure pouvant améliorer la démocratie représentative.

L'administration des services municipaux

En matière de régime de négociations des conventions collectives, le rapport mentionne qu'il ne crée pas, dans l'ensemble, de problèmes majeurs pour ce qui a trait aux employés ou ouvriers (...) «Le régime général de négociations et de conventions collectives ne semble pas inciter à des modifications substantielles, ni pour les municipalités, ni pour les syndicats qui négocient avec elles.» (p. 235)

C'est une opinion que nous partageons. L'application et la négociation de conventions collectives ont pour effet, d'une part, de donner de bonnes conditions de travail aux employés municipaux et, d'autre part, assurent à la population des services publics de qualité.

Certains éléments du rapport, par contre, sont à rejeter, notamment les vues sur l'élargissement de la juridiction du Conseil des services essentiels aux municipalités, la mise en garde sur les planchers d'emplois, la pratique du faire-faire et la privatisation.

Sur la question du Conseil des services essentiels, sans reprendre tous les débats, disons simplement que les syndicats ont prouvé qu'ils sont en mesure de les assumer eux-mêmes et lorsqu'il y a intervention du Conseil, cela a souvent pour effet de prolonger les conflits en ne permettant pas de régler le fond du litige. Ajoutez à cela le droit de lock-out comme le suggère le rapport et vous aurez là les ingrédients nécessaires à une véritable détérioration des relations de travail. On voit mal où sont les avantages de ces recommandations pour la population.

La négociation de planchers d'emplois, c'est-à-dire un seuil minimum d'effectifs, est devenue nécessaire suite à l'érosion du travail provoqué par la sous-traitance, les changements technologiques, la privatisation, etc. On ne peut séparer, comme prétend le rapport, la protection des conditions de travail et les conditions d'une gestion efficace. Les deux sont en relation.

Protéger des emplois n'est pas incompatible avec une gestion efficace. Cela nécessite sûrement des investissements pour permettre au personnel de répondre aux nouveaux besoins de la municipalité. En contrepartie, cela facilite l'adaptation des services publics, tout en assurant une continuité dans les liens entre les ressources humaines de la municipalité et la population.

Dans le dossier de la pratique du faire-faire, nous partageons l'opinion à l'effet «qu'il faut analyser, colliger et diffuser les résultats de ces expériences». Selon nous, lorsqu'on tient compte des coûts directs et indirects, il est loin d'être sûr que le prix de la sous-traitance soit inférieur au coût des services rendus par le personnel régulier des municipalités.

Finalement, le recours à la privatisation implique que l'on fait le choix politique de laisser le secteur privé dispenser certains services publics. La gamme et la qualité des services obéissent donc aux lois du marché dont les critères sont d'abord ceux du profit et de la rentabilité et pas nécessairement la satisfaction des besoins des usagers...

Tout le monde est pour la vertu, à savoir, une utilisation optimale des fonds publics dans l'administration des municipalités. C'est en associant les employés, les citoyennes et citoyens des cités et villes à cet objectif que nous y parviendrons et non pas en tentant de faire des économies sur leur dos.

Yves BARRETTE
président
Fédération des employé(e)s
des Services publics
Pierre PAQUETTE
président
Conseil central de
Montréal (CSN)

L'AMARC SOUS L'EMPRISE TOTALE DE MONTRÉAL

L'AMARC sera administrée sous l'emprise totale de l'administration montréalaise d'ici l'été.

Jean Maurice Duddin

Les services municipaux ayant trait à l'habitation devraient de plus être réunis sous une même tête administrative.

Les six membres du comité exécutif de la ville de Montréal ainsi que le maire, Jean Doré, se sont réunis hier toute la journée en assemblée spéciale pour étudier les priorités de la réforme administrative de l'appareil municipal montréalais.

L'AMARC (Association montréalaise d'activités récréatives et culturelles) devrait ainsi être soumise d'ici l'été au joug administratif de l'administration municipale montréalaise.

L'AMARC gère de façon autonome depuis sa création le parc d'amusement La Ronde, de l'île Sainte-Hélène.

Les élus du RCM avaient dénoncé, alors qu'ils étaient dans l'opposition, le fait que les dirigeants de l'AMARC soumettaient pour approbation par le

conseil municipal des décisions irrévocables. Ce n'était qu'une simple formalité.

Ce fut le cas entre autres lorsque les dirigeants de l'AMARC ont décidé de «rajeunir» et de moderniser le parc d'amusement.

Ils ont engagé, sans consulter les conseillers municipaux, \$4 millions pour la réfection du parc. Les élus avaient été placés devant une situation de fait accompli, déploraient alors les membres du caucus du RCM.

Selon la réforme étudiée hier, les conseillers auront leur mot à dire avant que les fonds publics ne soient dépensés.

Bonjour... d'habitation!

Le nouveau maire trouve d'autre part un peu irrationnel qu'il y ait tant de services dont la vocation est axée sur l'habitation et qui n'ont aucun lien entre eux.

On compte en effet à Montréal neuf sociétés ou services dont la vocation est

directement liée à l'habitation.

On retrouve ainsi l'Office municipal d'habitation de Montréal (OHM), la Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM), la Société de développement de Montréal (SODEMONT), la Société des terrains Angus (SOTAN), la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA), le service de la restauration, celui de la gestion immobilière, celui des permis et inspections ainsi que la Corporation des habitations Jeanne-Mance.

La nouvelle administration entend faire le ménage dans tout cela.

L'attaché de presse de l'exécutif, Alain Leclerc, confie toutefois que la restructuration sera exécutée en concertation avec les services concernés.

«L'expertise même de la restructuration sera fournie par les responsables des services. Tout le monde doit être dans le coup si on veut que ça marche», précise M. Leclerc au nom de la nouvelle administration.

Pierre Paquette, président du
Conseil central de Montréal (CSN)

Le fossé des inégalités s'élargira

On a beaucoup parlé des privatisations du gouvernement libéral. Que ce soit celle du Manoir Richelieu ou celle de Québecair, l'opinion publique a conclu qu'elles n'ont contribué qu'à affaiblir l'économie du Québec, qu'à faire

CONTRE

perdre des emplois et dans plusieurs cas, qu'à réduire les services auxquels avaient droit les Québécoises et les Québécois. On s'est beaucoup moins intéressé à la privatisation des services municipaux sous toutes ses formes. Les enjeux sont pourtant importants, particulièrement dans un contexte de décentralisation des responsabilités.

De nombreux dirigeants municipaux, encouragés par quelques idéologues patronaux, ne cachent pas leur parti-pris pour un démantèlement des services municipaux au profit de l'entreprise privée.

Emportés par leur foi dans l'entreprise privée, ils vont même jus-

qu'à parler de privatisation des services municipaux alors qu'en fait, leurs projets se limitent souvent à la sous-traitance. La distinction est importante car la privatisation implique le transfert intégral des pouvoirs de décision et des responsabilités à l'entreprise privée, alors que la sous-traitance consiste plutôt à confier à l'entreprise privée le soin de dispenser certains services sous le contrôle et l'autorité des responsables municipaux.

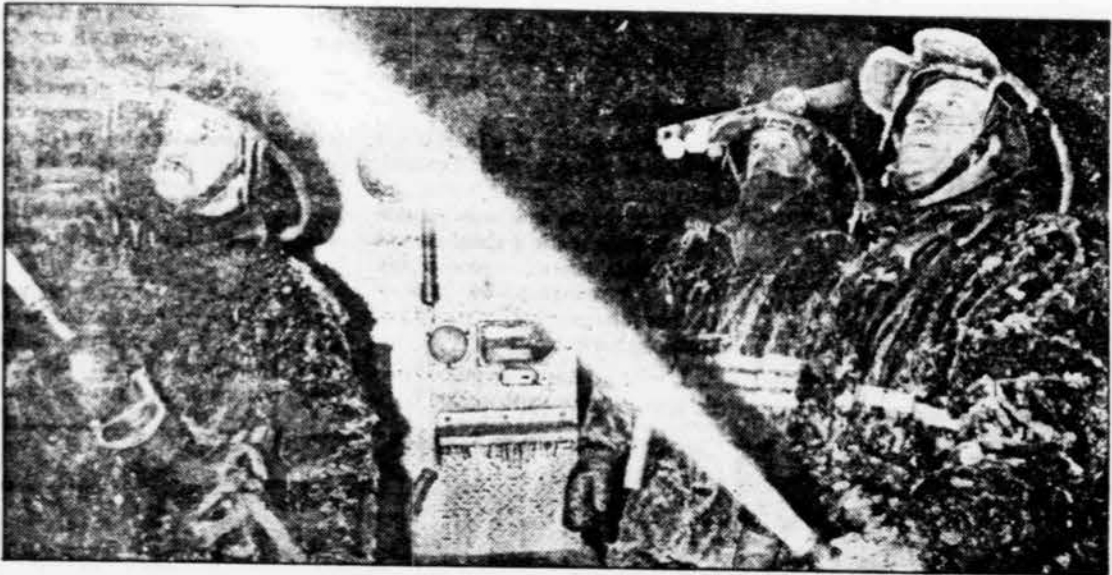
Bien que les deux formes soient contestables, la privatisation est plus inadmissible parce qu'elle va à l'encontre des principes de l'équité et de la démocratie. Comme le souligne le rapport de la Commission Parizeau - créée par l'Union des municipalités du Québec - , «dans les cas de privatisation, les forces du marché décident si le service sera fourni ou pas, en quelle quantité il sera fourni». Cela revient à ne retenir que la demande solvable.

En privatisant, on favorise donc ceux qui ont la capacité de payer au détriment des autres. Ceci tend à renforcer les inégalités. D'autre part, pour rencontrer sa contrainte de profit, l'entre-

neur tentera de réaliser des économies en détériorant les conditions de travail de ses salariés ou en réduisant la qualité des services offerts. Dans les deux cas, ce sont les contribuables qui devront faire les frais de cette gestion présumément plus économique.

On peut donner l'exemple de la municipalité de Rock Forest qui a remis le service de protection contre les incendies à un entrepreneur privé. Celui-ci avait présenté une soumission à première vue plus alléchante puisqu'elle permettait de réduire le compte de taxe municipale. Cependant, cette privatisation du service entraîna une augmentation du coût des assurances. Globalement, l'opération s'est soldée par un transfert de facturation pour un service réduit.

De plus, la privatisation de services qui doivent leur existence à la volonté des citoyennes et citoyens a quelque chose d'anti-démocratique parce que, comme le rappelle la Commission Parizeau, «privatiser, dans ce sens, c'est pour la municipalité abandonner un champ d'activité», et cela, sans le pouvoir de réglementation que possèdent les gouvernements provincial et fédéral.



Dans plusieurs villes, les services d'incendie ont été privatisés.

Photo LE MATIN

La privatisation des services municipaux

Jean-Paul Létourneau, v.p. de la
Chambre de Commerce du Québec

Les taxes diminueront

Un citoyen le moins observateur et qui a un peu de temps libre, observant dans une ville moyenne du Québec l'opération d'entretien de la pelouse d'un parc public par des employés municipaux bardés d'une bonne convention peut faire des calculs faciles et... renversants.

Le conducteur du camion amène la tondeuse et l'attend dans son ca-

POUR

mion, parce que lui ne fait que conduire le camion; un autre employé, assistant du conducteur, décharge et recharge la tondeuse; un troisième conduit la tondeuse, pas plus qu'un certain nombre de minutes consécutives à la fois, tout en n'oubliant pas les pauses-café; enfin un autre employé municipal, inspecteur ou contremaître celui-là, passe par là dans un autre véhicule de la ville pour observer l'exécution des travaux; et... dans plusieurs cas, il y aura encore un autre employé municipal dans le décor, ramassant lentement les papiers et détritus ou déblayant l'herbe coupée.

Notre citoyen n'aura pas besoin de plus que quelques heures d'une telle observation pour se faire une idée de ce que lui coûte, ainsi qu'aux autres contribuables, l'entretien du gazon du parc municipal.

Ce scénario est-il exagéré? «Vous n'avez encore rien vu!» vous diront d'autres observateurs du même phénomène. Et l'on vous parlera de ceux qui font le pavage, du «travail» et des coûts des policiers locaux, des déficiences d'un service d'aqueduc d'autant moins fiable qu'il coûte cher, de l'enlèvement de la neige qui est plutôt un déversement sur le terrain, saccageant pelouses, arbustes et même des arbres.

Et nous voilà lancés sur la piste des revendications de plus en plus refoulées du contribuable moyen qui se sent *siphonné* et impuissant devant des «machines municipales»

de plus en plus grosses, bureaucratiques et *inatteignables*.

Une première étape consisterait pour les citoyens ainsi traités à épauler les nombreuses administrations publiques prisonnières de ce système et conscientes de ses coûts et inefficacités énormes. Il faut donc les épauler dans leurs efforts pour s'en sortir. Dans leurs efforts pour privatiser l'entretien des pelouses publiques, pour les confier à des jardiniers privés qui pourront facilement faire un aussi bon travail à des coûts bien moindres pour le contribuable. Cela vaut beaucoup mieux que d'aller *chialer* à l'Hôtel de ville quand l'augmentation de taxes est trop forte, ce qui signifie que le mal est fait depuis un bon moment.

Et ce n'est là que le commencement. Cela peut aller beaucoup plus loin et économiser des sommes très importantes aux contribuables écrasés de taxes.

Au Québec, en 1984, déjà sept ou huit municipalités avaient des contrats de protection d'incendie avec des entreprises privées. Et combien ont trouvé beaucoup plus commode, efficace et économique de donner en sous-traitance l'enlèvement des déchets et de la neige, l'entretien des pavages, le gardiennage de plusieurs endroits publics et de nombreux autres services publics ou travaux.

La sous-traitance

Ce n'est pas facile à faire. Cela prendra souvent beaucoup de courage politique pour déloger des privilèges syndicaux depuis longtemps enracinés et incrustés dans les structures municipales.

Mais c'est là une solution qui s'impose de plus en plus face aux augmentations de coûts et aux coupures de services que ne peuvent éviter les administrations municipales.

La privatisation des services n'est peut-être pas une panacée universelle, mais c'est un bon remède que désirent plusieurs municipalités conscientes des culs-de-sac financiers où les entraîne une politique de refus ou de blocage du faire-faire.



**MARIANNE
FAVREAU**

De l'extérieur, rien n'a changé à l'hôtel de ville de Montréal. Le départ de Jean Drapeau et l'arrivée de Jean Doré se sont faits sans trop d'éclats, sans heurt spectaculaire et sans chambardement évident.

A l'intérieur, c'est tout autre chose. Quatre mois après l'arrivée au pouvoir du RCM, la rumeur de plus en plus persistante fait état d'un glissement important au niveau de l'exercice du pouvoir.

« Les directeurs de service ont pris une débarque... » chuchotent des commis dans les couloirs du vénérable édifice.

La réalité n'est pas aussi brutale. Les mandarins de l'administration sont toujours en poste; pas de purge, de démotion ou de démissions en masse. Mais ils doivent composer avec une nouvelle vision de l'administration.

C'est ce qui ressort d'une série d'entrevues menées cette semaine par LA PRESSE auprès de quinze hauts fonctionnaires de l'hôtel de ville. Les confidences recueillies, parfois sous le sceau de l'anonymat, permettent de dégager des modifications importantes :

■ habitués à côtoyer le pouvoir politique de très près, les directeurs ont perdu leur accès direct à l'exécutif.

■ jadis impliqués dans la définition des politiques de l'hôtel de ville, des hauts fonctionnaires s'estiment maintenant relégués au rang de « mécaniciens de la machine administrative ». Le ni-

veau décisionnel leur échappe.

■ on semble par contre leur accorder une plus grande autonomie pour les décisions de routine, celles qui n'impliquent pas de grandes dépenses. Toutefois, cette nouvelle tendance n'a pas encore été confirmée officiellement et également partout.

■ la terminologie même a changé à l'hôtel de ville. Les dossiers se discutent maintenant autour de thèmes portant sur les besoins et les soucis de la population, et non plus simplement en fonction des coûts et des économies.

■ la multiplication des postes d'attachés politiques a créé un échelon de plus entre l'administration et l'exécutif, ce qui crée parfois des malaises.

« Il s'agit d'une modification subtile des rôles qui n'est pas définie dans les textes, a résumé à La Presse l'un de ces directeurs. Je regrette que ce ne soit pas dit explicitement. On est en train de 'vider la coquille', tout en étant très gentil. »

Tous n'ont pas tous la même opinion. Mais sous le vernis obligé de la concertation-consultation perce un malaise que des confidences tentent d'expliquer.

Un nouveau patron : le secrétariat général

Au cœur du changement, se trouve le nouveau secrétariat général, dont le poste de direction a été confié à un ancien sous-ministre venu de Québec. Entre le comité exécutif qui détient l'autorité municipale, et les services que dirigent ces directeurs, on a inséré un nouveau palier. Les directeurs de service, qui relevaient directement de l'exécutif, ont maintenant un patron en la personne du secrétaire général.

« Ça fonctionne différemment, commente Claude Piché, direc-

teur de la CIDEM. Les membres de l'exécutif ont des responsabilités de fonction. Les directeurs de services ont chacun des rapports d'échange de points de vue avec des membres différents de l'exécutif (chaque membre de l'exécutif est responsable de quelques services). Mais ce ne sont pas des rapports de ministre à sous-ministre. Ce sont des rapports d'information, de réflexion, d'échanges », explique-t-il.

« On répond administrativement au secrétaire général, poursuit-il. Et l'acheminement des dossiers, administratifs ou décisionnels, se fait par le secrétariat général. »

« Auparavant, constate Me Maurice Brunet, greffier et directeur du secrétariat municipal, chacun des directeurs transigeait lui-même les dossiers chauds avec l'exécutif; maintenant c'est dans les mains du secrétaire général. »

Mais la création d'un secrétariat général implique davantage que la simple « circulation de dossiers », estime certains.

« Le secrétariat général a tendance à monopoliser la conception, la planification, les dossiers chauds, la réflexion d'ensemble, confie l'un. Les directeurs sont en train de devenir les mécaniciens de la machine administrative. »

Y aurait-il une crise de confiance vis à vis les directeurs? « On est très correct avec nous sur la forme. Sur le fond, la confiance n'est peut-être pas aussi totale qu'on pourrait le croire, estime un directeur. Il n'est pas certain qu'ils font pleine confiance à la fonction publique pour mettre en place leur programme. Pas pour la conceptualisation, en tous cas. »

La réunion du jeudi

Tous les jeudis, le secrétaire général réunit ses directeurs. En gé-

néral, raconte-t-on, il y a deux points à l'ordre du jour : un résumé des décisions de l'exécutif, puis un tour de table des principales préoccupations des chefs de service. De temps en temps, on aborde un dossier d'ensemble, les horaires flexibles, par exemple, ou les communications avec l'exécutif.

L'exercice est diversement apprécié. Selon Jean-Claude Boudreau, directeur de la Gestion immobilière, il s'agit surtout, pour le secrétaire général, de voir le travail fait et à venir, les moyens à prendre. Claude Piché, de la CIDE, estime qu'on « y discute de choses qui intéressent l'ensemble de l'administration de la ville, l'intérêt corporatif de la ville. »

Yves Pellerin, directeur du service de la Circulation estime se sentir « plus près des décisions de l'administration, on les connaît, le secrétaire nous fait un compte-rendu. Nous sommes informés des orientations à venir, soit sur un service ou sur la gestion générale de la ville. »

« Ces réunions, je ne sais plus si ça m'aide, réfléchit un autre. Les attentes, je les connais; je ne suis pas sûr que les nouveaux les connaissent. Parfois, je me demande pourquoi cette réunion a lieu... peut-être pour donner le pouls? »

« Au début, j'étais très optimiste, je trouve la formule très bien, de dire le directeur des Travaux publics, Richard Vanier. Mais l'information qu'on y reçoit est plutôt succincte. Par exemple, on n'est pas encore informé de la nouvelle structure. »

Cette nouvelle « structure », c'est une restructuration complète des services administratifs qu'étudient actuellement les nouveaux dirigeants politiques de l'hôtel de ville, dit-on.

La machine à rumeurs parle de jumelage de services, de l'aboli-

tion de certains postes de directeurs. « La macro-structure, c'est ultra-secret, assure Me Brunet. Mais on en sera saisi, on sera informé. » Ce que croit aussi le directeur des Finances, Fernand Denis.

« La fusion des services, elle est faite par l'administration, explique Paul Sénécal, directeur intérimaire à la Restauration des logements. On nous consultera en temps et lieu, sans doute. Il ne faut pas s'enervier avec cela. »

Or, jeudi dernier justement, le maire Doré et le secrétaire général ont informé les directeurs de leur vision face à l'appareil administratif, de leurs objectifs de gestion décentralisée, a-t-on appris. On devait expliquer ensuite à chacun, individuellement, quelle sera son implication.

Un nouveau langage

L'arrivée de nouveaux patrons a apporté d'autres changements. « Anciennement, pour avoir l'oreille de l'administration, on plaçait dans un rapport les mots *rationalisation, économie, coupe*. Maintenant, on attire l'attention, en insistant sur le bien-être des citoyens », lance un directeur mi-sérieux, mi-blagueur.

« L'accent est mis sur la population », estime André Murphy agissant comme directeur du service de l'Approvisionnement en l'absence de son chef. Avant, ça ne transpirait pas dans nos dossiers qui sont d'ordre administratif. Maintenant, l'accent est mis sur la clientèle : Ça sert à qui? pourquoi? C'est un ajustement assez intéressant pour un fonctionnaire. »

« Il y a beaucoup plus de communications avec les journalistes et avec les groupements de citoyens, remarque pour sa part le directeur de la Circulation, Yves Pellerin. Par exemple, on organise des réunions à Rivière-des-

Prairies sur l'accessibilité des rues du quartier. C'est nouveau. »

« Une des grosses différences, constate Guy Lefebvre, directeur du service du Revenu, c'est une approche beaucoup plus humaine. Dans la question de la taxe d'affaires pour les organismes, par exemple, on dialogue beaucoup. Ils nous disent de ne pas nous en faire s'il y a d'autres cas à ajouter. Avant, une erreur... On était plus tendu, plus nerveux. »

« Dans mon service, il y a des changements dans le processus décisionnel, constate Jean-Claude Boudreau (Gestion immobilière). On ouvre un nouveau volet qui consiste à consulter. Ainsi, pour l'utilisation d'un bâtiment municipal vacant, on est en consultation dans le secteur Milton Parc, avec mémoires et audiences publiques. »

« Le gros événement, c'est la signature de la convention collective des cols bleus, signale pour sa part le directeur Richard Vanier. Ce règlement aide beaucoup au climat et à la productivité. »

Selon le directeur du service du Contrôleur général, Roger Galipeau, « les objectifs sont plus précis et intégrés dans les programmes. Dans la préparation des budgets de 1988, on s'assure que les orientations sont bien traduites. Avant, il n'y avait pas de programme politique (engagements électoraux). C'est maintenant plus clair, plus simple pour nous. »

« On sera mieux en mesure de dire quels sont les changements dans une couple de mois, croit le directeur des Activités culturelles, Yves Desmarais. On dit par exemple, qu'on va responsabiliser davantage les chefs de service. » D'autres aussi évoquent une délégation de pouvoirs qui doit s'accroître.

« Est-ce qu'on a plus d'autono-

mie? » réfléchit Jean Emond, directeur des Sports et loisirs, où la décentralisation et les consultations publiques existaient déjà. « Ce n'est pas défini, ce n'est pas encore clair si on a plus de corde. Il y a maintenant le pouvoir politique et le pouvoir administratif : avant c'était au même endroit, maintenant non », constate-t-il.

« Sur les opérations de routine, on donne de plus en plus d'autonomie, croit pour sa part M. Lefebvre. Avant, je ne pouvais envoyer un membre de mon personnel assister à un colloque, même gratuit. Maintenant, je m'entends avec le secrétaire général. Bientôt, je prendrai la décision moi-même. »

« Pour le traitement des dossiers du personnel, il y a amélioration, assure le directeur des Permis et Inspections, Camille Chouinard. Le secrétaire général est autorisé à procéder à l'engagement, au déplacement du personnel. C'est plus rapide que de passer par l'exécutif, comme auparavant. »

« Ils veulent que les décisions soient plus près de l'exécution, rappelle Paul Sénécal (Restauration des logements). Pourquoi aller à l'exécutif pour une facture de \$5? »

Le personnel politique

« Il y a maintenant tout un personnel politique attaché à l'exécutif, et des conseillers associés aux membres de l'exécutif, rappelle le directeur du service du Contentieux, Me Jean Péloquin. Donc un personnel plus nombreux qui peut avoir affaire à nous, plus les comités et les commissions. »

« Nous recevons, poursuit-il, plus de demandes de consultations de la part de ces personnes qui veulent avoir des opinions juridiques. Il y a donc une augmen-

tation du volume de travail. Il faut éviter que les avocats agissent comme chercheurs des comités ou commissions pour connaître, par exemple, l'état du droit sur une question. Autrement, il faudrait augmenter le personnel. »

« Quand un membre de l'exécutif, un attaché politique ou un conseiller nous demande une entrevue, il n'y a pas de problème avec le secrétaire général. On lui fait une copie de ce qu'on a dit », explique le directeur de la Gestion immobilière.

Un autre directeur fait état d'un certain mécontentement : « On peut difficilement faire valoir nos points de vue. On a plus souvent affaire aux attachés politiques qu'aux hommes politiques. Les élus sont complètement clôturés, barricadés par des attachés politiques. C'est un écran. » Certains regrettent leurs réunions mensuelles avec l'ancien président de l'exécutif.

On entretient de bonnes relations avec « son » membre de l'exécutif. « Chacun des élus ne prend pas de décision sur une question. Il l'apporte au comité exécutif. Ça peut prendre du temps, compte-tenu de l'inexpérience », constate Richard Varnier. Mais « les directeurs de service ont une dimension en moins, conclut l'un. Ils avaient plus d'influence sur les décisions, il planifiaient, établissaient de grandes orientations. »

« C'est le personnel politique qui va diriger les orientations de la ville, l'évolution stratégique, conclut un autre. Notre vocation à nous, ce n'est pas la politique. Mais quand une politique se prépare, il y a chez nous des gens pleins d'idées et d'expérience, qui peuvent drôlement aider. »



On sera mieux en mesure de dire quels sont les changements dans une couple de mois, croit le directeur des Activités culturelles, Yves Desmarais.

« Au début, j'étais très optimiste, je trouve la formule très bien, de dire le directeur des Travaux publics, Richard Vanier. Mais l'information qu'on y reçoit est plutôt succincte.

Yves Pellerin, directeur du service de la Circulation estime se sentir « plus près des décisions de l'administration, on les connaît, le secrétaire nous fait un compte-rendu. »

« Ca fonctionne différemment, se commente Claude Piché, directeur de la CIDEM. Les membres de l'exécutif ont des responsabilités de fonction. »



Pour le traitement des dossiers du personnel, il y a amélioration, assure le directeur des permis et inspections, Camille Houinard.

La macro-structure, c'est ultra-secret. Mais on en sera saisi, on sera informé, croit également le directeur des Finances, Ferdinand Denis.

« Est-ce qu'on a plus d'autonomie? » réfléchit Jean Emond, directeur des Sports et loisirs, où la décentralisation et les consultations publiques existaient déjà.

« Auparavant, constate Me Maurice Brunet, greffier et directeur du secrétariat municipal, chacun des directeurs transigeait lui-même les dossiers chauds avec l'exécutif ».

Les mandarins et Jean Doré

La vie n'est plus la même pour les hauts fonctionnaires de l'hotel de ville depuis le 15 novembre

**Le secrétariat
général
devient
l'instance du
faire faire**



**Les élus sont
complètement
clôturés,
barricadés
par des
attachés
politiques**

Le maire de Montreal, Jean Doré, et le president du Comité exécutif, Michael Fainstat.

La ville réclame le départ de 12 chefs de service

ANDRÉ NOËL

Le comité exécutif de Montréal a décidé de demander à la moitié des hauts cadres de la Ville de partir, a appris *La Presse* hier.

Le nombre de directeurs de service passera de 22 à 12 dès la semaine prochaine,

dans le cadre d'une vaste réorganisation administrative.

Le secrétaire général de la ville, Pierre Lefrançois, met au point actuellement un programme de préretraite dont pourront bénéficier neuf directeurs. M. Lefrançois rencontre ces neuf directeurs depuis jeudi dernier. Presque tous ont accepté de bénéficier du programme de préretraite.

Yves Desmarais, directeur des activités culturelles, a déjà offert sa démission il y a quelques jours. D'autres suivront bientôt son exemple. Le directeur du personnel, Gérard Perron, a démissionné en décembre, si bien que seulement huit autres directeurs doivent partir pour que soit atteint l'objectif final de 12, fixé par M. Lefrançois.

Le programme de pré-retraite s'adresse aux directeurs qui ont accumulé 20 années de service ou sont à quatre années de la retraite.

Les salaires annuels des directeurs varient de \$80 000 à \$110 000 environ, si bien que l'économie ne sera pas négligeable.

Mais il ne s'agit pas de la principale raison de la réorganisation.

Le comité exécutif considère surtout que le trop grand nombre de directeurs nuit au fonctionnement. On fait valoir que, dans n'importe quelle entreprise ou organisme gouvernemental, il est impossible d'encadrer plus d'une dizaine de directeurs.

« Il n'y a pas un organisme qui, au niveau de sa gestion, a autant de directions de services en ligne directe », a expliqué un responsable de la ville, en demandant de garder l'anonymat.

« Il y a aussi un risque de doublement, a-t-il ajouté. La réorganisation majeure que nous entreprenons est un prérequis pour rendre l'administration plus efficace, plus rapide et plus proche des citoyens. »

Les membres du comité exécutif refusent de parler de « purge », mais on ne cache pas que le remue-ménage fera du bien. Le départ de quelques directeurs, comme le chef du contentieux, Me Jean Péloquin, est vivement souhaité par certains dirigeants du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Le directeur de l'Approvisionnement, Yves Roy, a droit à sa retraite le 16 juillet prochain, et se trouve aussi sur la liste de ceux qui auront droit à la préretraite dès la semaine prochaine.

C'est le cas aussi du vérificateur, Claude Desjardins, dont la date prévue de retraite est en décembre 1989.

Le RCM, qui a été élu le 9 novembre dernier, souhaite en même temps rajeunir l'administration. La moyenne d'âge des directeurs tourne actuellement autour de 50 ans, et celle des membres du comité exécutif autour de 40.

La Ville offre une retraite dorée à ses chefs de service

MARIANE FAUREAU

Les nominations politiques vont pleuvoir, prédit-on dans les couloirs de l'hôtel de ville de Montréal, pour remplacer les nombreux directeurs de service qui ont choisi de poursuivre leur carrière ailleurs.

On leur a fait un tel pont d'or qu'ils sont peut-être plus nombreux à l'avoir emprunté que ce que prévoyait l'administration Doré-Fainstat, a-t-on appris hier.

Et ce n'est que le premier échelon de la réorganisation. Les directeurs adjoints et assistants directeurs rencontrent aujourd'hui les autorités pour savoir ce qu'on leur propose. En tout, 79 personnes au plus haut niveau de l'administration municipale sont concernées par cette «réforme administrative» du maire Doré qui prend déjà des allures d'hécatombe. Des services qui sont traditionnellement les piliers d'une administration municipale comme les Travaux publics, le Conten-

tieux, les Finances sont décapités par le départ de leurs directeurs qui se sont prévalu des conditions avantageuses de la pré-retraite qui leur était offerte.

Le sauve-qui-peut a également gagné les directeurs des services des Incendies, de la Gestion immobilière, des Permis et inspections, des Affaires culturelles, du Bureau du vérificateur. Le directeur de la Commission de la fonction publique n'avait pas encore rendu sa décision, hier.

De plus, les services des Sports et Loisirs sont décapités, tout comme le service de la Circulation, celui de l'Urbanisme et celui du Revenu. Dans ces cas, les directeurs n'ayant pas droit aux avantages de la retraite prématurée, se voient offrir des postes différents ou moindres que ceux qu'ils occupent. On a même proposé le recyclage à un jeune directeur déjà détenteur d'une maîtrise, qualité rare dans son secteur de compétence.

Des 18 directeurs de service actuellement en poste à la Ville de Montréal, il n'en restera que six à occuper des fonctions de direction dans le nouvel organigramme qui n'en comptera que 12.

Et certains d'entre eux auront des fonctions différentes, selon ce que *La Presse* a appris. Ainsi, M. Yves Roy, conserve la direction du service de l'Approvisionnement mais obtient également la Gestion immobilière; Guy Lefebvre, directeur du Revenu, devient vérificateur; Roger Galipeau, contrôleur général, prendra les services des Finances et du Revenu. Les directeurs de la CIDEM (Claude Piché), des Affaires sociales (Jean-Vianney Jutras) et du secrétariat municipal (Maurice Brunet) conservent leurs fonctions mais leurs services seront modifiés.

L'actuel directeur des Sports et Loisirs, M. Jean Emond, devient président-directeur général de l'AMARC (qui gère La Ronde) à la grande surprise de ses collègues qui lui reconnaissent une compétence incomparable en sports et loisirs.

Le directeur du service de l'Urbanisme sera directeur associé (une nouveauté) de son service tandis qu'on offre de recycler le directeur de la Circulation dont le service est aboli.

Des directeurs à qui on offrait de conserver leurs fonctions avec des responsabilités accrues, comme Richard Vanier (Travaux publics), ont quand même choisi un départ avantageux au plan financier. À d'autres toutefois, on n'offrait pas vraiment d'autre choix qu'une retraite dorée: «On comprend vite à demi-mot ces choses-là.»

L'âge des futurs retraités oscille entre 44 et 54 ans, à part quelques directeurs qui ont dépassé la soixantaine. En voici la liste: Richard Vanier (Travaux publics), ingénieur, 53 ans; Fernand Denis (Finances); Guy A. Trudel (vérificateur), 52 ans; Me Jean Pélouquin (Contentieux), 53 ans; Jean-Claude Boudreau (Gestion immobilière), diplômé des HEC, 44 ans; Camille Chouinard (Permis et inspection); Yvon Bineau (Prévention des incendies); Yves Desmarais (Affaires culturelles), 69 ans. Pour sa part, M. Claude Desjardins (Commission de la fonction publique), 62 ans, réfléchit encore.

«On m'a présenté un ticket gagnant de Loto-Québec que j'aurais été fou de refuser», explique un directeur. Un autre signale qu'avec l'offre de nouvelles fonctions, se trouvait aussi une proposition de départ applicable à tous. «J'ai consulté un fiscaliste et un comptable, et j'ai décidé de m'intéresser plutôt à cette proposition.»

Les directeurs de service n'avaient qu'un très court laps de temps pour se décider à poursuivre leur carrière à la Ville ou se prévaloir des offres de départ. Informés jeudi et vendredi, ils devaient rendre leur réponse lundi.

Les conditions offertes pour quitter la Ville s'établissent ainsi: reconnaissance de 30 ans de service, plus une indemnité de départ, plus le paiement de journées de maladie non utilisées, plus le paiement de vacances accumulées, etc. Bien placée, une telle somme pourrait leur assurer un revenu équivalant aux trois quarts de leur salaire actuel. (Il fallait, pour y être admissible, avoir au moins 20 ans de service ou être à quatre ans de l'âge normal de la retraite.)

Il faudra que le conseil municipal amende certains règlements pour que ces conditions de départ puissent s'appliquer. Une assemblée spéciale du conseil doit statuer là-dessus mardi prochain. D'autres amendements sont prévus pour abolir des services ou en créer de nouveaux.

C'est également à cette assemblée, a-t-on appris, que les nouveaux directeurs seront nommés. Les directeurs qui partent resteront en poste jusqu'au 4 mai pour assurer la transition. Ceux qui sont mutés à d'autres fonctions, entreprendront leurs nouvelles fonctions dès le lendemain de l'assemblée. Les employés se rapportent à leur nouveaux directeurs dès mercredi.

Selon ce que *La Presse* a appris, la nouvelle administration cherchait à obtenir le départ de sept personnes pour placer du nouveau personnel, dont deux femmes. En décapitant ainsi les services municipaux, elle aura certes la voie libre pour effectuer les nominations de son choix, confie-t-on, mais elle aura «fait table rase de la continuité, de l'expertise et de la culture municipale». «C'est tout le savoir-faire qui s'en va.»

La rumeur de nominations politiques ne cesse de s'amplifier. «L'administration veut mettre en place des gens qu'ils connaissent, qui partagent la pensée RCM. C'est courant à Québec mais cela ne s'était encore jamais fait dans l'administration municipale», indique-t-on. «Les nouveaux professionnels privilégiés s'occupent de communication, de concertation, de consultation, de planification, ironise-t-on, en signalant que le droit, le génie et la comptabilité ne sont plus très prisés à l'hôtel de ville. (On abolirait le service du Contentieux.)

On mentionne déjà des noms: Jacques Trudel (le conjoint de Mme Kathleen Verdon, membre de l'exécutif) serait assuré d'un poste de direction. Il est actuellement conseiller spécial auprès du secrétaire général. Des noms d'anciens ministres péquistes continuent de circuler comme celui de Guy Tardif.

Normalement, les promotions à la direction d'un service municipal se font d'abord à partir des cadres en poste. Si l'on doit recruter à l'extérieur de la fonction publique, c'est le directeur du personnel qui en a le mandat. Or, c'est le nouveau secrétaire général qui remplit actuellement ce poste.

Si les nominations se font mardi prochain, il est impensable que le processus normal de recrutement ou de promotion soit respecté, indique-t-on.



Claude Piché



Maurice Brunet



Richard Vanier



Guy A. Trudel

Department heads on block in shakeup of city-hall staff

A major bureaucratic shake-up, to be announced Monday by the Montreal executive committee, is expected to eliminate the jobs of many of the city's 23 department heads.

Robert Benoit, communications officer for the committee, said yesterday the changes are part of the new administration's plan to "rationalize" the bureaucracy, eliminate some overlap in jurisdictions, and make services more accessible to the public. He wouldn't give further details until the plan is announced officially.

The city has 24 departments responsible for such areas as public works, sports and leisure, revenue and cultural activities.

Alain Leclerc, another execu-

tive committee spokesman, said "grouping" of departments is a key element of the plan.

Department directors, most of whom have more than 20 years of service with the city and earn between \$80,000 and \$115,000 annually, have been briefed over the past week about the plan.

Eight or more are expected to leave their jobs voluntarily, enticed by an early-retirement offer that Benoit said "would allow them to enjoy certain financial advantages."

(One department, personnel, has been without a director since Gérard Perron resigned last fall for health reasons).

"We're not forcing anyone," Benoit said. "People have the choice."

"This is not a purge," Leclerc added.

Yves Desmarais, 69, director of the cultural activities department, is one on the way out. His retirement begins April 4.

"Retirement was something I planned to do anyway — I've been eligible for four years — and when they came up with this offer, I decided to take advantage of it," Desmarais said.

"The arrangement is very nice for me.

"On the other hand, for colleagues who have held their positions just a few years and thought they had a long career ahead, it's a hard blow."

He said his department will be merged with two others — sports and leisure and social af-

fairs — with one director.

Executive committee vice-chairman Robert Perreault told reporters last week changes were needed because the Montreal Citizens' Movement administration had concluded, after four months in power, that "citizens face a real labyrinth" to obtain city services.

Perreault said the city's administrative framework needed to be modernized because it had "not evolved in 30 years."

Desmarais agrees the bureaucracy has grown "too heavy."

"It's a very ambitious project that they have," he said.

"It'll cause major upheaval, but I think it's best they do it all at once rather than gradually and risk a lingering malaise."

Réforme bien accueillie par le syndicat

Le président du syndicat des cols blancs trouve des avantages à la réforme administrative de la Ville de Montréal

Michel Venne

La réforme administrative en cours à la Ville de Montréal ne fera pas que des malheureux. Le président du Syndicat des cols blancs, Benoit Doyon, s'est réjoui hier en entrevue du départ de certains directeurs de service qu'il a qualifiés de «gestionnaires fascistes».

Prié d'identifier les individus dont il parlait, M. Doyon a préféré se taire. Il a précisé cependant que la nouvelle administration connaît depuis longtemps le nom des directeurs qui avec lesquels les employés municipaux ont le plus de mal à travailler.

Le dirigeant syndical a par ailleurs fait l'éloge de quelques autres chefs de service dont Yves Roy (approvisionnement) et Jean Jutras (af-

aires sociales).

La fusion éventuelle de certains services n'inquiète pas M. Doyon. «Il y a eu un si grand nombre de coupures de postes ces dernières années à la Ville, dit-il, qu'on ne peut plus aller plus bas. Je crois que la réorganisation donnera lieu à des recyclages, mais pas à des mises-à-pied. Et les cols blancs sont prêts à collaborer en ce sens.»

Les intentions de la nouvelle administration municipale seraient de réduire le nombre de services municipaux de 22 à 12. Et ainsi améliorer la coordination entre eux et rapprocher les services des citoyens.

On sait déjà que la Ville a l'intention d'abolir le Service des activités culturelles et de le fusionner à

deux autres de même nature. On peut spéculer sans se tromper que les activités culturelles, incluant l'aquarium et le zoo municipal, passeront sous le chapeau des sports et loisirs.

Un service de l'habitation sera aussi créé, entraînant le regroupement de plusieurs autres. On pense à ceux de la restauration résidentielle, des permis et inspections, de la gestion immobilière, de la circulation et peut-être d'autres.

Les nouveaux dirigeants politiques de la Ville de Montréal ne sont pas les premiers à dire que le nombre de services est trop élevé. «22 directeurs, c'est beaucoup de monde à qui faire jouer la même musique», disait Claude Desjardins, directeur de la Commission de la fonction publique, à qui on a offert le choix entre de-

meurer à son poste, ou profiter d'un programme de pré-retraite. Il n'a pas encore pris sa décision.

Richard Vanier, qui a trouvé plus avantageux d'accepter l'offre de la pré-retraite plutôt que de continuer à sévir comme directeur des travaux publics, avait recommandé même à l'ancienne administration de faire maigrir la structure administrative municipale.

«Ils sont pressés de la faire cette réforme», a confié sous le couvert de la confidentialité, un directeur qui perdra son poste dans la tourmente et qui s'est dit déçu, et frustré de n'avoir pas été consulté.

Le conseil municipal sera saisi du projet détaillé de la réforme mardi soir prochain au cours d'une séance spéciale.

Le RCM nie procéder à une purge dans les services municipaux

MARIANE FAVREAU

■ L'administration municipale de Montréal ne tolère pas que ses détracteurs puissent la soupçonner de partisanerie politique dans le choix de ses nouveaux directeurs de service. Aussi, ses porte-parole nient-ils énergiquement que la réforme des services municipaux vise à remplacer des hauts fonctionnaires de carrière par des amis du RCM ou des gens qui partagent ses vues. On assure même que plusieurs postes de direction des 12 nouveaux services seront comblés par d'actuels directeurs.

« Il ne s'agit aucunement d'une purge, réaffirme le vice-président du comité exécutif, M. Robert Perreault, chargé de ce dossier de la réforme. Et nous ne voulons mettre personne dans une situation difficile. Il existe des compétences au sein de nos services et nous choisirons les nouveaux directeurs essentiellement parmi le personnel en place. » Il n'élimine cependant pas complètement l'idée de recourir à des compétences de l'extérieur si le besoin se faisait sentir.

La Presse révélait hier que plusieurs directeurs de service municipaux ont choisi de se prévaloir des mécanismes de retraite, par anticipation ou autrement, que l'administration leur a proposés, tandis que d'autres ont appris qu'ils rempliraient d'autres fonctions tout en conservant leurs droits acquis.

M. Perreault assure qu'il est faux de prétendre que la réforme procède de visées politiques. « Il s'agit d'abord de rapprocher les services de la population, de favoriser l'accueil et l'ouverture... Ceux qui pensent qu'on vise d'autres objectifs se trompent. »

Le chef de cabinet du maire, M. Jean-Robert Choquet, tient le même langage. « La réforme ne vise aucunement à remplacer des gens dont on se méfierait par des gens qu'on connaît. Ceux qui le disent colportent des ragots. »

Pour l'administration, le fait d'offrir à tous les directeurs qui y sont admissibles, la possibilité de prendre leur retraite, ou une retraite anticipée est une « façon civilisée » de réduire le nombre de

directeurs. « Mais personne ne sera forcé de quitter », déclarait M. Perreault au cours de la semaine.

Cette réforme de structures municipales fera passer de 22 à 12 le nombre de services municipaux. Elle fait disparaître plusieurs services actuels, en fusionne un certain nombre et en créera de nouveaux comme celui de l'Habitation et du développement urbain, par exemple.

« Malgré quelques débours additionnels que la réforme peut entraîner cette année (à cause des mises à la retraite anticipées), elle fera économiser plusieurs millions par la suite », assure Robert Perreault. Il n'a cependant pas voulu dévoiler de chiffres précis.

Il rappelle que la restructuration a été un objet de discussion durant la campagne électorale, qu'il s'agit d'un engagement précis du RCM à qui la population a donné un mandat clair pour la faire.

M. Perreault convient que les directeurs de service n'ont pas été consultés sur la restructuration, et qu'ils n'ont eu qu'un délai de quelques jours pour décider s'ils restaient au service de la Ville ou se prévalaient plutôt des primes de départ.

La réforme, sur laquelle un comité travaille depuis plusieurs mois, est la responsabilité de l'administration, explique-t-il. Ce comité, sous la direction du secrétaire général, comprenait aussi des employés des services mais non les directeurs. « Nous avons à choisir, et c'est là la tâche de l'administration. Les directeurs ont peut-être des vues différentes sur la façon dont on les utilise. Il n'y a pas une réelle place à la consultation là-dessus. »

Il se sera écoulé moins de deux semaines entre le moment où les directeurs ont été mis au courant des réformes, jeudi dernier, et la mise en place de la restructuration, mardi prochain, à l'assemblée spéciale du conseil municipal.

Si on procède si vite à ce grand remue-ménage, c'est qu'on ne veut pas passer quatre ans à l'accomplir, explique M. Choquet. Il y a du travail à accomplir à d'autres égards.

La retraite anticipée sera offerte aux cadres supérieurs

C'est lundi que Doré annoncera une vaste réforme de l'appareil municipal

MICHEL C. AUGER

L'administration Doré a offert un programme de retraite anticipée à tous les cadres supérieurs de la Ville, à l'occasion d'une vaste réforme de l'appareil municipal qui sera annoncée lundi.

C'est ce qu'a confirmé, hier, le vice-président du Comité exécutif de la Ville, M. Robert Perreault, selon qui le programme — fort généreux — de retraite anticipée causera des dépenses supplémentaires à la Ville au cours de la première année, « mais des économies substantielles par la suite ».

L'élément essentiel de la réforme administrative est la réduction du nombre de services municipaux qui passerait de 23 actuellement à une douzaine, ce qui implique nécessairement la réduction du nombre de cadres supérieurs. « Dans un contexte où il y aura moins de services, il y aura nécessairement des cadres en trop. Il fallait faire un choix », a



M. Robert Perreault

soutenu M. Perreault.

Mais le vice-président de l'exécutif soutient fermement qu'il ne s'agit aucunement d'une purge de la haute

fonction publique, qui serait suivie d'une série de nominations politiques aux plus hauts échelons de l'appareil municipal.

« Le programme de pré-retraite a été offert à tout le monde, c'est le signe le plus évident que ce n'est pas une purge », a soutenu M. Perreault qui affirme que personne n'a été mis à la retraite de force et que tous les chefs de service ont eu le choix de demeurer à l'emploi de la Ville s'ils le désiraient.

Selon lui, les hauts fonctionnaires sont tous fort compétents et il est évident que c'est d'abord à ceux qui ont choisi de rester qu'on a fait appel pour combler les postes de directeurs des nouveaux services.

« Les personnes qui occuperont les nouvelles fonctions seront choisies par le Conseil (municipal) et le seul critère sera les meilleurs intérêts de Montréal », a-t-il soutenu.

« Pour l'essentiel, les postes seront comblés parmi les directeurs actuels », a indiqué M. Perreault qui a aussi laissé entendre qu'il devrait y

avoir un certain nombre de nominations de l'extérieur « par exemple la nomination d'au moins une femme ».

Certains anciens chefs de service pourraient demeurer à l'emploi de la Ville, mais dans d'autres fonctions, en particulier comme responsables de dossiers spéciaux.

Quant aux frustrations que peuvent ressentir certains directeurs de services qui seraient mis à l'écart dans le cadre de la réforme administrative, le vice-président du Comité exécutif estime que cela est tout à fait normal « puisque certains peuvent ne pas être de notre avis quant aux nominations qui auraient pu être effectuées ».

L'administration sait depuis la semaine dernière qui a accepté de quitter et qui désire rester, a indiqué M. Perreault. Les grandes lignes de la réforme administrative seront annoncées lundi et une réunion spéciale du Conseil municipal a été convoquée pour mardi afin de ratifier les nouvelles nominations.

Montréal sacrifie sa «culture municipale»



Robert Perreault

Michel Venne

L'administration municipale du RCM est-elle en train de sacrifier, au nom d'une vaste réforme administrative, un bagage considérable d'expertise et d'expérience? Des directeurs de services qui quittent leur poste ou qui seront mutés, le pensent.

«Ça existe la culture municipale, et ce sont les directeurs de service qui en sont les porteurs, dit l'un de ceux qui a préféré prendre sa retraite plutôt que de rester en poste comme on lui avait offert. Ce sont eux qui détiennent la plus grande expérience de gestion municipale, dit-il.»

«Cette réforme administrative

est dangereuse, affirme Camille Chouinard, le directeur du Service des permis et inspections qui réfléchit encore à une proposition de prime de séparation qui lui a été offerte par la Ville. L'orientation de la réforme est valable, dit-il. Mais elle aurait dû être faite par étapes. L'administration se prive d'un très grand potentiel en se séparant de directeurs qui ont près de vingt années d'expérience. Je pense qu'il y aura des problèmes en chemin, s'il n'y a que du sang neuf pour diriger les affaires municipales.»

Un porte-parole du secrétariat général de la Ville, qui est chargé de la mise en oeuvre de cette réforme, Roch Poirier, pense qu'on a tort de s'en faire. «Ce n'est pas en se départissant d'un certain nombre de per-

sonnes qu'on perd la culture municipale. Il y a 12 000 employés à Montréal, dit-il. La culture organisationnelle, elle est là.»

Le vice-président du comité exécutif de la Ville, Robert Perreault, disait hier que personne n'a été mis dehors. Que chacun a eu le choix de rester, dans certains cas, avec de nouvelles responsabilités. Il n'a pas voulu dire combien de personnes l'administration devra embaucher pour remplir les postes laissés vacants. Non plus que révéler les coûts engendrés par la mise à la retraite de plusieurs directeurs qui gagnaient entre 80 000\$ et 110 000 \$ par année. Il s'est contenté de dire que la ville économiserait ainsi plusieurs millions \$ dans les années à venir.

MONTRÉAL COUPE DE MOITIÉ LE NOMBRE DE SES SERVICES

La nouvelle administration de la Ville de Montréal s'apprête à couper de moitié le nombre de services municipaux, sans consulter la population.

Jean Maurice Duddin

Le nombre de services passera ainsi de 23 à 12, dans le cadre de la réforme administrative qui sera annoncée lundi. Elle

sera entérinée par le Conseil de ville dès mardi.

Cette réforme cadre dans le programme électoral du Rassemblement des citoyens de Mont-

réal (RCM), qui a promis de moderniser l'appareil municipal et de l'ouvrir aux citoyens. Subséquemment, l'administration Doré-Fainstat procédera à la décentralisation des services aux citoyens.

Vice-président du Comité exécutif et responsable de la réforme administrative, Robert

Perreault assure que la restructuration n'a qu'un seul objectif: permettre aux fonctionnaires de travailler ensemble.

«Depuis 30 ans, chaque fois que la ville développait un nouveau secteur d'activité, elle créait un nouveau service.

«Avec le temps, on s'est retrouvé avec de plus en plus de services qui, de surcroît, ne communiquaient pas entre eux», explique-t-il.

La réforme administrative vise donc, dans un premier temps, à obliger les fonctionnaires à travailler ensemble.

«L'exécutif ne sera plus, par exemple, aux prises avec des recommandations contradictoires émanant de différents services. Les fonctionnaires devront s'entendre et proposer des hypothèses de solution», affirme M. Perreault.

Les dirigeants de la nouvelle administration n'ont annoncé officiellement aucun élément de la réforme.

Ils assurent que le dévoilement de certaines ébauches de réforme aurait plutôt eu un effet négatif sur le personnel.

Sans consultation

C'est pourquoi aucune consultation ouverte n'a précédé l'application de la réforme qui sera présentée lundi.

La décision a été prise pour ne pas nuire au fonctionnement de l'appareil municipal.

Les rumeurs de changements auraient entraîné, selon M. Perreault, des spéculations chez les hauts fonctionnaires.

«Tout le monde aurait commencé à spéculer sur les modifications à venir ou les changements de poste de certains. Pendant ce temps, personne n'aurait travaillé. L'appareil aurait été congestionné inutilement.»

City's plan to cut number of department directors attacked by Civic Party

By INGRID PERITZ
of The Gazette

The city's plans to slash the number of its department directors to 12 from 23 is a bloodbath, says a defeated mayoral candidate, while a director who is losing his job calls it a purge.

But the ruling Montreal Citizens' Movement said the shakeup will lead to better services to the public — including the opening in October of 12 neighborhood city halls.

The neighborhood offices will be welcomed as information centres where citizens can find out about such services as permits or taxes, which are now centralized in one place.

The MCM's administrative reforms, to be announced at a press conference Monday, will see services such as recreation, sports and recreation, and legal affairs swallowed up by new super-departments.

The services expected to be given more power through the reorganization include cultural affairs, housing and planning and economic development.

Early retirement

The shakeup will clear the way for the nomination of women as directors of two departments, said one director, who asked not to be named.

To carry out its shakeup, the MCM administration offered several department directors early-retirement packages. Nearly all accepted.

One service director who is losing

his job and accepted the retirement package said many directors are frustrated and angry because they weren't consulted about the changes. The directors, who earn between \$72,586 and \$109,260 a year, were informed about the city's changes last week by Pierre Le François, the secretary-general, and given a few days to accept or reject the retirement offer, he said.

Plan attacked

"If that's not a purge I don't know what is," said the director, a long-time city employee. "We're all frustrated with the way we weren't involved or consulted."

Claude Dupras, the leader of the Civic Party, who ran unsuccessfully for mayor in the last election, called a press conference to attack the MCM's shakeup as a bloodbath whose aim is to name friends and relatives to top city positions.

Dupras admitted he hadn't seen the MCM's reforms and knew only what he read in the newspapers, but said he believes the changes would lead to "administrative terror."

Dupras also said the MCM was breaking a commitment made in the party's 1986 platform to set up a commission of council to study administrative reforms.

Robert Perreault, vice-chairman of the executive committee and member responsible for administrative reform, defended the MCM's handling of the shakeup, and the fact that directors weren't consulted: "When the prime minister forms his cabinet, does he consult his MPs?" Perreault said.

Le chef du Parti civique parle d'« un bain de sang sans précédent »

Informé par les journaux, Dupras se scandalise du régime des *chums du Maire*

MICHEL C. AUGER

La réforme administrative que l'administration Doré annoncera lundi « a plongé l'Hôtel de Ville dans un bain de sang sans précédent dans l'histoire de Montréal et des grandes fonctions publiques au Canada ».

C'est ce qu'affirmait, hier, le chef du Parti civique Claude Dupras, pour qui il est maintenant évident que les initiales RCM ne veulent plus dire Rassemblement des citoyens de Montréal mais bien « Régime des chums du Maire ».

« Les congédiement massifs auxquels procède le peloton d'exécution du maire Doré parmi des dizaines de hauts fonctionnaires de carrière à l'Hôtel de Ville sont cruels, injustifiés et condamnables », affirme le chef du Parti civique.

M. Dupras admet ne pas avoir pris connaissance de la réforme administrative — qui sera officiellement dévoilée lundi par l'administration — mais il soutient qu'il suffit de voir les informations parues dans les journaux au cours des derniers jours et les déclarations faites par le vice-président du Comité exécutif Robert Perreault pour savoir à quoi s'en tenir.

La fonction publique montréalaise sera mortellement touchée, prédit M. Dupras, et on doit s'attendre à une série de nominations qui détruiront tout à fait le caractère non par-



M. Claude Dupras

tisan de la haute fonction publique municipale.

« Quel haut fonctionnaire de car-

rière vraiment compétent et sans allégeance politique va vouloir accepter un poste à l'Hôtel de Ville de Montréal à l'avenir ? » se demande M. Dupras.

« Selon le chef du Parti civique, la réforme administrative tient de la même logique que le budget de la nouvelle administration, qui s'est traduit par des hausses importantes des comptes de taxes.

« Nous sommes en présence de doctrinaires. Autant l'administration se moque des réalités financières, autant elle se moque des réalités administratives quand il s'agit d'appliquer ses idées doctrinaires et revanchardes », soutient M. Dupras.

Cette réforme administrative est même contraire aux engagements pris par le RCM pendant la campagne électorale de novembre dernier et au programme du parti, soutient le PC.

L'article 2.17 de l'édition 1986 du programme du RCM affirme, en effet, qu'après une première année de mandat, « une administration RCM formera une commission spéciale du Conseil... (qui) sera chargée de tenir des audiences publiques au sujet de la réorganisation des services municipaux ».

Par ailleurs, M. Dupras a remis en question la compétence des fonctionnaires qui choisiront de demeurer à leur poste après s'être fait offrir « une retraite dorée ». « Ceux qui restent sont des agrippés après leur poste », soutient-il.

De plus, M. Dupras s'indigne du fait que les nouveaux chefs de services qui seront nommés n'auront pas été choisis par concours public, comme l'avait réclamé le RCM pendant ses années dans l'opposition.

« J'ai hâte de voir ce que vont dire les Rothran, Bennett, Melançon et tous les autres conseillers du RCM qui réclamaient à grands cris des concours publics pour les postes de fonctionnaires ».

Selon M. Dupras, les fonctionnaires à qui on a offert la retraite anticipée toucheront 70 % de leur salaire de départ jusqu'à l'âge de la retraite, ce qui fera que la réforme sera extrêmement coûteuse.

« On aura peut-être moins de directeurs de services dans les bureaux de l'Hôtel de Ville mais on va en avoir plus que jamais sur les listes de paie ou sur la liste des retraités. Ce n'est pas des économies, c'est des dépenses ça », a conclu le chef du Parti civique.

Dupras qualifie la réforme Doré de « bain de sang »

GILLES ST-JEAN



M. Claude Dupras ses promesses électorales, en matière de réforme administrative.

Ainsi, il reproche à l'administration Doré-Fainstat de ne pas avoir fait de consultations publiques avant de procéder à sa réforme et de ne pas l'avoir fait progressivement, sans compter que le RCM n'a pas encore fait un an au pouvoir.

«Où les choses en seront-elles quand nous reprendrons le pouvoir dans quatre ans?» s'est demandé M. Dupras.

«Voyez-vous un bain de sang ici?» s'est pour sa part bidonné M. Robert Perreault, vice-président du comité exécutif de la Ville, rencontré en fin d'après-midi à sa sortie d'une rencontre avec des directeurs de service.

«Nous avons rencontré des représentants du personnel. Aujourd'hui, nous avons tenu une rencontre d'information sur le projet de réforme avec les présidents et directeurs des sociétés para-municipales», a-t-il expliqué.

«Ces gens-là ne subiront absolument aucun changement. S'ils le veulent bien, comme la très grande majorité des 12 000 employés de Montréal, ils seront encore là au lendemain de la réforme. A l'étape dont on se parle, elle ne touche qu'une dizaine de cadres supérieurs qui ont accepté l'offre de retraite de la ville», a noté M. Perreault.

«En passant de 23 à 12 services, il s'agissait d'agir de façon civilisée avec des gens qui ont bien servi la ville», a conclu M. Perreault.

Le chef du Parti civique, M. Claude Dupras, a vertement critiqué, hier, la réforme administrative que l'administration Doré-Fainstat doit dévoiler officiellement lundi.

«Le maire Jean Doré a plongé l'hôtel de ville dans un bain de sang sans précédent dans l'histoire de Montréal et des grandes fonctions publiques du Canada», a déclaré M. Dupras.

L'ex-pretendant à la mairie a du reste constellé son discours de termes empruntés au langage de la boucherie ou de la chasse aux criminels de guerre, c'est selon.

Il a qualifié de «cruels, injustifiés et condamnables les congédiements massifs auxquels procède le peloton d'exécution du maire parmi des dizaines de hauts fonctionnaires de la ville».

M. Dupras met «ces exécutions sommaires au compte de la même logique qui a valu récemment aux contribuables montréalais un budget municipal extravagant en termes de dépenses et désastreux en termes de taxes».

De façon générale, M. Dupras estime que les projets de réforme, dont *La Presse* a longuement fait état cette semaine, sont une «hécatombe» qui pourrait «mortellement toucher» la haute fonction publique montréalaise.

D'après lui, le RCM (que M. Dupras a rebaptisé *Regime des chums du maire*) sabote ainsi tous les efforts des dernières décennies dans le but de monter une fonction publique compétente et apolitique.

M. Dupras estime que la mise à la retraite anticipée de plusieurs hauts fonctionnaires municipaux prépare «l'arrivée massive d'amis et de parents du RCM».

Le chef du Parti civique a par ailleurs accusé le RCM de ne pas avoir tenu plusieurs de

Guards even go to 'bat' for you — at bargain rates

No one will ever mistake Jean Pierre Benoit for actor Don Johnson, just as no one will mistake the Cavendish Mall for the raunchy set of *Miami Vice*.

But that doesn't mean Benoit's life as a Côte St. Luc public-security officer is boring — far from it.

Benoit joined the city's security service when it was founded in 1980. Since then, besides ticketing parking violators, he has coped with bats and bees and other annoyances that are part of everyday life.

Benoit couldn't do anything about the bees that had clustered in a citizen's backyard.

He had better luck with the bat dangling in another citizen's living room.

"The bat was near the top of a wall, so I took off my shoes and got on the sofa," the friendly, 40-year-old security agent explained during a break on his morning patrol.

"Then I took off my cap and covered the bat. I placed my other hand over the open part of the cap and kept the bat inside it until I was outside the house.

Big guy

"The guy who called us was big, over 6 feet. But he was afraid of bats."

Benoit is one of six public security officers in Côte St. Luc who patrol the city's less-than-mean streets round the clock.

The municipality is one of nine Montreal Urban Community suburbs asking the provincial government to increase the powers of public security forces.

Eight of the nine suburbs have their own security squads. Four employ their officers directly. The others have contracts with private security firms.

The security patrols generally cost a city about \$400,000 a year, although Côte St. Luc expects to spend about \$300,000 this year.

Benoit and his colleagues are proud that they also attend to problems that often fall between jurisdictional cracks.

Benoit answered one call recently about a woman who had fallen out of bed

Paralyzed woman

The elderly, paralyzed woman could not move and her husband was not strong enough to lift her.

"I went over there right away and lifted the woman back into bed; what else was there to do?" Benoit says, shrugging.

"If we hadn't answered that call, I'm not sure who would have. The MUC police might have referred it to Urgences Santé and I'm not sure it would have fallen in their jurisdiction either, strictly speaking."

At \$6.95 an hour, Benoit rates as a real bargain.

His annual salary of \$14,456 is less than half the \$38,385 an MUC constable with four years' experience earns.

Since Benoit is a Pinkerton du Québec employee working for the city under contract, Côte St. Luc has few other costs to assume for his services.

Each MUC policeman costs taxpayers more than \$60,000, say MUC administrators, once things like overtime, sick leave and pension plans are included.

Some of Benoit's colleagues in other MUC suburbs earn much more than he does. The average salary of a Westmount public security officer — employed directly by the city — is about \$30,000 a year, Westmount officials say.

Gerard Dutil, a former MUC police, station director, is in charge of the Côte St. Luc security force. He says his personnel will do all the things local police departments used to do 15 years ago.

They will systematically check a citizen's front and back doors when a house is empty. They quickly answer calls about fallen wires or complaints that someone is failing to clean up after a dog.

4,000 calls

This year, the Côte St. Luc force will get between 3,500 and 4,000 calls. Dutil says that if his force cannot solve the caller's problem, they'll refer the person to someone who can.

Dutil also believes he could do an even better job if his men had the right to stop people for moving violations and even detain them, if necessary, until the arrival of MUC police.

But Dutil doesn't want to see his men armed.

"You can do a lot with a pen and a piece of paper, like noting someone's licence-plate number," he says.

— Lewis Harris

Police powers for private cops: an arresting idea

Nine MUC municipalities are seeking broader rights for local security squads

Powers of arrest

By LEWIS HARRIS
of The Gazette

PAUL Weinstein, a peaceful, law-abiding man, has a message for the "morons" who speed past his Pine-dale Ave. home in Côte St. Luc.

"If those turkeys shooting down the street at 95 miles an hour want to wrap themselves around a tree, they can go ahead and do it, as long as they do it somewhere else and as long as the only people they hurt are themselves."

Weinstein is a frustrated, angry man over what he perceives as the sometimes non-existent enforcement of laws by Montreal Urban Community police.

He wants Côte St. Luc's six-member, local security squad to be given the right to stop cars for speeding, going through red lights or any other moving violation.

Now, the squad is limited to handing out tickets for illegal parking and for infractions involving local bylaws governing such things as garbage removal.

The security officers can only watch as motorists go through stop signs and red lights. They do not even have the legal authority to ask a motorist his or her name.

Weinstein would like that to change. And he also wants the Côte St. Luc security squad — Pinkerton du Québec employees under contract to the municipality — to have limited powers of arrest.

Weinstein is one of many MUC residents who are starting to believe in what can be described, albeit loosely, as Pinkerton power.

This week, Montreal East became the ninth MUC municipality to pass a city-council motion urging Quebec to give local security forces the right to stop motorists for moving violations.

On December 15, The Town of Mount Royal became the first municipality to pass such a resolution. Côte St. Luc followed Jan. 19 and within a few weeks, Dollard des Ormeaux, Hampstead, Montreal West, Outremont, Verdun and Westmount followed suit.

While it isn't mentioned in the resolution, supporters of the idea say they would also like to see local security agents given limited powers of arrest.

Proponents say their suggestion is not that radical since security officers would not be armed and would be forbidden to engage in dangerous activities like high-speed chases. They would also get special training before being allowed to use their new powers.

The municipalities seeking greater power for their security forces now have squads varying from the one person in Montreal West to 21 in Westmount.

Many supporters of the idea credit MUC police director Roland Bourget for a new era of co-operation evident at their local police stations. But they also maintain that despite the best efforts of MUC police, traffic laws and local bylaws are poorly enforced.

They say this is due largely to a shortage of manpower in the MUC police department and a balky, bureaucratic command structure that defies efficient police work despite the department's \$302-million price-tag for 1987.

On Jan. 1, 1972, the police departments of the city of Montreal and all the other municipalities on the island that make up the MUC were integrated into one new police department.

Complaints about MUC police from suburban politicians stripped of their old police departments are as old as the integration itself.

What is new is the movement to create police-like departments from the small security forces that began cropping up in MUC suburbs at the beginning of the decade.

The security forces were initially expected to do little more than enforce local parking bylaws. But since January, two Côte St. Luc councillors, Harold Greenspon and Richard Schwartz, have been quietly organizing support for enhancing the powers of local security officers.

New committee

The two are co-chairmen of an inter-municipal committee formed to try and convert Quebec Solicitor General Gérard Latulippe to their cause.

Two weeks ago, Greenspon, Schwartz and other politicians supporting the change discussed the idea with Justice Minister Herbert Marx (whose D'Arcy McGee riding includes Côte St. Luc) and other influential government officials.

Next they want to meet Latulippe, who has said he wants to table legislation this spring to overhaul provincial laws on police and their powers. Latulippe is taking careful note of the debate over local security agents, says an aide.

Greenspon and Schwartz say they would be happy with "enabling legislation" — something as simple as an amendment to the Quebec Cities and Towns Act to give all Quebec municipalities so desiring the right to increase the powers of a security force.

But while some MUC officials have nothing but enthusiasm for the idea, others are strongly opposed.

Jean Corbeil, chairman of the MUC public-security committee, warns against being taken in by "what seems like a simple solution to the complex problem of improving MUC police service."

Could create chaos

Corbeil also maintains that giving security officers the right to stop and arrest motorists "could create chaos ... with police departments warring over who would have the right to arrest someone.

"And it doesn't make sense to me that someone would have the right to arrest a motorist but would be unarmed and would not have the means to enforce such an order."

Louis Simard, president of the militant, 4,400-member MUC Policemen's Brotherhood also is vehemently against giving more power to local security squads. He sees the proposal as Green Onions gone grandiose.

Simard says security agents amount to "cheap labor" since most of them earn less than half the salary of any MUC policeman.

Salaries for MUC police constables, in a collective agreement that expired Jan. 1, start at \$21,840 and rise to \$38,385 after four years of experience. Most constables are at the higher end of the scale.

Many of the MUC security-force agents are paid \$6.95 an hour, or just under \$280 for a 40-hour week. That works out to a paltry \$14,456 a year.

"The moment a policeman deprives you of the right to move, you are under arrest and that's a power that should not be taken lightly," Simard continues.

"There's no such thing as limited power of arrest."

Simard adds that stopping a vehicle involved in a moving violation can be difficult work because the person stopped might be dangerous.

He points out that MUC Constable Robert Baril, 42, was shot and killed near the Olympic Stadium last Nov. 13 by a motorist Baril stopped for a moving violation.

And Simard repeats a complaint often made by policemen prior to integration: that suburban mayors more than occasionally over-stepped their authority and treated their police departments "like private armies.

"For example, a mayor would call a police department and ask for a chauffeur so that his wife could go shopping in Plattsburgh. At least things are done on a more professional basis now."

Simard has an unusual ally in police chief Bourget, the man who often sits opposite him during MUC police labor negotiations and grievance proceedings.

Bourget told a meeting of suburban mayors last week that he is against extending the powers of local security forces even though he recognizes that the forces now perform some useful functions.

Bourget argued that three police departments — the MUC police, the Sûreté du Québec and the RCMP — are enough.

"If you added a fourth layer and, for example, they all got involved in a drug investigation, you'd have policemen falling all over each other's feet."

Yet many suburban politicians are just as adamant in calling for more authority for security services. Drug busts may make the front page, they say, but everyday police work is made of mundane stuff: watching for speeders and those who persistently flout the rules of the road.

Town of Mount Royal councillor Vera Danyluk says it galls her to look out an office window from TMR city hall and watch motorists slowing down, but not stopping, at a stop sign at Roosevelt Ave. and Churchill Rd.

Danyluk says she knows of another nearby busy intersection "where there's a school crossing and a church and a lot of senior citizens. And people just don't stop at the stop sign.

"The traffic laws are there, but they aren't being observed because of a lack of MUC police manpower," says Danyluk, who notes that her city's security service, provided through a contract with Pinkerton, costs about \$400,000.

\$200,000 recouped

The city recoups about \$200,000 in parking fines originating with security force tickets.

TMR also spends \$7 million a year for MUC police services from a total municipal budget of \$32 million.

"We had our own municipal police force prior to integration that was cost effective and gave us personalized service whether it be for municipal bylaws or provincial laws," adds Danyluk.

"Now we pay seven or eight times as much for MUC police and we don't get the service we need.

"We've had tremendous co-operation from our local police director, but the police can only provide surveillance for us sporadically. If our own security patrol had enough power, we know we could give a consistent, regular service to our citizens."

There's little any municipality can do now to compensate for MUC police shortcomings,

Danyluk says.

"The big problem is that security agents, if you go strictly by the law, cannot even stop anyone and ask them to identify themselves. A citizen who really knows his rights can say: 'Buzz off and don't bother me.'

"If the agent sees the person breaking a bylaw and the person refuses to identify themselves, an agent may follow them home and we try to find out who they are.

"We'll try and to take action through our municipal court. But we're on very shaky ground."

TMR security agent Alfie Musto says she is surprised at how little respect some citizens display toward the security agents despite the trappings of authority: a police uniform, badge and identified car.

"People go through stop signs and it's amazing that they do it right in front of us," Musto says. Musto and the other 12 members of the TMR security service are graduates of the police academy in Nicolet.

Danyluk does not buy the argument that an unarmed security agent would face increased danger once he or she is given authority to stop a motorist.

"Whether they are armed or unarmed, there is less than one chance in 1,000 that they will stop someone and get killed.

"It can happen to a policeman or a security agent. But having or not having a gun won't change the statistics."

Gerard Dutil, Côte St. Luc's director of security, also feels there would be little trouble if security agents were allowed to stop motorists and arrest them for moving violations.

Dutil is in a unique position because he is a former MUC police, station director who retired before becoming director of the Côte St. Luc's security service.

Dutil says that with proper training, security squads with increased power could complement the work of MUC police, much as they do now.

Better policing of traffic bylaws would certainly please Paul Weinstein, who worried while his children were growing up that one of them might be hit by a car speeding past the Weinstein home.

Says Weinstein: "It used to give me the urge to stand on the sidewalk with a brick."



Gazette, Pierre Obendrauf

Security officer Jean Pierre Benoit's duties include catching bats.



Gazette, Richard Ariess Jr.

Town of Mount Royal councillor Vera Danyluk (left) chats with security agent Alfie Musto.

La nouvelle organisation des services dévoilée demain



**MARIANE
FAVREAU**

On y nommera également le nouveau vérificateur, ainsi que les nouveaux directeurs de services, ou les directeurs par intérim.

La grande réforme des services municipaux qui secoue actuellement l'hôtel de ville, connaîtra son aboutissement demain. En effet, l'administration Doré-Fainstat tient une conférence de presse qui doit mettre fin au suspense et aux rumeurs qui agitent le monde municipal depuis plus d'une semaine. On annoncera quelle sera désormais la nouvelle structure des services municipaux et qui en seront les directeurs.

Cette nouvelle structure ne comprendra que 12 services municipaux plutôt que les 22 actuels. Au moins huit directeurs actuels ont choisi de profiter de dispositions spéciales de retraite, d'autres, dont le service est aboli ou fusionné dans un ensemble plus vaste, auront des responsabilités différentes.

Tout indique qu'il y aura désormais un service de l'Habitation et du développement urbain où l'on retrouvera tout ce qui concerne l'urbanisme, le logement, la circulation, les permis et inspections.

Sports, loisirs et affaires sociales, qui sont des services proches de la population, pourraient être regroupés sous un seul guichet.

Approvisionnement et gestion immobilière formeront un seul service. Il en ira de même avec les services des finances et du revenu qui seront fusionnés.

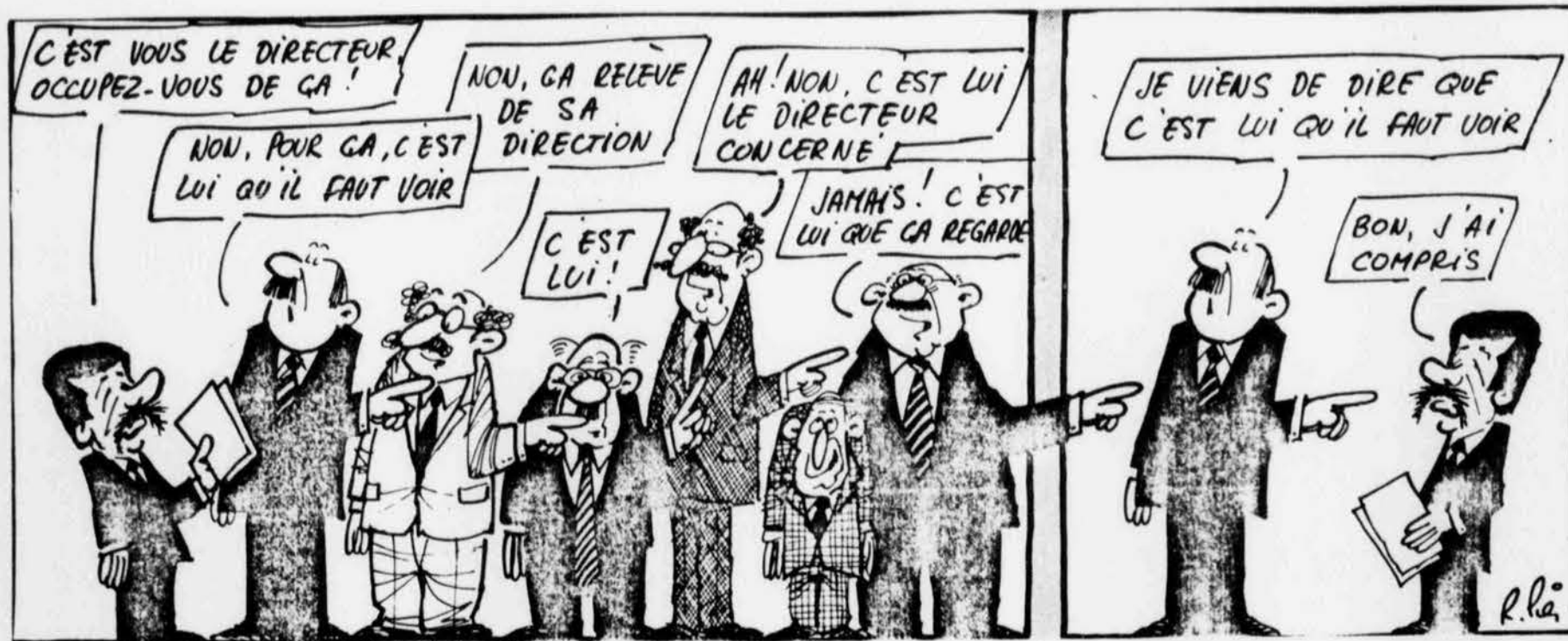
Le bureau du vérificateur et du greffier (secrétariat municipal), resteraient à peu près identiques tandis que le service des Travaux publics subira quelques modifications, peut-être avec la création d'un service de l'Environnement.

La Cidem conserverait ses fonctions dans le développement économique. Il ne paraît pas impossible qu'on crée un service des Communications, et du développement culturel.

C'est mardi que le conseil municipal, au cours d'une assemblée spéciale, sera appelé à modifier les règlements qui doivent l'être afin de procéder à cette restructuration.







MONTRÉAL SE DÉBARRASSE DE SES VIEUX CADRES



Les services auxiliaires de police prolifèrent

FLORIAN BERNARD

Il est pres de minuit. La sonnette retentit à la porte d'un appartement du Chemin Côte Saint-Luc, angle Cavendish. Un officier en uniforme, aux armoiries de la ville, se présente.

— Bonsoir. Je suis du Service de sécurité publique de Côte Saint-Luc. Nous avons reçu plusieurs plaintes des voisins. Vous faites trop de tapage. C'est interdit par règlement municipal. Pourriez-vous diminuer l'intensité du bruit ?

Au même instant, dans la localité voisine de Hampstead, une jeep jaune munie d'un cliquetant parcourt les rues désertes d'un riche quartier résidentiel. L'officier ralentit à certaines entrées et vérifie si tout est normal. Un appel anonyme reçu dans la journée laisse entendre que des cambrioleurs préparent un forfait.

Plus au nord, dans une zone industrielle de Saint-Laurent, une camionnette où apparaissent les mots «sécurité communautaire», se range pres d'un groupe de jeunes gens, à proximité d'une entreprise d'appareils électroniques. L'officier braque sa lampe de poche sur

les jeunes gens et leur demande s'ils ont besoin d'aide. C'est une formule polie pour s'enquérir des motifs de la présence de ces personnes dans une zone strictement industrielle.

Comme il y a 15 ans

À Mont-Royal, Saint-Laurent, Outremont, Montréal-Ouest, Verdun, Westmount, Dollard-des-Ormeaux, Hampstead, Côte-Saint-Luc, Kirkland, mais également en dehors de l'île de Montréal, comme à Longueuil, des hommes en uniforme accomplissent jour et nuit du travail policier, font de la prévention, traduisent des citoyens devant les tribunaux à la suite d'accrocs aux règlements municipaux, interceptent et retiennent en attendant l'arrivée de «vrais policiers» certaines personnes prises en flagrant délit de crime, patrouillent les secteurs, relèvent et fichent certains agissements d'individus louches, etc.

Ces auxiliaires de police portent différents noms, selon les



Les policiers auxiliaires donnent des services que la «vraie» police n'est plus en mesure de fournir. PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

municipalités qui les emploient. Tantôt qualifiés de *policiers supplétifs* ou *parallèles*, ou encore d'*agents communautaires* ou de *préposés à la sécurité publique*, ils fournissent des services que la police officielle n'est plus en mesure ou refuse de donner.

Le directeur du service de sécurité publique de Côte-Saint-Luc, M. Gérard Dutil, ancien officier retraité du poste 25 de la CUM, signale que les services rendus par les officiers de sécurité correspondent à ce qu'était la police il y a 15 ans, avant la spécialisation et l'intégration. Il rappelle les propos de l'ancien directeur Philippe Young de la police de Montréal: «Le danger qui guette la police de l'avenir, c'est la spécialisation à outrance. Le policier doit être dans la rue, près des gens».

M. Dutil estime que les policiers auxiliaires dont se dotent les villes correspondent à un besoin vital des citoyens. Ces derniers réclament une plus grande visibilité policière. Ils veulent des services personnalisés et directs et des interventions rapides. «Chez nous, d'ajouter M. Dutil, nos agents patrouillent dans les parcs, connaissent les enfants, aident les personnes âgées, font le transport de malades vers les hôpitaux, répondent à tous les appels des ci-

toyens, font respecter la totalité des règlements municipaux, surveillent les résidences et les commerces jour et nuit».

Le recrutement

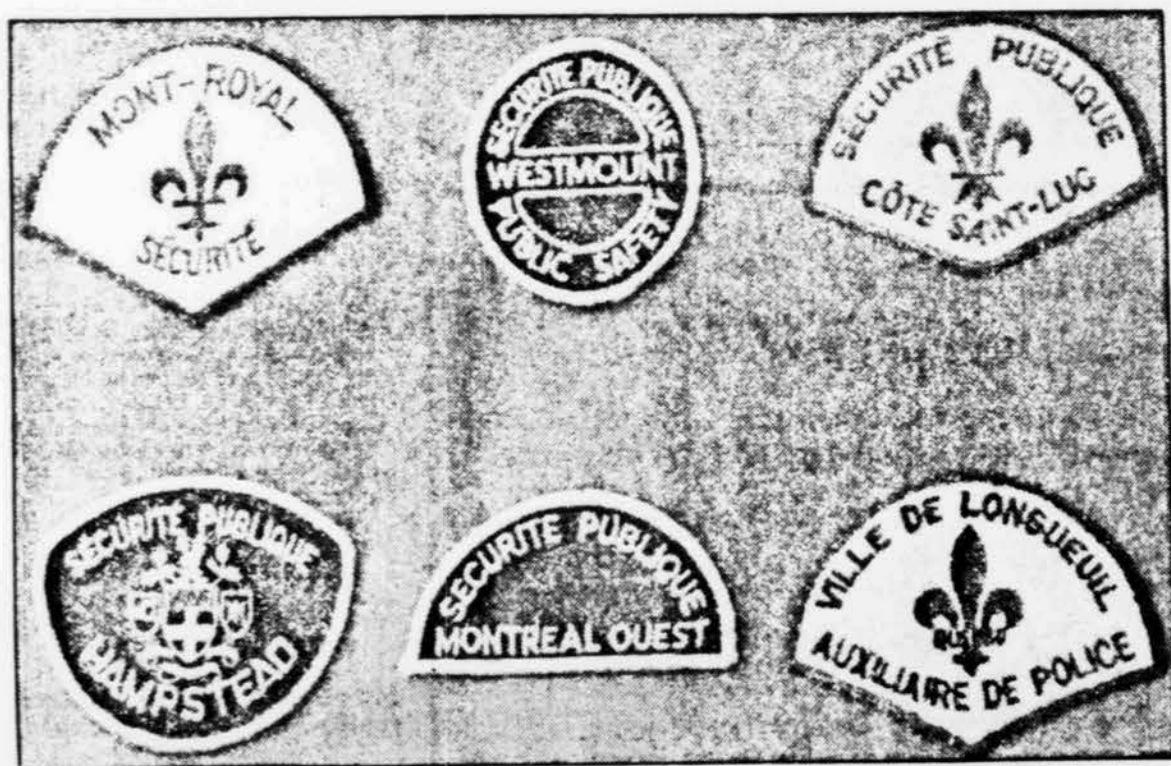
À Côte-Saint-Luc, le service municipal de sécurité coûte \$300 000 par année. «C'est très peu», de dire le conseiller municipal Harold Greenspon, «lorsqu'on compare ce coût annuel avec les \$4,9 millions que nous devons payer chaque année pour la police de la CUM.»

Selon M. Greenspon, la police officielle, malgré toute la bonne volonté du monde, n'est plus en mesure de fournir les services directs que donnent quotidiennement les agents locaux de sécurité. «Il nous faut une police supra-municipale pour lutter contre la criminalité sur une grande échelle. C'est le rôle de la police de la CUM. Mais il nous faut aussi des policiers locaux, près des citoyens, pour assurer l'ordre et la paix. C'est le rôle de nos services supplétifs. Les deux se complètent très bien».

Le recrutement, la formation et les responsabilités des services auxiliaires de police diffèrent énormément d'une ville à l'autre. À Côte-Saint-Luc, on confie à une agence spécialisée, Pinkerton, le



Un agent de sécurité municipal à l'écoute de jeunes contribuables



PHOTOS ARMAND TROTTIER, La Presse
Les écussons des polices par-
rallèles.

soin de recruter et d'entraîner les hommes. Puis on y ajoute une période d'entraînement local. C'est également, à peu de choses près, la formule utilisée par Westmount et Hampstead. Dans d'autres villes, par exemple Saint-Laurent et Outremont, ce sont des pompiers qui, après entente avec le syndicat, accomplissent un travail de prévention du crime et de patrouille.

Des cadets-policiers

À Kirkland, on utilise exclusivement des étudiants en techniques policières du collège John Abbott. Les étudiants les plus doués profitent d'un entraînement particulier et sont embauchés par la ville qui leur fournit un uniforme, un véhicule approprié et l'équipement requis. Sous la direction de M. Jim Anderson, ces étudiants forment une escouade de cadets chargés de la sécurité locale.

Le maire de Kirkland, M. Sam L. Elkas, ne tarit pas d'éloges sur l'efficacité de ces cadets-policiers. « À \$8,25 l'heure, ces jeunes gens accomplissent un travail de première qualité. Ils patrouillent nos rues et nos parcs et signalent à la police de la CUM tout ce qui peut sembler suspect. Ils vont même jusqu'à ramasser les journaux des personnes en vacances, de façon à prévenir les cambriolages. L'expérience accumulée chez nous est profitable. Trois de nos cadets sont maintenant policiers à la CUM. Un autre est à la GRC. Ils ont entre 18 et 22 ans et possèdent la motivation de leur jeunesse. »

À Verdun, la ville fait appel à une agence spécialisée, la compagnie Reeves, qui lui fournit les hommes requis, après un entraînement particulier. Ces agents, outre les fonctions de gardiennage d'immeubles et de surveillance, s'occupent de la réglementation sur le stationnement dans les rues et distribuent les contraventions. Ils possèdent deux voitures de patrouille, ce qui permet une surveillance constante des quartiers résidentiels et commerciaux, notamment la nuit.

À Hampstead, une ville strictement résidentielle et cossue (le revenu annuel per capita le plus élevé au Québec), c'est un ancien officier supérieur de la police de la CUM, M. Robert Dyle, qui dirige le service de sécurité. Institué en 1978, le service comprend neuf hommes et deux officiers. Il est doté de véhicules spéciaux et d'équipement spécialisé, notamment des trousseaux de premiers soins, des réservoirs d'oxygène et des appareils de réanimation. L'accent est mis sur la surveillance des résidences et le respect des règlements municipaux.



M. Gérard Dutil, directeur de la sécurité publique de Côte Saint-Luc

M. Harold Greenspon,
conseiller municipal
responsable du comité de
sécurité publique de Côte
Saint-Luc



Des heurts

Ce phénomène des policiers parallèles n'est pas sans créer certains heurts avec la police officielle. La Fraternité des policiers de la CUM a déjà présenté deux mémoires, dont un à la Commission de police, pour que le gouvernement intervienne et règle, dans le sens d'une plus grande uniformisation et de responsabilités bien précises, le rôle de ces agents.

Pour sa part, le directeur de la police de la CUM, M. Roland Bourget, ne voit pas d'un oeil très favorable cette prolifération des agents supplétifs. Il estime que la multiplication des corps de police risque de semer la confusion. Cependant, face au phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur, M. Bourget serait favorable à une police auxiliaire sous le contrôle de la police de la CUM. Par l'instauration du système des *ilots* où chaque policier devient responsable d'un groupe de 100 familles ou commerces, M. Bourget veut rapprocher la police des gens et redonner ainsi aux citoyens les services directs et personnels que fournissent actuellement les policiers parallèles.

Les villes

Pendant ce temps, plusieurs villes réclament, au contraire, des pouvoirs accrus en faveur de leurs services locaux de sécurité. A l'invitation de Côte-Saint-Luc, une demi-douzaine de villes de l'ouest de Montréal ont adopté des résolutions qui demandent au gouvernement d'amender l'article 412 de la Loi des cités et villes, de façon à permettre aux agents de sécurité d'intervenir dans les infractions au Code de la route.

Ainsi, outre leurs responsabilités actuelles dont certaines chevauchent celles de la police officielle,

les agents de sécurité pourraient intervenir dans les cas de conduite dangereuse, de vitesse, d'ébriété au volant, etc. Les villes de Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Hampstead, Montréal-Ouest, Outremont, Mont-Royal, Verdun et Westmount ont allégué avoir enregistré une hausse importante de plaintes relatives à la circulation. Cette demande d'amendement à la loi est actuellement entre les mains du Solliciteur général, M. Gérard Latulipe, du ministre de la Justice, M. Herbert Marx et du ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau.

Un retour au passé ?

Jusqu'où les villes iront-elles dans cette structure parallèle de services policiers? Assistons-nous présentement à la naissance graduelle de nouveaux services municipaux de police, 15 ans après l'intégration? Le maire de Kirkland, M. Sam L. Elkas, a donné la réponse suivante: «Moi, je suis en faveur d'un retour vers le passé, mais en créant six ou sept services régionaux de police au lieu de la vingtaine que nous avons auparavant, tout en conservant une police supramunicipale au niveau de la CUM. Il faudrait que nous en arrivions à diminuer de 25 p. cent l'effectif de la police de la CUM pour augmenter de 40 p.

cent nos effectifs de sécurité locale.»

Tous les maires ne sont peut-être pas disposés à afficher aussi ouvertement leurs pensées, mais lorsqu'on cause avec eux, dans le privé, avec promesse de ne pas publier leurs déclarations, ils sont quasi-unanimes à souhaiter le rapatriement des services municipaux de police dans l'île de Montréal.

Le mot de la fin appartient sans doute à un expert dans le dossier de la police, M. Paul Blier, qui s'est demandé pourquoi les villes de la CUM ne pourraient pas se doter de services policiers répondant à leurs besoins immédiats alors que le gouvernement du Québec l'a fait pour répondre à ses propres besoins spécifiques.

Et il a cité l'exemple des gardiens-constables de l'Assemblée nationale, des gardiens-constables des établissements de détention, des agents de conservation de la faune, du corps des agents des pêcheries, des patrouilleurs du ministère des Transports, des inspecteurs du transport routier, etc.

Et M. Blier de conclure: «Est-ce qu'il est normal que l'État agisse de façon différente lorsqu'il légifère pour ses propres besoins alors qu'il impose des obligations aux municipalités?»

● Montréal fusionne ses services et sème les bureaux d'accueil

MICHEL C. AUGER

La Ville de Montréal créera des bureaux d'accueil et de services dans les quartiers ainsi qu'un comptoir multilingue et le nombre des services municipaux passera de 23 à 12 dans le cadre de la réorganisation administrative annoncée, hier, par l'administration Doré-Fainstat.

Cette réorganisation s'accompagne d'un vaste chambardement de la haute fonction publique montréalaise et de la mise à la retraite de plusieurs directeurs de services.

Dès l'automne, 12 bureaux d'accueil et de services seront ouverts dans les divers quartiers pour offrir à la population des renseignements allant des procédures d'embauche à la Ville aux informations sur les comptes de taxes.

Pour faire suite à un autre engagement électoral du RCM, on ouvrira à l'Hôtel de Ville un comptoir d'accueil multilingue chargé de donner aux citoyens non-francophones ou anglophones la possibilité d'obtenir des renseignements dans leur langue.

Pour le vice-président du Comité exécutif Robert Perreault, la mise sur pied des 12 bureaux de quartier ainsi que d'un centre de documentation sur les affaires municipales et la modernisation du système téléphonique de la Ville, sont des mesures qui coûteront quelque \$838,600 à la Ville, une somme qui n'était pas prévue au budget de 1987.

D'autre part, selon M. Perreault, la mise à la retraite d'une dizaine de cadres supérieurs coûtera l'année prochaine quelque \$577,000 mais entraînera des économies de \$3,4 millions au cours des huit prochaines années.

Le maire Jean Doré a souligné que l'administration avait délibérément choisi de ne pas procéder à une consultation au sujet de la réforme administrative, ainsi que le prévoyait le programme du RCM, « parce que les enjeux étaient clairement identifiés et que les solutions s'imposaient d'elles-mêmes ».

« Le Comité exécutif a pris ses responsabilités, croyant non seulement qu'un exercice de consultation n'était pas nécessaire à ce stade, mais surtout qu'il aurait entraîné de longs délais porteurs de rumeurs et d'improductivité », a affirmé M. Doré.

Pour M. Perreault, la réorganisation administrative de l'appareil municipal vise à répartir les 23 services actuels en douze services répartis en trois niveaux d'intervention, soit ceux qui sont directement en contact avec la population, les services de soutien aux opérations et le niveau du Secrétariat général, dont le mandat est la planification et la coordination de l'ensemble des activités municipales.

Au premier niveau, on retrouve d'abord le nouveau service de l'habitation et du développement urbain qui regroupera les activités des anciens services des permis et inspection, de la circulation et de l'urbanisme.

Celui des loisirs et du développement communautaire sera chargé des fonctions anciennement dévolues aux anciens services des sports et loisirs et des affaires sociales en plus de prendre charge des parcs, bibliothèques, Maisons de la culture et institutions comme le Jardin Botanique et le Planétarium.

Le service de prévention des incendies fait également partie de ce secteur et il est le seul à n'être pratiquement pas touché par la réorganisation.

Le nouveau service des travaux publics demeure responsable de l'entretien des infrastructures municipales et des parcs et supervisera l'ensemble des activités de génie, mais sa taille sera quelque peu réduite.

Au niveau du soutien aux opérations, on retrouve le nouveau service des Finances qui s'occupera des tâches autrefois exécutés par les services des finances, du revenu et du contrôleur.

Le service des Approvisionnement et immeubles naît de la fusion des deux services des Approvisionnements et de la Gestion immobilière et le service des Affaires corporatives s'occupera des communications, de la gestion du personnel et du contentieux.

Enfin, au niveau du Secrétaire général, on retrouvera la CIDEM (Commission d'initiative et de développement économique de Montréal) qui voit son mandat limité à la coordination des actions en matière de développement économique et la CIDE (Commission de développement culturel de Montréal), un nouvel organisme chargé de l'appui aux diverses manifestations culturelles.

Enfin, on crée un service de planification et de concertation qui s'occupera de « planification et de gestion stratégique ».

Sont maintenus, à peu près dans leur forme actuelle, la Commission des services électriques et le bureau du greffier.

La plupart des postes de directeurs de services seront comblés par des personnes actuellement à l'emploi de la Ville, a indiqué le maire Jean Doré, selon lequel « au plus trois postes feront l'objet d'un recrutement externe », qui sera confié à une firme extérieure.

« Nous rechercherons d'abord et avant tout des candidates », a ajouté M. Doré en insistant sur le fait que les critères de sélection seront publics et que tous les employés actuels de la Ville pourront postuler les postes vacants.

Toutes les nominations seront officiellement ratifiées par le Conseil municipal ce soir. Selon les notes explicatives qui accompagnent l'ordre du jour du Conseil — qui affirmait-on à l'Hôtel de Ville pourraient être modifiées à la dernière minute — trois des douze postes de chefs de service sont actuellement vacants.

Il s'agit des directeurs des nouveaux services des Affaires corporatives et de l'habitation et dévelop-

pement urbain ainsi que de la nouvelle Corporation de développement culturel de Montréal (CIDE).

Par contre, les directeurs de trois autres services ont accepté de prendre leur retraite d'ici quelques mois et n'assurent que l'intérim, soit MM. Yvon Bineau au service des incendies, Richard Vanier aux Travaux publics et Yves Roy aux approvisionnements et immeubles.

Parmi les nouvelles nominations, on remarque M. Pierre Beaudet, qui occupait le poste de secrétaire général adjoint de la Ville et qui devient directeur du service de la Planification et de la Concertation et l'ancien contrôleur de la Ville Roger Galipeau, qui est le nouveau responsable des Finances.

Près d'une dizaine d'anciens directeurs de services — dont MM. Yves Desmarais (Affaires culturelles), Fernand Denis (Finances), Jean Péloquin (Contentieux), Jean-Claude Boudreau (Gestion immobilière) et Guy Trudel (Vérificateur) — prendront leur retraite à plus ou moins long terme, d'après les informations disponibles hier.

Le programme de pré-retraite qui sera soumis au Conseil ce soir donne à tous les cadres qui ont 20 ans de services et sont à moins de quatre ans de pouvoir toucher leur pension de la Ville l'équivalent de 3,5 % de leur traitement annuel par année au service de la Ville.

Un programme de séparation volontaire était également offert à ceux qui ne pouvaient bénéficier de la pré-retraite. Il prévoit une paie de séparation équivalente à six mois de salaire, plus 2,5 pour cent du traitement annuel par année de service.

LA RÉFORME PAR LE HAUT

LE RCM avait gagné les élections à Montréal, mais il n'avait pas encore pris le pouvoir. Ce sera fait ce soir, alors que le Conseil doit entériner une première réforme des services de l'administration. Sans qu'on puisse parler de purge — puisqu'à l'hôtel de ville même les cadres jouissent de la sécurité d'emploi — il ne fait pas de doute que la poignée d'hommes forts qui gouvernait sous l'ancien régime cédera la place à une équipe différente, formée à même l'administration en place, mais aussi rajeunie de l'extérieur.

La réduction du nombre des services, une plus étroite concertation des efforts, un meilleur équipement de travail, un personnel moins hiérarchisé mais davantage motivé, tout cela ne répondait pas seulement aux idées du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal, mais aussi aux vœux des fonctionnaires de la Ville et de bon nombre de directeurs de service. Est-ce que cette réforme, qui commence par le haut, va répondre aussi aux aspirations de la population ? Cela n'est pas évident.

Ce n'est pas dans les quartiers, mais dans les officines du Secrétariat général que les nouvelles structures ont été élaborées. Certes, il ne pouvait être question de discuter de nominations avec les militants du parti, ni de pré-retraite pour les hauts fonctionnaires avec les contribuables ! On n'avait pas, non plus, besoin de consulter la population avant d'inciter le personnel à « s'engager pour Montréal », comme le dit le slogan de la réforme. Mais il en va autrement de « l'entreprise de service » que le RCM veut faire de la Ville. Une entreprise à besoin de clientèle, de consommateurs, mais elle ne se soucie guère du citoyen. Il y a là une orientation ambiguë, qui aurait mérité un plus grand exercice de consultation.

Le nouveau régime a mis en place, il est vrai, des comités et commissions politiques pour écouter la population, du moins celle qui a les moyens de se faire entendre. Mais les bureaux de quartier qu'on annonce répondent-ils à une philosophie de participation ou à une vieille et triste pratique de dépendance populaire à l'égard du pouvoir ? Le jargon même de la réforme est à des milles de distance des citoyens ordinaires. Pendant que le changement vient du sommet, à la base bien peu de choses semblent bouger. Plus inquiétant, si on a trouvé un discours pour éveiller l'oreille de Toronto, on n'a pas retrouvé de mots qui soient capables de mobiliser Hochelaga-Maisonneuve.

Le chef du Parti civique n'aura pas gagné

grand crédibilité en dénonçant un massacre qui n'a pas eu lieu au sein de la haute fonction publique. Le programme volontaire offert aux directeurs qui préfèrent prendre leur retraite, répond à des normes déjà prévues et comporte des avantages à la fois généreux pour les intéressés et, au total, moins coûteux pour le budget municipal.

De même, loin de préparer l'arrivée d'une fournie de « chums », l'administration du RCM fera appel à des firmes de l'extérieur, tant pour recruter d'autres ressources que pour fixer la rémunération de la haute fonction publique municipale à l'avenir. Ce n'est pas dans les autres capitales qu'on pousse aussi loin le scrupule de l'intégrité. Mais justement, cette transparence du nouveau régime ne va pas sans occulter la question du traitement de la prochaine haute fonction publique.

Voilà une question hautement symbolique qu'il ne faudrait pas laisser décider par le seul comité exécutif, fut-il assisté des bons conseils d'une firme indépendante. Il n'est pas difficile de trouver des gens hautement compétents, ni de fixer les traitements du personnel dirigeant en s'alignant sur le marché de l'« entreprise » comparable. Ce qui est difficile, surtout avec les mœurs que le secteur public a développées au temps de la prospérité, c'est d'avoir des dirigeants qui donnent l'exemple de l'austérité et du dévouement au bien public.

La Ville de Montréal n'a pas les moyens de rivaliser avec les autres paliers de gouvernement ni avec la grande entreprise. Les traitements fort avantageux, pour ne pas dire excessifs qu'elle a accordés dans le passé, ne lui ont pas valu plus d'excellence dans la performance, mais ils ont peut-être exercé une poussée dangereuse sur les demandes salariales du reste de l'appareil. Un débat public au conseil sur l'échelle de traitement des futurs cadres supérieurs de la Ville serait l'occasion d'établir la différence entre les appétits et le service.

C'est ce message que les Montréalais attendent. Ou plutôt c'est le discours qu'ils tiendraient si les changements étaient davantage élaborés à l'écoute de la population. Le RCM n'est pas encore coupé de sa base, mais la dynamique a changé après la victoire de 1986. L'initiative est passée, en peu de temps, des assemblées de quartier aux réunions de brillants technocrates.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Douze nouveaux services et six nouveaux directeurs à l'hôtel de ville de Montréal

MARIANE FAVREAU

■ La modernisation de l'appareil municipal telle que décidée par l'administration Doré-Fainstat, entraîne la mise à la retraite, dans un mois, de sept directeurs de service, tandis que cinq autres seront mutés à des postes subalternes tout en conservant leur titre de directeur. Seulement six directeurs actuels conservent la direction de l'un des 12 nouveaux services.

Toutefois, deux futurs retraités continueront de diriger leur service jusqu'à la date de leur retraite, pour assurer la transition. Et un directeur assurera par intérim la direction d'un nouveau service dont il devient le directeur associé.

Voici les nouveaux services municipaux de Montréal:

■ **Habitation et développement urbain:** l'urbanisme, la circulation, les permis et inspections et l'embellissement y sont regroupés. C'est là que se retrouveront toutes les activités et programmes touchant l'habitation. Directeur à nommer. Le directeur de l'urbanisme, Michel Laville, devient directeur associé et assure l'intérim. (Deux autres directeurs des services ainsi fusionnés perdent leurs postes: l'un sera chargé de mandats spéciaux, l'autre participera à des activités d'échange et de formation.)

■ **Loisirs et développement communautaire:** sports et loisirs, administration des bibliothèques et des Maisons de la culture, le Jardin botanique, le Planétarium, l'Aquarium. Les Affaires sociales y sont également rattachées. Directeur: Jean-Vianney Jutras, directeur de l'ancien service des Affaires Sociales. (L'ancien directeur des Sports et loisirs a le mandat de voir au développement du potentiel des îles, en matière de récréation, de culture et de tourisme.)

■ **Prévention des incendies:** maintenu tel quel, avec des réformes internes à venir. Directeur: Yvon Bineau, jusqu'à sa retraite, début de mai.

■ **Travaux publics:** entretien des infrastructures et des parcs, supervision de l'ensemble des activités de génie. Mais les modules parcs et Jardin botanique sont ailleurs. Directeur: Richard Vanier jusqu'à sa retraite, début de mai.

■ **Finances:** les anciens services des Finances, du Revenu et du Contrôleur n'en forment plus qu'un. Directeur: Roger Galipeau, qui était contrôleur général. Le directeur des Finances prend sa retraite et le directeur du Revenu devient vérificateur.

■ **Approvisionnements et immeubles:** fusion de deux anciens services. Directeur: Yves Roy, directeur de l'Approvisionnement, jusqu'à sa retraite dans un an. Le directeur de la Gestion immobilière prend sa retraite.

■ **Affaires corporatives:** contentieux, communications, personnel sont désormais logés sous ce service. Directeur: à nommer. Le directeur du Contentieux prend sa retraite. La direction du personnel était assurée par intérim par le secrétaire général.

■ **Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (Cidem):** se concentre désormais uniquement sur le développement économique et le tourisme. Directeur: Claude Piché (qui conserve son poste).

■ **Commission de développement culturel (Cidéc):** nouveau service qui mettra en oeuvre les politiques et les programmes susceptibles de favoriser le développement culturel de Montréal. L'appui aux diverses manifestations culturelles y sera développé en concertation avec le milieu. Directeur par intérim: Pierre Beaudet, actuel secrétaire général adjoint. Jusqu'à son engagement par la municipalité en décembre dernier, M. Beaudet était haut fonctionnaire à Québec.

■ **Planification et concertation:** pour concrétiser les préoccupations de l'administration en matière de « planification stratégique ». Concertation avec les services municipaux, les autres niveaux de gouvernement, et développement de l'informatique. Directeur: Pierre Beaudet.

■ **Vérificateur:** conserve les fonctions actuelles. Directeur: Guy Lefebvre, actuel directeur du service du Revenu.

■ **Bureau du greffier:** les fonctions prévues dans la loi. Directeur: Maurice Brunet, l'actuel directeur.

La Ville ouvrira 12 « maisons de quartier »

MARIANE FAVEREAU

En plus de la réforme administrative qui abolit les 23 services municipaux actuels pour en créer 12 nouveaux, l'administration Doré-Fainstat annonçait hier un certain nombre de mesures visant à mieux servir le public.

Il faut mettre en tête de liste l'ouverture, à l'automne, de 12 « bureaux d'accueil et de services » qui semblent être les embryons des maisons de quartier prônées par le RCM durant la campagne électorale.

Ces bureaux, répartis dans une douzaine de points de la Ville, offriront toute l'information requise sur les horaires des activités de sports et loisirs, sur les comptes de taxes, les contraventions, les permis, sur les procédures d'embauche de la Ville, sur les travaux en cours, etc. On y aura également accès aux renseignements concernant l'Opération 20000 logements, les HLM, les besoins d'organismes bénévoles, etc.

De plus, on annonce:

- la création d'un comptoir multilingue à l'hôtel de ville pour répondre aux besoins d'information de contribuables non familiers avec la langue officielle ou l'anglais;
- la réorganisation du service téléphonique de la Ville pour mettre fin au « labyrinthe » où se perdent les contribuables;

■ la mise en place d'un réseau informatisé d'information, avec écran, pour consultation des citoyens dans les quartiers;

■ la mise sur pied d'un centre de documentation sur les affaires municipales en collaboration avec l'Institut national de recherche scientifique (INRS).

M. Robert Perreault, vice-président du comité exécutif et chargé de la réforme administrative, a également expliqué comment les 23 services municipaux actuels seront fusionnés, réorganisés pour n'en former que 12, certains assumant des fonctions tout à fait nouvelles. Les directeurs en seront officiellement nommés par le conseil ce soir. Parmi les nouveaux services, il y a la Commission d'initiative et de développement culturels, celui de la Planification et de la concertation, et celui des Affaires corporatives.

Les coûts de cette réorganisation sont évalués à environ \$1,4 million, soit \$838 600 pour des dépenses d'équipement non prévues au budget d'opérations de 1987, plus \$577 000 pour couvrir le programme de retraite et le remboursement des jours de maladie des directeurs qui prennent leur retraite.

En réalité, les coûts sont plus élevés (\$1,3 million pour la mise sur pied des 12 bureaux de quartier, par exemple) mais on peut récupérer des fonds déjà au budget pour les imputer à ces nouvelles fonctions.

Selon le président de l'exécutif, Michael Fainstat, cette réorganisation des services exige une révi-

sion complète du budget 1987, afin de redistribuer les programmes et activités là où les dépenses seront désormais imputées.

Toutefois, on prévoit que la réorganisation entraînera par la suite des économies moyennes d'un demi-million de dollars par an (\$3,4 millions au cours des huit prochaines années, indique-t-on). « Tel n'était pas le but de l'opération, de dire M. Perreault, mais il s'ensuivra tout de même une économie substantielle de fonds publics. »

Quant au maire Jean Doré, il assure que son administration « a agi rapidement pour moderniser l'appareil administratif en fonction des grandes orientations véhiculées pendant la campagne électorale, soit de rapprocher les services municipaux des besoins concrets et réels de la population ».

Sur le fait qu'il n'y a eu aucune consultation des employés ou de la population, le maire explique: « Nous avons délibérément choisi de ne pas en faire parce que les enjeux étaient clairement identifiés et que les solutions s'imposaient d'elles-mêmes. Nous les avons cependant validées en cours de route auprès de spécialistes externes. »

« Le comité exécutif a pris ses responsabilités, poursuit le maire

Jean Doré, croyant non seulement qu'un exercice de consultation n'était pas nécessaire à ce stade-ci, mais surtout qu'il aurait entraîné de longs délais porteurs de rumeurs et d'improductivité. » Enfin, il soutient que la Ville conserve largement son expertise interne qui sera de plus en plus mise en valeur par la nouvelle responsabilisation des cadres.

L'administration assure qu'au plus trois postes feront l'objet d'un recrutement externe, par l'entremise d'une firme spécialisée. On recherchera avant tout des candidates.

Tous les employés avaient été avisés de la restructuration au moyen du journal interne, distribué hier matin.

Opponents claim purge as Dore unveils civic plan

BY OAKLAND ROSS

The Globe and Mail

MONTREAL

Mayor Jean Doré unveiled yesterday a long-awaited plan to overhaul civic administration in Canada's most populous municipality, but his opponents said they saw signs of a political purge.

Under the far-reaching plan, Montreal's current maze of 23 separate municipal service departments, ranging from traffic to sports and leisure, will be streamlined into just 12 different civic agencies.

At a press conference yesterday, Mr. Doré said the purpose of the overhaul is to make Montreal "a true public enterprise of services for the population."

He said the reform would be managed "rationally, humanely and effectively."

However, political opponents of the new mayor promptly issued warnings that the administrative reform is at least partly a veiled campaign to rid the municipal bureaucracy of senior officials who earned their stripes during the three-decade rule of retired mayor Jean Drapeau.

"It's evident that this is a purge and that it is going to cost the City of Montreal a lot of money," charged Germain Prejunt, the sole

candidate of Mr. Drapeau's once-powerful Civic Party who managed to win a seat on city council in elections last November.

Mr. Prejunt said he believes that one purpose of the announced overhaul is to enable Mr. Doré to put his own people in top jobs.

"They're going to give the jobs to their friends," he said.

Mr. Doré said yesterday that he was not yet certain how many of the 23 department managers would elect to take early retirement — an option they were being offered — or how many would choose to stay on in new positions that would be found for them.

He said that most of the new department managers will be selected from within the existing ranks of the city's bureaucracy. No more than three managers will be selected from the outside, he said, and they will be chosen with the aid of an independent firm specializing in executive placement.

Mr. Doré said the decision to go outside in three cases was based on a shortage of qualified women within the existing bureaucracy and on the need to revitalize the city administration.

"We need new blood," he said.

The mayor said he would make an announcement at a regular ses-

sion of the city council tonight concerning the exact number of department heads who will be leaving their jobs under the reorganization scheme.

At yesterday's press conference, Robert Perreault, vice-president of the council's executive committee, said that the overhaul is expected to cost an additional \$838,000 this year. He said efforts would be made to find the money in the city budget adopted earlier this year.

He predicted that the series of reforms announced yesterday would end up saving the city \$3.4-million over the next eight years, mainly because of reduced salary costs.

However, Mr. Prejunt charged yesterday that the cost of providing early-retirement benefits to a host of highly paid department managers "is going to be pretty expensive." He noted that he knew of at least two relatively young department heads who had agreed to take early retirement. They included public works director Charles Vanier, 53, and another department manager who is just 44, Mr. Prejunt said.

He also said the reduction in the number of departments would lead to a loss in service in at least some areas.

"What worries me is that these

services will certainly not be the same. There will be some things that won't work."

However, Mr. Perreault said the streamlining would provide more efficient service by removing overlaps between existing departments.

The administrative overhaul announced yesterday was mainly the work of Pierre LeFrancois, a former top civil servant in the Quebec Government who was hired by Mr. Doré last fall to serve as Montreal's secretary-general, its chief administrator.

Mr. LeFrancois's \$120,000 annual salary has been bitterly criticized by Mr. Doré's opponents.

Faits saillants

- Ouverture, l'automne prochain, de 12 bureaux d'accueil et de d'information dans autant de quartiers de la ville;

- création, l'automne prochain, d'un comptoir multilingue à l'hôtel de ville pour répondre aux besoins des communautés culturelles;

- étude de la réorganisation du service téléphonique de la Ville (l'an passé, 1 million d'appels à la Ville);

- mise en oeuvre, à l'automne, d'un projet pilote de réseau informatisé d'information à travers la ville;

- mise sur pied, pour le 1er octobre 1987, d'un centre de documentation sur les affaires municipales;

Quatre services directs à la population

- création d'un Service de l'habitation et du développement urbain qui intègre toutes les fonctions touchant l'urbanisme, la circulation, la restauration résidentielle, les permis et inspections, l'embellissement;

- regroupement, au sein d'un Service des loisirs et du développement communautaire des fonctions touchant les affaires sociales, l'administration des bibliothèques et des maisons de la culture, du Planétarium, du jardin botanique, de l'aquarium, et les programmes destinés aux personnes itinérantes et concernant les garderies;

- réorganisation, après étude, du Service de la prévention des incendies;

- réorganisation mineure du Service des travaux publics;

Trois services de soutien

- regroupement en un Service des finances des fonctions finances, revenu et contrôleur général qui existent présentement;

- fusion des services de l'approvisionnement et de celui de la gestion immobilière;

- création d'un Service des Affaires corporatives qui comprendra la gestion des ressources humaines, les communications et le contentieux;

Planification et stratégie

- confirmation du rôle de coordination de l'ensemble des services municipaux sous le chapeau du Secrétariat général;

- création d'un Service de planification et de concertation pour intégrer dans une perspective stratégique les orientations et les priorités de l'administration;

- renforcement de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM);

- création de la Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEDEC) afin de favoriser le développement culturel dans la métropole et de gérer le soutien aux manifestations culturelles d'envergure;

Ententes de services

- entente avec le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec pour le prêt d'une employée durant six mois pour l'étude des moyens à prendre pour mieux servir les communautés culturelles et mieux les intégrer à la fonction publique municipale;

- entente avec l'Institut national de recherche scientifique permettant l'accès, par les services municipaux, aux statistiques concernant l'analyse économique, l'analyse sociale et l'analyse démographique en milieu urbain.



PHOTO ROBERT FRECHETTE

Jean Doré écoute Robert Perreault énoncer les réformes municipales.

Branle-bas à l'hôtel de ville

Simplicité administrative et accès à l'information

Michel Venne

Les Montréalais devraient avoir désormais un accès plus facile aux services municipaux. Dans le cadre d'une vaste réforme administrative, dont les termes ont été dévoilés hier, les services directs à la population seront regroupés sous quatre grands chapeaux. Par ailleurs, l'information municipale sera plus facilement accessible grâce notamment à l'ouverture, l'automne prochain, de douze bureaux d'accueil et d'information dans autant de quartiers et d'un comptoir d'accueil multilingue à l'hôtel de ville.

Au total, une vingtaine de mesures concrètes, liées à cette importante réorganisation ont été rendues publiques hier par le vice-président du comité exécutif de la Ville, Robert Perreault. Il était accompagné, du maire, Jean Doré, du président de l'exécutif, Michael Fainstat, et du secrétaire général, Pierre Lefrançois.

Cette réforme implique que le nombre total de services municipaux passera de 23 à une douzaine, répartis sur trois niveaux d'intervention. Un premier niveau de services en contact direct avec la population, un

deuxième niveau de services de soutien, et un troisième niveau, dit du Secrétariat général, chargé de la coordination et de la planification stratégique.

Économies de 3,4 millions \$

De la sorte, la Ville a dû se départir de plusieurs directeurs de services dont un certain nombre à qui on a offert un plan de retraite avantageux. Les coûts de ce programme de retraite et ceux liés à la mise en oeuvre de la réforme devraient nécessiter cette année des déboursés non prévus de 1,6 million \$. Mais la réforme devrait permettre des économies évaluées à près de 3,4 millions \$ au cours des huit années à venir.

M. Perreault a qualifié hier de «défi stimulant à l'ensemble des 12 000 employés de la Ville» cette réorganisation amorcée pour «faire de Montréal une véritable entreprise publique de services à la population.»

Le maire, Jean Doré, a pour sa part fait savoir que cette réforme pourrait donner l'occasion à la Ville d'embaucher quelques femmes pour diriger un certain nombre des services nouvellement réorganisés.

Des directrices

«Nous ferons appel à des gestionnaires qui partagent notre volonté de bien servir la population et qui sont capables de visions stratégiques», dit-il. Au plus trois postes de direction feront l'objet d'un recrutement à l'extérieur de la fonction publique municipale, a-t-il ajouté, et il est clair que nous chercherons d'abord des candidates. Leur recrutement sera fait par l'entremise d'une firme indépendante spécialisée choisie après un appel d'offres public.»

M. Doré a expliqué que cette réforme administrative n'a pas fait l'objet de consultations de la population parce que «les enjeux étaient clairement identifiés et que les solutions s'imposaient d'elles-mêmes. Mais surtout, a-t-il ajouté, cette consultation aurait entraîné de longs délais porteurs de rumeurs et d'improductivité.»

Le conseil municipal devra se prononcer ce soir sur le bien-fondé de cette restructuration. C'est à cette occasion que le comité exécutif fera connaître sa proposition de nomination à la direction des nouveaux services.

SERVICES ADMINISTRATIFS: RÉFORME DE 1,4 MILLION \$

La réforme administrative des services municipaux montréalais coûtera \$1,4 million et entraînera la fusion de certains services, ramenant leur nombre de vingt-trois à douze.

Jean Maurice Duddin

C'est ce que les ténors de la nouvelle adminis-

tration, le maire Jean Doré, le président et le vice-président de l'exécutif, Michael Fainstat

et Robert Perreault, ainsi que le secrétaire général de la Ville, Pierre Le François, ont annoncé hier.

La réforme administrative promise par le RCM comprendra l'ouverture, à l'automne, de

douze bureaux d'accueil et de services dans autant de secteurs de la municipalité. Un comptoir multilingue sera aussi ouvert à l'hôtel de ville.

On réorganisera le système téléphonique de la Ville. Aucun détail n'a

toutefois été fourni à ce sujet.

Un centre de documentation sur les affaires municipales sera créé.

La mise sur pied des douze bureaux de quartier coûtera à elle seule \$838 600 en équipement.

La nouvelle administration prétend qu'elle n'augmentera pas les frais de personnel en réaffectant des fonctionnaires aux nouveaux postes.

Services directs

Les services directs à

la population seront désormais regroupés en quatre grandes unités.

Il y aura le service de l'Habitation et du Développement urbain, le service des Loisirs et du Développement communautaire, le service de la Prévention des incendies et le service des Travaux publics.

Les autres services seront désormais sous le contrôle de trois services de soutien et de quatre unités de services directs.

Les conséquences de la réforme ne seront perceptibles qu'à compter de l'automne.

Cinq directeurs seront «tablettés», huit prendront leur retraite, quatre d'entre eux accèdent à des fonctions supérieures, tandis que deux conservent leur poste.

Jean Maurice Duddin

Voilà le bilan des déplacements des directeurs de services de la ville de Montréal à la suite de la réforme administrative qui sera entérinée ce soir par le conseil municipal.

Le *Journal* a appris que quatre directeurs seront promus dès ce soir à de super-postes de commande.

Il s'agit de Roger Galipeau, qui était directeur du service du Contrôleur général et qui devient le directeur du nouveau service des Finances.

Guy Lefebvre, qui était le grand manitou du service du Revenu accède au poste de vérificateur général.

Le greffier Maurice Brunet conserve son poste, tandis que Jean Vianney Jutras, qui était directeur des Affaires sociales, devient le responsable du nouveau service des Loisirs et du Développement communautaire.

Deux autres directeurs, Marc Brosseau, de la Commission des services électriques, et Claude Desjardins, de la Commission de la Fonction publique, demeurent en poste.

Les «retraités»

Huit directeurs bénéficieront d'une retraite anticipée à la suite de la réforme orchestrée par les membres de l'exécutif de l'administration.

Cette mesure coûte cette année plus d'un demi-million de dollars

(\$577 000) aux Montréalais.

Cinq directeurs ont décidé de profiter immédiatement de l'offre faite par l'administration Doré-Fainstat. Il s'agit de Yves Desmarais, des Activités culturelles, Guy Trudel, du Bureau du vérificateur, Me Jean Péloquin, du Contentieux, Jean-Claude Boudreau, de la Gestion immobilière, et Fernand Denis, des Finances.

Les directeurs Yvon Bineau, du service de la prévention des incendies, Richard Vanier, des Travaux publics, et Yves Roy, de l'Approvisionnement, assureront une période de transition avant de partir.

Selon nos informations, les directeurs recevront 85% de la moyenne de leurs trois meilleures années de salaire et une prime de départ pouvant aller jusqu'à l'équivalent d'une année de salaire.

L'administration devrait rendre ces informations officielles ce soir au cours de la séance spéciale du conseil municipal.

Moindres fonctions

Cinq directeurs seront démis de leurs fonctions actuelles.

Le directeur de la CIDEM, Claude Piché, demeure en poste mais dirigera un service passablement réduit.

Le directeur de l'Urbanisme, Michel Laville, accepte un poste de directeur associé à l'Habitation, tandis que, Jean Émond, des Sports et

DIRECTEURS DE SERVICES: DÉPLACEMENTS ET RETRAITES

Loisirs, devient président de l'Association montréalaise d'activité

récréative et culturelle qui gère la Ronde.

Le directeur des Per-

mis et Inspections, Camille Chouinard, sera dorénavant chargé des

mandats spéciaux du secrétaire général, et Yves Pellerin, responsable du

service de la circulation, sera chargé des recherches en gestation.

ROBERT PERREAULT EN ENTREVUE AU DEVOIR

La réforme administrative est nécessaire à la réalisation des engagements du RCM

MICHEL C. AUGER

La réforme administrative annoncée lundi par l'administration Doré-Fainstat constitue un préalable à la réalisation des engagements électoraux du RCM.

C'est ce qu'affirmait, hier lors d'une entrevue au DEVOIR, le principal architecte de cette réorganisation, le vice-président du Comité exécutif Robert Perreault.

« Il y a des engagements que nous avons pris concernant des programmes à développer et qui ne pouvaient être tenus à cause de l'absence de lieux, d'expertise et d'organisations susceptibles de nous permettre de travailler à ces programmes », affirmait M. Perreault.

Ainsi, l'ancien organigramme de la Ville comptait bien peu de ressources qui auraient pu être utilisées pour remplir les engagements pris par le RCM, comme ceux de développer des politiques d'accès à l'appareil public aux communautés culturelles ou de mettre l'accent sur les secteurs de culturels, économiques et de l'habitation.

« L'essentiel des moyens de la Ville en matière culturelle allait aux bibliothèques et aux maisons de la culture. Il n'y avait pas de véritable équipe dans le secteur des manifestations culturelles. Il y a là des programmes et une équipe à développer. Il n'y avait jusqu'ici aucun endroit dans l'ensemble de l'administration où on pouvait débattre de tels sujets ».

La même chose est vraie pour les relations avec les communautés culturelles, pour lesquelles « il n'y avait pas un seul fonctionnaire dont c'était le mandat ».

C'est donc pourquoi le nouvel organigramme de la Ville prévoit une modification considérable des structures dans ce que l'administration identifie comme ses trois axes prioritaires: le logement, la culture et l'économie.

Dans le domaine de l'habitation, la nouvelle structure prévoit que toutes les fonctions touchant ce secteur, qui étaient autrefois éparpillées à la CIDEM, au service d'urbanisme et à celui de la restauration des logements, se retrouvera à la même adresse, au nouveau service de l'habitation et du développement urbain.

Dans le secteur culturel, l'administration crée un nouvel organisme la CIDE (Commission de développement culturel) qui, comme la CIDEM — désormais chargée exclusivement de développement économique à l'exception de toute autre activité — « n'est pas un service au sens strict, mais une structure ouverte parce que dans notre esprit, ce type d'activité municipale doit se faire en concertation avec le milieu ».

D'autre part, le RCM avait également promis une déconcentration des services municipaux. C'est pourquoi la réorganisation administrative a également pour but, affirme M. Perreault, de rendre l'information et les services plus accessibles, en particulier par l'établissement d'une douzaine de bureaux d'information dans les quartiers.

D'autre part, « les services directs à la population ont été regroupés par familles d'affinités et c'est évident que ce sont ces services — et pas ceux comme le contentieux — qui sont appelés à être déconcentrés ». Les quatre services de l'habitation et du développement urbain, des Loisirs et du développement communautaire, des Travaux publics et des Incendies vont donc être réorganisés au cours des prochains mois.

« On en a jusqu'à la fin de 1987 avant que la réforme soit passée à travers de l'ensemble des paliers de réorganisation. Les services vont être réorganisés et les gens seront appelés à travailler ensemble », soutient le vice-président du Comité exécutif, et « à ce moment là, on aura mis en place les conditions nécessaires à la déconcentration ».

« La déconcentration, cela veut dire des services et des centres de décisions plus proches des lieux d'exécution », affirme M. Perreault,

pour qui cela se traduira par des équipes de travail plus polyvalentes et plus légères.

C'est alors qu'entreront en jeu les nouvelles commissions permanentes du Conseil municipal, en particulier celle de l'Administration et des finances, dont une grande partie du temps, au cours de l'année prochaine, sera occupée par une vaste consultation publique sur les formes que devra prendre la déconcentration de ces services.

Si la première partie de la réforme n'a pas fait l'objet d'une consultation publique, explique M. Perreault, « c'est parce qu'une telle procédure aurait créé une incertitude et aurait déstabilisé l'appareil public et son efficacité ».

D'autre part, affirme-t-il, l'élection n'a eu lieu qu'il y a trois mois et les engagements fait à cette époque étaient clairs, estime-t-il.

Le troisième objectif de la réorganisation de l'appareil municipal est de le rendre « plus efficace, plus performant et plus porté au travail d'équipe ».

Selon M. Perreault, une étude réalisée par la Ville auprès de ses cadres en 1985 avait déjà fait quelques constats sur le manque d'efficacité des services municipaux. La nouvelle administration s'est rendue compte rapidement que les divers services n'avaient pas appris à travailler de concert.

« Nous avons reçu, au Comité exécutif, des recommandations tout à fait opposées de deux services différents au sujet de la même décision. Ce n'est pas comme ça que ça doit fonctionner dans une administration publique. Il va falloir qu'ils se parlent », affirme le vice-président du Comité exécutif.

L'administration RCM croit donc nécessaire de changer l'attitude qui voulait que l'on n'agisse que sur mandat, à tous les niveaux de l'appareil municipal. Selon M. Perreault, la création du poste de secrétaire-général est déjà un premier pas dans la direction de la « responsabilisation » des fonctionnaires puisque l'exécutif lui a délégué une partie de ses pouvoirs et cela permet la délégation par effet d'entraînement, aux autres paliers de l'appareil ».



M. Robert Perreault

Réforme municipale : le contenant est là, le contenu reste à venir

— Robert Perreault, vice-président du comité exécutif

MARIANE FAVREAU

■ Même si le conseil municipal a entériné la vaste restructuration des services municipaux déjà annoncée par l'exécutif, la réforme n'est pas faite pour autant, averti hier soir le principal responsable, M. Robert Perreault, vice-président de l'exécutif.

« Ce soir, on fixe les conditions de la réforme, on lui donne son orientation générale. Le travail reste à faire et c'est un défi stimulant pour tous les employés. » Il a loué le travail de ceux qui ont choisi de prendre leur retraite et félicité le directeur des nouveaux services.

L'opération qui fait passer de 23 à 14 le nombre de services municipaux (en comptant le secrétariat municipal et la commission des services électriques) n'a soulevé les critiques que des deux conseillers de l'opposition présents. M. Nick Auf der Maur s'est interrogé sur les super-services que l'on met en place, les comparant au super-ministère que le Parti Québécois avait créé en 1976 pour les abandonner peu à peu. Tout en souhaitant une réforme des

services, il se dissocie de celle-ci qui « entraîne le départ assez massif de gens expérimentés ».

Quant au porte-parole du Parti civique, M. Germain Prigent, il a signalé que le RCM a fait fi de ses engagements de consultation et a procédé « à l'improviste, en cachette, en catimini » sur cette question. « Quatre mois après leur arrivée au pouvoir, sans consulter personne, les dirigeants découpent la haute administration de Montréal », a-t-il déclaré.

Il estime également qu'un « ami » du RCM a déjà trouvé sa récompense « puisque M. Pierre Beaudet se retrouve maintenant à la tête d'un nouveau service ». (M. Beaudet était haut fonctionnaire à Québec avant d'être engagé par la nouvelle administration.)

Là-dessus, le maire Jean Doré a tenu à préciser que le secrétaire général, M. Pierre Lefrançois, et son adjoint M. Pierre Beaudet, « sont des fonctionnaires de carrière qui ont choisi de mettre leur compétence au service de la ville ».

Il a également rappelé la discrétion dont jouit l'administration pour le choix de ses 79 cadres. « On va exercer cette discrétion dans le

choix de ceux qui sont appelés à diriger », a-t-il commenté. Mais la commission de la fonction publique continuera à exercer ses pouvoirs aux autres niveaux.

Quant à l'absence de consultation préalable, il explique que ce n'aurait pas été « judicieux » dans les circonstances. Mais après un an de fonctionnement, il y aura consultation sur ce que donnent les bureaux d'accueil dans les quartiers.

Le maire a également estimé à \$2,9 millions l'économie nette qui sera réalisée au bout de huit ans de cette réforme, même si elle entraîne des frais supplémentaires au départ.

Les directeurs de services qui ont choisi de prendre leur retraite bénéficient, en plus de leur pension, d'un montant en capital de 3,5 p. cent de leur traitement actuel par année de service. Et ce jusqu'à concurrence de leur traitement annuel.

Ainsi, un directeur qui aurait 22 ans de services et dont le salaire serait de \$90 000, recevrait un montant forfaitaire de quelque \$70 000. Ce montant peut leur être versé en 120 mensualités garanties ou peut être utilisé pour augmenter leur nombre d'années de participation au régime de retraite, ou versé en for-

faitaire. Il en va de même pour le remboursement des jours de maladie non utilisés et remboursables à leur départ.

La prime de séparation, pour ceux qui n'ont pas droit à la retraite, équivaut à six mois de salaire plus 2,5 p. cent du salaire par année de service.

Un surplus de \$39 millions

On a également déposé, sans commentaires, le rapport du directeur des finances pour l'année 1986. On y découvre un surplus de plus \$39 millions. Il s'agit là du surplus le plus élevé des dernières années, à la Ville.

L'excédent des recettes sur les dépenses a été de \$66 millions. Mais des dépenses de \$27 millions ont été comblées avec une partie de cet excédent : déficit de l'exposition chinoise (plus de \$1 million, provisions pour des contestations de taxes (\$24 millions), réserve pour fluctuation des stocks (\$3 millions).

Par ailleurs, l'administration a affecté la majeure partie du surplus de \$39 031 900 à des biens ou services commandés l'an dernier, ou à de nouvelles dépenses. Si bien que le surplus disponible à la fin de l'exercice n'est plus que de \$4,7 millions.



Gerald LeBlanc

Une deuxième prise de pouvoir

On aurait dit, lundi, que le RCM venait de prendre le pouvoir à l'hôtel de ville de Montréal. Le majestueux hall d'entrée avait pris ses airs de grandes circonstances. On avait même entouré le lutrin de gerbes de fleurs, pour la visite des nombreux cameramans de télévision, présents à la conférence de presse.

Les nouveaux gros canons de l'administration municipale étaient tous présents : le maire, Jean Doré; le président et le vice-président du comité exécutif, Michael Fainstat et Robert Perreault; le secrétaire général et grand patron des 12 000 employés de la ville, Pierre LeFrançois.

Après sa victoire écrasante du 9 novembre, le RCM avait pris possession de l'édifice, dont il avait ouvert toutes grandes les imposantes portes donnant sur la rue Notre-Dame. Près de cinq mois plus tard, l'administration Doré-Fainstat annonçait lundi qu'elle était maintenant prête à prendre en main l'appareil municipal.

Un de mes bons vieux professeurs avait l'habitude de dire : « En toute chose, il y a deux choses et souvent trois ! » Et lundi, on annonçait deux choses : officiellement, une profonde réforme de structure et, officieusement, un grand ménage dans la haute direction de la fonction publique municipale de Montréal.

Brian Mulroney et Robert Bourassa viennent de nous apprendre qu'il y a deux manières de procéder, après la prise du pouvoir. Tous deux avaient promis de réduire le rôle de l'État, notamment en remettant à l'entreprise privée des pans de territoire accaparés par le gouvernement à l'heure de l'État-providence.

M. Mulroney a choisi la méthode de la valse-hésitation, un pas en avant et deux en arrière, tandis que M. Bourassa a profité de sa première année de pouvoir pour donner de grands coups dans la direction des coupures et des privatisations. Homme d'expérience, Robert Bourassa savait sans doute que les rendez-vous électoraux viennent vite et sont peu propices aux grandes réformes, toujours impopulaires auprès d'un segment ou l'autre de l'électorat.

Jean Doré semble avoir choisi la méthode Bourassa. Le RCM avait promis de rajeunir et de moderniser l'appareil municipal, en prenant bien soin de décrier la sclérose de l'administration montréalaise qui avait vieilli avec Jean Drapeau.

La nouvelle administration tient promesse. La réforme est de taille : d'une vingtaine, on réduit à une douzaine les divers services de la ville. On profite de cette réorganisation pour regrouper dans un même service des morceaux autrefois dispersés ici et là dans l'administration municipale. C'est le cas notamment de l'habitation et des loisirs. On donne de l'importance à la planification, longtemps négligée à Montréal.

On en profite aussi pour annoncer trois nouvelles mesures qui méritent une mention spéciale. On ouvrira cet automne 12 bureaux de quartier, afin de rapprocher des citoyens les services de renseignements municipaux. On ouvrira, aussi cet automne, à l'hôtel de ville, un comptoir d'accueil multilingue pour servir les diverses ethnies de Montréal. On mettra également en place le centre de documentation sur les affaires municipales, réclamé depuis longtemps par les chercheurs et groupes intéressés au développement urbain.

Il faut aussi signaler la création d'une Commission d'initiative et de développement culturel (CIDEC), qui sera chargée de la promotion culturelle au même titre que la CIDEM pour les domaines touristiques et économiques.

Voilà en gros, la réforme annoncée avant-hier. Sur papier, rien à redire. On annonce clairement ce qu'on fait et ce pourquoi on le fait. On avait promis de rajeunir et de moderniser l'administration municipale. On le fait, tant mieux !

Tout le monde s'entendait pour dire que Montréal avait un urgent besoin de renouveau, qu'il était temps que la métropole connaisse à son tour la révolution tranquille, par laquelle le Québec s'était mis à l'heure du monde moderne.

Les plus beaux papiers du monde n'ont cependant jamais rien amélioré. Tout dépend des hommes et des femmes qui remplissent les petites cases des organigrammes, ces tableaux où l'on résume la structure d'une entreprise ou d'une administration.

Comme toutes les nouvelles administrations, le RCM a voulu s'assurer qu'il était sur la même longueur d'onde que les fonctionnaires de la nouvelle structure. On aurait mal vu Brian Mulroney demander aux Pitfield, Coutts et autres hommes de Trudeau de demeurer à la tête de l'appareil fédéral. Tout comme Robert Bourassa ne pouvait laisser les Bernard, Carpentier et autres hommes de Lévesque continuer de mener l'administration provinciale.

Le nouveau patron de la fonction publique montréalaise, Pierre LeFrançois, en sait quelque chose. Il a été placé sur une tablette par la ministre des affaires sociales, Thérèse Lavoie-Roux, dès l'arrivée du gouvernement Bourassa à Québec en 1985.

Le RCM vient de faire la même chose à Montréal. Il s'est assuré que les dirigeants des services municipaux endossaient les nouveaux objectifs de l'administration. L'a-t-il fait selon les règles et en faisant passer le bien public avant la partisanerie et les amis ?

Le Parti civique pense que non. Claude Dupras et ses collaborateurs ont réagi en criant à la décapitation de la fonction publique, à la purge, au bain de sang et à la porte ouverte aux amis du nouveau maire.

Qu'en est-il au juste ? Aucun employé n'a été congédié, pour la bonne raison que tous ont la sécurité d'emploi. Des anciens directeurs, neuf se sont prévalus du programme de pré-retraite offert par l'administration Doré-Fainstat.

Parmi les directeurs des 12 nouvelles directions, neuf ont été choisis à l'intérieur de la fonction publique de Montréal et trois seulement viendront de l'extérieur. Jean Doré a promis que ces trois postes seraient comblés après un concours public. On verra !

Force est de constater que les critiques de M. Dupras tombent à plat. Dommage, car il aurait été profitable que l'opposition analyse et décortique la réforme en profondeur annoncée par l'administration montréalaise.

«Glasnest» à la Doré

Jusqu'à présent, les Montréalais ont pu se demander en quoi l'élection de M. Jean Doré avait changé leur ville; le réformateur se serait-il contenté de marcher dans les traces de son prédécesseur?

La réforme administrative annoncée par le comité exécutif montre maintenant que la nouvelle équipe à l'hôtel de ville ne perd pas son temps. En changeant les structures administratives de la Ville, elle cherche à donner aux citoyens plus pour leur argent. Elle cherche à comprendre les besoins des citoyens et à y répondre avec efficacité: c'est une version locale de la fameuse «glasnest» que M. Gorbatchev veut insuffler à l'appareil étatique soviétique.

L'administration de la Ville s'était compliquée à l'excès: les services s'étaient multipliés au point où le comité exécutif se perdait souvent dans les détails et n'avait une vue d'ensemble qu'à grande peine. La réforme consiste donc à centraliser les services pour faciliter les rapports entre les citoyens et l'administration et pour permettre au conseil exécutif de faire le lien entre la politique et la gestion.

Cette centralisation est essentielle pour permettre aux citoyens de mieux connaître ce qui se passe dans leur ville et pour obtenir plus rapidement les services dont ils ont besoin. L'ouverture de 12 bureaux d'accueil et de services ne serait pas d'une grande utilité si l'on ne rationalisait pas en même temps les services municipaux.

L'aspect financier de la réforme est insignifiant pour l'instant: ses coûts seront vite compensés par des économies, mais les montants évoqués sont infimes comparés au budget de la Ville. Les avantages économiques pour la Ville se manifesteront autrement sous deux formes.

La rationalisation des services municipaux permettra au comité exécutif de mieux comprendre ce que la Ville fait pour les citoyens et de mieux comprendre leurs besoins; bref, la Ville pourra faire du «marketing» et concentrer ses ressources pour répondre au plus urgent. On ne pourra donc pas nécessairement traduire en dollars les bienfaits de ce renouveau administratif. En utilisant de façon plus rationnelle les ressources existantes, la Ville pourra développer des services qui ont été délaissés jusqu'à présent et que les citoyens voudraient voir développés davantage. La Ville devrait lentement pouvoir offrir de nouveaux services sans demander de nouveaux crédits.

L'autre source d'économie viendra de l'effet que la réforme peut avoir sur le moral des fonctionnaires. Une administration davantage orientée vers les besoins des citoyens ne peut que stimuler les employés et les cadres qui perdent parfois de vue l'importance de leur travail. À elle seule, la réorganisation peut ouvrir de nouveaux horizons à des fonctionnaires désabusés par la routine et les encourager à prendre leur travail à cœur.

La réforme n'est, bien sûr, qu'un début. Seul l'avenir dira si le maire Doré saura bâtir sur cet esprit d'ouverture et de transparence qu'il apporte à l'hôtel de ville. Mais c'est un début prometteur.

Frédéric WAGNIÈRE

VILLE DE MONTREAL
DIRECTION DE SERVICES
1er avril 1987

SECRETARIAT GENERAL

Secrétaire général

M. Pierre Le François
275, rue Notre-Dame Est
Bureau 01
Téléphone: 872-2996

PLANIFICATION ET CONCERTATION

Directeur

M. Pierre Beaudet
275, rue Notre-Dame Est
Bureau 01
Téléphone: 872-2996

COMMISSION D'INITIATIVE ET DE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES
(C.I.D.E.M.)

Commissaire général et directeur

M. Claude Piché
155, rue Notre-Dame Est
Téléphone: 872-5628

COMMISSION D'INITIATIVE ET DE
DEVELOPPEMENT CULTURELS
(C.I.D.E.C.)

Directeur par intérim

M. Pierre Beaudet
275, rue Notre-Dame Est
Bureau 01
Téléphone: 872-2996

BUREAU DU GREFFIER

Greffier et directeur

Maître Maurice Brunet
275, rue Notre-Dame Est
Bureau 119
Téléphone: 872-3140

SERVICE DES FINANCES

Dirécteur

M. Roger Galipeau
330, rue St-Paul Est
Téléphone: 872-6630

SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT
ET DES IMMEUBLES

Directeur

M. Yves Roy
9515, rue St-Hubert
Téléphone: 872-5380

SERVICE DES AFFAIRES
CORPORATIVES

Directeur par intérim

M. Yves Roy
9515, rue St-Hubert
Téléphone: 872-5380

SERVICE DE L'HABITATION
ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

Directeur par intérim

M. Michel Laville
85, rue Notre-Dame Est
Téléphone: 872-4523

Directeur associé

M. Michel Laville
85, rue Notre-Dame Est
Téléphone: 872-4523

SERVICE DES LOISIRS ET DU
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Directeur

M. Jean Vianney Jutras
1125, rue Ontario Est
Téléphone: 872-4940

SERVICE DE LA PREVENTION
DES INCENDIES

Directeur

M. Yvon Bineau
4040, avenue du Parc
Téléphone: 872-3761

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Directeur

M. Richard Vanier
700, rue St-Antoine Est
Téléphone: 872-2451

VERIFICATEUR

Vérificateur et directeur

M. Guy Trudel remplacé le 4 mai par
M. Guy Lefebvre
276, rue St-Jacques
Bureau 605
Téléphone: 872-2208

COMMISSION DES SERVICES
ELECTRIQUES

Président

M. Marc Brosseau
110, boulevard Crémazie Ouest
Bureau 900
Téléphone: 384-6847

AAAH! MON DIEU,
QUELLE HORREUR!
JE VOIS UN BAIN
DE SANG EN
PAGE ÉDITORIALE



LE BAIN DE SANG .

MAIS NON H. DUPRAS,
C'EST SEULEMENT MON
STYLO À ENCRE ROUGE
QUI VIENT DE TOMBER
DANS LA BAIGNOIRE !



Pas de divorce



GILLES
BLANCHARD

■ Ni le départ de Jean Emond qui vient d'être muté du Service des sports et loisirs de la Ville de

Montréal à l'Amarc, ni le chambardement administratif qui vient de se produire à la Ville, n'altérera la politique municipale de soutien à l'élite sportive, a confié Léa Cousineau à *La Presse* hier.

Ce témoignage de la présidente d'honneur de la Coupe Excellence dont les premières compétitions ont été présentées hier rassureront la gent sportive montréalaise. Madame Cousineau est en effet responsable du dossier Sports et loisirs au sein du Comité exécutif.

Le mandat de confiance que vient de se voir accorder Emond et l'abolition du Service des sports et loisirs au profit d'une nouvelle direction (Loisirs et développement communautaire) avaient en effet semé la crainte dans le milieu sportif. Certains y avaient vu des signes certains du désengagement de l'administration Doré à l'endroit de l'excellence sportive, désengagement qu'on attendait d'ailleurs depuis la dernière élection en rappelant les liens unissant le RCM au Parti québécois.

« On avait tort de craindre quand nous avons été portés au pouvoir et on commet aujourd'hui la même erreur », de répliquer madame Cousineau, présidente fondatrice du RCM.

« Le RCM partage une partie de l'idéologie péquiste — en matières de participation et de décentralisation par exemple — mais il s'agit d'une toute autre entité politique. J'ai servi madame Lise Payette à titre d'attachée politique pendant deux ans mais le travail que j'ai effectué à ce moment sur le dossier de la Condition féminine ne m'a pas du tout gêné quand est venu le temps de discuter sport avec Jean Emond.

« J'ai approuvé la politique qu'il avait largement contribué à bâtir et je pense l'avoir démontré concrètement ».

Madame Cousineau est aussi responsable des dossiers des Affaires sociales et de la Condition féminine au sein du Comité exécutif. Elle est également vice-présidente de la Commission de la sécurité publique à la CUM.

« Le sport n'est pas mon dossier le plus compliqué mais il faut y faire beaucoup de représentations et j'y consacre presque la moitié de mon temps. Ce ne serait pas le cas si nous nous apprêtions à nous en désengager.

« Cela dit, je ne veux pas aller trop loin dans nos programmes de soutien à l'élite montréalaise. Ma préoccupation là-dedans, c'est de maintenir l'équilibre. La première fonction pour une municipalité, c'est que les services soient accessibles au plus grand nombre. Les Jeux de Montréal traduisent bien cette philosophie. Après, et tout normalement, il y a le développement qui s'effectue au niveau des clubs et des ligues. Au sommet de la pyramide, se trouve l'élite sportive.

« Nous nous devons de lui offrir des services mais elle n'est pas à proprement parler, de notre ressort. A ce niveau, nous jouons un rôle de suppléance et continuons d'exercer des pressions afin que les gouvernements supérieurs la prennent en charge.

« J'ai approuvé sans difficulté la politique de soutien à l'élite que m'avait présentée Jean Emond — elle représente moins de 1 p. cent du budget Sports et loisirs — mais, de façon générale, j'aimerais qu'on tire meilleur profit de la formule des centres nationaux d'excellence. Vous savez qu'il s'en trouve maintenant huit sur le territoire montréalais. La Ville fait sa part; en retour, Ottawa défraie le salaire des entraîneurs et fournit de l'équipement spécialisé. Idéalement, c'est ainsi qu'une municipalité devrait s'impliquer au niveau de l'élite ».

Jusqu'à ce que les gouvernements supérieurs assument entièrement leur rôle en matière d'élite, Montréal continuera donc d'aider les plus doués de ses enfants. Un peu comme elle le fait au plan culturel en embauchant occasionnellement des artistes professionnels montréalais.

Mais il n'est pas question d'aller plus loin. Si les gens de l'escrime ont profité du Hall d'honneur de l'hôtel-de-ville pour présenter la finale de l'Épée internationale de Montréal et si la Coupe Excellence peut continuer de s'exprimer au centre Claude-Robillard, c'est surtout à la politique d'accessibilité de l'administration Doré que le sport le doit.

Entre Montréal et le sport d'excellence, ce n'est pas le grand amour... mais il semble tout au moins qu'il ne soit pas du tout question de divorce.

1-1.2007

LE SERVICE DES INCENDIES A L'ETUDE

■ Dans la foulée de la grande réforme administrative qui est en cours à l'hôtel de ville, l'administration Dore-Fainstat fait appel à une firme extérieure pour faire une étude du Service de

prévention des incendies. On sait que l'actuel directeur, M. Yvon Bineau, a choisi de prendre sa retraite d'ici peu.

La Ville désire faire le point sur ses structures d'intervention en matière de prévention, de combat et de maîtrise des incendies. Un plan d'action devra

donc être mis en œuvre, avec les objectifs suivants:

■ diminution des risques et des pertes humaines et matérielles;

■ satisfaction des besoins en ressources humaines, matérielles et immobilières;

■ renouvellement des méthodes de travail et des équipements;

■ mise en place d'une gestion actualisée des ressources humaines qui table sur la communication et le respect mutuel;

■ maîtrise des obligations découlant des sentences arbitrales.

Someone has to pay the bills

Rising taxes on residential properties are causing an outcry on the part of the unhappy owners. We can all understand the anger; we are all taxpayers. A pox on all taxes: Are "they" out of their dim minds?

But they — "they", government — are really "we." All of us Montrealers receive services from the city, and somehow we have to pay for what that costs.

The city cannot run a deficit, and that is a fact our age of easy credit finds hard to live by. If we protest about taxes, we should couple that protest with suggestions about cut-

ting services or about taxing others. I don't see that approach.

This kind of thinking may be found old-fashioned and boring. I have worse: I wonder how many homeowners bought their property in hopes of seeing it increase in value. They got their wish. Market value increase is at the bottom of the evaluation increase as I understand it. Owners of increasingly valuable assets do not have first claim on my compassion. They may have to move to where they can afford to live.

H. FRANX
Montreal

Selon le maire Doré

MONTRÉAL SERA TOTALEMENT INFORMATISÉ DANS 10 ANS

QUEBEC — Les services municipaux montréalais seront tous informatisés d'ici dix ans.

Jean Maurice Duddin

Les préparatifs pour l'informatisation de l'appareil municipal seront très coûteux et très improductifs.

Le maire de Montréal, Jean Doré a fait ce com-

mentaire au *Journal*, hier, après avoir visité, avec intérêt, les kiosques des firmes spécialisées en système intégré de gestion du territoire à référence spatiale et topologique, installés dans un hôtel de Québec.

M. Doré se trouvait dans la Vieille-Capitale dans le cadre du colloque de l'Association internationale des maires des capitales et métropoles francophones, dont le thème est la gestion de l'information au service de la ville.

Le maire n'est plus un novice en informatique.

Il connaît les modalités de fonctionnement et les applications de la plupart des systèmes informatisés.

«Les nouveaux logiciels, si perfectionnés soient-ils, ne remplaceront toutefois jamais l'intelligence, le jugement et le gros bon sens des êtres humains.

«C'est toujours avec la matière grise que nous serons appelés à décider, à administrer nos villes, même si les données

d'information nous apportent une contribution que nous ne saurions ignorer et dont nos employés ne sauraient plus se passer maintenant», avait-il déclaré, plus tôt dans la journée, devant plus de 200 maires.

Information accessible

En entrevue, le maire a brossé sa vision du fonctionnement des services municipaux dans

dix ans, lorsque l'informatique régira complètement la fonction publique montréalaise.

À priori, l'informatisation va coûter cher et sera très improductive car, en plus de l'acquisition d'équipement, il faudra monopoliser du personnel qui introduira les données relatives aux services et équipements municipaux.

Le premier avantage de l'informatisation sera de permettre la décen-

tralisation des services, tout en assurant un bon contrôle de l'appareil municipal grâce à la centralisation des informations.

Par exemple, il sera possible de connaître, dans un secteur donné, la dimension et le type des égouts, le type d'éclairage, le nombre de lampadaires, les espèces d'arbres, leurs grosseurs et leurs nombres, l'emplacement des bornes-fontaine et autres données utiles à la planification et à l'entretien des équipements et du territoire.

Mieux, raconte le maire, on pourra même étudier l'impact, tant sur l'environnement que sur les infrastructures, de la construction d'un immeuble de dix étages dans un secteur de triplex.

«L'informatique pourra nous fournir toutes les données rapidement. On saura alors si le système d'égouts peut suffire aux besoins ou s'il faudra le changer.

«Le système fournira dès lors les données pertinentes à l'élaboration du cahier de charges des appels d'offre publics. On saura si les égouts doivent être changés, et par quel type de tuyaux. Ce sera une économie de temps énorme», assure le maire.

Les élus, tout comme les citoyens, pourront eux aussi avoir accès à des banques de données informatisées.

Les édiles pourront, par exemple, savoir si on dépense trop pour tel service ou si on a trop budgété pour un autre.

Le citoyen, lui, pourra un jour questionner directement un ordinateur au sujet de son compte de taxe ou des conduites d'eau qui alimentent sa maison.

Projet-pilote

Le maire a annoncé au *Journal* qu'un projet-pilote sera lancé dans un mois ou deux.

On établira d'ici là si l'on doit fonctionner par étape, s'il est préférable d'intensifier la modernisation de l'appareil et de quelle façon on va procéder.

Les modalités seront connues sous peu.

What's open and closed for Easter weekend

Many stores and public places around the city will be open on tomorrow's Good Friday holiday.

The only problem will be getting there, with no transit service.

But if you live on the South Shore or in Laval, those transit systems will be operating on a Saturday schedule on Friday and Monday but following regular

hours Saturday and Sunday.

If you can get around by car, on foot or by bicycle in Montreal, you'll find these services offered:

Most department stores will be open for their regular business hours Friday and Saturday, although Eaton will close its downtown store at 5 p.m. Friday, because of the transit strike. They will close Monday.

Liquor stores will be open Friday until 9 p.m., Saturday until 5 p.m. and will be closed Monday.

Most banks will be closed Friday and open on Monday but depending on their location, some branches in shopping malls may reverse that order of closing.

Banks are advising customers to call ahead to check their local branches.

City of Montreal offices and

the municipal court will be closed both Good Friday and Easter Monday.

The Botanical Garden will feature its annual spring flower show, and the aquarium on St. Helen's Island and the children's zoo in Angrignon Park will be open throughout the holiday.

City libraries will open only on Saturday, but close the rest of the weekend. Montreal municip-

pal arenas will be closed both Friday and Monday, and follow their regular weekend schedule on Saturday and Easter Sunday.

Garbage will be collected in the city of Montreal as usual both Friday and Monday.

There will be no mail delivery and post offices will close Friday and Monday, although they will open during regular hours on Saturday.

Ouvert ou fermé

VILLE DE MONTRÉAL : Tous les bureaux de la Ville de Montréal et la Cour municipale seront fermés les 17 et 20 avril ; un certain nombre de services seront cependant offerts et certains centres d'intérêt demeureront ouverts durant cette période :

- Il y aura cueillette des ordures ménagères comme à l'accoutumée, les 17 et 20 avril.
- Le Jardin Botanique qui présente son exposition annuelle du printemps, demeurera ouvert durant tout le congé pascal.
- L' Aquarium demeure ouvert ouvert durant le congé, de même que les quartiers d'hiver des animaux au parc Angrignon.
- Le Planétarium Dow qui présente le spectacle « Au-delà de la quatrième dimension », sera ouvert vendredi, samedi et dimanche, mais sera fermé lundi.
- Les bibliothèques et les maisons de la culture sont fermées vendredi, dimanche et lundi, mais seront ouvertes samedi.
- Toutes les arénas de la ville, toutes les piscines intérieures et les centres communautaires seront fermés vendredi et lundi, mais seront ouverts samedi et dimanche.
- Le Centre d'histoire de Montréal, place d'Youville, sera fermé les 17 et 20 avril.

POSTES : les succursales postales, les bureaux de poste et les bureaux auxiliaires seront fermés vendredi. Il n'y aura ce jour-là aucune livraison par facteurs, ni levée de courrier. Les services de livraison par exprès et de poste prioritaire seront réduits.

Samedi, le service normal sera offert. Il y aura une levée générale du courrier dans les boîtes aux lettres publiques à 8 h.

Dimanche, aucun service ne sera dispensé à l'exception d'un service de livraison par exprès, à 13 h.

Lundi, les succursales postales, les bureaux de poste et les bureaux auxiliaires seront fermés. Il n'y aura aucune livraison par facteur. Une cueillette générale du courrier dans les boîtes aux lettres publiques se fera à 17 h. Les services de livraison par express seront réduits, mais les services de poste prioritaire seront offerts.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE : les trois salles de lecture de la Bibliothèque Nationale du Québec seront fermées du 17 au 20 avril inclusivement.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN : fermeture les 17 et 20 avril ; ouverture aux heures habituelles les 18 et 19 avril.

LOTO-QUÉBEC : les bureaux de Loto-Québec seront fermés les vendredi 17 et lundi 20 avril. La Société reprendra ses activités habituelles le mardi 21 avril, à compter de 8 h 30.

À LAVAL : les bibliothèques du réseau lavallois seront fermées le Vendredi Saint, 17 avril, et le lundi de Pâques, 20 avril. Elles seront ouvertes le samedi 18 avril, et l'horaire régulier sera rétabli le mardi 21 avril.

Cet été, rien de changé

Les Montréalais peuvent dormir en paix, tout ce remue-ménage administratif ne changera en rien, du moins à court terme, à tous les services de sports et loisirs qu'ils ont l'habitude de recevoir de leur municipalité.

La programmation estivale de l'ancien service des sports et loisirs avait été planifiée bien avant l'annonce des changements et elle demeurera à toute fin pratique la même.

Il y a bien eu quelques ajustements, mais la plupart d'entre-eux pour améliorer la qualité des services.

C'est ainsi que les 23 piscines extérieures de Montréal seront en opération une semaine de plus que l'an dernier. Elles ouvriront leurs portes le samedi 20 juin pour les fermer dix semaines plus tard, le dimanche 30 août.

Il en sera de même pour les clubs de vacances, en opération cette année du 25 juin au 28 août.

La ville de Montréal continuera par ailleurs d'offrir ses terrains aux 1 400 équipes de balle-molle adultes, aux 400 équipes de baseball et aux 800 formations de soccer.

Plus de 175 000 citoyens continueront de profiter des différents courts de tennis

du territoire: 750 000 autres iront faire une petite baignade; 11 000 enfants seront accueillis dans les clubs de vacances et tous les citoyens désireux de le faire pourront participer à chacune des fêtes de village- organisée dans la plupart des quartiers de la ville.

Ajoutez à cela les neuf écoles de hockey et de patinage artistique, les camps sportifs qui permettent à des jeunes de se familiariser avec de nouveaux sports, les nombreuses pistes cyclables, tout l'éventail des activités nautiques, celles de plein-air, d'athlétisme, de tir à l'arc, d'escrime ou encore de lutte olympique... et vous comprendrez que les Montréalais n'auront encore que l'embarras du choix pour se divertir cet été. Et ce, malgré le remue-ménage que l'on effectue dans les bureaux de la ville.

Une seule contrainte, la salle omnisports du centre Claude-Robillard, qui sera fermée du 8 juin au 17 juillet, pour permettre la réfection de la surface de jeu.



Photo d'ARCHIVES
Les Montréalais raffolent de l'eau. Encore cet été, ils seront quelque 750 000 à plonger dans les différentes piscines sur le territoire couvert par le service des sports et des loisirs de la municipalité.



Le soccer est une autre discipline très fréquentée des sportifs de la métropole. Les chiffres à ce chapitre sont éloquentes: il y a 800 équipes rien qu'à Montréal. Pas si mal pour une ville qui n'a pas d'équipe professionnelle.

Le service des sports et loisirs n'échappe pas au remue-ménage de l'administration Doré

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le service des sports et loisirs de la ville de Montréal n'échappe pas au vent de renouveau qui souffle depuis plusieurs mois sur la nouvelle administration municipale.

Après les 27 ans de pouvoir du Parti civique, le nouveau maire Jean Doré a senti le besoin de secourir ses fonctionnaires, de dépoussiérer l'administration publique, de la rendre plus accessible à la population.



claudelabelle

Presque tout le monde a été touché, même le service des sports et loisirs qui, le premier avril dernier, en a perdu son identité, avant d'être dépouillé de son directeur Jean Emond, muté à la présidence de l'AMARC (Association municipale des activités récréatives et culturelles), après 13 années passées aux sports.

A la limite, on pourrait dire que le service des sports et loisirs n'existe plus. Dans les faits, il faut plutôt parler d'une fusion avec trois autres secteurs — les affaires sociales, les activités culturelles et le jardin botanique — pour créer le nouveau Service des loisirs et du développement communautaire.

Jean-Vianney Jutras, ex-directeur aux affaires sociales, en est le nouveau responsable. Il est appuyé par quelques assistants, dont André Huneault, assistant directeur de l'ancien service des sports et loisirs.

«Notre mission, note Huneault, est d'abord d'éliminer les anciens secteurs. On a jusqu'à la fin de l'année pour y arriver. D'ici la fin de juin, on tentera d'établir la structure, de déterminer les champs d'actions de chacun. Par la suite, il faudra adapter l'ensemble de la structure actuelle au nouvel organisme».

Une nouvelle notion

Le champ d'action du nouveau service est beau-

coup plus large. Il déborde le cadre purement sportif pour englober tout le secteur des loisirs, qu'ils soient d'ordre sportif, culturel ou communautaire.

La nouvelle notion de développement communautaire qu'il introduit représente le défi le plus important à relever pour les différents intervenants.

«C'est une toute nouvelle notion chez nous. C'est beaucoup plus qu'une préoccupation de loisirs. Elle touche toutes les formes d'activités socio-communautaires. Elle s'attarde à la qualité de vie des citoyens», précise Huneault.

Sur le terrain, on sait déjà qu'il faudra dorénavant s'attarder aux préoccupations des sportifs mais aussi à celles des artistes, des musiciens, des visiteurs du planétarium ou du jardin botanique tout en assurant des services de qualité à chacun de ces intervenants.

Pour y arriver, on aura droit à 100 millions de dollars par année, mais ce n'est pas suffisant pour dissiper les inquiétudes des intervenants du monde du sport qui, compte-tenu du très large champ d'action du nouveau service, craignent d'être perdants dans l'échange.

Des inquiétudes justifiées

«Je comprend leurs inquiétudes, de dire Huneault d'un ton rassurant, mais, le sport ne sera pas moins ni plus prioritaire qu'il ne l'était dans l'ancien service. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il est logique de retrouver dans le même secteur, les sports, les loisirs et les affaires culturelles. Cela correspond à une volonté politique de réduire les services distincts et de réunir des fonctions qui ont des interrelations. Le défi du nouveau service sera de savoir garder un certain équilibre entre ses différentes composantes», a-t-il expliqué.

Pour ce qui est du visage que cela prendra sur le terrain, il est encore trop tôt pour en parler.

«Trop de décisions restent à prendre, avoue Huneault. À ce chapitre, les prochains mois seront déterminants mais, il n'y a pas lieu de s'inquiéter puisque tous ces services existaient déjà. On les a simplement regroupés», termine-t-il.

DIRECTEURS INTÉRIMAIRES

■ Cinq services municipaux sont toujours sans directeurs permanents, depuis la grande restructuration municipale du mois dernier. Le comité exécutif devait, ces jours-ci, faire le choix de la firme (ou des firmes) qui sera chargée du recrutement de trois d'entre eux.

Il s'agit de trouver, à l'extérieur des services municipaux (ou à l'intérieur s'il s'en trouve) des directeurs pour les services des Affaires corporatives, de l'Habitation et développement urbain, de la Sidec (société d'initiative et de développement culturel).

De plus, avec le départ, la semaine dernière, de deux autres directeurs qui prennent leur retraite, les services des Travaux publics et de la Prévention des incendies sont maintenant confiés à des directeurs intérimaires, à leurs conditions de travail antérieures.

Ainsi, le directeur adjoint, René Morency devient directeur intérimaire du service des Travaux publics pour une période de 90 jours, a décidé le comité exécutif.

Il en va de même pour M. Raymond Therrien qui, de directeur adjoint, devient directeur intérimaire du service de la Prévention des incendies pour une période de trois mois.

Aucune décision n'a été prise d'aller en recherche de candidatures à l'extérieur de la fonction publique municipale, dans ces cas. La question se posera peut-être dans trois mois, explique-t-on, mais en attendant, on doit interpréter ces nominations « comme la chance aux coureurs ».

Enfin, Me Jules Allard, qui était directeur adjoint au service du Contentieux maintenant aboli, assume par intérim la fonction d'avocat en chef de la Ville

Holiday Monday: here's what's open and what is not

Department stores and many public places will be open Monday, the Victoria Day holiday.

Banks, liquor stores and post offices will be closed, and there will be no mail pickup or delivery.

Municipal offices and community centres will be closed.

There will be no garbage collection.

The city's four outdoor markets — Atwater, Jean Talon, de Maisonneuve and Saint Jacques — will be open.

The Botanical Garden will also be open, continuing its *Garden of the Little Prince* spring flower show at the exhibition greenhouse.

City libraries, arenas and indoor swimming pools will be closed, but golf courses and tennis courts will be open.

The aquarium on St. Helen's Island and the zoo at Parc Lafontaine will be open, but the Dow Planetarium will be closed.

La fête de Dollard

■ Depuis 1952, le Canada célèbre le congé de la reine Victoria le lundi 24 mai, ou le lundi qui précède le 24 mai, date de la naissance, en 1819, de cette grande reine anglaise, dont le règne commença l'année même de la Rébellion de 1837. Au Québec, les chefs nationalistes ont voulu camoufler cette fête impériale britannique en l'appelant Fête de Dollard, sans changer toutefois la date de sa célébration.

Pour mettre fin à ces mascarade grotesque, l'Assemblée nationale se doit d'abolir, sur le territoire québécois, la célébration de la fête de la reine Victoria, symbole de l'impérialisme britannique, et donner plutôt congé aux citoyennes et citoyens du Québec le lundi 12 mai, ou le lundi qui précède le 12.

Selon les historiens de la Nouvelle-France, la bataille du Long-Sault, au cours de laquelle la colonie française d'Amérique du Nord fut sauvée de la destruction, débuta le 2 mai 1660 et dura de huit à dix jours. On affirme que Dollard Des Ormaux fut tué entre le 9 et le 12 mai.

Pierre LANDRY
Québec

■ **Chasseurs de tête**

Un budget de quelque \$88,000 devait être voté par le Conseil, hier, pour retenir les services de trois firmes de conseillers en administration pour combler certains des postes de direction laissés vacants lors de la réforme des structures de la Ville adoptée il y a quelques semaines. Les firmes retenues seront Rourke, Bourbonnais et Associés; Drouin, Paquin et Associés et Raymond, Chabot, Martin, Paré et Cie.

La Ville de Montréal dépensera \$88 000 afin de dénicher trois nouveaux directeurs de service

L'administration municipale fera appel à trois firmes spécialisées dans le recrutement des cadres

MARIANE FAVEREAU

■ À la Ville de Montréal, les directeurs de service valent leur pesant d'or. Aussi faut-il également payer cher pour les trouver. À preuve, l'administration compte dépenser \$88000 pour trouver trois perles rares, trois nouveaux directeurs de service.

Ces nouveaux postes ont été créés dans la foulée de la réforme administrative. Pour les combler, l'administration municipale a décidé de faire appel à des firmes spécialisées en recrutement de cadres.

Il s'agit donc de trouver un directeur (ou une directrice, dans les trois cas) du service des Affaires corporatives, un directeur de

la Commission d'initiative et de développement culturel (CIDEC), un directeur du service de l'Habitation et du développement urbain.

Les firmes chargées de ce recrutement ont été retenues par le conseil municipal, à son assemblée du 19 mai. Rourke, Bourbonnais et Associés, sera chargée de trouver le directeur du service des Affaires corporatives. La dépense autorisée pour ce contrat est de \$24 700.

Le directeur de la CIDEC sera déniché par l'entremise de Drouin, Paquin et Associés à qui la Ville alloue un contrat de \$30 875.

Enfin, Raymond, Chabot, Martin, Paré et Cie, doit recruter le directeur du service de l'Habitation et du développement urbain.

La firme se voit octroyer un contrat de \$32 500 pour ce faire.

Les paramètres définitifs pour la recherche des candidats doivent être établis avec la municipalité dans les prochains jours. Une fois le processus enclenché, on estime qu'il faut compter environ trois mois pour que le candidat soit effectivement embauché. C'est la Ville qui a le choix final parmi les meilleurs candidatures retenues par les spécialistes.

La dépense encourue par la Ville pour cette recherche de candidats équivaut approximativement au salaire annuel d'un directeur de service.

Sur invitation

L'administration avait lancé un appel d'offres sur invitation pour trouver les firmes capables de

l'assister: 22 invitations ont été faites à cet effet.

Dix-sept compagnies ont répondu à l'appel mais 11 seulement ont soumis des propositions pour l'ensemble des postes, et une pour un seul poste.

L'administration municipale a formé un comité de sélection des firmes pour examiner leurs propositions. M. Pierre Beudet, directeur du service de la Planification et de la concertation y représentait le secrétaire général, M. Yves Roy, directeur intérimaire du service des Affaires corporatives, et Mme Michèle Lacroix, assistante-directrice du service des Affaires corporatives (ressources humaines), le composaient.

Le comité s'est donné une grille d'évaluation, indique-t-on, pour départager les offres. «La qualité

générale des services offerts par la firme y compris les coûts, et l'expertise assurée dans un domaine spécialisé relativement à l'un ou à plusieurs postes à combler, sont les deux plans d'évaluation retenus, écrit le comité. «L'expérience en milieu municipal ou gouvernemental comparable fut considérée également dans le degré d'expertise des firmes.»

Hier, l'administration n'avait pas encore avisé officiellement les trois firmes qu'on avait retenu leurs services. Mais elles ont été convoquées à des rencontres individuelles avec l'administration dans les prochains jours.

Ce n'est qu'après ces rencontres que le processus de recrutement commencera et les nouveaux directeurs devraient être en place vers la mi-septembre.

Une firme privée pour la réforme administrative

MARIANE FAVREAU

■ L'administration municipale de Montréal aura recours aux services d'une firme conseil externe au cours des deux prochaines étapes de la réforme administrative entreprise à l'hôtel de ville au coût de plus de \$1 million.

Pour trouver ce consultant, l'administration procède par appels d'offres sur invitation, même si ce contrat n'entraîne qu'une dépense de \$20 000.

Le conseiller recherché devra «fournir une expertise ou une contre-expertise au secrétaire général relativement aux processus ou aux contenus des changements proposés», indique-t-on dans l'appel d'offres. Il fera de même pour «les stratégies de mobilisation des ressources humaines pour ces changements».

On prévoit que le consultant aura environ 25 jours de travail et ses honoraires ne devraient pas dépasser le montant alloué.

Une quinzaine de firmes apparaissent sur la liste d'invitation de la Ville. Un jury de trois personnes évaluera chaque proposition en se basant sur des critères et des grilles préparées à cette fin.

Après avoir, en avril, réduit de 22 à 12 le nombre des services municipaux, et modifié la répartition des unités qui les composent, l'administration est à mettre au point la seconde phase de la restructuration.

Il s'agit, pour chaque directeur, d'élaborer la structure de son service, de prévoir les postes qui relèvent immédiatement de lui, d'identifier les cadres supérieurs qui les occuperont.

Ce sont donc les directeurs adjoints et les sous-directeurs de services qui seront touchés dans cette seconde phase de la restructuration. Ils sont environ une soixantaine et l'on s'attend à ce que plusieurs prennent leur retraite sous peu. On ignore encore si des conditions de retraite semblables à celles des directeurs leur seront offertes.

Dans un document de circulation interne à l'hôtel de ville, il est mentionné qu'il ne restera, deux ans après la réforme, que 59 des 79 employés hors cadres de direction que comptait l'ancienne structure (directeurs, sous-directeurs et directeurs adjoints).

D'autre part, il appert qu'aucun directeur de service n'a encore déposé formellement le projet de «macro-structure» de son service, même si chacun est en train de l'élaborer. C'est le 30 juin que cette deuxième réorganisation doit être connue.

La troisième phase, qui touchera «chacune des sous-unités de travail jusqu'au dernier niveau de gestionnaires-cadres», s'étalera jusqu'au 1^{er} décembre. Ce sont les cadres nommés fin juin qui auront ce mandat.

Tout au long de la réforme, les responsables doivent élaborer la «mission et la grille clients-produits» de leur unité, question de ne pas oublier que la Ville est une «entreprise de services publics», indique-t-on.

Coût: \$1,4 million

Les frais de la réorganisation administrative sont estimés à environ \$1,4 million, dont \$838 600 pour des dépenses d'équipement non prévues au budget d'opération. Celles-ci défraieront l'ouverture des maisons de quartiers, à l'automne, et les instruments de communications (bureau d'accueil, téléphone, télématique, centre de documentation, etc).

En réalité, les coûts sont plus élevés (\$1,3 million pour la mise sur pied des 12 bureaux de quartier, par exemple) mais il sera possible de récupérer des fonds déjà prévus au budget.

Il en va de même pour le programme de mise à la retraite (\$562 608) et le rachat des jours de congé de maladie (\$401 273) du personnel-cadre. Une partie des coûts est compensée par les économies réalisées dans la rémunération. Si bien que les dépenses ne sont estimées, à ce chapitre, qu'à \$577 041.

Montréal veut élargir le champ de vision de ses fonctionnaires

MARIANE FAVREAU

■ Dans la foulée de la seconde étape de la réforme administrative à l'hôtel de ville de Montréal, on peut s'attendre à ce que des cadres assument d'autres responsabilités que celles qui leur sont familières.

En effet, l'artisan de cette réforme, M. Pierre Le François, secrétaire général de la Ville, indique son intérêt pour cette mobilité du personnel. Il assure même que plusieurs cadres le souhaitent.

Au cours d'une entrevue qu'il accordait à *La Presse*, hier, dans le cadre de cette réforme, il expliquait que jusqu'ici, la mobilité du personnel ne s'exerçait que de façon verticale: on obtenait un poste supérieur dans le service dont on relevait.

Mais la réforme en cours serait l'occasion, pour plusieurs, de se frotter à de nouvelles responsabilités par des «mutations horizontales». «Ceci pourrait accroître leur motivation par un nouveau défi, et leur donner une meilleure perspective de la Ville», croit M. Le François.

M. Le François assure toutefois ne pas faire «la réforme en fonction des personnes qui occupent des postes, mais en fonction des besoins de la Ville».

Mais il ajoute immédiatement qu'il a le plus grand respect des personnes et qu'il entend traiter tous les cadres touchés avec la même correction que les directeurs de services l'ont été. (Ceux d'entre eux qui sont partis ont obtenu d'excellentes conditions de retraite ou préretraite. Ceux qui ont été déplacés conservent leur titre et leur traitement.)

La deuxième partie de la réforme concerne le réaménagement des unités de travail au sein des services. Elles sont sous la direction d'assistants directeurs et de directeurs adjoints.

«Il faut distinguer les questions de système des questions individuelles», explique M. Le François.

Celles-ci sont traitées avec les individus à qui on accorde une protection absolue. Quoi qu'il arrive, ils sont traités le plus correctement possible.

«Je leur dis de ne pas s'inquiéter, on peut trouver quelque chose à la Ville, poursuit-il. En comparaison des postes qui pourraient être abolis, c'est plein de projets de l'administration. Je ne suis pas inquiet, s'il y a des choses de réduites, d'autres sont mises de l'avant.»

Par ailleurs, le grand patron de Montréal fait un bilan positif de la première étape franchie. Comme il n'y a plus que 12 directeurs de service au lieu de 22, «la simplification du système facilite la prise en charge des dossiers», explique-t-il. On voit plus clairement les problèmes s'il y en a.»

D'autre part, une délégation de pouvoirs vers les directeurs de service est enclenchée en ce qui concerne les ressources humaines. «Environ les deux tiers des responsabilités du secrétaire général à cet égard sont déléguées aux directeurs. Par exemple, tout ce qui concerne les déplacements de personnel, les comptes de dépenses, les réunions, explique M. Le François. La délégation s'étendra éventuellement jusqu'aux assistants directeurs et cadres de première ligne.»

Toutefois, les anciennes façons de faire ne sont pas toutes changées parce que la structure l'est, convient M. Le François. Pour accélérer le traitement de certains dossiers, il envisage que «les directeurs de services assument davantage le travail de coordination quand ils pilotent un dossier. Qu'ils consultent leurs collègues et obtiennent les avis nécessaires avant d'en saisir le secrétariat ou l'exécutif».

L'échéance de la deuxième phase de la réforme est fixée au 30 juin. «Ce qui est important pour moi, à ce moment-là, explique M. Le François, c'est d'avoir une bonne conception de l'organisation, une clarification des missions de chaque unité.»

We're no pikers: Doré
makes \$7,000 more
than Toronto's mayor

Civic brass is costing us top dollar

By LEWIS HARRIS
of The Gazette

Montreal outspends all other major Canadian cities for its mayor and top civil servants, despite a recent shakeup among senior managers at city hall that has trimmed nearly \$43,000 a year from the city's payroll.

And figures compiled by *The Gazette* also show:

- That at \$88,118 a year with one-third tax-free, Jean Doré is the country's best-payer mayor. He earns over 7,300 a year more than Toronto Mayor Art Eggleton.
- That Montreal ties Edmonton for having the highest-paid municipal official in Canada. The top mandarins in both cities earn \$120,000 a year.
- That Montreal has the largest city council of any major city in Canada, with 57 councillors plus a council president.
- That the total annual stipend earned by Doré and the city's top five municipal officials is higher than any similar combination of salaries in four other major cities surveyed.

The Montreal Urban Community spends slightly more than Montreal for its top officials, while Metro Toronto spends about \$44,000 a year less than Montreal.

Both regional municipal bodies were included in the survey for purposes of comparison.

While Montreal comes out worse than its municipal counterparts in terms of the salaries paid its top officials, *The Gazette* survey also contains some good news for city leaders.

The figures also show that the city is making headway in reducing its management salaries; overall, Montreal's top officials — with \$576,130 — earn only slightly more than their counterparts in Ottawa (\$571,218) and Vancouver (\$552,890). Both are much smaller cities.

But the question of municipal spending has nevertheless stirred sometimes heated debate among Montreal Citizens' Movement followers.

The MCM's critics, including some of the party's own city councillors, complain that high-sitting party members seem only too comfortable enjoying the same symbols of prestige and power they denigrated only seven months ago when the MCM preached reform from opposition benches.

Many of them also are peeved at what they view as excessive spending, including the hiring of administrator Pierre Le François at \$120,000 a year and the recent addition of 13 political assistants and press secretaries — all assigned to various functions in the city's executive committee.

Only three assistants

The highly bureaucratized setup, according to some critics, is the product of the MCM's mistaken belief that municipal government can be patterned after provincial government.

In Toronto, Mayor Eggleton makes do with three assistants, one of whom is assigned to deal with the media. There is no press office and the city makes no attempt to imitate its counterpart at Queen's Park.

And because Toronto has had a long-term commitment to an open administration, civil servants are invariably cheerful and helpful.

Almost predictably, Montreal's plethora of professional communicators seems to have made communication more difficult.

"A lot of us have difficulty getting through to executive committee members on the phone, so what we do is walk in on them unannounced at their city hall offices," said one MCM councillor, who asked to remain anonymous.

Luxury cars that transported Jean Drapeau and members of his Civic Party executive committee now transport Doré and the five other members of his committee.

They're the same cars driven by the same chauffeurs — only the passengers have changed.

Doré is driven in the 1986 Oldsmobile 88 that used to carry former executive committee chairman Yvon Lamarre; executive committee chairman Michael Fainstat uses the 1986 Ford Marquis that had been used by executive committee vice-chairman Pierre Lorange. The 1984 Lincoln Drapeau used when he was mayor has been reserved for visiting dignitaries.

Two other cars, a 1983 Ford Marquis and a 1985 Pontiac 6000, are for exclusive use by other members of the executive committee.

Another car is out of service. The executive committee has not yet decided whether to purchase a replacement.

Toronto's mayor is chauffeured in a Buick. But the city's five other cars — all Chevrolets — are available to any member of To-

ronto city council on first-come, first-serve basis.

Executive committee chairman Michael Fainstat sees nothing wrong in the use of the cars and says he has no trouble defending the MCM's record in office so far.

"The cars are used for much more than transporting members of the executive committee," Fainstat said this week in an interview.

"The drivers are very busy rushing back and forth doing messages, delivering documents to councillors and that sort of thing."

They work late, too

Fainstat also maintained that "you're not looking at any of the things that we've accomplished. You're not looking at question period, council commissions, a more wide-open city hall."

Fainstat also argues that the press secretaries and other *apparatchicks* have enhanced the city's administration.

"When I work late, I always see them here working late," Fainstat continued.

"And one by one, we're carrying out our program. Every single aspect of municipal administration is going through a process of analysis and change and modernization.

"I feel we've accomplished almost miracles in the first six months we've been in office. The city administration is like a big ship; it's not like a sailboat that you can turn around in 10 seconds."

Miracle is not the word MCM councillor Marvin Rotrand would use to describe his party's first six months in power. And he worries that the MCM might become complacent — aspiring only to be no worse than the Civic Party it replaced.

"There have been changes at city hall, but they haven't been earth-shattering," Rotrand said in an interview.

"We have a question period at city hall, we have commissions, we have a much more relaxed open atmosphere — the front doors are open.

"A lot of people could have done those things. But that doesn't fundamentally change the system.

"Things are much better than they were, but the executive committee is still the place where power resides."

Rotrand and fellow councillor Arnold Bennett have both said publicly that they were "embarrassed" by the \$120,000 salary granted Le François.

But Fainstat maintains Le François is only being paid a salary commensurate with his responsibilities as the non-elected official ultimately responsible for the city's labor force of 12,500.

Under Le François, the number of city departments was cut two months ago from 23 to 12. In the process, the city also rid itself of a handful of high salaries.

For example, former public works department director Richard Vanier and his annual salary of \$105,145 have been replaced by interim director René Morency, who is being paid \$89,555.

Yet Le François himself has become an object of some derision, both within and outside the MCM, mostly because his \$120,000 salary is as high as or higher than the salaries paid civil servants at more senior levels of government.

The highest-paid Quebec provincial civil servant is cabinet secretary-general Benoît Morin, who earns \$98,263. In Ottawa, the highest-paid civil servants earn between \$101,900 and \$120,000.

Part of the fat

The only other municipal official being paid the same salary as Le François is Edmonton's Cy Armstrong. But officials in Edmonton are quick to point out that Armstrong also is responsible for that city's telephone and hydro-electric department.

Civic Party leader Claude Dupras says Le François is part of the fat he was hired to trim.

Dupras noted in an interview this week that Le François, who he says is basically a city manager, will actually cost Montreal

taxpayers close to \$200,000 this year.

Aside from his salary, the city also agreed to pay Le François up to \$24,500 in moving costs from Quebec City, \$36,000 in fringe benefits, \$5,250 for salary and expenses incurred by Le François prior to his becoming a fulltime city employee last December, an \$8,000 refund to the Quebec government for loss of Le François's services, as well as other expenses.

The city also agreed to hire Pierre Beaudet as an assistant to Le François at \$80,000 a year. Beaudet was also given a moving allowance of \$24,500.

Dupras added that Le François's highly touted organizational reform has not worked exactly as planned.

The city has had to spend at least \$500,000, Dupras said, in "golden handshakes" to former department directors whose departments were abolished.



PIERRE LE FRANÇOIS
His \$120,000 embarrasses councillors

The city has also awarded contracts totaling \$88,000 to firms specializing in finding management personnel. Le François's shuffle left the city with three vacant department heads.

"I think they're all mixed up," commented Dupras.

Le François is unfazed by the criticism.

"I'm being paid roughly the same amount that anyone who heads a Crown corporation with the same size of staff that I supervise here," Le François said this week. "I have no problems accepting my salary."

Money spent to cut the size of the city's managerial staff ultimately will result in annual savings in the millions, he said.

Le François also said the city will soon seek outside help, from a professional consulting firm, in determining a new salary policy for its senior personnel.

The city also is expected to look at and

sort out the confusing array of extra payments to councillors, ranging from \$750 every three months to whomever is designated to substitute for the mayor when he's away to an extra \$21,000 paid members of the city's executive.

Councillors also earn extra stipends for sitting on the score of committees, paramunicipal corporations, executive committees, pension boards and several other obscure boards that dot the Montreal political landscape.

According to Rotrand, the spending issue has created "tensions" within the MCM because the party vociferously opposed what it considered to be wasteful management by Drapeau.

In opposition, the MCM even went so far as to propose salary caps for the city's highest-paid employees. That proposal has received scant attention lately.

How Canada's cities stack up

Population, 1.01 million; size of city council, 58.

Highest-paid Montreal civil servant is general secretary Pierre Le François, who earns \$120,000 a year.

Mayor Jean Doré earns a total of \$88,118, of which \$8,000 is tax free.

Top five municipal officials plus mayor earn a yearly total of \$577,248.

Montreal's top five civil servants are:

1. Le François, \$120,000.
2. Buildings and supplies director Yves Roy, \$94,555.
3. L'AMARC president Jean Emond, \$93,200.
4. CIDEM president Claude Piché, \$91,520.
5. Interim public works director René Morency, \$89,855.

City's annual operating budget is \$1.47 billion. Cost of executive committee, which includes running the mayor's office, \$2.62 million.

Montreal Urban Community (MUC) — Population, 1.7 million; size of council, 87.

Highest paid MUC civil servant is director-general Conrad Cormier, who earns \$109,214 a year.

MUC chairman Michel Hamelin earns \$88,217, none of it tax-free.

Top five officials plus chairman earn yearly total of \$581,496.

Annual operating budget, \$777 million.

MONTREAL



TORONTO



Population, 590,283; size of council, 23.

Highest-paid municipal official is city solicitor Dennis Perlin, who earns \$97,306.

Mayor Art Eggleton earns total of \$80,810; \$26,937 is tax-free.

Top five municipal officials plus mayor earn a yearly total of \$545,635.

City's annual operating budget is \$393.25 million. The mayor's office costs \$553,372.

Metro Toronto — Population, 2.2 million; size of council, 40.

Highest-paid Metro official is chief administrative officer Dale Richmond, who earns \$91,800-\$112,000 a year.

Metro chairman Dennis Flynn earns \$81,984; one-third is a tax free allowance.

Top five municipal officials plus chairman earn an estimated \$532,234, based on the average salary within the stated range. (That is, Richmond is assumed to be earning \$101,900 for purposes of this study.)

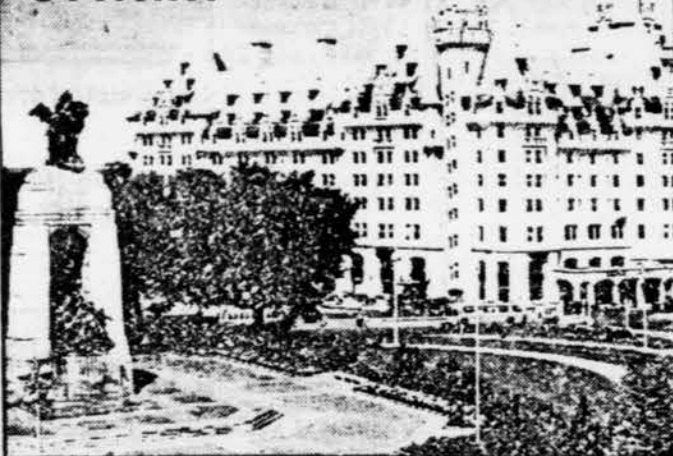
Annual operating budget is \$1.7 billion.

Population, 427,131; size of council, 11.
 Highest-paid municipal official is city manager Fritz Bowers: \$109,811.99 a year.
 Mayor Gordon Campbell earns a total of about \$62,000; about \$20,420 is tax-free.
 Top five municipal officials plus mayor earn a yearly total of \$552,890.
 The city's annual operating budget is \$335.3 million. The mayor's office costs \$593,000.

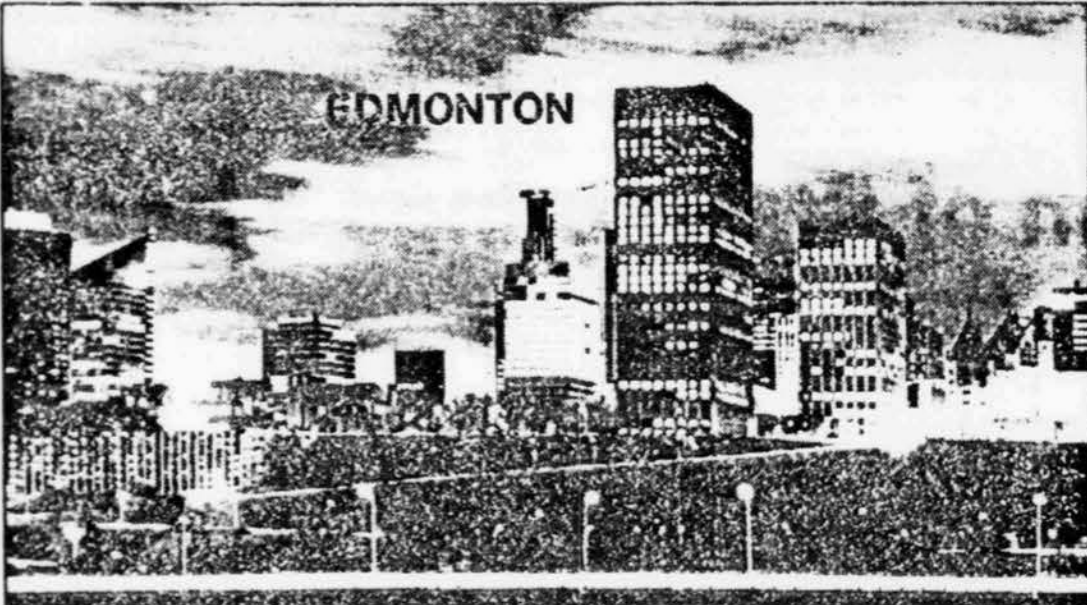


VANCOUVER

OTTAWA



Population, 300,000; size of council, 16.
 Highest-paid municipal official is finance commissioner Coleman Young, who earns between between \$99,962 and \$118,803 a year.
 Mayor Jim Durrell earns a total of \$73,000. About \$18,000 is tax-free while \$53,000 is portion as mayor of Ottawa.
 Top five municipal officials — based on the average according to the range — plus mayor earn yearly total of \$571,218.
 The city's annual operating budget for 1986 was \$240 million. The mayor's office cost \$400,000.



EDMONTON

Population, 571,506; size of council, 13.
 Highest-paid city official is city manager Cy Armstrong, who earns \$120,000 a year. Armstrong also supervises city-run power and telephone companies.
 Mayor Laurence Decore earns total of \$60,000, one-third is non-taxable allowance.
 Top five municipal officials plus mayor earn yearly total of \$516,000.
 The city's annual operating budget is \$1.084 billion. The mayor's office costs \$645,000.

LIBRE OPINION

GILLES SÉNÉCAL

L'auteur est géographe

Les néo-baequistes du RCM

L'administration Dorée nous prépare des consultations bidons

LE DÉLIRE technocratique s'exprime généralement dans une représentation heureuse du monde qui renvoie, à n'en pas douter, à un art consommé du discours. Les tenants de l'organisation planifiée possèdent, en effet, une façon particulière de convaincre tous et chacun que leur solutions, souvent complètement farfelues, sont rationnelles et réfléchies; plus encore, que leurs actions visent le bien et le bonheur des gens vers lesquels elles se dirigent.

Ce genre d'attitude me semble bien ancrée dans le discours tenu lors de l'annonce par le comité exécutif de la Ville de Montréal d'un projet de construction de condos sur un quadrilatère de l'ouest de la ville. Il semble complètement aberrant en effet d'annoncer comme une réussite la démolition de tout un pan du quartier Saint-Henri, la relocalisation forcée de 65 familles, la hausse du loyer de ces personnes dans des proportions de cent à deux cent pour cent. Et, ça prend tout de même une dose extraordinaire d'inconscience (ou de cynisme) que de présenter une telle opération comme bénéfique pour la population visée.

Protéger la vie de quartier

Les maisons que l'on projette de mettre par terre sont tout simplement très belles; des vieilles façades de pierres grises, des corniches fastueuses, une généreuse fenestration. Cet héritage de l'architecture montréalaise, autrefois le joyaux d'une certaine notabilité locale, cache de surcroît des logements vastes et familiaux. Les gens interrogés aux nouvelles télévisées — cela à toutes les stations — ont tous exprimé de vives inquiétudes et surtout un projet attachement à leur bout de rue, à ce qui fonde un certain paysage urbain et qui crée des liens identitaires très forts: les premiers militants du RCM appelaient tout simplement ça « la vie de quartier ».

Ce que le conseiller John Gardiner propose se résume en un seul mot: raser. Visiblement, les logements qui succéderont à ceux d'aujourd'hui ne sont pas destinés à la population résidente. Que dis-je, ces îlots animés qui ont fait la qualité et la beauté de Montréal, et qui ont fait que le propriétaire n'aurait pas à se détériorer les logements

pour les gens qui sont déjà là. Et pour que reviennent ceux qui du rent quitter des logements que trop négligés par les spéculateurs. Point à la ligne.

Il faut dénoncer par ailleurs les consultations bidons que nous prépare l'actuelle administration de la Ville. On ne demande pas aux gens ce qu'il veulent, aucun choix véritable ne leur sera présenté, on proposera tout au plus quelques variantes possibles quant aux modalités entourant la réalisation d'un projet déjà décidé. En un mot, les citoyens touchés n'auront à se prononcer que sur les modalités de leur éviction. Encore là, on voit poindre le même scénario suivi que pour l'agrandissement du Musée des Beaux Arts; la décision est déjà prise et la consultation se limite à choisir entre les deux options retenues, entre deux maquettes très semblables. [...]

À quoi ressembleront de telles consultations? Sinon à un exercice de légitimation de la décision; le technocrate assuré du bien-fondé de sa solution la vend littéralement aux incrédules; un peu comme un commissaire du peuple soviétique agit au nom de l'histoire, nos citoyens-conseillers prétendent agir pour notre bien. Méfiez-vous

crates du BAEQ, au début des années soixante. De la même manière, ils ont fermé des villages, démenagé des gens dans des HLM, brisé des communautés locales; et tout ça pour le bien des gens, pour qu'ils connaissent enfin les joies de la société de consommation. Ces gens ont été consultés à satiété; sauf que l'opération ne visait pas à connaître leur point de vue mais bien de les convaincre de partir. [...]

Il est tout de même curieux que la grande réalisation du régime RCM consiste en une réforme administrative, faite à grands frais, et qui eut pour seul impact de mettre en retraite dorée plusieurs des hauts-fonctionnaires de la ville. Le premier trait commun à toutes les actions des tenants de la vision technocratique est de remanier le paysage et l'environnement humain sans tenir compte des gens sur place; tout doit être subordonné à la représentation théorique et idéalisée sortie tout droit des cartables des fonctionnaires-aménagistes; tout doit se conformer aux modèles socio-métriques. Après Saint-Octave de l'Avenir (fermé par les technocrates du BAEQ), et après Mirabel (quel autre bel exemple du délire techno-

crates du BAEQ, au début des années soixante. De la même manière, ils ont fermé des villages, démenagé des gens dans des HLM, brisé des communautés locales; et tout ça pour le bien des gens, pour qu'ils connaissent enfin les joies de la société de consommation. Ces gens ont été consultés à satiété; sauf que l'opération ne visait pas à connaître leur point de vue mais bien de les convaincre de partir. [...]

crates du BAEQ, au début des années soixante. De la même manière, ils ont fermé des villages, démenagé des gens dans des HLM, brisé des communautés locales; et tout ça pour le bien des gens, pour qu'ils connaissent enfin les joies de la société de consommation. Ces gens ont été consultés à satiété; sauf que l'opération ne visait pas à connaître leur point de vue mais bien de les convaincre de partir. [...]

crates du BAEQ, au début des années soixante. De la même manière, ils ont fermé des villages, démenagé des gens dans des HLM, brisé des communautés locales; et tout ça pour le bien des gens, pour qu'ils connaissent enfin les joies de la société de consommation. Ces gens ont été consultés à satiété; sauf que l'opération ne visait pas à connaître leur point de vue mais bien de les convaincre de partir. [...]

crates du BAEQ, au début des années soixante. De la même manière, ils ont fermé des villages, démenagé des gens dans des HLM, brisé des communautés locales; et tout ça pour le bien des gens, pour qu'ils connaissent enfin les joies de la société de consommation. Ces gens ont été consultés à satiété; sauf que l'opération ne visait pas à connaître leur point de vue mais bien de les convaincre de partir. [...]

Partir du bon pied

Je termine par un petit exemple: sur la rue Saint-Denis, entre Roy et Duluth, un entrepreneur est en train de construire un immeuble massif qui s'avance sur la rue de plusieurs pieds de plus que les autres immeubles, brisant de la sorte le continuum de tout un alignement de vieilles maisons centennaires. La perspective est désormais irrémédiablement brisée. Ce genre d'erreur propre à l'administration Drapeau se perpétue sous le RCM. [...]

L'administration actuelle jouit encore d'un certain état de grâce propre aux nouveaux gouvernements. Si les mentalités ne chan-

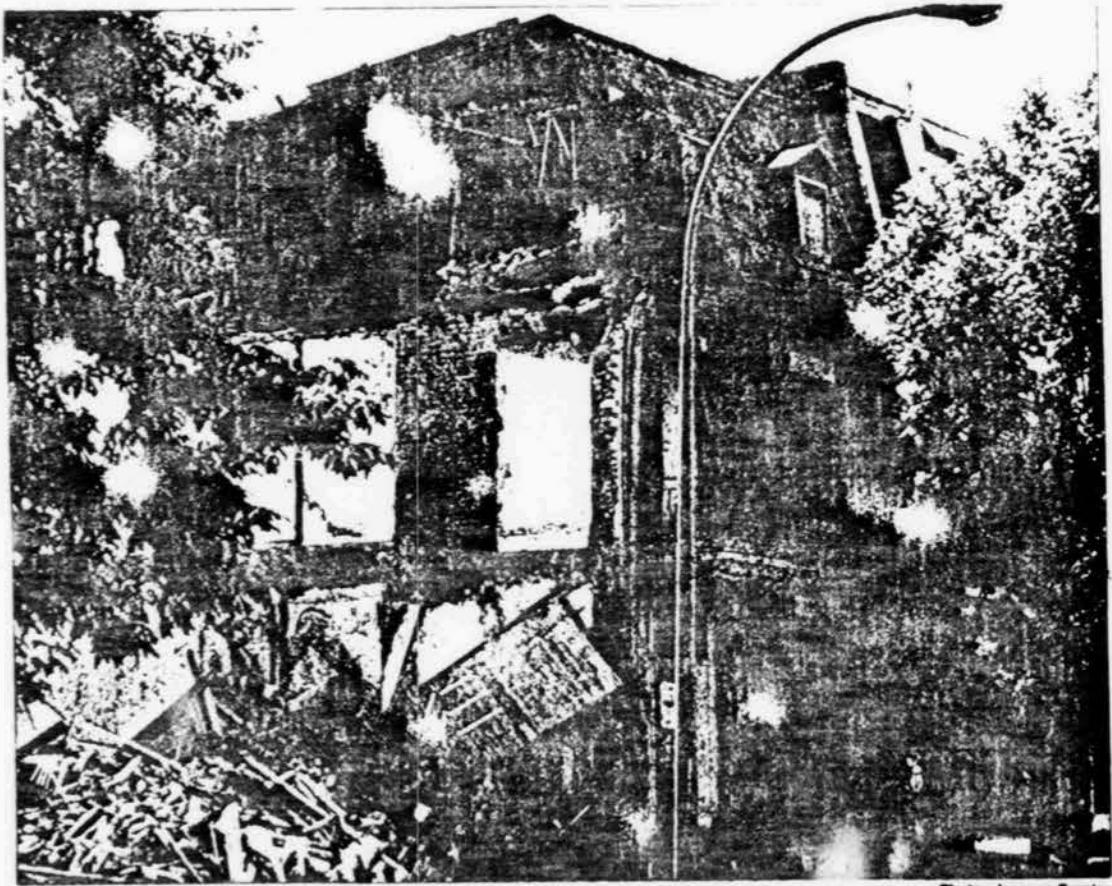


Photo : Jacques Grenier

Une maison démolie, rue Saint-Hubert. La nouvelle administration est-elle en train de répéter le même scénario dans Saint-Henri ?

Ouvert et fermé

■ A l'occasion de la Fête nationale, le 24 juin, plusieurs services publics feront relâche. A la ville de Montréal, les bureaux administratifs, les bibliothèques, les maisons de la culture, le planétarium, les arénes, les centres récréatifs et les piscines intérieures seront fermées. Il n'y aura pas de collecte des ordures ménagères.

Demeureront ouverts: l'aquarium, le Jardin des merveilles, le Jardin botanique, le golf, les piscines extérieures, les courts de tennis ainsi que les marchés publics.

Les bureaux de poste, les succursales postales et les bureaux de l'administration des postes seront fermés. Il n'y aura pas de distribution de courrier et pas de cueillette dans les boîtes aux lettres publiques. Le service de livraison prioritaire sera par contre assuré.

Stores, banks shut for holiday

Department stores, supermarkets, banks and government offices will all be closed tomorrow, the St. Jean Baptiste holiday.

Banks, liquor stores and post offices will also be closed, and there will be no mail pickup or delivery.

There will be no garbage collection.

Community centres will be closed, but the city's four outdoor markets — Atwater, Jean Talon, de Maisonneuve and St. Jacques — will be

open, as will the aquarium on St. Helen's Island, the zoo at Lafontaine Park and the Botanical Garden.

City libraries, arenas and indoor pools will be closed, but golf courses, outdoor pools and tennis courts will remain open.

SECOR conseillera Montréal sur la réorganisation administrative

■ C'est la firme Secor qui a été retenue comme consultante externe pour conseiller l'administration de Montréal sur la réorganisation administrative en cours depuis le printemps.

À sa séance du 15 juin, le comité exécutif a approuvé l'engagement de cette firme pour un montant maximum de \$20 500. La compagnie, représentée par M. Jacques B. Noël, sera consultante « sur l'implantation de la réorganisation administrative ».

Vingt firmes avaient été invitées à soumettre des propositions, dix l'ont fait. Un jury de trois membres a départagé les offres selon des critères établis à l'avance.

« Secor a su saisir avec un à-propos inégalé les changements qui ont cours à l'hôtel de ville et les divers rôles que le consultant est appelé à jouer auprès des interlocuteurs que sont le secrétaire général et les cadres-conseillers associés à la conception et à la réalisation des stratégies de changement », écrit-on dans le rapport du jury.

Au niveau des directeurs adjoints

NOUVELLE PURGE À L'HÔTEL DE VILLE

Après la purge des directeurs des services de la ville de Montréal, les nouveaux dirigeants entérinent aujourd'hui celle des directeurs adjoints.

Jean Maurice Duddin

C'est ce que le *Journal* a appris de source digne de foi hier.

L'administration RCM entreprend ainsi cette semaine la seconde phase de la réforme administrative annoncée quelque temps après la prise du pouvoir le 9 novembre 1986.

Le nombre de directeurs adjoints passera ainsi de près de 80 à 50. Ces hauts fonctionnaires touchent en moyenne entre 60 000\$ et 80 000\$ par année.

Selon nos informations, les modalités de leur mise à la retraite anticipée seraient, tout comme ce fut le cas pour les directeurs, tout à fait avantageuses. Les cadres supérieurs invités à quitter la Ville auraient droit à deux pour cent de leur salaire par année de service. Ce boni leur permettrait d'obtenir une pleine pension à vie indexée.

Les cadres montréalais doivent compter 30 ans de service pour avoir droit à un tel plan de retraite.

Une douzaine

Selon les informations obtenues par le *Journal*, au moins douze directeurs adjoints prendront leur retraite le 30 septembre prochain à l'invitation de l'administration Doré-Fainstat. Les directeurs adjoints visés avaient jusqu'à hier pour donner leur réponse aux membres du comité exécutif.

Il s'agit de Jean-Louis Leclaire, assistant-directeur du service du Revenu, devenu service des Finances;

Gilles Gervais, assistant-secrétaire administratif, maintenant le secrétariat général;

Me Marcel Gerbeau, directeur adjoint par intérim du Contentieux;

Guy Vanier, greffier adjoint et directeur adjoint;

Albert Tassé, directeur adjoint du service de la Circulation maintenant Habitation et développement urbain - régie du milieu;

Roger Bibeau, directeur adjoint Permis et Inspection;

Pierre Busseau, directeur adjoint aux Travaux publics;

Richard Roberge, directeur adjoint aux Travaux publics;

Denis Bouchard, architecte et directeur adjoint aux Travaux publics;

Paul-Émile Sauvageau,

commissaire à l'embellissement à la Cidem;

Jacques Tougas, vérificateur adjoint; et

Paul Sénécal, directeur adjoint du service de la restauration des logements.

De 700 à 600

Cet exercice, orchestré par le secrétaire général de la Ville, Pierre LeFrançois, devrait permettre aux différents services municipaux de travailler en collaboration pour une meilleure efficacité de l'appareil municipal qui compte 12 000 fonctionnaires.

Il vise aussi à alléger la charge des élus membres de l'exécutif afin qu'ils puissent s'occuper des grands enjeux montréalais plutôt que d'accorder de multiples contrats divers allant de l'achat de lampadaires à la réfection de trottoirs.

Selon nos informations, le but final de l'opération sera atteint en décembre par la réorganisation complète de la structure régissant les 700 cadres de la Ville. Il semble que l'administration Doré-Fainstat désire justement réduire à 600 le nombre de cadres.

Toutes ces informations devraient être confirmées aujourd'hui par les membres de l'exécutif, le maire Jean Doré en tête.

C'est confirmé: il y aura une purge au sein de la direction de la Ville

La purge chez les directeurs adjoints de la ville de Montréal a été confirmée hier à l'hôtel de ville.

Jean Maurice Duddin

Le directeur du bureau de presse, Robert Benoit, a indiqué que les mouvements de personnel dont le *Journal* a fait mention étaient justes.

M. Benoit confirme que 70 personnes seront affectées par les changements qui ont été entérinés hier par les membres de l'exécutif.

«Les 70 propositions concernent aussi des mutations et des promotions», a indiqué le responsable des communications de l'administration Doré-Fainstat.

Personne n'a nié hier qu'au moins douze directeurs adjoints avaient été invités à prendre leur retraite.

On sait que cette seconde phase de mouvement de personnel cadre de la réforme administrative pensée par le maire Jean Doré et appliquée par le secrétaire général de la Ville, Pierre Le François.

Un communiqué

L'administration Doré-Fainstat a choisi de confirmer officiellement aujourd'hui toutes les informations publiées hier dans le *Journal* par le biais d'un communiqué.

Elle annoncera du même coup les diverses conséquences de ces changements à divers paliers de l'appareil municipal de 12 000 fonctionnaires.

Des retraites à la Ville

(L'E DEVOIR) — L'administration Doré-Fainstat doit annoncer aujourd'hui la mise à la retraite anticipée d'une douzaine des 76 directeurs-adjoints des services municipaux.

Ces mises à la retraite s'inscrivent dans le cadre de la réforme administrative annoncée en mars dernier par la Ville et qui avait fait passer le nombre de services municipaux de 23 à 12 et avait provoqué la mise à la retraite d'une dizaine de directeurs de services.

Selon un porte-parole du Comité exécutif, le programme de mise à la retraite des adjoints aux directeurs de services sera « la phase deux de la réforme administrative et procédera de la même manière que le programme offert aux chefs de services ».

L'appareil administratif de la Ville n'avait jamais été restructuré au niveau des cadres supérieurs, souligne-t-on, et c'est ce qu'entend faire l'administration.

Le salaire de ces hauts fonctionnaires pouvait atteindre quelque \$80,000 par année.

Les Montréalais auront leur «module» avant la fin de l'année

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La ville de Montréal a annoncé hier la création d'un nouveau « module » administratif, celui des relations avec les citoyens, particulièrement chargé de mettre en place « d'ici la fin de l'année » diverses mesures « d'accessibilité ». Ces mesures ont pour objet d'offrir aux citoyens de meilleurs services d'information et de références.

L'administration municipale a par ailleurs annoncé la mise en oeuvre de la seconde phase de sa réforme dont l'objet est de renouveler les cadres de direction de la ville. Le nouveau module s'occupant des relations avec les citoyens s'insère dans cette réforme. Le vice-président du comité exécutif, M. Robert Perreault a

annoncé que le directeur en sera M. André Huneault. Celui-ci dirigeait auparavant le service des loisirs. Son bureau relèvera du service de la planification et de la concertation.

Le nouveau bureau gèrera 13 bureaux d'accueil et de services, disséminés dans toute la ville, soit un de plus que ce qui avait été annoncé en février. Ces bureaux, regroupés en trois zones, seront constitués de deux agents de communications sociales — il s'en trouvera trois à l'hôtel de ville — qui répondront aux requêtes de citoyens. Le recrutement du personnel de ces bureaux se fera parmi les employés actuels de la ville; ceux-ci recevront une formation spéciale pendant huit semaines.

Un comptoir d'accueil multilingue employant six agents de

communications sera par ailleurs mis au service des personnes ne parlant ni anglais ni français. Un centre de documentation, un service téléphonique amélioré et l'établissement d'un système de communications informatisé seront en outre établis.

Par ailleurs, autre effet de la réforme administrative en cours, la ville annonce une réduction de 62 à 50 du nombre des postes de direction. Pour réaliser ce changement, il faudra procéder à « d'importantes mutations » de personnel, a-t-il été précisé. Dans ce contexte, quinze cadres ont accepté de prendre leur retraite en septembre. Par ailleurs, cinq employés ont été promus au rang d'assistant-directeur. M. Perreault a dit que la diminution du nombre des dirigeants de services permettra d'économiser plus de \$7 millions en huit ans.

Réforme administrative de la Ville

Retraites anticipées pour quinze cadres

MICHEL C. AUGER

Quinze des 62 cadres de direction de la Ville de Montréal quitteront leur poste grâce à un programme de pré-retraite, en marge de la seconde phase de la réforme administrative entreprise ce printemps par l'administration Doré-Fainstat.

Selon le vice-président du Comité exécutif, M. Robert Perreault, cette deuxième étape permettra de favoriser la mobilité du personnel en accord avec la philosophie de gestion de l'administration.

Ainsi, 15 cadres supérieurs, pour la plupart des directeurs adjoints de services municipaux, se prévaudront d'un programme de pré-retraite alors que le nombre de postes de direction passe de 62 à 50.

Le coût total des mises à la retraite effectuées cette année par l'administration montréalaise — incluant la douzaine de chefs de services qui ont quitté au printemps — sera de \$ 600,000, a dit M. Perreault, environ \$ 30,000 de plus que prévu en mars.

La troisième étape de la réforme, qui devrait être enclenchée cet automne, visera les contremaitres, superviseurs et autres cadres de niveau inférieur. Elle ne devrait rien coûter à la Ville, selon M. Perreault puisque la moyenne d'âge très élevée de la fonction publique municipale fait que le nombre de départs volontaires est très élevé.

La réduction du nombre de cadres permettra à la Ville d'économiser plus de \$ 7.5 millions au cours des

huit prochaines années, affirme M. Perreault.

Par ailleurs, M. Perreault a annoncé que 13 — et non 12 comme prévu — bureaux d'accueil et de services seront mis en place dans les divers quartiers de la ville, bureaux qui seront reliés au système informatique de l'Hôtel-de-Ville et qui seront ouverts au moins jusqu'à 18 h pour pouvoir être vraiment utiles aux citoyens.

Ces bureaux ne pourront, dans un premier temps, délivrer des permis et offrir divers services actuellement disponibles seulement au centre-ville, comme des informations sur les comptes de taxes, mais ces bureaux devraient assumer ces fonctions au fur et à mesure du développement du système informati-

que, a souligné M. Perreault.

D'autre part, M. Perreault a annoncé la modernisation du système téléphonique de la Ville et l'ouverture en octobre du comptoir multilingue à l'Hôtel de Ville, comptoir qui pourra donner des renseignements en italien, grec, portugais, créole, vietnamien et espagnol.

Enfin, le Comité exécutif a nommé M. Pierre Beudet comme secrétaire-général adjoint de la Ville. M. Beudet, qui conservera ses fonctions de directeur du nouveau service de la planification et de la concertation, remplacera le secrétaire-général Pierre Le François quand ce dernier sera absent et pourra être chargé de mandats spéciaux par M. Le François.

MONTREAL OUVRIRA TREIZE MAISONS DE QUARTIER A L'AUTOMNE

Treize maisons de quartier verront le jour cet automne à Montréal.

Jean Maurice Duddin

Il s'agira de la première mesure concrète de la

**15,000
Témoins
en
congrès**

Près de 15 000 Témoins de Jéhovah entament ce matin un congrès de district à Montréal.

Durant trois jours, les fidèles reprendront contact avec la «confiance universelle» au stade Olympique et discuteront de leur implication autant dans les activités religieuses que politiques ou sociales.

Venant des quatre coins de la province, les délégués seront appelés à raffermir leurs convictions familiales en cherchant ensemble des solutions aux problèmes modernes de la famille.

Sur le thème «Ayez confiance en Jéhovah», les témoins commenceront leur congrès par la prière dès 9h30 ce matin.

Le programme est constitué de cours bibliques accélérés et doit permettre l'édification spirituelle des délégués. Cette assemblée n'est qu'une de la trentaine qui seront organisées dans toutes les provinces canadiennes cette année.

restructuration des services municipaux montréalais qui sont passés de 24 à 12 l'automne dernier.

Jusqu'à maintenant, le contribuable n'a pu noter de réel changement du fait de la réforme de l'appareil municipal appliquée par l'administration Doré-Fainstat.

Toutefois, a précisé hier le vice-président de l'exécutif, Robert Perreault, la réforme devrait être terminée pour décembre, tel que prévu selon l'échéancier.

Comptoirs multilingues

Au début d'octobre, les Montréalais devraient pouvoir obtenir toute l'information pour faire avancer leurs dossiers dans les maisons de quartier.

M. Perreault signale qu'au début les maisons de quartier se voudront surtout des centres d'information.

Le système informatique de la Ville ne peut permettre, par exemple, le traitement des comptes de taxes dans les maisons de quartier ou encore l'enregistrement des naissances.

Toutefois, assure-t-il, le personnel des maisons de quartier devrait permettre aux citoyens de ne plus à avoir à courir trois sinon quatre fois au centre-ville pour obtenir un permis.

Toujours en octobre, un comptoir multilingue devrait être accessible aux Montréalais et aux touristes.

Outre l'anglais et le

français, on y parlera l'italien, le grec et le portugais. Quelques services seront offerts en langues sino-vietnamiennes, créole et espagnole.

Plus de retraite

La purge orchestrée cette semaine est la deuxième et dernière de la réforme administrative.

En décembre, lors de la phase finale de la réforme, le nouvel organisme sera effectif et les services municipaux montréalais devraient pouvoir travailler en concertation.

M. Perreault a souligné qu'il n'y aura pas de mises à pied du fait de la réforme puisque le nombre d'employés partant en retraite est important.

UN DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS

■ Dans la foulée de la restructuration administrative qui se poursuit à l'hôtel de ville, l'administration municipale s'est donné un « module communications ». Le responsable en est M. Pierre Duhaime, à l'emploi de la ville depuis deux ans.

Diplômé des HEC, M. Duhaime possède une longue expérience du milieu des communications ayant oeuvré, à divers titres, à MacLean Hunter, Télé-Métropole, Télé-Capitale et Mediacom.



M. Pierre
Duhaime

Ces deux dernières années, toutefois, il était fonctionnaire au service des Permis et inspections. C'est donc un retour en communications qu'il effectue avec sa nouvelle nomination. Il assurera également la coordination et la réalisation des activités de la Ville, et des services municipaux, en matière de relations publiques et de publicité.

Ses premiers défis: bâtir une structure, préparer son budget et établir le plan de communications. M. Duhaime entend notamment développer de nouveaux moyens de communications autant à l'intention du personnel que des clientèles de la ville.

Le module des communications relève du nouveau Service des Affaires corporatives dont il devient assistant directeur.

Ce module des communications n'est pas étranger aux travaux de la consultante, Marielle Séguin, chargée d'étudier la question des communications à la ville.

ON LOUE DES BUREAUX ICI ET LA

■ On s'affaire encore à tirer des plans et à faire des évaluations avant d'entreprendre des travaux de rénovation et de réaménagement de l'hôtel de ville, et de son prolongement dans l'ancien palais de justice, du côté ouest de la Place Vauquelin. L'imposant mais ancien immeuble de la rue Notre-Dame présenterait des problèmes complexes à régler, ne serait-ce que les sorties de secours.

En attendant, la CIDEDEC (Commission d'initiative et de développement culturel) doit emménager dans des bureaux loués dans le « Vieux Nelson ». La Ville a réservé ces locaux (10 000 pieds carrés) aux deuxième et troisième étages de l'immeuble de la Place Jacques-Cartier pour une période de cinq ans. Le propriétaire y aménagera les lieux conformément aux besoins du service et les meublera à ses frais.

Le loyer annuel de \$213 400 est sujet à des ajustements périodiques.

On devrait savoir bientôt où seront logées les diverses « maisons de quartier » que l'ad-

ministration doit ouvrir cet automne. On les appelle, pour le moment, « bureaux d'accueil et de services ».

Déjà, la Ville a fait approuver la location d'un local, rue Saint-Denis, au nord de Jean-Talon, pour le bureau d'accueil de Villeray. Situé au 7217 rue Saint-Denis, le bureau compte environ 1 000 pieds carrés, pour un loyer annuel de \$19 000.

L'idée d'un «sommet culturel» fait du chemin

La nouvelle Commission d'initiative et de développement culturel tient sa première assemblée publique

MARIANE FAVREAU

■ Le milieu culturel de Montréal brûle d'impatience et la séance de travail de la commission du développement culturel, hier soir, n'aura peut-être qu'amplifié davantage ses espoirs et ses attentes vis-à-vis de l'administration Dore-Fainstat.

Delaissant les organigrammes et les structures dans lesquelles on ne s'y retrouve pas encore, des porte-parole du milieu demandent la tenue, le plus tôt possible d'un sommet culturel. « Afin que nous puissions être partie à l'élaboration de ce qu'on veut faire pour nous », explique Louise La-traverse.

Mme Phyllis Lambert, de la Conférence canadienne des arts, avait déjà fait cette suggestion au Sommet économique de Montréal, l'an dernier. Elle réitérait hier sa demande, en souhaitant la mise sur pied d'un comité consultatif où se retrouveraient la municipalité, le gouvernement du Québec et des gens du milieu culturel pour préparer au plus tôt ce sommet.

C'est là, explique-t-elle, qu'on devrait élaborer les politiques de développement culturel qu'envisage la Ville.

Recommandations

Même s'il est trop tôt pour des

engagements spécifiques comme celui-là, les conseillers membres de la commission trouvent l'idée intéressante. « Nous allons en discuter et faire des recommandations au conseil municipal », assure Mme Martine Blanc, qui préside la commission.

C'est devant quelque 200 personnes, la majorité oeuvrant à un titre ou l'autre dans le domaine culturel, que la commission tenait hier soir sa première assemblée publique. On y a expliqué le rôle de la nouvelle Commission d'initiative et de développement culturel (Cidec), qui ne compte encore que quatre employés. Si elle est encore aux prises avec des problèmes de structure et de logistique, sa mission est claire : développer, harmoniser, consolider, encourager, coordonner l'action dans le domaine des arts et du patrimoine à Montréal.

Et cela, en concertation avec les créateurs, les producteurs, les diffuseurs. On s'y préoccupe de fonds d'investissement culturel, de politiques culturelles, de corridors culturels, d'espaces multidisciplinaires, de complémentarité avec les milieux d'affaires, termes qui restent encore mystérieux pour l'instant.

Une bonne partie de l'assistance s'intéresse moins à cette « cuisine » de la culture qu'au banquet qui pourrait en résulter. C'est de subventions, de soutien matériel

ou technique, de programmes d'aide pratique qu'on voudrait parler, de soutien pour les artistes, d'accessibilité aux réseaux des maisons de la culture, des « chômeurs de la culture ».

On a (encore) soulevé la question de la taxe d'amusement qui rapporterait plus à la municipalité que ce qu'en retirent les artistes : on l'étudiera plus en profondeur l'an prochain. On a aussi tenté de faire la distinction entre le rôle du Conseil des arts de la CUM et celui de la municipalité, mais il reste encore bien des points à éclaircir.

Lenteurs

L'impression demeure que tout cela ne va pas assez vite, selon les intervenants qui veulent être impliqués.

Au cours de la seconde partie de l'assemblée, sur le service des Loisirs et du développement communautaire, responsable, notamment, des bibliothèques, M. Leon Z. Patenaude devait faire une intervention « incendiaire » sur l'état pitoyable de la bibliothèque centrale de Montréal.

La prochaine séance de la commission du développement culturel, vers la fin octobre, portera sur les composantes ethnique d'une politique culturelle municipale.



PHOTO RENE PICARD. LA PRESSE

Jean-Claude Keromnes, coordonnateur à la Cidec, et Jacques Panneton, bibliothécaire en chef, ont dû répondre à des questions du public lors de la première séance de la Commission d'initiative et de développement culturel. Mme Martine Blanc la préside, assistée du conseiller Sam Boskey, à gauche.

Montréal nomme une première femme chef de service

(LE DEVOIR) — La Ville de Montréal a nommé Mme Ginette Saint-Germain au poste de directrice du nouveau service des Affaires corporatives. Elle devient la première femme à occuper un poste de chef de

service dans la fonction publique municipale.

Mme Saint-Germain a étudié aux Hautes études commerciales et à l'Université Concordia où elle a ob-

tenu son MBA. Elle occupait depuis l'an dernier le poste de vice-présidente aux ressources humaines et communications de la société d'assurances Les Coopérants.

Auparavant elle avait occupé des postes de direction dans le secteur des ressources humaines chez Steinberg, Northern Telecom, au groupe Oshawa et chez Lavalin.

Top servants' pay reviewed

The city is freezing its mandarins' salaries but giving them "grants" worth several thousand dollars while it scrutinizes their pay scales.

The city's top civil servant, Pierre Le François, will get \$4,800 while his salary is reviewed.

The city has ordered a consultant's report to determine whether salaries for Montreal's top civil servants are in line with other private and public corporations.

The report — to be submitted to council for approval next week — follows criticism that employees such as Le François were overpaid.

In the meantime, the executive committee has granted them a lump sum equal to 4 per cent of their annual salaries.

Le François, who earns \$120,000, will get \$4,800.

Michael Fainstat, chairman of the executive committee, called the sums "cost-of-living grants."



VILLE DE MONTREAL

DATE: LE 3 NOVEMBRE 1987

NOTES-

- ◊ = CONTRACTUEL
- ◻ = ETUDE EN COURS

COMMISSIONS PERMANENTES

◻ SOCIÉTÉS MUNICIPALES

CABINET DE L'EXECUTIF

JEAN-ROBERT CHOQUET

SECRETARIAT GENERAL

SECRET

11 SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DE LA CONCERTATION

DIRECTEUR
ET SECRETAIRE GEN. ADJ.
PIERRE BRAUDET

- RELATIONS INTERNATIONALES
- RELATIONS GOUVERNEMENTALES ET MUNICIPALES
- ECHANGES D'EXPERTISE
- ADMINISTRATION

PLANIFICATION
SERGE POURBEAU

GESTION DE L'INFORMATION
◊ JEAN-CLAUDE COUTURE

RELATIONS AVEC LES CITOYENS
ANDRÉ SURHAUTY

- DEVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION

8 CIDEM

DIRECTEUR
ET COMMISSAIRE GENERAL
M. CLAUDE PICHÉ

- ADMINISTRATION ET SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT

PLANIFICATION POLITIQUES ET DEVELOPPEMENT
VACANT

TOURISME
PIERRE LABRIE

SERVICES AUX ENTREPRISES
JEAN-MARC LAJOIE

SECTEUR TERTIAIRE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE
LISE-MARIE CÔTE

- TRANSPORT

5 SERVICE DES FINANCES

DIRECTEUR
ROGER CALIPHAU

- DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES FINANCIERS
- ADMINISTRATION

FINANCEMENT
BERNARD COMEAU

COMPTABILITE
CLAUDE PAPIREAU

RECETTES
REAL LAVALLÉE

BUDGET ET CONTROLE FINANCIER
VACANT

6 SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES

EXPERTISE ET COURTAGE IMMOBILIERS
BERNARD PARADIS

ACHATS ET MAGASINS
JACQUES DESPRES

MATERIEL ROUILLANT ET ATELIER
CLAUDE CHAN

1 SERVICE DE L'HABITATION ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DIRECTEUR
PIERRE OUELLET

DIRECTEUR ASSOCIE
MICHEL LAVILLE

- ADMINISTRATION

PLANIFICATION URBAINE
CLEMENT DENERS

REGIE DU MILIEU
ANDRÉ DAVID

HABITATION
SERGE CARREAU

REGLEMENTATION
GEORGES J. BONHOMME

2 SERVICE DES LOISIRS ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

DIRECTEUR
JEAN-YVANNY JUTRAS

PLANIFICATION ET EXPERTISE
JACQUES PANNETON

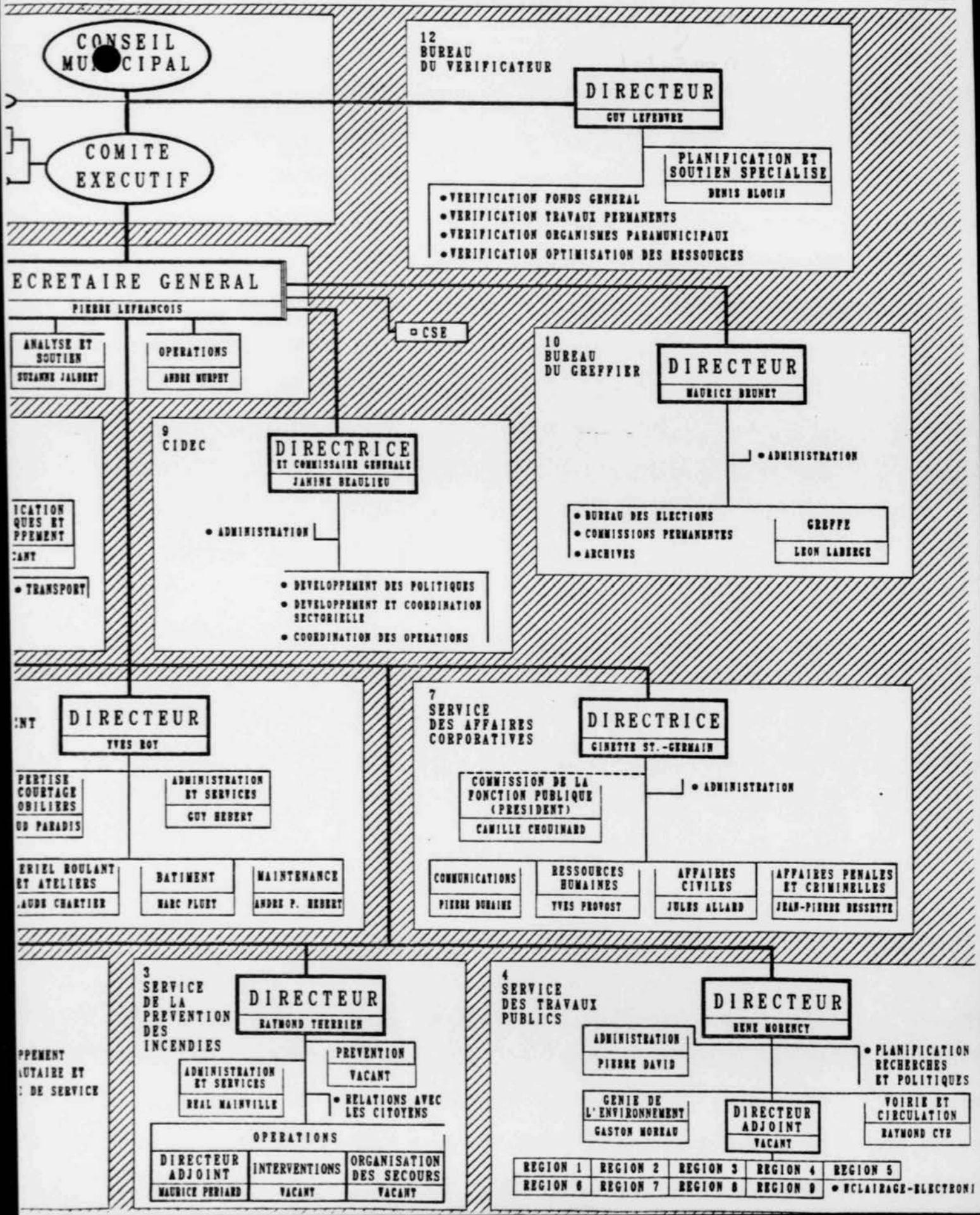
ADMINISTRATION
REJEAN DIONNE

- DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET QUALITE DE SERVICE

SERVICES REGIONAUX
BENOIT TERRIEN

HORTICULTURE ET SCIENCES
PIERRE BOURQUE

AIDE SOCIALE
MARCEL LENOIR



Holiday Monday

Even if post-office workers go back to work, there won't be any mail delivery Monday.

Post offices will be closed Thanksgiving Day, as will all federal and provincial government offices.

There will be no garbage collection in the city of Montreal Monday. And all city offices and the municipal court will be closed for the holiday, as will all city-run indoor swimming pools.

But the Aquarium and Montreal's Botanical Garden will stay open. And the new season at the zoo, which has just moved to its winter quarters at Angrignon Park, opens on Monday.

The outdoor stalls at the Atwater, Jean Talon and Maisonneuve public markets will stay open all weekend, including Monday. But the city's municipal libraries, cultural centres and the Dow Planetarium will be closed for the holiday.



Me Suzanne Jalbert

Photo d'ARCHIVES

Suzanne Jalbert, SECRÉTAIRE DE LA CUM

(JMD) — La Ville de Montréal a embauché une adjointe au secrétaire général, Pierre Lefrançois.

Il s'agit de Me Suzanne Jalbert, qui occupe depuis le mois d'août 1984 le poste de Secrétaire de la Communauté urbaine de Montréal.

Il s'agit du troisième poste en importance de la hiérarchie des fonctionnaires de la Communauté.

Agée de 37 ans, Me Jalbert est diplômée de l'Université Laval de Québec en droit.

Avant son arrivée à la Communauté urbaine, Me Jalbert occupait le poste de Secrétaire du ministère des Affaires municipales au gouvernement du Québec.

Elle est embauchée par la Ville de Montréal pour aider le secrétaire général à appliquer la réforme administrative mise en branle en janvier dernier.

Me Jalbert recevra un salaire de 87 000\$ par année à la Ville. Elle entrera en fonction à la fin du mois.

LA RÉFORME ADMINISTRATIVE SE POURSUIT

■ La réforme administrative se poursuit toujours à l'hôtel de ville, même s'il n'est pas facile d'en suivre la trace, ni d'en évaluer les coûts. On achève de combler les postes d'assistants directeurs de la nouvelle structure.

Ainsi, l'administration vient d'embaucher Me Suzanne Jalbert comme assistante directrice au secrétariat général, au traitement de \$87 000. Mme Jalbert est actuellement la secrétaire de la Communauté urbaine de Montréal.

Agée de 37 ans, elle est diplômée en droit de l'Université Laval. Avant d'entrer à la CUM en 1984, elle fut secrétaire du ministère des Affaires municipales. Elle possède donc une bonne expérience de ce secteur ayant été aussi avocate au service juridique du ministère et chef de cabinet adjoint du ministre.

Me Jalbert qui entrera en fonction à la fin octobre, sera responsable du bureau d'analyse et de soutien du secrétariat général. Ce module en est un de support au comité exécutif: il reçoit et analyse les mémoires des services, et voit à éclairer les décisions des membres de l'exécutif, explique-t-on. En ce sens, Me Jalbert sera secrétaire du comité exécutif.

Deux autres modules forment également le secrétariat général: le bureau de liaison et consultation, et celui des opérations.

Le premier est dirigé par M. Roch Poirier, embauché dès l'arrivée de la nouvelle administration. Il voit à la mise en place de politiques cadres de consultation publique, ainsi qu'au support à cette consultation. De plus, ce bureau s'occupe du traitement des demandes des conseillers municipaux et en assure le suivi dans les divers services.

Quant au bureau des opérations que dirige M. André Murphy, il voit à l'administration du secrétariat général et suit le re-



Suzanne Jalbert

gistre des dossiers. Il est également responsable du contrôle, de l'encadrement et de l'instrumentation en ce qui concerne la responsabilité du secrétaire général comme supérieur des autres fonctionnaires.

Me Jalbert, M. Poirier et M. Murphy ont tous trois rang d'assistants directeurs. Dans l'ancienne structure, M. Murphy était assistant directeur au service de l'Approvisionnement.

Une femme dirigera la CIDEC

■ Une deuxième femme accède à la direction d'un service municipal, à Montréal. Il s'agit de Mme Janine Beaulieu qui dirigera la CIDEC (Commission d'initiative et de développement culturels).

Le conseil municipal doit ratifier son engagement à sa prochaine assemblée, le 28 octobre.

Mme Beaulieu, qui a été recrutée par une firme spécialisée, était jusqu'à présent directrice des communications au ministère du Commerce extérieur du Québec. Diplômée de l'École nationale d'administration publique, elle détient une maîtrise en administration.

Au cours de sa carrière, elle fut également conseillère en relations internationales au ministère des Affaires internationales du Québec de 1976 à 1980.

La CIDEC est un nouveau service municipal créé dans la foulée de la restructuration administrative. L'autre service municipal qui a été confié à une femme, est celui des Affaires corporatives que dirige Mme Ginette Saint-Germain.

Par ailleurs, le comité exécutif a confirmé M. René Morency dans le poste qu'il occupait à titre intérimaire de directeur du service des Travaux publics. Ingénieur, M. Morency en était le directeur adjoint avant le départ de l'ancien directeur, Richard Vanier, au moment de la restructuration.

Il reste encore un directeur à nommer, celui du service de l'Habitation et du développement urbain. C'est une firme spécialisée qui a le mandat de dénicher la perle rare.

3e phase de la réforme administrative

Montréal coupera 100 postes de cadre

Après les directeurs et les assistants-directeurs, ce sont les cadres qui vont être la cible du couperet de l'administration Doré-Fainstat.

Jean Maurice Duddin

La troisième phase de la réforme administrative, actuellement en cours, « entraînera, selon toute vraisemblance, une réduction du nombre de postes cadres de 16% ».

Le *Journal* a obtenu copie d'un document jugé essentiel à la gestion de la phase III de la réforme entreprise en janvier par la nouvelle administration.

Le document, émanant du bureau du Secrétariat général, signale que la phase III représente une opération d'envergure dont l'encadrement général et les règles de gestion doivent être connus à l'avance si on veut éviter la confusion.

Cette troisième phase impliquera donc, à nouveau, des coupures de postes.

On compte actuellement 693 postes de cadres dans l'appareil municipal montréalais.

Dans les phases I et II, le nombre de directeurs et d'assistants-directeurs est passé de 80 à 58.

Pour les cadres, la phase III devrait entraîner une réduction de plus d'une centaine de postes.

À l'heure actuelle, 584 des 693 postes de cadres à la Ville sont comblés. Pour le reste, ce sont des fonctionnaires qui occupent des fonctions supé-

rieures sans avoir complété les étapes d'attribution de ces postes.

Il est d'ailleurs indiqué, dans le document de 101 pages dont *Le Journal* a obtenu copie, que « du personnel syndiqué devra sans doute être déplacé à la suite de la réduction du nombre de postes de cadres ».

La troisième phase, qui affecte environ 45 modules des 12 services municipaux, vise une plus grande mobilité du personnel et une meilleure cohérence dans les activités des services.

La phase I avait pour but de revoir et de mieux définir les missions des différents services.

La phase II a permis l'aménagement des macrostructures des nouveaux services.

Toute l'opération cherche à concevoir une structure plus centrée sur la notion des services à la clientèle, à accroître la productivité et à mettre en place la structure en vue de la décentralisation des services.

Moratoire

Un moratoire pour tous les postes de cadres a d'ailleurs été imposé par le Secrétaire général de la Ville, le 5 octobre.

Ce moratoire, ayant un effet rétroactif au 25 septembre, bloque toute création

ou modification de postes de cadres jusqu'au 15 décembre.

Les directeurs et assistants-directeurs ont pu discuter de la phase III, les 5 et 6 octobre, lors d'une importante réunion avec le Secrétaire général, Pierre Le François.

C.v. informatisés

Dans le document sur la phase III, une des principales carences de l'appareil identifié est la faiblesse des systèmes d'information de la Ville et, en particulier, sur le personnel.

Pour y remédier, un curriculum vitae informatisé a été conçu.

Les cadres ont commencé à compléter ce c.v. informatisé le 12 octobre.

Ce nouvel outil constitue la pierre angulaire du système d'information sur les ressources humaines de la Ville.

Il est écrit que l'étude de ces c.v. nouveau genre permettra de préparer la relève, de planifier certains programmes de développement et, surtout, de gérer en tenant compte de la compétence des ressources humaines.

Toute l'information concernant la réforme est préparée en collaboration avec le Cabinet du maire.

Précisons enfin que la réforme est orchestrée par le Secrétariat général de la Ville sous l'égide du vice-président du comité exécutif, Robert Perreault.

Les heures d'ouverture pour le temps des Fêtes

■ Le ministère de l'Industrie et du Commerce donne avis que les heures d'ouverture des établissements commerciaux de vente au détail au Québec, visés par la loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (H-2), seront les suivantes pour la prochaine période des Fêtes.

Avant Noël

- du 10 au 23 décembre inclusivement, les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 21 h;
- les dimanches 13 et 20 décembre, les établissements commerciaux doivent être fermés;
- le 24 décembre, les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 17 h;
- le 25 décembre, jour de Noël, les établissements commerciaux doivent être fermés.

Entre Noël et le jour de l'An

- le 26 décembre, les heures d'ouverture sont de 13 h à 17 h;
- le dimanche 27 décembre, les établissements commerciaux doivent être fermés;
- les 28, 29 et 30 décembre, les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 18 h;

■ le 31 décembre, les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 17 h;

■ le 1^{er} janvier 1988, Jour de l'An, les établissements commerciaux doivent être fermés;

■ le 2 janvier, soit le lendemain du Jour de l'An, les établissements commerciaux doivent aussi être fermés.

Toute infraction à la loi est passible d'une amende pouvant atteindre \$5 000, et \$10 000 en cas de récidive. Toutefois, au ministère de l'Industrie et du Commerce on précise que la loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux ne s'applique pas aux entreprises manufacturières, aux bureaux et aux entreprises de service.

Par ailleurs, les personnes qui désirent obtenir des précisions sur la rémunération des employés en pareille période doivent s'adresser à la commission des normes du travail qui relève du ministère de la Main-d'œuvre et de la sécurité du revenu. De Montréal, on téléphone au 873-7061.

Les cadres intermédiaires de la Ville de Montréal ne jouiront pas d'une retraite dorée comme leurs chefs

MARIANE PAVREAU

■ Plutôt qu'un programme de retraite, c'est un programme de travail que l'administration municipale de Montréal propose à ses cadres intermédiaires, indique-t-on à l'hôtel de ville.

Pas question, donc, d'une retraite dorée pour des gérants, surintendants, conseillers cadres, etc., comme ce fut le cas pour les directeurs et assistants directeurs de service.

Sur papier, le secrétariat général responsable de la restructuration, évalue qu'une centaine des 693 postes de cadre intermédiaire

deviennent inutiles après qu'on ait diminué de moitié le nombre de services municipaux.

Mais dans les faits, explique-t-on, plus d'une centaine de postes de cadres sont déjà vacants, ou occupés de façon intérimaire par des employés temporairement « en fonction supérieure ». Sans compter que 78 cadres atteignent le moment de la retraite cette année, et 23 l'an prochain. Si bien qu'on ne verra tomber aucune tête au cours de cette troisième phase de la restructuration.

Mais certains s'attendaient à recevoir une offre de pré-retraite alléchante, comme ce fut le cas pour leur chefs. Il n'en est rien.

Cette pré-retraite n'était aucunement nécessaire pour diminuer leur nombre, explique-t-on. Tous les cadres intermédiaires conservent donc leur statut et aucun n'est rétrogradé à des fonctions inférieures. On les met tous au travail, tout en leur offrant la possibilité de changer de secteur de travail.

Toutefois, les employés qui remplissaient temporairement des fonctions de gérant, surintendant, assistant-surintendant, etc., par intérim, retourneront à leurs anciennes fonctions à moins qu'ils ne soient officiellement promus.

Ce qui est nouveau, toutefois,

dans cette troisième phase de la réforme, c'est que tous ces cadres intermédiaires sont appelés à signifier leurs intérêts en vue d'une réaffectation possible au sein des services. Évidemment, tous ne seront pas réassignés, mais on tentera de tenir compte de leurs intérêts et de leurs compétences quand leur réaffectation sera rendue nécessaire par l'abolition des postes qu'ils occupent ou les nouveaux besoins de l'administration.

On assistera donc, dans les prochains mois, à une répartition nouvelle des cadres, « tout en évitant de déstabiliser des unités de travail », précise-t-on.

Ce sont les directeurs et assistants directeurs qui ont mandat d'identifier les postes de cadres nécessaires dans chacun de leurs services, et de voir s'il n'est pas possible de diminuer de quatre à trois les niveaux d'autorité. Ils doivent fournir au secrétariat général un premier aperçu de leurs besoins le 29 octobre, et un organigramme le 19 novembre.

Mais les nominations et confirmations des cadres dans les nouveaux postes ne devraient se faire qu'à la fin de décembre. Cette phase de la réforme ne touche pas les contremaitres qui sont syndiqués, ni les chefs de groupe et chefs d'équipe.

Jean Doré au DEVOIR

L'économie de Montréal : un manège à trois

MICHEL C. AUGER

Ottawa, Québec et Montréal devront trouver le moyen de se concerter non seulement autour de la promotion économique de Montréal, mais surtout quant à la mise en place de nouvelles politiques de développement régional.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le maire de Montréal Jean Doré dans une entrevue au DEVOIR à l'occasion du premier anniversaire de son élection et dont la seconde tranche



Photo Jacques Grenier

Jean Doré

sera publiée demain.

M. Doré était accompagné du président et du vice-président du Comité exécutif de la Ville, MM. Michael Faïnstat et Robert Perreault.

En matière économique, le maire reconnaît que la Ville doit d'abord regarder dans son propre jardin pour combler les lacunes importantes qui s'y trouvent. En particulier, il affirme qu'il y a « une faiblesse à la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM) quant à savoir quelles politiques nous voudrions mettre de l'avant ».

« Notre problème, c'est l'articulation et la coordination des politiques à mettre en oeuvre, il y a là des lacunes », estime M. Doré qui déplore aussi le fait que la Ville ne puisse discuter de politiques économiques avec Ottawa et Québec sur un pied d'égalité.

« On se parle à l'occasion de rencontres avec les ministres responsables de la région de Montréal, MM. (Robert) de Cotret et (Daniel) Johnson, mais il n'y a pas de rencontres à trois autour de la même table. La

Ville de Montréal étant une créature provinciale et, techniquement, ne devant traiter qu'avec Québec », déplore M. Doré.

Quand les fonctionnaires se rencontrent, ils parlent de promotion économique — « un dossier où ça va mieux » — mais pas de politiques, une situation qui doit changer, estime le maire de Montréal.

Pour le responsable des dossiers de développement économique au Comité exécutif Robert Perreault, il est évident qu'il faudra « retravailler

en ce qui concerne un mécanisme de développement économique pour la région de Montréal » et il est tout aussi évident que les politiques des deux autres paliers de gouvernement auraient intérêt à être « mieux ajustées ».

D'autre part, les dirigeants de la Ville de Montréal croient aussi que tout l'aménagement de la grande région de Montréal doit faire l'objet d'une plus grande concertation.

« Quand on regarde les schémas d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), de la Rive Nord et de la Rive Sud, on voit qu'ils ne sont pas intégrés, par exemple quant au réseau routier et de transport en commun », estime M. Doré.

Ce sont là des divergences fondamentales sur lesquelles tous les intervenants de la région devront se pencher, croit le maire qui reprend à son compte certaines critiques de décisions du gouvernement provincial quant au développement du réseau autoroutier en périphérie de Montréal.

Ainsi, M. Doré affirme qu'on peut « s'interroger sur la pertinence » du prolongement de l'autoroute 30 sur la Rive Sud vers Valleyfield alors que la région est déjà desservie par « l'autoroute de six voies qui va vers Toronto. C'est un débat qui n'est pas encore clos ».

Si le gouvernement québécois veut investir dans le réseau autoroutier, il ferait d'investir dans la réfection du boulevard Métropolitain « un ouvrage qui a maintenant 30 ans et dont la structure physique a sérieusement besoin d'être réparée ».

On pourrait d'ailleurs en profiter pour refaire la configuration de certains secteurs de cette autoroute, dont l'échangeur avec le boulevard Décarie « l'intersection la plus coûteuse

du point de vue de l'économie de Montréal tant au plan des pertes de temps qu'à celui de l'augmentation des coûts de manutention ».

Selon M. Doré, il faut sérieusement se poser la question des priorités du gouvernement si la réfection du boulevard Métropolitain devait se faire attendre encore longtemps.

Cette question des autoroutes pose tout le problème de la remise en question de l'option préférentielle d'aménagement, adoptée il y a dix ans par le gouvernement québécois et qui visait à privilégier le développement de l'île de Montréal pour faire cesser l'étalement urbain dans la grande région de Montréal.

Pour M. Doré, l'étalement urbain comporte « des coûts importants, tant en termes sociaux qu'en termes d'investissements publics ». Aussi, cette question doit-elle faire partie des préoccupations non seulement de la Ville, mais aussi des élus montréalais du gouvernement québécois, mais aussi du fédéral.

« Nous devons sensibiliser les gouvernements sur l'importance de Montréal non seulement pour le développement du Québec, mais pour tout l'Est du Canada », croit M. Doré.

« Ce ne serait à l'avantage de personne de diluer la force d'attraction de l'agglomération centrale », affirme pour sa part M. Perreault.

« Il est certain qu'il reste des débats à faire entre nous, mais nous croyons que Montréal et les couronnes Sud et Nord ont un certain nombre d'intérêts communs et peuvent harmoniser leurs politiques », estime-t-il.

« Montréal a autant besoin des régions que les régions ont besoin de Montréal », a répété M. Doré qui n'en veut pour preuve que la présence d'une *Maison des régions* au sein du futur Centre de commerce international de Montréal.

Cette maison permettrait à un investisseur éventuel de se renseigner directement sur les conditions et les programmes spécifiques aux diverses régions du Québec.

« Le développement du Québec passe par le rôle de Montréal comme locomotive et nous voulons amener le gouvernement du Québec à penser comme nous », a conclu M. Doré.

Demain : la réforme administrative, la décentralisation et la démocratie municipale

Notre réforme a cassé certains pouvoirs

MICHEL C. AUGER

La réforme entreprise par le RCM au cours de sa première année de mandat visait à transformer une administration plutôt bureaucratique en une entreprise de services à la population.

Mais cette réforme avait aussi pour but de modifier l'équilibre des pouvoirs entre les divers services de la Ville et d'éviter que deux ou trois d'entre eux exercent un contrôle quasi total sur l'appareil.

C'est ce qu'a reconnu le maire Jean Doré dans une entrevue accordée au DEVOIR pour marquer le

premier anniversaire de son élection. Le maire était accompagné du président et du vice-président du Comité exécutif, MM. Michael Fainstat et Robert Perreault.

« On a brisé l'habitude que sur 23 services, en pratique, il n'y en avait que trois ou quatre qui assumaient un rôle de contrôle mais pas de coordination.

« Au lieu de ça, nous avons maintenant un comité de direction qui réunit toutes les semaines les 12 directeurs de services et le Secrétaire général et qui assure la coordination entre les services. Les directeurs de services se parlent au lieu de demander au Comité exécutif de faire

l'arbitrage entre leurs demandes respectives », a expliqué M. Doré.

« Ce qui a caractérisé notre volonté de réforme, c'est que désormais les choix seront faits à partir des priorités bien identifiées et non par un mécanisme de contrôle qui était exercé, sous l'ancienne administration, surtout par les services du contentieux et du contrôleur », a ajouté M. Perreault.

Le premier signe visible, pour le public, de cette réorganisation de l'appareil de la Ville, est l'ouverture du premier bureau d'accueil et de services dans un quartier (celui de Notre-Dame-de-Grâce), bureaux qui portent le nom d'Accès Montréal.

Selon M. Doré, l'ouverture de ces bureaux aura un effet décisif et permanent sur l'ensemble de l'appareil municipal.

« Quand les demandes vont se mettre à entrer, les 400 ou 500 commis qui, dans l'appareil, doivent les traiter devront avoir la réceptivité et apprendre à les traiter en priorités », affirme le maire.

D'ailleurs l'administration a l'intention de demander à ces employés de faire à tour de rôle un stage dans ces bureaux de quartier pour les sensibiliser aux demandes des citoyens et mettre directement en contact avec la population des gens qui n'ont jamais eu l'occasion de rencontrer les citoyens.

Selon M. Perreault, qui fut le responsable de la réforme, deux choses sont désormais irréversibles. « L'ouverture aux préoccupations des gens et la décentralisation du processus de décision dans l'appareil public sont enclenchés ».

Cette déconcentration de l'appareil doit mener, dans l'esprit des trois principaux dirigeants de la Ville, à une véritable décentralisation, un objectif que le RCM avait renvoyé à un éventuel second mandat mais qui doit faire l'objet d'un débat au cours des prochains mois.

En attendant, les bureaux d'Accès Montréal auront un rôle à jouer quand viendra le temps des débats sur les plans d'aménagement des quartiers de Montréal, dit M. Doré, puisque les secteurs desservis par ces bureaux correspondront, à peu de choses près, aux secteurs d'aménagement.

« Le débat autour du plan directeur d'urbanisme dans le quartier va être l'occasion pour l'ensemble des éléments du quartier de se mobiliser et d'avoir une prise sur des discussions qui affectent la vitalité du quartier et son avenir. Donc, ces bureaux ne feront pas que de l'information de première ligne, il y a une volonté d'aller plus loin au fur et à mesure que l'appareil et la technologie nous le permettront », a soutenu M. Doré.

Même si la Ville de Montréal n'est pas liée par la loi 125, elle entend en respecter l'esprit lorsque viendra le temps de faire adopter les plans directeurs d'urbanisme pour les quartiers. La loi prévoit une présentation du plan en deux étapes, avec une consultation obligatoire avant la présentation de la seconde version du plan.

D'autres gestes viendront appuyer la volonté de décentralisation. En plus du Programme triennal d'immobilisation qui a été publié par district électoral pour la première fois cette année, le budget de cette année contiendra un budget d'opérations par quartier du service des Sports et Loisirs, a indiqué M. Fainstat.

Mais quand on lui demande si on en viendra un jour à un budget décentralisé donnant une certaine autonomie aux régions sous forme d'enveloppes de quartiers, M. Fainstat réplique que l'on en est pas en-

core là et qu'il s'agit d'un « processus qui doit se faire graduellement ».

Un autre processus qui devra attendre quelque peu est la modification des structures du Conseil municipal pour y faire entrer un élément de scrutin proportionnel.

Selon M. Doré, tout mouvement en ce sens devra attendre une décision du gouvernement du Québec, mais le maire affirme sans détour que dans une société pluraliste comme la nôtre « seul un élément de proportionnelle intégré au système actuel peut permettre l'expression de cette pluralité politique ».

M. Doré qui l'avait emporté l'an dernier avec près des deux tiers des voix a vu l'opposition à l'Hôtel de ville être réduite à sa plus simple expression, soit un conseiller du Parti civique et deux indépendants.

Le maire affirme comprendre les difficultés actuelles du PC, ayant déjà vécu la difficile situation d'être un chef de parti sans siéger au Conseil.

Mais il affirme regarder avec intérêt les tentatives d'ouverture et d'élargissement de la base du Parti civique. Il soutient que les amendements demandés par la Ville à sa Charte et qui permettront de subventionner directement les partis et donneront aux citoyens le droit d'être remboursés d'une part de leurs contributions aux caisses électorales devraient aider le Parti civique.

Par ailleurs, M. Doré affirme être bien conscient de la nécessité pour d'élargir le plus possible les possibilités de débat et de dissidence au sein de son propre parti.

« Même si le RCM a adopté dès sa fondation le modèle parlementaire, il n'a pas voulu en accepter toute la rigidité, et le droit à la dissidence est inscrit dans nos statuts. De plus, dans la situation actuelle la règle qui veut qu'une personne qui s'exprimerait à l'extérieur des cadres du caucus amène le rejet du parti, doit être davantage assouplie », croit-il.

Cependant, le maire avertit ses conseillers dissidents que cet exercice de la démocratie « doit se faire avec loyauté quant aux balises ».

« On verra à l'usage, mais jusqu'à maintenant, on n'a qu'à se réjouir que le Conseil municipal ne soit plus une machine qui ratifie automatiquement les décisions du maire ou du Comité exécutif », a conclu M. Doré.

36 millions à la culture

(M.A)

Ce sont les fonctions culturelles et celles touchant au développement économique qui connaîtront les plus fortes hausses de budget en 1988. C'est ce que révèle le deuxième budget de l'administration Doré-Fainstat rendu public hier.

Ainsi, le budget des services culturels de la Ville augmentera de quelque 25 % « un rattrapage nécessaire », selon le maire Jean Doré. Cette hausse est en grande partie rendue nécessaire par l'ouverture de deux nouvelles maisons de la Culture, celles de Mercier et de Frontenac, et le début des activités de la Commission d'initiative et de développement culturel (CIDEK).

Les deux nouvelles maisons de la Culture signifieront la création de 31 nouveaux postes et la CIDEK aura des effectifs de 22 personnes et pourra compter sur un budget de subventions de \$1 million.

Dans l'ensemble, le budget des services culturels de la Ville passera de \$28.9 millions à \$36.3 millions en 1988. La contribution de Montréal au Conseil des arts de la CUM atteindra \$1.95 million.

Selon la responsable des

dossiers culturels au Comité exécutif, Mme Kathleen Verdon, la Ville entend également effectuer un certain rattrapage dans le secteur des bibliothèques et doit procéder à des investissements importants au Jardin botanique, soit l'Insectarium et le jardin japonais.

Le secteur du développement économique connaît également des hausses de budget, surtout en ce qui concerne la promotion touristique (\$1 million de plus pour la promotion) et la rénovation industrielle et résidentielle, un budget qui passe de \$12.6 à \$14.5 millions.

Le budget de l'ensemble du secteur du développement économique passera de \$13.1 millions à \$19.1 millions, une augmentation qui semble toutefois plus importante qu'elle ne l'est en réalité à cause de modifications dans la présentation du budget 1988 par rapport aux autres années.

L'autre secteur qui connaîtra des augmentations importantes de budget sera celui de l'informatique. Selon le président du Comité exécutif Michael Fainstat, la Ville a un sérieux retard à rattraper quant à l'introduction des nouvelles technologies dans son fonctionnement et elle doit y consacrer près de \$18 millions en 1988, soit \$7.7 millions au budget de fonctionnement et \$10.2 millions en immobilisations.

D'autre part, le budget 1988 prévoit un léger surplus d'une quinzaine de millions de dollars qui provient surtout d'une révision actuarielle des contributions de la Ville à la caisse de retraite de ses employés (\$10 millions), de revenus gagnés sur les placements (\$2.3 millions de plus en 1988) et une réduction des frais de financement de la dette de \$2.2 millions.

Le budget déposé hier ne prévoit qu'une faible augmentation du budget du service des incendies, qui avait été vivement critiqué dans un rapport commandé par la Ville il y a quelques semaines.

Selon M. Fainstat, ces chiffres sont trompeurs puisque, pour la première fois depuis 1984, la Ville réussira à combler tous les postes de sa structure d'opération au service des incendies, ce qui devrait se traduire par l'embauche de quelque 55 ou 60 pompiers.

Le maire Jean Doré a, pour sa part, annoncé la publication pour janvier d'un livre blanc sur la réduction des risques à Montréal, document qui traitera abondamment de la prévention des incendies.

Si le budget 1988 ne prévoit pas l'embauche de nouveaux inspecteurs qui s'occuperaient spécifiquement de prévention des incendies, M. Doré affirme qu'il serait possible d'utiliser les pompiers, qui ont une formation en prévention, pour effectuer certaines inspections.

De plus, le présent budget réserve \$1 million pour l'achat de matériel supplémentaire, ce qui vient s'ajouter aux \$2.9 millions déjà prévus pour l'achat de matériel lourd.

Pour le développement culturel de la Ville de Montréal

De grandes ambitions mais un petit budget



Janine Beaudoin

ANGÈLE DAGENAI

La nouvelle Commission d'initiative et de développement culturel (CIDEC) de la Ville de Montréal a de grandes ambitions, mais un tout petit budget : à peine \$3 millions, dont la moitié notamment ira à la rémunération des 22 permanents et des nombreux contractuels qui y travailleront, en charges sociales et dépenses administratives, et \$1 millions qui seront versés sous forme d'appui aux organismes culturels montréalais.

C'est peu pour un organisme subventionnaire mais beaucoup pour un organisme aviseur. Le mandat principal de la CIDEC semble en effet de conseiller les dirigeants municipaux dans l'élaboration de politiques culturelles et d'offrir un soutien aux « grands événements » culturels de

Montréal — Festival de jazz, Festival des films du monde, Festival de théâtre des Amériques, Festival international de la nouvelle danse, etc — et aux industries culturelles de la métropole.

Mais le gros de son action, avec un budget de subvention aussi mince, sera de faire ou faire faire des recherches, préparer des rapports et des « cheminements critiques », des plans d'action et enfin, à l'automne 1989, tenir un sommet culturel pour présenter à la communauté culturelle sa politique d'ensemble et son plan d'action qui, espère-t-elle, fera l'objet d'un consensus.

C'est la nouvelle directrice de la CIDEC, Mme Janine Beaulieu, qui devait présenter hier soir son budget à la Commission permanente du Conseil sur le développement culturel. Entrée depuis à peine un mois à l'Hôtel de Ville dans ses nouvelles

fonctions, Mme Beaulieu semble bouillante d'énergie pour « redonner à Montréal sa place de métropole culturelle et favoriser son rayonnement au plan national et international ».

Originaire de Montréal, Mme Beaulieu a passé une partie de sa vie à Ottawa et à Québec. Elle détient une maîtrise en administration publique de l'ENAP et une expérience de douze ans en communications, relations publiques et relations internationales auprès de deux ministères du gouvernement québécois. Il semble toutefois qu'elle soit très peu connue des milieux culturels montréalais.

Mme Beaulieu travaillera avec une équipe d'une quinzaine de professionnels à la CIDEC dont la moitié sont déjà recrutés. Après s'être promené d'un local à l'autre pendant

plusieurs mois le personnel de la CIDEC a finalement élu domicile à l'Hôtel Nelson sur la Place Jacques-Cartier.

La CIDEC coordonnera un groupe de travail sur les équipements culturels en accord avec les deux autres paliers de gouvernement et le milieu culturel et des affaires de façon à définir une politique d'ensemble pour parachever la construction des infrastructures culturelles de la ville. Montréal a pris l'initiative de ce dossier, nous dit-on, pour compléter sans distorsion son schéma d'aménagement du centre-ville.

Sur le million de dollars qu'elle pourra déboursier en 1988 en subventions d'aide aux organismes culturels, la CIDEC a décidé de verser, comme en 1987, \$450,000 aux manifestations de grande envergure de la métropole et \$550,000 en soutien à « la

création, à la mise en marché, à la production, à l'exportation et au développement sectoriel ».

Mme Beaulieu a insisté sur le fait qu'un des mandats de la CIDEC était également d'établir des concertations à l'intérieur de l'appareil municipal et « d'enlever certains irritants » qui menacent le développement culturel montréalais. Or, l'un des principaux irritants décrié par le milieu depuis fort longtemps est la taxe d'amusement de 10% des recettes de guichet que doivent verser les organismes culturels, sportifs et de divertissement à la ville et qui rapporte la jolie somme de \$7 millions chaque année (apport des organismes culturels uniquement).

La CIDEC se penchera évidemment sur ce problème qui ne risque toutefois pas de se régler avant le « sommet culturel » de la fin de 1989.

Montréal tiendra un Sommet sur la culture en 1989

YVON LABERGE

■ Montréal n'aura son premier vrai Sommet de la culture qu'à l'automne 1989, soit dans deux ans seulement. D'ici là, la Commission d'initiative et de développement culturel de la Ville de Montréal (CIDEDEC) doit préparer une politique d'ensemble de développement culturel. Pour ce faire, consultations et études sont au menu de la CIDEDEC.

D'abord, trois études importantes seront menées par des firmes d'experts du secteur privé.

La première vise essentiellement à identifier, dans le centre-ville de Montréal, «les axes naturels de développement des corridors culturels».

En d'autres mots, mettre en valeur les lieux où se tiennent des manifestations culturelles pour les rendre plus visibles et accessibles au grand public.

Par exemple, ont expliqué hier au cours d'une rencontre de presse, Katleen Verdon et Janine Beaulieu, respectivement responsable des dossiers culturels au Comité exécutif de la Ville et commissaire générale de la CIDEDEC, Montréal pourrait adopter une sorte de règlement de zonage culturel avec installation d'un mobilier urbain spécifique et l'adoption d'une politique d'affichage propre aux corridors culturels recensés.

Une deuxième étude portera essentiellement sur l'éventualité de créer un Fonds d'investissement culturel, sur son mode de gestion et sur la participation des différents partenaires de la Ville: entreprises privées et gouvernements supérieurs.

La troisième étude, elle, analysera l'impact de la structure actuelle de la fiscalité municipale sur les industries culturelles. Plus spécifiquement, sur la taxe d'amusement tant décriée par les organismes culturels, la taxe d'affaires et l'impact que pourraient avoir pour Montréal des mesures



Mme Janine Beaulieu, Commissaire générale et directrice de la CIDEDEC

pour faciliter l'implantation et le développement des industries culturelles.

Parallèlement à cela, de janvier à mai 1988, une autre étude sur la situation des industries culturelles montréalaises sera menée sur leur état de développement, leur impact économique et sur leurs besoins en termes de création, de production et de diffusion du produit.

Au cours de la prochaine année, la CI-

DEC tiendra au moins une consultation sur les modes d'intervention qu'elle privilégie pour assurer un soutien adéquat aux grands événements culturels et au soutien aux industries culturelles.

En concertation avec les milieux culturels, elle entend élaborer des politiques et des stratégies de développement sectoriel ainsi qu'une politique d'ensemble qui seront présentées lors du Sommet de la culture de l'automne 1989.

De plus, une autre table de concertation doit réunir, cette fois, les communautés culturelles en vue de l'élaboration de la politique culturelle d'ensemble de l'administration municipale.

Enfin, en début d'année 1988, la CIDEDEC remplira le mandat qu'avait confié le Sommet économique de 1986 à la Ville de Montréal, en coordonnant un groupe de travail sur les équipements culturels.

Agent catalyseur de l'activité culturelle en territoire montréalais, la CIDEDEC poursuivra par ailleurs en 1988 le travail commencé cette année en soutenant les industries, les organismes et les événements culturels.

La CIDEDEC dispose à cette fin d'un budget de \$1,1 million en 1988, comparativement à \$450 000 en 1987. Devant la commission permanente du développement culturel du Conseil municipal, Mme Janine Beaulieu, commissaire générale et directrice de la CIDEDEC, a indiqué hier soir que l'organisme cherchera à s'éloigner de la distribution pure et simple de subventions.

Selon Mme Beaulieu, la CIDEDEC s'orientera plutôt vers des nouvelles formes d'aide plus proches de l'investissement. Cela, a-t-elle dit, afin de favoriser l'établissement de bases solides pour le développement à long terme des industries culturelles.

Côté soutien aux événements, la CIDEDEC se propose d'élaborer une série de programmes qui tiendront compte notam-

ment de l'état de développement et des besoins du secteur d'activités touché, de la part d'investissements des autres partenaires publics et privés et, finalement, des retombées aussi bien économiques que sociales des événements pour l'ensemble des Montréalais.

Côté aide aux industries culturelles, la CIDEDEC a déjà commencé l'étude d'une série de mesures qui visent l'éclosion et le développement d'entreprises culturelles.

Ainsi, a soutenu hier Mme Beaulieu, la CIDEDEC envisage dès maintenant la mise en place de stratégies de développement sectoriel «comportant notamment un soutien aux organismes par une collaboration à leurs études de faisabilité, de planification et de mise en marché».

Ce faisant, la CIDEDEC songe, de concert avec ses partenaires du secteur privé, à créer des incubateurs d'entreprises pour les entreprises culturelles naissantes ou en expansion. De plus, la commission pourrait même participer financièrement aux efforts de soutien à l'exportation des produits culturels montréalais vers les marchés extérieurs.

C'est notamment le cas pour l'industrie du cinéma où la CIDEDEC pourrait intervenir en étant davantage sensible au développement du jeune cinéma, en améliorant sa structure d'accueil aux équipes de tournage canadiennes et étrangères qui veulent travailler à Montréal et en apportant une attention particulière à la promotion hors Québec des productions cinématographiques montréalaises.

Selon Mme Beaulieu, les interventions de la CIDEDEC profiteront aux quelque 80 000 travailleurs qui, d'une manière ou d'une autre, dépendent du dynamisme du secteur culturel montréalais.

Mise sur pied en mars dernier, la CIDEDEC n'emploie actuellement que sept personnes. Au cours des prochaines semaines, on compte en embaucher une quinzaine d'autres.

Words, words, words and gobbledegook

Montreal's new cultural commissars are off and running in a cloud of dust so thick no one can tell where they're going.

The report presented to a council committee this week by CIDEDEC (Commission d'initiative et de développement culturels) made things even murkier. Seldom have so many words been used to say so little.

It is almost impossible to discern, through the socio-cultural gobbledegook of this report, what CIDEDEC will actually be doing to strengthen the cultural life of Montreal.

The few clear facts that emerge are not encouraging: CIDEDEC's budget next year will be \$3 million, half of which will go to pay salaries to its 22 employees; only \$1 million will be distributed in grants, and only about half of that will actually go

to professional artists who are the prime source of any city's cultural vitality.

One wonders what the Doré-Fainstat administration is up to. First it creates a bloated little empire called CIDEDEC, which hires 22 people and has \$3 million to spend on salaries, consultants, task forces and who knows what. Then it helps compress the budget of the Montreal Urban Community Arts Council, which spends most of its \$3.5 million budget on direct grants to professional artistic groups.

What will CIDEDEC do with its money? All is revealed in the report by the agency's new director, Janine Beaulieu. CIDEDEC will, of course, manage tables of concertation in the cultural milieu. It will "study the pertinence of resorting to a series of measures favoring the flourishing

and development of healthy and vigorous cultural enterprises."

CIDEDEC will experiment with incubator formulas and define the city's cultural corridors and critical paths. It will encourage, promote, facilitate, co-ordinate, advise, sensitize, conceive, elaborate, evaluate, inventorize and analyze.

Words, words, words. And a program for producing even more words over the next two years, culminating in a "cultural summit" in the fall of 1989 to discuss global policy and a master plan of action.

Montreal needs strong, concrete initiatives to hold and enhance its status as a cultural metropolis. It's hard to see those initiatives coming from CIDEDEC, which doesn't seem to know where it is going, or worse, knows and won't tell.

Noël à Montréal

■ Patinoires ouvertes, bibliothèques fermées !

ANGÈLE DAGENAI

Le service des loisirs et du développement communautaire de la Ville de Montréal annonçait hier avec fierté la mise sur pied de 180 patinoires cet hiver dont une, longue de 200 pieds, sur le terrain de la Place des Arts (PdA).

New York a son Rockefeller Center pour les amateurs du patin, Montréal aura sa patinoire de glace naturelle en plein centre-ville à compter du 19 décembre, si le temps le permet, bien entendu.

L'anneau de glace de la Place des Arts sera décoré en son centre de sapins illuminés et scintillants, la musique sera de rigueur, il va de soi.

Une cantine mobile, des bancs, un service de vestiaire et les aires de stationnement de la PdA permettront aux travailleurs et aux résidents du centre-ville de venir se détendre à compter de 10 h le matin jusqu'à 22 h le soir pendant la période de Noël, puis de midi à 22 h au cours du mois de janvier.

Avec les 100 kilomètres de ses 25 pistes de ski de randonnée, ses glissoires de glace pour toboggans de bois uniquement à l'île Notre-Dame et au Parc Angrignon et ses glissades sur neige un peu partout, ses quatre parcs de ski alpin avec remonte-pentes gratuits — Ignace Bourget, Mont-Royal, des Hirondelles et Cabrini — ses patinoires extérieures (25 de plus que l'an passé) et intérieures, Montréal relève avec brio le défi des sports d'hiver que tout Montréalais peut maintenant pratiquer sans avoir à sortir de la ville.



Photo Ville de Montréal

Montréal est peut-être la seule ville au monde où on peut se rendre en métro ou même à pied pratiquer les sports d'hiver: ski, raquette, traîneau, patin. Environ 100 km de pistes nordiques, et toute la féerie du parc Angrignon.

Montréal aura à nouveau sa Fête d'hiver au Parc Angrignon à compter du 22 décembre et sa Fête des Neiges dont le président d'honneur sera le maire Jean Doré. Sur cinq sites différents du 22 au 31 janvier.

Au nombre des dizaines d'activités sportives et culturelles de cette « Fête » à laquelle participent 300.000 Montréalais, on compte cette année des courses de canots, des randonnées de raquettes et en traîneau, un concours de sculpture etc.

Les grands équipements de Mont-

réal, Jardin Botanique, Aquarium, Planétarium, quartiers d'hiver des animaux au Parc Angrignon, offrent une série d'activités spéciales pendant la période de Noël et demeurent remarquablement accessibles au grand public à l'exception de la fête de Noël et du Jour de l'An, du 26 décembre et du 2 janvier.

Cette disponibilité du personnel ne se re trouve malheureusement pas dans les bibliothèques et les Maisons de la culture qui resteront bien closes du 24 au 28 décembre inclusivement et du 31 décembre au 4 janvier,

privant ainsi les Montréalais du plaisir de sorties et de loisirs familiaux !

Néanmoins ces établissements ont tous une programmation du temps des Fêtes, allant de concerts de chants, musiques et cantiques, spectacles de marionnettes, récitals de poèmes, expositions de jouets, rencontres du Père Noël, séances de cinéma, spectacles de magie et clownerie, musique pour les jeunes, etc.

La programmation détaillée des activités de Noël est disponible dans les divers établissements de la Ville sous forme de livret.

Ouvert ou fermé à Noël

Tous les bureaux de la Ville de Montréal, y compris les bureaux Accès-Montréal, seront fermés à compter de midi le jeudi 24 décembre jusqu'au mardi 29 décembre, pour le congé de Noël, et à compter de midi le jeudi 31 décembre jusqu'au mardi 5 janvier, pour le congé du jour de l'An.

La Cour municipale suspendra ses activités pour le congé de Noël à midi le 24 décembre et les reprendra brièvement durant la matinée du 28 décembre. La Cour sera ouverte les 29 et 30 décembre, mais fermera à nouveau le 31 décembre à midi. Elle demeurera fermée jusqu'au 3 janvier, sera ouverte pour les comparutions en matinée le 4 janvier, puis reprendra ses activités régulières le 5 janvier.

Il n'y aura pas de collecte des ordures le jour de Noël, ni le jour de l'An.

Le Planétarium Dow et son spectacle de Noël «L'étoile des Mages» fera relâche les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier.

L'Aquarium de Montréal sera fermé les 24 et 25 décembre de même que le 1^{er} janvier.

Les quartiers d'hiver du Jardin des merveilles et la Féerie d'hiver au parc Angrignon accueilleront les visiteurs tout au long de la période des Fêtes, y compris à Noël et au jour de l'An.

Le Jardin botanique de Montréal présentera tous les jours, y compris le jour de Noël et le jour de l'An, son exposition annuelle.

Toutes les succursales des bibliothèques municipales ainsi que les maisons de la culture et les services spéciaux feront relâche les 24, 25, 26, 27, 28 et 31 décembre ainsi que les 1^{er}, 2, 3 et 4 janvier.

Toutes les patinoires intérieures de la Ville seront fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier. Des périodes spéciales de patinage libre se tien-

dront de 14 h à 17 h les 22, 23, 28, 29 et 30 décembre. Les patinoires des centres Claude-Ro-

billard et Gadbois seront ouvertes les 22, 23, 27, 28, 29 et 30 décembre ainsi que les 3 et 4 janvier.

Pour de plus amples renseignements, composez le 872-6211.



Photo John TAYLOR

L'inauguration de la Féerie d'hiver du parc Angrignon a eu lieu hier soir. Présentée jusqu'au 23 février, la Féerie permet aux jeunes de s'amuser tous les jours de la semaine, entre 10 h et 22 h. Le décor est naturellement... féérique et ne manquera pas d'éblouir les tout-petits comme les grands. L'entrée est libre.

La féerie d'hiver

UN MONDE MERVEILLEUX

Pour la 24^e année consécutive, la Féerie d'hiver enchantera grands et petits, jusqu'au 23 février, au parc Angrignon.

Une patinoire décorée d'énormes jouets et une glissoire fabriquée de blocs de glace offrent des sensations de toutes sortes aux Montréalais qui peuvent s'y amuser à cœur joie.

La Féerie d'hiver est ouverte de 10 h à 22 h, sept jours par semaine. L'entrée est libre. La station de métro Angrignon est située tout près.

Holidays blooming at Botanical Garden, other services closed

City of Montreal offices will close at noon today and will reopen Tuesday. They will close again at noon on Thursday, Dec. 31 and reopen on Tuesday, Jan. 5.

Municipal Court will also close for the holidays at noon today but will reopen on Monday. It will close at noon Dec. 31 and open Jan. 4.

There will be no garbage collection on Christmas and New Year's Day.

Indoor areas of city markets will be closed tomorrow and Saturday

and Jan 1-2. However, a few outdoor stalls may open at Atwater and Jean Talon markets on those dates.

The Dow Planetarium will be closed today and tomorrow and Dec. 31-Jan. 1. The Aquarium on St. Helen's Island will be closed today and tomorrow and Jan. 1.

The children's zoo and Winter Wonderland at Angrignon Park will remain open throughout the holiday period.

The Botanical Garden will also remain open over the holidays. The an-

nual show of azaleas, poinsettias, Jerusalem cherry trees and other seasonal flowers will continue until Jan. 10.

The Montreal History Centre at 335 Place d'Youville will close today and reopen Tuesday, closing again for renovations next Thursday.

All city libraries will be closed from today until Monday and from next Thursday until Jan. 4 inclusive, except for the main branch at 1210 Sherbrooke St. E., which will be open

from 9 a.m. to noon today and next Thursday.

Municipal cultural centres will be closed today and reopen Wednesday. They will also be closed Dec. 31-Jan. 4 inclusively.

City arenas will be closed today, tomorrow and Saturday and Dec. 31-Jan. 2. There will be free skating from 2 p.m.-5 p.m. Dec. 28-30.

Most municipal indoor pools will be closed today until Tuesday and Jan 1-3. Swimming hours Dec. 28-31 and Jan. 4 will be 2 p.m.-5 p.m.

However, pools at the Centre Claude Robillard, Hochelaga, Edouard Montpetit and Gadbois will be open Sunday and Jan. 3 from 9 a.m. to 4:30 p.m.

For more information on sports and recreation activities, call 872-6211. Lines will be answered during the day throughout the holiday period.

Laval city offices will be closed from noon today to Jan. 4 inclusively.

However, the municipal tax count-

er in city hall will remain open on Dec. 28-30 from 9 a.m. to 5 p.m.

Most banks and caisses populaires will close between 1 p.m. and 3 p.m. today reopen on Tuesday. They will also close early next Thursday and reopen Jan. 5.

Hydro-Québec offices will be closed today and tomorrow and Dec. 30-Jan. 1 inclusively.

In case of a power blackout, telephone the number on your electrical bill.

MONTREAL FERME LE JOUR DE L'AN

Tous les bureaux de la Ville de Montréal, y compris les bureaux Accès-Montréal, fermeront à midi, demain, pour le congé du jour de l'an et rouvriront le mardi 5 janvier à 8 h 30.

Il n'y aura pas de collecte des ordures le jour de l'an.

La cour municipale suspendra ses activités demain à midi. Elle sera fermée les 1^{er}, 2 et 3 janvier; elle ouvrira à nouveau pour la matinée, le 4 janvier, puis reprendra ses activités le 5 janvier.

Le planétarium Dow et son spectacle *L'étoile des mages* fera relâche demain et après-demain.

Les quartiers d'hiver du Jardin des merveilles et la Féerie d'hiver au parc Angrignon sont ouverts pour toute la période des Fêtes, y compris le 1^{er} janvier. L'aquarium de Montréal sera fermé le jour de l'an.

Le Jardin botanique présente tous les jours, y compris le 1^{er} janvier, son exposition annuelle d'azalées, de poinsettias, de cerisiers de Jérusalem et d'autres fleurs de la saison. Cette exposition, de même que celle des insectes présentée à la Salle Jacques Rousseau, se poursuivra jusqu'au 10 janvier.

Toutes les succursales des bibliothèques municipales et les services spéciaux feront relâche les 1^{er}, 2, 3 et 4 janvier. Par contre, la bibliothèque centrale, au 1210, rue Sherbrooke est, sera ouverte de 9 h à midi, demain. Les maisons de la culture seront fermées à compter de demain et ce, jusqu'au 4 janvier.

Toutes les patinoires intérieures de la ville seront fermées demain ainsi que les 1^{er} et 2 janvier. Il y a une période spéciale de patinage libre de 14 h à 17 h, aujourd'hui. Les patinoires des centres Claude Robillard et Gadbois seront ouvertes aujourd'hui et les 3 et 4 janvier.

Pour de plus amples renseignements relatifs aux activités de sports et loisirs au cours du congé du jour de l'an, composer 872-6211.

Ouvert ou fermé

- Tous les bureaux de la Ville de Montréal ferment à midi aujourd'hui et ne rouvriront que le mardi 5 janvier, à 8 h 30.
- La Cour municipale suspend ses activités également à compter de midi aujourd'hui. Le lundi 4 janvier, elle sera ouverte en matinée seulement. Le lendemain 5 janvier, elle reprendra ses activités comme à l'accoutumée.
- Demain, premier de l'An, il n'y aura pas de collecte des ordures ménagères.
- Les marchés publics intérieurs de la Ville de Montréal seront fermés demain 1er janvier et le samedi 2 janvier. Par contre, si la température le permet, quelques étals extérieurs des marchés Atwater et Jean-Talon seront probablement ouverts. Samedi, le marché Atwater sera, pour sa part, partiellement ouvert.
- Aujourd'hui 31 décembre et demain 1er janvier, le spectacle de Noël *L'étoile des Mages* du Planétarium Dow, fait relâche.
- L'Aquarium de Montréal, à l'île Sainte-Hélène, sera fermé demain.
- Les quartiers d'hiver du Jardin des Merveilles et la Féerie d'hiver au parc Angrignon recevront les visiteurs comme l'accoutumée demain premier de l'An.
- Au Jardin botanique, on pourra visiter l'exposition annuelle du temps des Fêtes, de même que celle des insectes, demain 1er janvier et, ce, jusqu'au 10 janvier.
- À noter que le Centre d'histoire de Montréal, situé au 335 place d'Youville ferme ses portes à compter d'aujourd'hui pour une période indéterminée, afin de permettre certains travaux de rénovation.
- La Bibliothèque municipale de la rue Sherbrooke est ouverte jusqu'à midi aujourd'hui, mais sera fermée les 1er, 2, 3 et 4 janvier. Toutes les autres succursales des bibliothèques de la ville de Montréal sont ouvertes aujourd'hui alors qu'elles seront fermées les 1er, 2, 3 et 4 janvier. Les Maisons de la culture ne sont pas ouvertes aujourd'hui; elles reprendront leurs activités le mardi 5 janvier seulement.
- Toutes les patinoires intérieures de la Ville de Montréal sont fermées aujourd'hui, demain et samedi. Celles des centres Claude-Robillard et Gadbois seront ouvertes les 3 et 4 janvier.
- Presque toutes les piscines intérieures de la ville sont fermées les 1er, 2 et 3 janvier. Aujourd'hui, elles sont ouvertes de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, de même que le lundi 4 janvier. La piscine du Centre Claude-Robillard et les piscines Hochelaga, Édouard-Montpetit et Gadbois sont ouvertes le dimanche 3 janvier de 9 h à 16 h 30.
- À Longueuil, tous les édifices municipaux, y compris les succursales de la bibliothèque, sont fermés aujourd'hui et demain. Il n'y aura pas de cueillette des ordures ménagères demain.
- Par ailleurs, la Bibliothèque nationale du Québec ferme ses portes aujourd'hui jusqu'au 4 janvier.
- Les bureaux d'affaires d'Hydro-Québec sont fermés aujourd'hui et demain.
- Et les banques... Elles sont toutes fermées demain premier de l'An et le lundi 4 janvier. Elles rouvrent leurs portes dès mardi matin comme à l'accoutumée.

What's open and closed for New Year

Most stores and public services will be closed tomorrow and over the weekend for the New Year's holiday.

Department stores, supermarkets and most government offices will be closing tomorrow until Monday.

Banks are closed tomorrow until Tuesday, and there will be no garbage collection tomorrow or Monday.

Liquor stores close at 5 p.m. today and reopen at noon Monday.

Post offices close at 4 p.m. today, remaining closed until Monday. There will be no mail pick-up or delivery tomorrow.

Montreal's four public markets will be closed indoors tomorrow and Saturday, although a few outdoor stalls at Atwater and Jean Talon markets may operate over the holidays.

City offices close at noon today and will reopen Tuesday.

Montreal's Botanical Garden and the winter quarters of the children's zoo will stay open throughout the holidays, but the aquarium on St. Helen's Island will be closed tomorrow.

The Dow Planetarium closes today and tomorrow.

Montreal public libraries are closed until Tuesday, except the central library on Sherbrooke St., open until noon today.

Most municipal indoor pools close tomorrow until Monday, and open for swimming only from 2 p.m. to 5 p.m. and 7 p.m. to 9 p.m. today and Monday. However, the Claude Robillard, Hochelaga, Edouard Montpetit and Gadbois pools will be open Sunday from 9 a.m. to 4:30 p.m.

Most city community centres will be closed during the holiday period, but the St. Charles, Manoir Notre Dame de Grâce, Pierre Charbonneau, Etienne Desmar-teau and St. Denis centres will be open Sunday and Monday from 1 p.m. to 9 p.m. City arenas will be closed until Sunday.

City to spend millions to house 'monster' bureaucracy: Dupras

The Doré administration is turning city hall into a palace and is poised to spend \$3 million a year to rent new offices for its swelling bureaucracy, the leader of the opposition Civic Party said yesterday.

Claude Dupras said some of the new city offices will be housed in a multimillion-dollar complex to be built on the block just east of city hall. He made public plans indicating that the complex will include housing, a health club and swimming pool — and will be linked by tunnel to city hall.

The health club "is going to be used by the *nomenklatura* of the MCM (the Montreal Citizens' Movement)," Dupras said at a press conference.

Dupras said the spate of new office space indicates the

MCM administration is expanding the civil service, contrary to what it promised when it began its administrative reforms last March. He said the new office space could accommodate 750 to 1,000 civil servants.

"We're creating a kind of monster," Dupras said.

The new offices include two floors in an office tower at 500 Place d'Armes, for the city's corporate affairs department, as well as offices in a tower on Sherbrooke St. and McGill College Ave. for its economic development department.

Others include offices on Place Jacques Cartier for the city's new cultural affairs department and offices — at rent of \$1.7 million a year for five years — in a building at

333 St. Antoine St. E.

Dupras also attacked the MCM administration's renovation plans for city hall, which will cost \$8 million. The plans include moving several employees out of the building and creating space for committees. "They want to transform city hall into a palace."

"All these questions, along with all the others that could be asked about how the municipal administration manages its real estate resources, blatantly exposes the complete absence of a coherent strategy for development within Doré's administration," Dupras said.

Dupras wondered whether there is "a privileged circle of friends who benefit from this chaos" at city hall.

— Ingrid Peritz

DUPRAS DÉNONCE LES EXTRAVAGANCES DE L'ÉQUIPE DORÉ

« La réforme administrative du R.C.M. constitue déjà un gouffre de 100 millions de dollars que les Montréalais doivent assumer sur leurs taxes. »

Jean Maurice Duddin

Le chef du Parti civique, Claude Dupras, a décrié hier, en conférence de presse, l'administration « aveugle et incontrôlée » du R.C.M. à l'hôtel de ville.

M. Dupras a affirmé que le R.C.M. a sans doute l'intention d'embaucher 1 000 fonctionnaires puisqu'il a loué 159 000 pieds carrés d'espaces à bureaux dans le centre-ville et le Vieux-Montréal.

« Ça faisait 20 ans que Montréal était administrée dans les locaux actuels. Avec le R.C.M., il faut louer l'équivalent d'un immeuble de 15 étages comptant 10 000 pieds carrés par plancher. »

Le chef du Parti civique assure qu'uniquement pour l'an prochain, il s'agit d'une dépense de 3 millions de dollars.

« Imaginez, sur cinq ans, le prix de ces locations! Et c'est sans compter le prix de l'ameublement et des nouveaux fonctionnaires! », déplore-t-il.

L'administration du maire Doré a annoncé récemment qu'elle louait la totalité de l'ancien immeuble des Coopérants et deux étages de la tour à bureaux située sur la Place d'Armes.

Hôtel de ville

M. Dupras décrie aussi les projets de rénovation de l'hôtel de ville, « que le R.C.M. veut convertir en palace », et la construction du com-

plexe Chaussegros-de-Lery, sur le terrain de stationnement à l'est de l'hôtel de ville.

« Une fois rénové au coût de 8 millions de dollars, l'hôtel de ville ne servira plus qu'aux élus et ne logera plus les fonctionnaires. Au lieu des bureaux, on va aménager des salles de réunion et de réception. Est-ce que les Montréalais ont élu le R.C.M. pour cela? Ça m'étonnerait », soutient-il.

Quant au projet Chaussegros-de-Lery, il affirme que sa construction coûtera au bas mot 80 millions.

« Ce projet comportera 1 200 places de stationnement souterrain, de l'espace commercial, de l'espace à bureaux pour loger des nouveaux services et une centaine d'unités d'habitation en plus d'un centre de santé qui est en fait un centre sportif avec piscine.

« La seule chose intelligente dans ce projet, c'est la garderie. »

M. Dupras conclut que ces annonces de location et de projets de construction et de rénovation démontrent « crûment l'absence complète de stratégie cohérente et de transparence de l'administration Doré ».



Photo André VIAU

Claude Dupras affirme que le R.C.M. conduit les Montréalais vers un « gouffre financier ».

Claude Dupras sonne l'alarme

(LE DEVOIR) — La Ville de Montréal s'apprête à embaucher quelque 1,000 nouveaux fonctionnaires, du moins si on se fie aux 159,000 pieds carrés de bureaux loués au cours des dernières semaines par l'administration municipale.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le chef du Parti civique, M. Claude Dupras, dans une conférence de presse convoquée pour dénoncer les coûts cachés de la réforme administrative entreprise par l'administration Doré-Fainstat.

« En un an, ces nouveaux locaux vont coûter à la Ville pas moins de \$ 3,041,000. Tout cet espace supplémentaire sera sûrement occupé par de nouveau personnel sinon, pourquoi la Ville louerait-elle des bureaux », a soutenu le chef du PC.

M. Dupras s'est également attaqué au projet de rénovations de l'hôtel de ville et de construction du projet Chaussegros-de-Léry, dans le terrain situé juste à l'est.

Selon M. Dupras, « l'hôtel de ville a toujours suffi aux besoins des Montréalais et c'était assez bien pour que M. Jean Drapeau puisse y travailler pour amener l'Expo et les Jeux olympiques à Montréal, mais maintenant on va y construire des suites royales pour le RCM ».

« J'ai Montréal à coeur, mais ce qui se passe de l'autre côté (à l'hôtel de ville) m'écoeure », a soutenu M. Dupras.

Montréal déboursera \$8,7 millions pour louer un immeuble de \$7 millions

YVON LABERGE

Il en coûtera \$8,7 millions à la Ville de Montréal, sur cinq ans, pour la location d'un immeuble dont l'évaluation municipale est fixée à \$6,3 millions alors que sa valeur marchande est estimée, elle, à quelque \$7 millions.

L'immeuble, l'ancien siège social de la Société mutuelle d'assurance-vie *Les Coopérants*, sis au 333 est rue Saint-Antoine, à une centaine de mètres de l'hôtel de ville, accueillera ses premiers fonctionnaires municipaux en mai prochain.

À l'hôtel de ville, on explique qu'il aurait peut-être été préférable d'en faire l'acquisition mais que de toute façon l'immeuble n'est pas à vendre.

L'édifice appartient à *Les Placements immobiliers 333 Saint-Antoine Inc.*, et il a été acquis il y a plus d'un an de la société d'assurance-vie dont le siège social est maintenant logé boulevard Maisonneuve, juste derrière la cathédrale anglicane, entre les magasins à grande surface Eaton et La Baie.

C'est en janvier 1987 que les représentants de *Les Placements immobiliers 333 Saint-Antoine Inc.* proposaient à la Ville de Montréal de lui louer son immeuble de la rue Saint-Antoine.

Plus tard, en cours d'année 1987, écrit-on dans un rapport soumis par le Service de l'approvisionnement et des immeubles au Comité exécutif, «la réorganisation administrative de la fonction publique municipale a fait ressortir le besoin pressant d'espaces à bureaux situés à proximité de l'Hôtel de ville». Ce faisant, bien sûr, l'offre de location de l'immeuble de *Les Coopérants* devenait, aux yeux de l'auteur du rapport, intéressante.

Du 1er mai 1988 au 31 octobre 1990, le loyer mensuel est fixé à \$142 185, y compris \$6 025 pour les espaces de stationnement. Du 1er novembre 90 au 30 avril 1993, le prix du loyer mensuel sera de \$145 830.

Le projet de bail soumis pour étude à la séance régulière du Conseil municipal de la semaine prochaine prévoit notamment que la Ville de Montréal peut renouveler son entente avec *Les Placements immobiliers 333 Saint-Antoine Inc.* pour une autre période de cinq ans à partir du 1er mai 1993.

Une clause du projet de bail prévoit par ailleurs que les propriétaires ne peuvent vendre l'immeuble sans l'avoir d'abord offert à la Ville de Montréal.

Par ailleurs, toujours la semaine prochaine, le Conseil municipi-

pal sera saisi d'un projet de bail pour la location des 16e et 21e étages de l'immeuble du 500 Place d'Armes, propriété des *Investissements Trizec*.

Pour les sept ans du bail, il en coûtera \$4,3 millions à la Ville de Montréal pour y loger son Service des affaires corporatives (contentieux, commission de la fonction publique et ressources humaines).

Présentement, le Service des affaires corporatives occupe le quatrième étage du vénérable édifice de l'Hôtel de ville, rue Notre-Dame, mais il doit quitter les lieux pour faire place à la rénovation. Une fois les travaux de rénovation terminés, le 4e étage de l'Hôtel de ville sera entièrement occupé par les bureaux du maire, du président et des membres du Comité exécutif.

Le Service des finances, qui occupe le troisième étage doit déménager sous peu dans le vieux Palais de justice, tout à côté de l'hôtel de ville, dans les locaux

qui seront laissés vacants par le départ de la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM) vers ses nouveaux quartiers de la rue Sherbrooke, en pleine cité des affaires dans l'ouest de la ville.

Tout le troisième étage de l'hôtel de ville sera lui aussi rénové et une fois les travaux terminés, y seront logés les bureaux du secrétaire général et son équipe. Au deuxième étage, présentement occupé par les bureaux du maire, du président et des membres de l'exécutif, on y trouvera, après rénovation, salons et salles de réunions. Au premier étage seront aménagées des salles pour les commissions permanentes du Conseil municipal.

On prévoit qu'il en coûtera quelque \$8 millions pour redonner vie à l'édifice de l'hôtel de ville et les travaux doivent être terminés pour les fêtes du 350ième anniversaire de Montréal en 1992.

Le chef du Parti civique critique l'administration Doré-Fainstat

YVON LABERGE

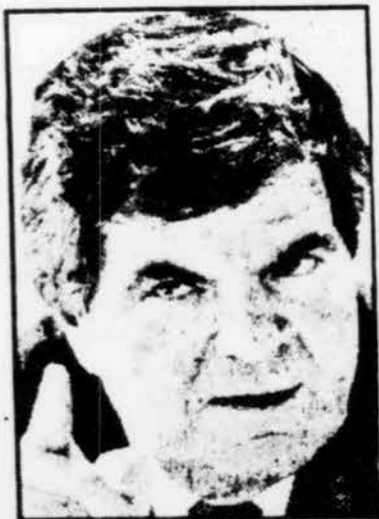
■ Claude Dupras dit avoir tellement «Montréal a cœur» que tout ce qui se passe présentement à l'Hôtel de ville «l'écoeure». Et surtout, a-t-il dit hier, la réforme administrative qui coûterait des millions de dollars aux Montréalais.

En conférence de presse, le chef du Parti civique a dénoncé l'administration Doré-Fainstat sous à peu près toutes les coutures.

Selon lui, Montréal est «sale» comme jamais elle ne l'a été et c'est la faute à l'administration du RCM qui n'exerce aucun contrôle sur les cols bleus.

Pendant ce temps, l'administration du RCM loue deux étages au 500 Place d'Armes, dit-il, et elle loue tout l'immeuble qui abritait le siège social de la Société mutuelle d'assurance-vie Les Coopérants, au 333 est rue Saint-Antoine, à une centaine de mètres de l'Hôtel de ville.

Pour louer l'immeuble du 333 est rue Saint-Antoine, continue M. Dupras, il en coûtera \$8,7 millions sur cinq ans alors que sa valeur au rôle d'évaluation atteint \$6,3 millions, et sa valeur marchande \$7 millions.



Claude Dupras PHOTOTHÈQUE La Presse

Or, a-t-on appris hier, Montréal aurait pu acquérir cet immeuble en 1985 pour \$5 millions, mais l'administration Drapeau-Lamarre n'aurait pas donné suite à l'offre qui lui était alors faite. Et aujourd'hui, ses nouveaux propriétaires n'ont nullement l'intention de s'en départir, eux qui l'auraient payé à peu près \$7 millions il y a plus d'un an.

M. Dupras croit savoir — bien qu'il ne puisse appuyer son propos — que l'administration du RCM pourra loger quelque 1000

nouveaux fonctionnaires municipaux à la Place d'Armes et au 333 est rue Saint-Antoine.

Toujours selon lui, l'administration du RCM s'appête à rénover l'hôtel de ville pour quelque \$8 millions pour en faire un palace cependant que la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) travaille à la construction d'un immeuble — tout à côté de l'édifice municipal — dont Montréal pourrait se passer.

Il dénonce aussi le projet du World Trade Centre dans lequel la SIMPA et la Ville de Montréal ont des intérêts. Plus particulièrement, il souligne que Montréal n'avait pas à assumer seule le coût de construction d'un stationnement souterrain de quelque 1000 places.

Bref, le chef du Parti civique reproche au RCM de trop dépenser. «Le bureau de M. Drapeau n'était pas assez bien pour M. Doré, et voilà que celui qu'occupait Yvon Lamarre ne l'est pas assez également.»

Pourtant, croit-il savoir, c'est de son bureau du premier étage que M. Drapeau nous a donné l'Expo 67! Mais ce que semble ne pas savoir M. Dupras, c'est que sans rénovation, plus d'Hôtel de ville. Et plus d'Hôtel de ville, plus de...

Claude Dupras sonne l'alarme

(LE DEVOIR) — La Ville de Montréal s'apprête à embaucher quelque 1.000 nouveaux fonctionnaires, du moins si on se fie aux 159.000 pieds carrés de bureaux loués au cours des dernières semaines par l'administration municipale.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le chef du Parti civique, M. Claude Dupras, dans une conférence de presse convoquée pour dénoncer les coûts cachés de la réforme administrative entreprise par l'administration Doré-Fainstat.

« En un an, ces nouveaux locaux vont coûter à la Ville pas moins de \$ 3.041.000. Tout cet espace supplémentaire sera sûrement occupé par de nouveau personnel sinon, pourquoi la Ville louerait-elle des bureaux », a soutenu le chef du PC.

M. Dupras s'est également attaqué au projet de rénovations de l'hôtel de ville et de construction du projet Chaussegros-de-Léry, dans le terrain situé juste à l'est.

Selon M. Dupras, « l'hôtel de ville a toujours suffi aux besoins des Montréalais et c'était assez bien pour que M. Jean Drapeau puisse y travailler pour amener l'Expo et les Jeux olympiques à Montréal, mais maintenant on va y construire des suites royales pour le RCM ».

« J'ai Montréal à coeur, mais ce qui se passe de l'autre côté (à l'hôtel de ville) m'écoeure », a soutenu M. Dupras.

Montréal déboursera \$8,7 millions pour louer un immeuble de \$7 millions

YVON LABERGE

Il en coûtera \$8,7 millions à la Ville de Montréal, sur cinq ans, pour la location d'un immeuble dont l'évaluation municipale est fixée à \$6,3 millions alors que sa valeur marchande est estimée, elle, à quelque \$7 millions.

L'immeuble, l'ancien siège social de la Société mutuelle d'assurance-vie *Les Coopérants*, sis au 333 est rue Saint-Antoine, à une centaine de mètres de l'hôtel de ville, accueillera ses premiers fonctionnaires municipaux en mai prochain.

À l'hôtel de ville, on explique qu'il aurait peut-être été préférable d'en faire l'acquisition mais que de toute façon l'immeuble n'est pas à vendre.

L'édifice appartient à *Les Placements immobiliers 333 Saint-Antoine Inc.*, et il a été acquis il y a plus d'un an de la société d'assurance-vie dont le siège social est maintenant logé boulevard Maisonneuve, juste derrière la cathédrale anglicane, entre les magasins à grande surface Eaton et La Baie.

C'est en janvier 1987 que les représentants de *Les Placements immobiliers 333 Saint-Antoine Inc.* proposaient à la Ville de Montréal de lui louer son immeuble de la rue Saint-Antoine.

Plus tard, en cours d'année 1987, écrit-on dans un rapport soumis par le Service de l'approvisionnement et des immeubles au Comité exécutif, « la réorganisation administrative de la fonction publique municipale a fait ressortir le besoin pressant d'espaces à bureaux situés à proximité de l'Hôtel de ville ». Ce faisant, bien sûr, l'offre de location de l'immeuble de *Les Coopérants* devenait, aux yeux de l'auteur du rapport, intéressante.

Du 1er mai 1988 au 31 octobre 1990, le loyer mensuel est fixé à \$142 185, y compris \$6 025 pour les espaces de stationnement. Du 1er novembre 90 au 30 avril 1993, le prix du loyer mensuel sera de \$145 830.

Le projet de bail soumis pour étude à la séance régulière du Conseil municipal de la semaine prochaine prévoit notamment que la Ville de Montréal peut renouveler son entente avec *Les Placements immobiliers 333 Saint-Antoine Inc.* pour une autre période de cinq ans à partir du 1er mai 1993.

Une clause du projet de bail prévoit par ailleurs que les propriétaires ne peuvent vendre l'immeuble sans l'avoir d'abord offert à la Ville de Montréal.

Par ailleurs, toujours la semaine prochaine, le Conseil municipi-

pal sera saisi d'un projet de bail pour la location des 16e et 21e étages de l'immeuble du 500 Place d'Armes, propriété des *Investissements Trizec*.

Pour les sept ans du bail, il en coûtera \$4,3 millions à la Ville de Montréal pour y loger son Service des affaires corporatives (conten-tieux, commission de la fonction publique et ressources humaines).

Présentement, le Service des affaires corporatives occupe le quatrième étage du vénérable édifice de l'Hôtel de ville, rue Notre-Dame, mais il doit quitter les lieux pour faire place à la rénovation. Une fois les travaux de rénovation terminés, le 4e étage de l'Hôtel de ville sera entièrement occupé par les bureaux du maire, du président et des membres du Comité exécutif.

Le Service des finances, qui occupe le troisième étage doit déménager sous peu dans le vieux Palais de justice, tout à côté de l'hôtel de ville, dans les locaux

qui seront laissés vacants par le départ de la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM) vers ses nouveaux quartiers de la rue Sherbrooke, en pleine cité des affaires dans l'ouest de la ville.

Tout le troisième étage de l'hôtel de ville sera lui aussi rénové et une fois les travaux terminés, y seront logés les bureaux du secrétaire général et son équipe. Au deuxième étage, présentement occupé par les bureaux du maire, du président et des membres de l'exécutif, on y trouvera, après rénovation, salons et salles de réunions. Au premier étage seront aménagées des salles pour les commissions permanentes du Conseil municipal.

On prévoit qu'il en coûtera quelque \$8 millions pour redonner vie à l'édifice de l'hôtel de ville et les travaux doivent être terminés pour les fêtes du 350ième anniversaire de Montréal en 1992.

Le chef du Parti civique critique l'administration Doré-Fainstat

YVON LABERGE

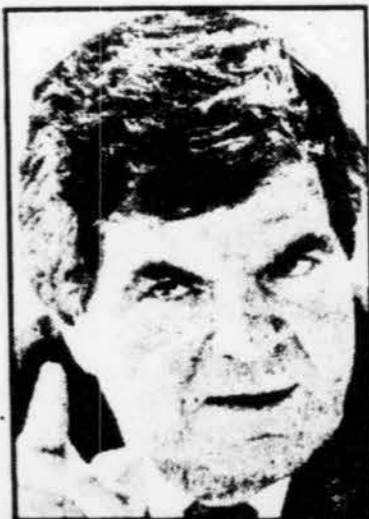
■ Claude Dupras dit avoir tellement «Montréal à cœur» que tout ce qui se passe présentement à l'Hôtel de ville «l'écoeure». Et surtout, a-t-il dit hier, la réforme administrative qui coûterait des millions de dollars aux Montréalais.

En conférence de presse, le chef du Parti civique a dénoncé l'administration Doré-Fainstat sous à peu près toutes les coutures.

Selon lui, Montréal est «sale» comme jamais elle ne l'a été et c'est la faute à l'administration du RCM qui n'exerce aucun contrôle sur les cols bleus.

Pendant ce temps, l'administration du RCM loue deux étages au 500 Place d'Armes, dit-il, et elle loue tout l'immeuble qui abritait le siège social de la Société mutuelle d'assurance-vie Les Coopérants, au 333 est rue Saint-Antoine, à une centaine de mètres de l'Hôtel de ville.

Pour louer l'immeuble du 333 est rue Saint-Antoine, continue M. Dupras, il en coûtera \$8,7 millions sur cinq ans alors que sa valeur au rôle d'évaluation atteint \$6,3 millions, et sa valeur marchande \$7 millions.



Claude Dupras PHOTOTHÈQUE La Presse

Or, a-t-on appris hier, Montréal aurait pu acquérir cet immeuble en 1985 pour \$5 millions, mais l'administration Drapeau-Lamarre n'aurait pas donné suite à l'offre qui lui était alors faite. Et aujourd'hui, ses nouveaux propriétaires n'ont nullement l'intention de s'en départir, eux qui l'auraient payé à peu près \$7 millions il y a plus d'un an.

M. Dupras croit savoir — bien qu'il ne puisse appuyer son propos — que l'administration du RCM pourra loger quelque 1000

nouveaux fonctionnaires municipaux à la Place d'Armes et au 333 est rue Saint-Antoine.

Toujours selon lui, l'administration du RCM s'appête à rénover l'hôtel de ville pour quelque \$8 millions pour en faire un palace cependant que la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA) travaille à la construction d'un immeuble — tout à côté de l'édifice municipal — dont Montréal pourrait se passer.

Il dénonce aussi le projet du World Trade Centre dans lequel la SIMPA et la Ville de Montréal ont des intérêts. Plus particulièrement, il souligne que Montréal n'avait pas à assumer seule le coût de construction d'un stationnement souterrain de quelque 1000 places.

Bref, le chef du Parti civique reproche au RCM de trop dépenser. «Le bureau de M. Drapeau n'était pas assez bien pour M. Doré, et voilà que celui qu'occupait Yvon Lamarre ne l'est pas assez également.»

Pourtant, croit-il savoir, c'est de son bureau du premier étage que M. Drapeau nous a donné l'Expo 67! Mais ce que semble ne pas savoir M. Dupras, c'est que sans rénovation, plus d'Hôtel de ville. Et plus d'Hôtel de ville, plus de...

À la ville de Montréal

Micro-informatique et SIURS font bon ménage

Le Service de l'habitation et du développement urbain de la ville de Montréal opte pour des systèmes à base de micro-informatique dans l'implantation d'un SIURS. Une étude interne révélait que le marché nord-américain se dirige vers l'utilisation de la micro-informatique dans ce domaine. Des questions de coûts expliquent également ce choix.

PAR LAURENT TREMBLAY

En juin 1987, les autorités municipales décidaient de doter le Service de l'habitation et du développement urbain de quatre systèmes micro-informatiques à savoir: les systèmes graphiques de DAO et de CAO et les systèmes alpha-numériques d'exploitation des données du rôle d'évaluation et de gestion des règlements de zonage.

L'octroi de systèmes à base micro-informatique découlait entre autres, d'une étude interne du marché nord-américain de l'informatique tendant à démontrer l'évolution constante et rapide de ce dernier vers la micro-informatique et surtout le moindre coût des équipements micro-informatiques par rapport aux «main frame» et aux mini-ordinateurs.

Ces quatre nouveaux systèmes en voie de développement, constitueront en soi un mini-SIURS (système d'informations urbaines à référence spatiale), puisqu'ils puiseront la plus grande partie de leurs éléments au SIURS corporatif de la Ville de Montréal.

Pour la bonne compréhension du lecteur, il est bon de souligner immédiatement que le centre névralgique des systèmes en question sera constitué d'une banque graphique à base de données topographiques photographométriques en provenance du ministère de l'Énergie et des Ressources (MERQ) et du module Arpentage du Service des tra-

vaux publics de la Ville de Montréal.

Les autres données à caractère socio-économique de la banque graphique proviendront de recherches effectuées par notre Service et d'interfaces avec d'autres organismes comme la Communauté urbaine de Montréal et la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

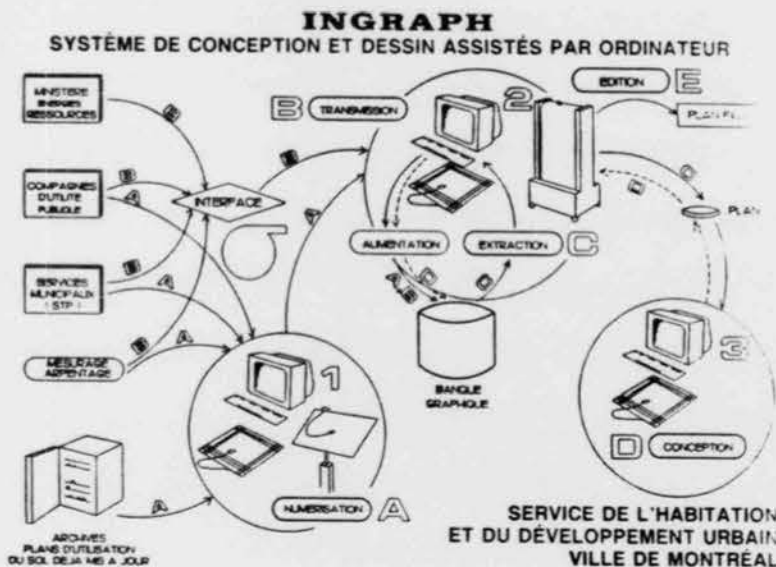
Nature des systèmes micro-informatiques en voie de développement

Le projet en voie de développement consiste dans l'adaptation et la mise en place de deux systèmes graphiques (se traduisant par des plans et des cartes) et deux systèmes alpha-numériques (informations regroupées en fichiers et ayant une référence géographique, ou «spatiale»).

Les systèmes graphiques

L'objet du système de dessin assisté par ordinateur (DAO) est le dessin de la situation existante, c'est-à-dire la production des plans de base et des plans d'utilisation du sol; il couvre les circuits A, B, C (standard) et E sur le schéma.

L'objet du système de conception assistée par ordinateur (CAO) est de traduire la conception et d'obtenir des plans thématiques; il couvre les circuits C (spécifiques



SERVICE DE L'HABITATION ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN VILLE DE MONTRÉAL

et D sur le même schéma; il permet aux deux types d'applications essentielles en urbanisme:

- programmes de calcul 2D, donnant des réponses aux questions liées aux surfaces (e.g. surface des planchers habitables dans un périmètre donné);
- programmes de calcul 3D, permettant d'une part des représentations tridimensionnelles et d'autre part, l'obtention des réponses à des questions liées à l'agencement des volumes (e.g. surfaces d'ensoleillement ou exposition au vent).

Les systèmes alpha-numériques

Le système d'exploitation des données a un rôle d'évaluation, permettant, entre autres, l'établissement de listes de prix unitaires de terrains dans une aire géographique particulière, la détermination de la valeur des propriétés touchées par une réglementation, le calcul de la superficie totale de certains types de terrains.

Le système de gestion des règlements de zonage, permettant, entre autres, des recherches par thèmes des règlements existants, l'établissement et la tenue à jour de plans d'ensemble illustrant les règlements, la représentation de l'incidence des règlements dans une aire géographique.

Ces systèmes qui seront développés, sont apparentés au SIURS et particulièrement adaptés à l'activité d'urbanisme.

Le SIURS tel qu'il sera développé au Service de l'habitation et du développement urbain sera une adaptation du système INGRAPH (MD et C), conçu et développé par L.B.G.P. CONSULTANTS INC. et fonctionnant sur micro-ordinateurs.

- Plus spécifiquement, il consistera:
 - d'une part, en l'enregistrement d'informations graphiques dans la mémoire d'un ordinateur, afin de pouvoir obtenir sur un traceur (ou écran) le dessin correspondant (plan de base, plan d'utilisation du sol, etc.);
 - d'autre part, en l'enregistrement d'informations alpha-numériques sous un format et avec la structure permettant non seulement les recherches thématiques classiques, mais aussi des recherches géographiques (par exemple obtenir sur un plan l'emplacement de tous les immeubles abritant les commerces d'un type donné).
- **M. Laurent Tremblay est surintendant au Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville de Montréal. Ce texte a été présenté dans le cadre du Colloque international sur la géomatique appliquée à la gestion municipale et organisé par l'Association canadienne des sciences géodésiques et cartographiques (section Montréal).**

**Suite
dans
l'édition
de février**

Des besoins diversifiés

Le Service de l'habitation et du développement de la Ville de Montréal est responsable d'assurer la planification, le développement, la réglementation et le contrôle de l'aménagement des quartiers et de l'ensemble du territoire montréalais.

Parmi les experts le constituant (urbanistes, architectes, ingénieurs, etc.), nombreux sont ceux qui se doivent de posséder, en tout temps, des outils informationnels leur permettant entre autres:

- de mettre à jour les plans d'utilisation du sol de la ville et de les reproduire aux échelles requises;
- de produire des illustrations ad-hoc et des dessins devant accompagner les projets et rapports techniques, destinés à la prise de décisions de l'appareil municipal;
- d'obtenir des plans thématiques de diverses natures: ex. plan d'un quartier illustrant les rues, les bâtiments, les commerces, les parcs, etc.
- de présenter graphiquement, en projection parallèle et en perspective, les édifices urbains faisant l'objet d'études;
- d'identifier les bâtiments, les terrains vancants et les aires de stationnement et d'entreposage;
- d'identifier les aires affectées aux espaces verts, aux parcs industriels et autres fonc-

tions urbaines;

- de représenter graphiquement les réseaux de transport et leurs caractéristiques fonctionnelles;
- d'effectuer des calculs liés aux surfaces telles que: surface commerciale totale par rapport à la surface totale bâtie, surface de bâtiments exposés au vent dominant, surface des équipements destinés à des fins de loisirs;
- d'effectuer le calcul et l'illustration du coefficient d'occupation du sol (COS) par catégorie d'affectation et par bâtiment, selon les secteurs définis par le plan d'aménagement;
- d'établir le potentiel de construction par catégorie d'affectation selon les limites de quartiers et arrondissements municipaux et le coefficient d'occupation du sol;
- de calculer les densités de population (nombre de résidents par surface unitaire de plancher, taille des ménages, taille des logements, etc.);
- de déterminer, dans le tissu urbain existant, l'impact visuel ou l'ensoleillement des édifices projetés;
- d'établir la valeur unitaire et cumulée des terrains et bâtiments dans des aires géographiques particulières;
- d'identifier la superficie totale de certains

types de terrains et leur valeur dans des aires géographiques;

- de déterminer la valeur des propriétés touchées par des projets de règlements;
- d'établir l'impact de la réglementation de zonage proposée et d'en illustrer les incidences dans des aires géographiques.

Façons dont les besoins ont été desservis à date

Des carences au niveau des systèmes informatiques ont fait en sorte que les professionnels de l'urbanisme ont, jusqu'à maintenant, pourvu aux besoins susmentionnés par le recours aux procédés conventionnels.

Ainsi, la mise à jour des plans d'utilisation du sol a été effectuée avec les outils habituels des dessinateurs à partir de plans de base en provenance de notre Service des travaux publics.

Il en est ainsi de nombreux plans thématiques nécessaires au développement de plans d'urbanisme et de zonage devant accompagner la réglementation, lesquels ont été confectionnés à la main avec toutes les reprises de travaux et les délais s'y rapportant. Quant aux simulations et calculs de différentes sortes inhérentes aux projets d'aménagement urbain, ils ont également été effectués selon les procédés conventionnels.

MONTREAL À L'ÈRE DES VOYAGES

■ Au cours de l'année 1987, c'est près d'un demi-million de dollars que la Ville a consacré aux voyages de ses fonctionnaires ou de ses élus.

C'est le service des Loisirs et du développement communautaire qui s'est accaparé la part du lion avec des dépenses de voyages de \$102 000. Voyages effectués en majorité à l'intérieur du pays (\$79 500) plutôt qu'à l'extérieur (\$22 500).

Le directeur de ce service, M. Vianney Jutras, les explique entre autre par le fait que son service administre l'aide sociale du

Québec dans les limites de Montréal. D'où des allers-retours sur la route 20 jusqu'au ministère.

De plus, ce service comprend également le dynamique Jardin botanique, appelé à participer à des expositions et à entretenir des contacts avec l'étranger, notamment pour les jardins japonais ou des floralies.

Par contre, c'est surtout à l'extérieur du pays que le cabinet du comité exécutif a voyagé. Ses frais de voyage s'élèvent à environ \$84 000, dont \$54 000 à l'extérieur du pays. Ces frais comprennent ceux du maire et d'autres élus et incluent, entre autres, le voyage en Chine.

Selon la compilation préparée par le service des finances, et présentée au début de l'année, les dépenses totales de voyages au sein de l'appareil municipal se partagent à peu près également entre voyages à l'intérieur du

pays (\$228 300) et à l'extérieur (\$230 000).

Les autres services qui ont fait des dépenses de voyages significatives sont la CIDEM (\$70 000), les Finances (\$56 000), les Travaux publics (\$35 000), l'Habitation et développement urbain (\$32 700), les Affaires corporatives (\$30 500) et Planification et concertation (\$23 000).

Ces chiffres ont été compilés en réponse à une question du conseiller Nick Auf der Maur. Dans sa réponse, le président du comité exécutif assure que la Ville de Montréal n'a aucun contrat de service la liant à une agence de voyage en particulier.

Montréal n'est pas un bon employeur pour les femmes

MARIANE FAVREAU

■ À la Ville de Montréal, il n'y a qu'un employé sur six environ qui soit une femme. En fait, sur les 11 533 employés et auxiliaires recensés au 27 août dernier, on comptait 1 876 femmes, ou 16 p. cent des effectifs.

Mais 71 p. cent des femmes gagnent moins de \$30 000 tandis qu'il n'y a que 33 p. cent des hommes dans cette situation. Ce qui s'explique en partie par le fait que les hommes ont 10 ans de plus que les femmes, et comptent 10 ans d'ancienneté de plus.

Même chez les cols blancs, châteaufort habituel des femmes (on y retrouve 81 p. cent de toutes les femmes employées à la Ville), les postes qu'elles occupent se situent aux sept échelons les moins bien rémunérés, à une exception près. Ce sont des emplois à prédominance féminine, évidemment.

Et encore les femmes ne sont-elles pas en majorité chez les cols blancs où elles ne représentent que 42 p. cent des effectifs, cantonnées qu'elles sont dans le travail de bureau, les soins infirmiers, les bibliothèques. Le travail social, traditionnellement féminin, est plutôt masculin, à la Ville.

Les femmes représentent 5 p. cent des cols bleus (242 femmes, principalement des jardinières); elles sont 13 p. cent (ou 35 femmes) chez les professionnels, groupe constitué en majorité d'ingénieurs; 12 p. cent des cadres administratifs (82 femmes).

Dans toutes les catégories d'emplois, on trouve moins de femmes à la municipalité qu'il n'y en a sur le marché général de l'emploi à Montréal, dans des champs de compétence semblables.

Ce ne sont là que quelques-unes des constatations que Mme Lea Cousineau, membre du comité exécutif de la Ville, rendait publiques hier. Il s'agit du résultat d'une étude confiée à la société conseil Mercer, déposée au comité exécutif fin février.

Quelque 800 employées municipales ont ainsi pris connaissance du portrait de l'emploi dans leur milieu de travail, au cours d'un petit déjeuner célébrant la Journée internationale des femmes, hier, et convoqué par le maire Dore et les membres du comité exécutif.

Mesures de redressement

Elles auraient sûrement avalé leurs croissants de travers si Mme Cousineau n'avait ajouté à cet exposé une explication du phénomène, et certaines des mesures de correction envisagées.

«Pas question d'identifier des coupables, dit-elle, mais bien plutôt d'utiliser les données pour orienter notre action dans l'avenir... La situation actuelle résulte d'embauches faites depuis longtemps, alors que la main-d'œuvre féminine pouvait être moins disponible», explique-t-elle.

Quant aux actions envisagées, elles visent tout d'abord à favoriser l'entrée des femmes dans la fonction publique municipale, à voir à la promotion de celles qui y sont déjà, tout en favorisant leur plus grande mobilité dans l'appareil municipal. Ces corrections impliquent un changement dans la façon de gérer les ressources humaines.

«Il nous faudra penser en termes de formation et de mesures de soutien à la formation, précise Mme Cousineau, prévoir aussi le decloisonnement de certaines tâches et la mise en place de mécanismes permettant l'acquisition de l'expérience sur place.»

Ainsi, on prévoit des programmes de formation continue, chez les cols bleus, qui permettront aux femmes d'accéder à des postes semi-spécialisés. On propose de plus, après avoir obtenu l'accord syndical:

■ le réexamen des règles d'embauche, et plus particulièrement la priorité accordée aux employés déjà sur place pour des promotions ou des postes permanents;

■ des structures d'accueil pour les femmes dans les secteurs à forte concentration masculine (des salles de toilette, par exemple, ou des sièges de camion à leur taille), et la mise en place de conditions favorables à leur intégration;

■ des aménagements permettant à tous et toutes de concilier davantage leur vie professionnelle et leur vie familiale, notamment la garderie et les horaires flexibles.

Ces mesures doivent encore être articulées dans un «plan d'action global» qui sera soumis au comité exécutif. «Mais d'ici cinq mois, de dire Mme Cousineau, les chefs de services devront avoir toutes les données de chacun des postes afin de favoriser l'intégration des femmes dans toutes les fonctions.»

Du chemin à faire à l'hôtel de ville

(LE DEVOIR) — Des 11,533 fonctionnaires municipaux, seulement 16 % sont des femmes, une situation que l'administration Doré-Fainstat entend corriger en « transformant nos attitudes et en changeant les règles du jeu ».

C'est ce qu'a soutenu, hier, Mme Léa Cousineau, membre du Comité exécutif responsable du dossier de la condition féminine lors d'un déjeuner réunissant quelque 900 employées de la Ville.

Mme Cousineau a affirmé que la Ville entendait travailler à deux niveaux, soit favoriser l'entrée de femmes dans la fonction publique et faire la promotion de celles qui s'y trouvent.

Comme première étape de la mise en place d'un programme d'accès à l'égalité, la Ville a fait réaliser un portrait de la place réelle des femmes dans la fonction publique montréalaise.

Ainsi, on a constaté que les femmes sont à peu près absentes des postes de direction à la Ville, malgré les efforts récents.

La situation est similaire dans tous les autres secteurs à l'exception des cols blancs où on retrouve plus de 80 % de femmes.

Ainsi, il n'y a pas une seule femme pompier, même si on espère embaucher sous peu des femmes qui auront terminé leur

formation de pompier et plus de 98 % des postes de cadres supérieurs et de contremaitres sont occupés par des hommes.

Mme Cousineau a exposé certaines des actions qu'entend prendre la Ville au cours des prochains mois:

- programmes de formation continue chez les cols bleus pour permettre aux femmes d'accéder aux postes semi-spécialisés;

- mise en place de structures d'accueil dans les secteurs à forte concentration masculine;

- aménagement permettant aux travailleurs et travailleuses de concilier davantage leur vie professionnelle et leur vie familiale, ce qui pourrait comprendre la mise en place de garderies.



Léa Cousineau

Accès à l'égalité

MONTREAL DÉBUTE SON PROGRAMME

Dès aujourd'hui, chacun des services et catégories d'emplois de la Fonction publique de la Ville de Montréal ont trois mois pour établir un plan concret de redressement qui augmentera le nombre de femmes dans les divers emplois et postes de direction. «Après, on s'embarque pour plusieurs années. Il faut plus de six mois pour corriger une situation centenaire», de dire Mme Léa Cousineau.

Claire Harting

Le programme d'accès à l'égalité pour les femmes était annoncé il y a tout juste un an par l'administration Doré. L'analyse réelle de la situation, première étape du programme, vient d'être terminée, c'est maintenant le temps de passer à l'action.

Mme Cousineau, responsable du dossier des femmes, le maire Jean Doré en tête, et les membres de l'exécutif de la Ville, avaient choisi la Journée internationale des femmes, pour inviter toutes les femmes de la Fonction publique municipale à célébrer le 8 mars et être témoins d'une ère nouvelle qui s'ouvre sous le signe de l'équité. Une grande première à la Ville.

En chiffres

En août 1987, la Ville comptait 11 533 employés, 84% d'hommes et 16% de femmes. Une analyse détaillée des effectifs montre que les hommes se retrouvent dans toutes les catégories d'emplois. Ils sont: 100% des pompiers; 99% des contremaîtres; 98% des cadres supérieurs; 95% des cols bleus; 88% des cadres; 87% des professionnels; 58% des cols blancs.

Les femmes se retrouvent à 81% des cols

blancs (travail de bureau, bibliothécomanie,

postes infirmiers, etc). Tous emplois, excepté les bibliothécaires, se situant parmi les sept échelons les moins bien payés des 14 de l'échelle des traitements.

«Un fait s'impose, de dire Mme Cousineau. Il faut changer nos attitudes et les règles du jeu. Il faut élargir le bassin de main-d'oeuvre féminine, réexaminer les règles

d'embauche en accord avec les syndicats.»

Le travail est double, favoriser l'entrée des femmes dans la Fonction publique municipale, et voir à la promotion de celles qui sont déjà là.

De plus: Pour les cols bleus, des programmes de formation pour permettre aux femmes d'accéder aux postes semi-spécialisés, revoir la conception de certains outils de travail pour faciliter les tâches, comme la hauteur des sièges dans les véhicules municipaux; prévoir des façons de faire accéder à des postes de gestion des femmes actuellement aux postes de professionnel ou de cadre; donner des plans de carrière aux cols blancs.

«La mise en place de garderies en milieu de travail doit être envisagée pour permettre aux travailleurs et travailleuses de concilier vie professionnelle et familiale», ajoute Mme Cousineau.

Les femmes de la Ville sont prêtes, elles ont même commencé à suivre des cours de perfectionnement. Elles disent: «Enfin de l'espoir.»



Photo Pablo DURANT

«C'est toi, c'est moi, non... c'est nous tous qui devons ouvrir nos portes aux femmes», de dire le maire Jean Doré, Mmes Léa Cousineau et Jacqueline Bordeleau, M. Michael Fainstat et Mme Kathleen Verdon, du Comité exécutif de la Ville de Montréal.

City's new housing department chief intends to 'find solutions'

By LEWIS HARRIS
of The Gazette



ROBERT COHEN
Sole anglo department head

The quickest way to get Robert Cohen's back up is to refer to him as the city's only anglophone department head.

Cohen, a burly, good-natured 43-year-old lawyer and housing expert, was named executive director of the Société d'habitation et de développement de Montréal a month ago.

The new city agency, with assets of \$120 million, will get rolling next month, once the paperwork is cleared away following the liquidation of two city agencies previously responsible for housing.

The new agency puts Cohen on the firing line for one of the thorniest questions facing most North American cities — housing.

And it makes him the only anglophone to head one of the city's 12 departments, a position that pays him around \$85,000 a year.

"But please," the fluently bilingual Cohen pleaded recently in mock exasperation, "don't turn me into the city's token ethnic."

Cohen, who lives in Notre Dame de Grâce, said in an interview that it is too soon to say exactly what his agency will be doing to stimulate housing in Montréal.

But he insists his agency will be a force in the housing field.

"In terms of housing, I think our principal role is to be on the cutting edge, to be innovative, to find solutions and break the apathy for the city and others.

"One of our challenges is to be where the private sector cannot be

because it's not economical. We have to look at what all the housing possibilities are and intervene."

Cohen will have no shortage of work in the next few years.

- The city has around 13,000 low-cost housing units that will be managed by Cohen's agency.

Another 13,000 Montrealers have their names on a list for low-cost housing. The list is so long, city officials no longer bother to estimate average waiting time.

- Cohen's agency also will be responsible for the city's role in managing replacement housing being built for tenants displaced by the Overdale Ave. condominium project in south-central Montréal.

Overdale is "not uncontroversial," Cohen noted wryly.

- The agency, which has around 55

full-time employees, has an annual operating budget of about \$25 million and also has a mandate to spend up to \$10 million a year on housing.

Cohen also will be keeping tabs on the downtown development boom.

With the boom comes the possibility of cutting deals: For example, developers could be asked to contribute to a replacement housing fund as one condition for getting the city's approval of a development.

And Cohen will be interested in the more than 150 suggestions the city will be making for downtown Montréal tomorrow when it tables a long-awaited master plan.

Cohen's professional and political credentials are impeccable. He ran for a municipal council seat — and lost — for the Montreal Citizens' Movement in 1978.

He spent nearly 10 years as director-general of the corporation that runs the Milton Park housing co-operative, the largest such co-op in North America.

Cohen and city executive committee member John Gardiner both worked at Milton Park, a major factor in their long-standing friendship.

Gardiner, the executive committee member responsible for housing, also plays down the anglophone angle when he talks about Cohen. But he happily concedes that Cohen's appointment coincides nicely with the city's desire to place more non-francophones in senior positions.

"Bob Cohen was chosen on merit," he said. "But it's also a fact that we're on record as wishing to hire non-francophones and women for important administrative positions."

Bourbeau propose une tarification des services municipaux



M. André Bourbeau

FLORIAN BERNARD

Dans le but d'alléger le fardeau fiscal des petits propriétaires de l'île de Montréal et de procurer des revenus additionnels aux villes, le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, a suggéré hier d'imposer des tarifs beaucoup plus élevés sur les services municipaux.

Sa proposition aux maires consiste à faire payer davantage ceux qui sont les plus gros utilisateurs des services fournis par les villes.

Invité à commenter la crise fiscale qui secoue l'île de Montréal, au terme des assises annuelles de la Conférence des maires, et à proposer des solutions concrètes, le ministre a reconnu que les taxes foncières ont atteint un niveau de saturation et qu'il faut désormais élargir le champ de revenus des villes par d'autres moyens. Il s'est alors déclaré partisan d'une tarification beaucoup plus réaliste qu'elle l'est actuellement de la plupart des services municipaux. Le but, a-t-il ajouté, est de faire contribuer davantage ceux qui utilisent ces services.

Parmi les services qui devraient subir une nouvelle tarification, M. Bourbeau a mentionné les bibliothèques, l'usage des salles, les services culturels, les équipements sportifs, les patinoires et les arénas, les piscines, l'eau, etc. « Il ne faudrait toutefois pas d'un système de tarification à sens étroit en vertu duquel il faudrait installer des compteurs à chaque porte. Je parle surtout de modes de financement variés et souples faisant appel à une base moins volatile que celle de la valeur foncière ».

Le ministre a donné l'exemple de l'épuration des eaux. « Ne serait-il pas plus équitable de finan-

cer ce service par une taxe sur la charge polluante plutôt que sur la valeur des propriétés, comme c'est le cas actuellement sur le territoire de la CUM? ».

À plusieurs reprises, M. Bourbeau a déclaré qu'il est hautement souhaitable que les villes diversifient leurs sources de revenus et qu'elles deviennent moins dépendantes des taxes imposées sur la valeur des propriétés.

D'autre part, le ministre a promis de nouvelles réformes, d'ici peu, permettant de corriger, du moins partiellement, les écarts d'évaluation sur le territoire de la CUM. Il s'est toutefois déclaré en complet désaccord avec ceux qui voudraient geler le rôle d'évaluation. Le ministre a par ailleurs promis de rendre public, le plus tôt possible, les résultats de l'enquête en cours sur le service d'évaluation de la CUM.

« Je reconnais la nécessité d'éviter au contribuable des hausses brusques de taxe, comme cela s'est produit trop souvent au cours des récentes années. Le régime fiscal doit assurer au contribuable une certaine quiétude. Les hausses de taxe doivent être raisonnables et prévisibles. Les citoyens ont droit à une certaine planification financière et les taxes ne doivent pas venir bouleverser leurs finances personnelles. »

D'autre part, le maire de Côte Saint-Luc, M. Bernard Lang, a été réélu à la présidence de la Conférence des maires de banlieue de la CUM, au terme du congrès annuel qui s'est terminé hier.

Les deux vice-présidents sont les maires Raymond Renaud, de Saint-Léonard, et Michel Leduc, de LaSalle. Le secrétaire est le maire Yvon Labrosse, de Montréal-Est, tandis que le poste de trésorier a été confié au maire Peter Yeomans, de Dorval.

Les directeurs sont les maires Raymond Savard, de Verdun, Jérôme Choquette, d'Outremont, Malcolm C. Knox, de Pointe-Clair, et Vera Danyluk, de Mont-Royal. □

USER FEES ONE WAY TO SOFTEN TAX HIKES

by Denis Marinakis
Montreal Daily News

MUNICIPAL Affairs Minister André Bourbeau called on Montreal-area municipalities to start charging more for services like libraries to ease the tax burden on homeowners.

"Municipalities should look at diversifying their revenue sources, so they won't depend as much on property taxes," he told a conference of suburban mayors yesterday.

Bourbeau said his department is studying user fees.

He suggested municipalities may eventually generate up to 10 per cent of their revenues through user fees.

The idea would be to increase fees charged for recreational and cultural services so "those who use the services, pay more for their real cost," he explained.

Bourbeau was quick to add that essential services would not be affected.

Not all services

"We wouldn't charge people for calling the police or using an ambulance," he told reporters after the conference.

The minister said that a fee-for-use principle might be charged for municipal sewer services in the future.

"We might charge heavy industrial polluters more for dumping their wastes in the sewer system than the small residential user," Bourbeau said.

The guest of honor at the suburban mayors' luncheon, Bourbeau came in for some heavy criticism from Outremont Mayor Jérôme Choquette.

As he rose to thank Bourbeau for his speech, Choquette told the minister his constituents are fed up with hefty tax increases.

"Try as you might," Choquette said, "you can't sweeten this bitter pill."

"We want to open a direct dialogue between you and us, the suburban mayors, on this important issue," Choquette said to hearty applause.

Promised action

Bourbeau promised legislative action in the near future to prevent the savage effects of rising property values on municipal tax bills.

"Neither me, nor my government, are possessed by suicidal tendencies. We don't want to repeat the events of this year in 1989," he said, referring to the municipal taxpayers' revolt.

Residential taxes have skyrocketed in most MUC suburbs this year because of high valuation hikes.

The increased tax burden is particularly hard on senior citizens.

Bourbeau announced early this week he is considering allowing seniors to pay only small portions of their yearly tax bills. The balance, plus interest, would be payable when the home is sold or refinanced.

The minister also said seniors who pay more than 30 per cent of their income for housing can also apply to the government for financial assistance.

Bourbeau veut tarifier les loisirs et la culture

Les loisirs et la culture pourraient être tarifés davantage par les municipalités. Ceux qui consomment plus de services paieraient plus. Les municipalités pourraient ainsi diversifier leurs sources de revenus et être moins dépendantes des taxes imposées sur la valeur des propriétés.

Pierre Schneider

Cette suggestion, le ministre des Affaires municipales André Bourbeau l'a faite, hier, alors qu'il s'adressait à la Conférence des maires de la banlieue de Montréal, à l'issue du colloque annuel de cet organisme.

Après avoir souligné qu'un programme légis-

latif apportant des modifications au système d'évaluation municipale sera présenté cet automne, le ministre a dit vouloir éviter au contribuable de Montréal des hausses brusques du compte de taxes.

«Prenons l'exemple de l'épuration des eaux, a poursuivi M. Bourbeau. Ne serait-il pas plus équitable de financer ce service par une taxe sur la charge polluante estimée plutôt que sur la valeur des propriétés comme c'est le cas présentement?»

Après avoir souligné qu'à Laval les propriétaires d'une maison unifamiliale voient en 1988 leur compte de taxes augmenter en moyenne de 3,6%, le ministre entend, de concert avec les municipalités, trouver des moyens pour mettre fin à la situation actuelle.

«On a beau pester contre le principe de la valeur marchande, ça demeure le seul instrument de mesure de la richesse foncière d'un contribu-

ble», a cependant admis le ministre qui a la ferme intention de faire en sorte que le dépôt des rôles



André Bourbeau, ministre des Affaires municipales.

d'évaluation de 1989 de la CUM ne provoque pas la psychose créée par les rôles de 1988.

Remerciant le conférencier au nom de ses collègues, le maire d'Outremont, M^e Jérôme Choquette, n'a pas manqué de souligner au ministre que le système actuel est erroné.

«Quand on constate que les taxes du Westmount Square et de la Place Ville-Marie sont en baisse, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas», a conclu M^e Choquette.

Bourbeau veut éviter une autre «psychose» de taxes

ISABELLE PARÉ

Invité hier à la Conférence des maires de banlieue, le ministre des Affai-

res municipales, M. André Bourbeau, a souligné qu'il avait la ferme intention que le dépôt des rôles d'évaluation 1989 de la CUM ne provoque pas la même «psychose» qu'en 1988.

Dans son discours intitulé «A la recherche d'une sérénité fiscale», le ministre Bourbeau a tenu à rassurer les maires de banlieue en précisant que des modifications au régime fiscal pourraient être apportées dès la fin de l'année afin que les prochains budgets municipaux puissent en bénéficier.

« Mais nous n'avons pas encore arrêté les modalités de notre intervention qui s'étendra sur plusieurs années », a-t-il dit, rappelant qu'il attendait à ce sujet les conclusions de la commission municipale qui enquête sur le fonctionnement du service d'évaluation de la CUM.

Le ministre a par conséquent réitéré qu'il était hors de question qu'il écarte unilatéralement les rôles existants, même si c'est ce que souhaitent ardemment certains maires de banlieue.

M. Bourbeau s'est dit conscient du désarroi que provoque chez les élus et les contribuables les soubresauts des rôles d'évaluation, et a promis que son ministère mettrait les bouchées doubles pour y mettre fin.

Province ponders letting cities lessen tax burden by charging for services

By LEWIS HARRIS
of The Gazette

Quebec municipalities might soon be allowed to ease property taxes by charging residents more user fees on services, Municipal Affairs Minister André Bourbeau says.

Bourbeau told a news conference yesterday that user fees would be part of an overall reform of municipal taxation the province plans to enact this fall.

He suggested cities could keep the lid on property taxes if, for example, they could tax a factory according to how much polluted material it empties into a municipal water-treatment system.

Bourbeau said some user fees already exist at the municipal level, such as charges for use of local swimming pools or arenas.

"But I'm talking of enlarging the user fee concept to fields of activity other than those usually associated with cities," he said.

Fire protection 'free'

Bourbeau refused to specify possible new user fees, other than suggesting a special tax on polluters. Users would not be charged fees for essential services, such as police and fire protection, he said.

Bourbeau made the comments after a speech to the Conference of Suburban Mayors, a group representing all Montreal island municipalities except Montreal.

In his speech, Bourbeau

pledged to find solutions for Montreal Urban Community cities hit by soaring property assessments this year — increases that led to large property-tax hikes for many MUC property owners.

"I want to ensure that the tabling of the 1989 assessment roll does not provoke the same psychosis as the tabling of the 1988 roll," Bourbeau said.

"If what I have in mind is translated into legislation (in proposed tax reforms this fall), there will be no tax crisis next year," Bourbeau said after his speech.

Backs call for change

The MUC evaluation department tables its annual assessment roll each fall and property-tax bills are sent out each February. While assessments are done on an MUC-wide basis, each MUC municipality applies its own tax rate.

Bourbeau said experts are studying municipal-tax problems and recommended reforms will be made public next month.

Bernard Lang, chairman of the Conference of Suburban Mayors, said he supports Bourbeau's call for a change in the tax system.

"I'm encouraged ... because the minister agrees with our view that changes must be made in order to make the tax system more equitable," Lang said.

But he said he is not sure new user fees would help cities significantly.

Fête de Dollard: ouvert ou fermé?

Tous les bureaux de la Ville de Montréal ainsi que la cour municipale seront fermés lundi, à l'occasion de la Fête de Dollard.

Tous les bureaux d'Accès-Montréal seront également fermés ce jour-là.

Il n'y aura pas de cueillette des ordures ménagères non plus, le 23 mai. Il faudra attendre la prochaine journée régulière de cueillette.

Cependant, les quatre marchés publics Atwater, Jean-Talon, Maisonneuve et Saint-Jacques seront ouverts.

Les activités culturelles ainsi que celles offertes par le Service des loisirs et du développement communautaire respecteront l'horaire suivant :

OUVERT : aquarium, courts de tennis,

golf municipal, Jardin botanique (serres et jardins extérieurs) et Jardin des merveilles du parc Lafontaine.

FERME : arènes, bibliothèques, centres communautaires, Centre d'histoire de Montréal, maisons de la Culture, piscines intérieures et Planétarium Dow.

Les bureaux de poste, les succursales postales et les comptoirs postaux seront fermés, le 23 mai.

Il n'y aura aucune distribution du courrier par facteur et pas de cueillette du courrier dans les boîtes aux lettres publiques. Le service de livraison par express sera offert. Les bureaux de l'administration seront fermés, et il n'y aura pas de service de ramassage et de livraison des messageries Poste prioritaire.

Here's what's open and closed on Victoria Day

All banks, supermarkets, government offices and courts will be closed for the Victoria Day holiday Monday.

But major department stores and four Société des alcools outlets will be open: Faubourg St. Catherine, Halles d'Anjou, Marché 440 in Laval and Marché de l'ouest in Dollard des Ormeaux.

The Botanical Garden, the municipal golf course, tennis courts, the Aquarium and the four public markets — Atwater, Jean Talon, Maison-neuve and St. Jacques — will be open.

There will be no garbage collection. City arenas, libraries and community centres will be closed.

• All post offices and retail outlets will be closed and there will be no mail pickup. However, special deliveries will be provided.

MUC transit service will run on the Saturday schedule. For information, call 288-6287.

Congé de Pâques: ouvert, fermé

■ Loto-Québec informe sa clientèle que ses bureaux seront fermés le vendredi saint, 1er avril, et le lundi de Pâques, 4 avril. Les services à la clientèle, y compris celui des paiements aux gagnants, reprendront leurs activités le mardi, 5 avril, à compter de 8 h 30.

Les succursales postales, les bureaux de poste et les comptoirs postaux seront fermés le vendredi saint, 1er avril, et le

lundi de Pâques, 4 avril. Le 2 avril, samedi saint, c'est le service normal du samedi. Exception faite d'un service de livraison par express à 13 heures, aucun service ne sera dispensé le dimanche de Pâques. Le lendemain, 4 avril, aucune livraison par facteurs. Les services de livraison par express seront réduits. Les messageries «poste prioritaire» seront en opération aux heures habituelles, à Montréal.

Closings for Easter

All Montreal city offices, as well as the municipal court, will be closed tomorrow and Easter Monday.

There will be garbage collection both days and some stalls at public markets will be open tomorrow and Monday.

MUC transit services will run on the holiday schedule. For information, call 288-6287.

Steinberg, Provigo, liquor stores and major department stores will be open tomorrow and Saturday but closed Monday.

Banks will be closed tomorrow but open Monday. Some Bank of Montreal branches will be open tomorrow and some Monday.

All post offices will be closed tomorrow and Monday but will open Saturday from 8 a.m. to noon. There will be no mail pickup or delivery tomorrow or Monday.

All federal and provincial government offices will be closed both Friday and Monday.

The Aquarium will be open tomorrow through Monday. Arenas will be open Saturday and Sunday. Indoor swimming pools, the library and community centres will be open Saturday only.

The Botanical Garden, featuring its spring show *Around the World in 80 Minutes*, will be open tomorrow through Monday. The Dow Planetarium will be open Friday and Sunday, but will be closed Monday, as usual.

Ce qui est ouvert, ce qui est fermé

À l'occasion de la fête de Pâques, toutes les succursales de la Société des alcools du Québec seront ouvertes selon l'horaire régulier aujourd'hui et demain.

Elles seront toutefois fermées dimanche et lundi à l'exception des endroits suivants: Faubourg Sainte-Catherine (Montréal), Marché 440 (Laval), Halles d'Anjou, Marché de l'Ouest (Dollard des Ormeaux), Halles Fleur de Lys (Vanier), Plaza Laval (Sainte-Foy) et Saint-Anne-de-Beaupré.

Les postes

Alors que le service sera normal samedi les bureaux et les comptoirs postaux seront fermés aujourd'hui et lundi. Toutefois, il y aura une levée générale du courrier dans les boîtes aux lettres publiques lundi à 8 h. Tout reviendra à la normale mardi.

Divers et loisirs

Le service des travaux publics de la Ville de Montréal rappelle par ailleurs à la population qu'il y aura collecte régulière des déchets malgré les jours fériés.

D'autre part, on nous avise que la cour municipale sera fermée vendredi et lundi.

Sur le plan des loisirs, la Ville nous indique que l'aquarium de Montréal sera ouvert pendant les quatre jours de congé tout comme le Jardin Botanique qui présente les fleurs printanières sur le thème «Un tour du monde en 80 minutes». Enfin, les patinoires intérieures seront fermées aujourd'hui, dimanche et lundi.

Weekend's jam packed

WITH FINE weather expected at least through the first part of the holiday weekend, it will be a wonderful opportunity to get the family out to some of the most enduring kid-pleasers in the province.

The Granby zoo, always a treat in the spring, will be open the entire weekend. Likewise Montreal's Aquarium and the Botanical Gardens, whose spring show is in full bloom.

The Centre d'histoire de Montreal also will be open, except for Monday.

The Salon plein air (camping show) ends its run at Place Bonaventure Monday.

Skating rinks will be open both today and Sunday.

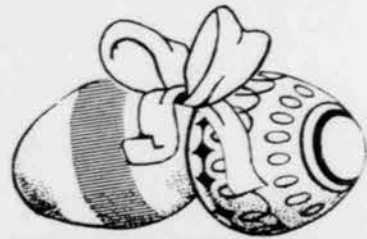
The Dow planetarium will be running its usual show on Sunday.

Community centres, libraries and public pools will be open Saturday but closed Sunday and Monday.

Needless to say, city of Montreal offices will be closed for all four days, as will municipal court.

Banks, for the most part will be open on Monday.

Most stores, including the big department stores, will be open today,



but closed Sunday and Easter Monday.

Most SAQ liquor stores will be open today but closed Sunday and Monday. However, seven branches will be open on both Sunday and Monday. (For the downtown area it will be the Faubourg Ste. Catherine).

As for the post office:

Saturday - regular services.

Sunday - no services except special delivery at 1 p.m. A general collection from all street mail boxes will take place at 8 a.m.

Monday - closed except for special delivery and priority post, as well as a general mail box collection at 5 p.m.

Garbage collection will continue as usual.

Loto-Quebec offices will be closed on Monday.

Les femmes ne sont pas encore légion à la direction des services municipaux



MARIANE
PAVREAU

Un an après le début de la restructuration des services à l'hôtel de ville de Montréal, la haute direction reste très majoritairement masculine bien que les femmes y aient légèrement accru leur présence. On ne trouve que six femmes parmi les 57 directeurs et assistants directeurs de services.

Le progrès se fait surtout sentir chez les directeurs de service où les femmes occupent deux des 12 postes: Mmes Ginette Saint-Germain (Affaires corporatives) et Janine Beaulieu (Commission d'initiative et de développement culturel). L'administration les a toutes deux recrutées en faisant appel à des firmes extérieures, tout comme le directeur de l'Habitation et du développement urbain, M. Pierre Ouellet.

Un autre directeur vient de l'extérieur de la fonction publique municipale, mais sans recours à des «chasseurs de tête»: Pierre Beaudet (Planification et concertation).

Trois directeurs le sont devenus à la suite de promotions: Raymond Therrien (Incendies), René Morency (Travaux publics) et André Murphy (Approvisionnement et immeubles).

Les autres ont conservé leur rang de directeur: M. Maurice Brunet (Greffier), Roger Galipeau (Finances), Jean-Vianney Jutras (Loisirs et développement communautaire), Claude Piché (Cidem), Guy Lefebvre (Vérificateur).

Parmi les 45 assistants directeurs, on trouve quatre femmes: Mmes Lise-Marie Côté (Cidem), Michèle Jodoin (planification urbaine), Suzanne Jalbert (secrétariat général) et Thieu Quan Hong (finances). Ces deux dernières ont été recrutées directement à l'extérieur par l'administration. Les deux premières étaient déjà à l'emploi de la municipalité.

Tous les autres postes ont été comblés par du personnel masculin en place soit par promotion, soit par déplacement latéral dans la hiérarchie. Il reste trois postes vacants d'assistants directeurs, dont deux seront comblés en fai-

sant appel à des spécialistes du recrutement.

Par ailleurs, l'administration a confié à une firme spécialisée l'étude de la rémunération de ce personnel de direction. L'objectif est d'arriver à une rémunération qui respecte l'équité interne, le marché privé et les limites raisonnables pour une administration publique, explique M. Roch Poirier, assistant directeur au secrétaire général.

Enfin, la troisième phase de la restructuration, celle qui touche les gérants et surintendants, est toujours en cours. On s'accorde à reconnaître que c'est la phase la plus sensible, puisque ces cadres sont directement responsables des employés qui ont à faire le travail quotidien.

Francophone services urged to hire minorities

Quebec's francophone social services should follow the anglophone sector's example by hiring ethnic minorities, the director of St. Luc Hospital's community health department said yesterday.

Anglophone hospitals have been adding members of ethnic communities to their staffs for more than 10 years while francophone institutions have remained singularly Québécois, Dr. Charles Godue said.

Godue organized a conference on cultural communities' accessibility to social services, held at the hospital where representatives from both sectors discussed problems with the system and presented solutions.

Ethnic background

Minh-Lan Duong, director of the Indo-Chinese Interpretation Service, said members of the Indo-Chinese community are uncomfortable with the health-care system because they want to deal with people from their own ethnic background.

It isn't enough that efforts are made to learn the language, there must be an understanding of the different Oriental cultures among health-care workers for minorities to become accustomed to using the

services, she said. "Right now, all the doctors do is listen to the complaints and write a prescription. They don't really discuss problems with the patient because they don't understand his or her background."

Bridging the gap

Luciana Soave, who spoke on behalf of the Italian community, said problems arise when people who came to Quebec 40 years ago and didn't learn French, suddenly find themselves in a public nursing home where no one understands their culture or language.

To bridge the gap between the health-care system and cultural communities, Christos Sirros, parliamentary secretary to Health Minister Thérèse Lavoie-Roux, announced the creation of a position within the ministry in which someone will act as liaison between the health-care system and the cultural communities. This liaison must have detailed knowledge of the health-care system and "preferably" be a member of a cultural community, Sirros said.

The position is necessary because "there are a lot of initiatives being started now, and someone is needed to co-ordinate them," he said.

Ce qui ouvrira et ce qui fermera demain

■ Demain, Fête nationale des Québécois, est un congé férié pour tout le monde. En conséquence, la très grande majorité des magasins, bureaux et commerces seront fermés ainsi que les institutions bancaires et services gouvernementaux fédéral et provincial.

Mais la vie, elle, ne prend pas de congé férié, et comme cette journée risque fort d'être chaude et belle, si on se fie aux prévisions d'Environnement Canada, la Saint-Jean-Baptiste pourrait se prêter à merveille à une visite du Jardin Botanique, de l'Aquarium de l'île Sainte-Hélène, du Planetarium Dow ou du Jardin des merveilles du Parc Lafontaine, qui seront tous ouverts.

Les marchés publics extérieurs seront aussi accessibles en cette journée. Ouverts seront aussi les courts de tennis, le terrain de golf municipal et les piscines extérieures, qui ouvrent d'ailleurs leurs eaux aux Montréalais pour la première fois cette année, le 24 juin.

Le Centre d'histoire de la ville de Montréal sera ouvert. Par contre, les bibliothèques, centres communautaires, maisons de la culture et piscines intérieures seront fermés.

Tous les bureaux de la ville de Montréal seront aussi fermés, ce qui comprend les bureaux Accès-Montréal. Il n'y aura pas de cueillette des ordures ménagères.

Même chose dans la plupart des municipalités du Québec où seules les installations récréatives extérieures seront accessibles au public.

Les bureaux de Loto-Québec seront aussi fermés, comme la plupart des organismes gouvernementaux.

THE CITY

Study exposes racial discrimination by city landlords

By **DEBBIE PARKES**
of *The Gazette*

As many as one in four Montreal landlords turns away prospective Haitian tenants even before giving them an interview, the Quebec Human Rights Commission says in a study released yesterday.

But victims of such racism are often unaware they are being discriminated against because the landlords' actions are subtle, the study's three researchers say.

In the year-long study of ethnic and racial discrimination in rental housing, a black — and later a white

— answered 200 classified ads.

About 12 per cent of blacks with Haitian accents were turned away on the phone even though the later call by a white caller (without an accent) was received positively.

Of the blacks (both of Haitian origin and English-speaking) granted an appointment to see the apartment, about 12 per cent were turned down upon arrival.

The blacks refused available apartments were told the apartment was rented or the landlord was not home, though the white who arrived about 10 minutes later was shown and offered the accommodation.

In another four cases, the white was told that a black person had seen the apartment but the white would be given preference.

Other discriminatory attitudes included asking anywhere from \$10 to \$150 more for the apartment when a black went to look at it and requiring more financial information and references from the black.

The study also found a requirement by the city of Montreal's housing office actually discriminates against ethnics by requiring a person to be a Canadian citizen to live in city-subsidized housing.

And other government policies

and programs relating to housing don't specifically address the concerns of ethnics, the study found.

The study also found that rents were slightly higher in areas of high ethnic concentration on the island of Montreal, suggesting that ethnics have less access to rental housing and therefore have to pay more.

Commission president Jacques Lachapelle said a major goal of the commission is to set up better mechanisms to verify cases of racial or ethnic discrimination by landlords.

Even if a person complains to the commission, proving discrimination "is always difficult," he said.

He also said the study's findings aren't especially surprising.

The commission has always known such discrimination exists but has never had concrete statistics to show groups and individuals who contest the fact, he said.

The commission also says the problems are similar to those experienced by other underprivileged groups such as single mothers, the handicapped and those on welfare.

Last year 300 people called the commission to say they had been refused an apartment because of their ethnic origin or race.

But only 39 carried through by

launching complaints. Lachapelle said most callers want to tell the commission of the discrimination but don't have the energy or desire to go after punitive damages.

Statistics on the outcome of the complaints were not available yesterday, but commission employees suggest that in many cases discrimination can't be proven.

Lachapelle said there was only one case last year of the commission taking a landlord to court for discrimination on the basis of color.

André Gauvin, who refused to rent to Ange Guihède, a black, later settled out of court for \$1,300.

Blacks subject to rental racism

by Ron Charles
Montreal Daily News

BLACKS trying to rent apartments in Montreal are asked more personal questions, charged more and sign leases less often than whites, a Quebec Human Rights Commission study released yesterday revealed.

Five black and five white researchers visited 200 area apartments for rent last June.

Landlords refused to show apartments to blacks 23 times, while white researchers were allowed to see the same apartments minutes later.

"They (landlords) say things like 'It's already rented, the tenant is not in, the landlord is not here, we don't have the key to the apartment'," research co-ordinator Muriel Garon said.

Landlords contacted by telephone refused 12.2 per cent of callers with distinct Haitian accents.

In 35.8 per cent of cases, blacks being considered for apartments were questioned more than whites about their immigration status, employer, occupation, income and previous landlord.

In eight of the 200 cases, blacks were charged more for an apartment than whites. In two cases the rent was more than \$100 higher.

Ethnic tab high

Garon said questionnaires given to black and white researchers after each visit shed more light on the racism.

"In two or three cases (landlords) said (to white researchers) 'there is a black before you so you will be given preference'," Garon said.

Commission member Maria Vacarro found that Montreal ethnics are more likely to pay too much for housing that is smaller than they need.

"The price is usually higher in areas with higher ethnic concentrations," Vacarro said.

Her statistics, based on a 1981 study, show that Montrealers living in areas with large ethnic populations pay \$35.96 more per month for medium-rent apartments than in areas with low ethnic representation.

Commission president Jacques Lachapelle said the study will be used to come up with solutions to housing discrimination, but he couldn't fix a date.

Vice-president Sophia Florakas Petsalis also wants action.

"The solution could be fines from \$5,000 to \$25,000 for owners who discriminate. . . . Make it serious because it is serious."

Discrimination flagrante contre les aspirants-locataires haïtiens

CAROLE BEAULIEU

Des aspirants-locataires noirs, jumelés à des Blancs, ont récemment fait la preuve que les Noirs, et surtout les Haïtiens, sont victimes de « discrimination flagrante » lorsqu'ils tentent de louer un logement à Montréal.

En une étude « unique en son genre », faisant appel à une dizaine de « comédiens-locataires » la Commission des droits de la personne a mis à l'épreuve en juin dernier 203 propriétaires de Montréal.

Les résultats, rendus publics hier, sont sans équivoque. « Jamais plus on ne pourra nous dire qu'il n'y a pas de problèmes », clame hier la vice-présidente de la Commission, Mme Murielle Garon.

Plus de 24 % des Haïtiens n'ont jamais pu passer la porte du logement qu'ils tentaient de louer, 12 % n'ont jamais dépassé l'entrevue téléphonique. « Leur accent les trahissait. On leur disait que le logement était loué alors que leur jumeau blanc était invité à visiter quelques minutes plus tard », expliquait-on hier.

Au total près de 33 % des Haïtiens ont été victimes « de discrimination flagrante », révèle l'étude de la Commission.

Dans quelques cas, les propriétaires ont demandé aux Noirs un prix de location supérieur, l'augmentation variant de \$ 10 à \$ 150. Dans quelques cas également, le propriétaire a dit au visiteur Blanc que l'aspirant-locataire précédent était Noir mais que « le Blanc était préféré ».

Les aspirants-locataires noirs avaient pourtant le même profil que leurs jumeaux blancs: couple avec deux enfants, emploi stable, revenus moyens. Les logements visités avaient été choisis au hasard dans les petites annonces de deux quotidiens de la métropole. La communauté noire a été choisie à cause de la plus grande fréquence d'allégations de discrimination à son endroit.

La méfiance des propriétaires était la même dans tous les milieux socio-économiques mais augmentait avec l'âge des propriétaires, révèle l'étude.

Confrontée à ces résultats, la Commission a entrepris récemment

une vaste tournée de consultation auprès des organismes représentant aussi bien des propriétaires que des locataires dans le but de préparer pour l'an prochain, une « stratégie d'action » pour la période de renouvellement des baux et de susciter la création d'une Table de concertation.

« Nous ne pouvons pas agir tout seul », expliquait hier Mme Garon.

Outre la Ligue des propriétaires, qui a négligé de se présenter à la rencontre, tous les autres organismes ont accepté de participer à la démarche, confirmait-on hier.

Des campagnes d'éducation, de même qu'une équipe « d'intervention rapide » de la Commission — qui tenterait une médiation auprès des propriétaires au cours des heures suivant le refus — pourraient faire partie des actions envisagées pour le printemps prochain.

Selon Mme Renée Lescop, du service de recherche, les données de cette font enquête font tomber l'argument voulant que les professionnels noirs ne fassent pas l'objet de discrimination. « A cause de leur ac-

cent distinctif, certaines personnes n'ont même pas eu la chance de faire la preuve de leur statut social », rappelle-t-elle.

Deux autres études de la Commission ont été rendues publiques hier. La première désamorce le mythe selon lequel les minorités ethniques et visibles sont concentrées dans certains quartiers de Montréal. La « carte des minorités » dessinée par la CDPQ montre clairement que les minorités sont réparties sur tout le territoire montréalais, certains quartiers étant composés de minorités de 60 à 100 %, d'autres à des taux plus faibles.

Le prix moyen du logement est toujours plus élevé, qu'importe le statu socio-économique du quartier, quant les concentrations ethniques sont fortes, révèle aussi le rapport de la CDPQ.

La deuxième étude montre que les membres des minorités ethniques bénéficient moins des divers programmes gouvernementaux d'aide au logement. La Commission fait d'ailleurs des recommandations à ce propos.

What's open and closed for long weekend

Here's what's open or closed on St. Jean Baptiste weekend:

All municipal offices and libraries will be closed, but outdoor food markets, outdoor pools, the aquarium, tennis courts, the municipal golf course, the Botanical Gardens, the children's zoo in Lafontaine Park, and the planetarium will be open. There will be no garbage collection.

Department stores will be closed tomorrow but open from 9 a.m. to 5 p.m. as usual on Saturday, and closed on Sunday.

Steinberg will be closed for the three days, but Provigo will be open on Saturday from 9 a.m. to 5 p.m.

Banks will close tomorrow but Bank of Montreal and Toronto Dominion branches that are normally open Saturdays will remain open.

All provincial government offices will be closed for the three days.

Post offices will be closed tomorrow, but counter services that are usually available on Saturday will be open. There will be no mail pick-up or delivery.

Other federal government services in Quebec will be closed.

Provincial liquor stores will be closed tomorrow but open as usual Saturday and Sunday.

Alcohol will not be sold at this year's celebrations at Jeanne Mance Park, and police will be patrolling the area.

Simultaneous blue and white parades will start in Laurier Park, Lafontaine Park and St. Louis Square at 8 p.m. tonight. The marchers, bearing Quebec flags, will converge on St. Denis and Rachel Sts. before moving on to Jeanne Mance Park for the evening festivities of fireworks and a concert.

Ouvert et fermé demain

■ Demain, fête du Canada, plusieurs magasins, bureaux et commerces seront fermés. C'est le cas des bureaux de la Ville de Montréal, ainsi que la Cour municipale.

Il n'y aura pas non plus de collecte régulière des ordures. Le service des Travaux publics demande aux citoyens de ne pas déposer leurs sacs à ordures en bordure des voies publiques ce jour-là.

Loto-Quebec sera également en congé. Les activités reprendront normalement, de 8 h 30 à 16 h 30, le lundi 4 juillet.

La population pourra profiter de ce congé férié pour visiter l'Aquarium, le Centre d'histoire de Montréal; elle pourra aussi fréquenter les courts de tennis, le golf municipal, les piscines extérieures, le Jardin des merveilles, le Planetarium et les marchés publics municipaux.

On pourra aussi profiter de cette journée pour découvrir le nouveau jardin japonais et les serres du Jardin botanique.

Les arénas, les bibliothèques, les centres communautaires, les maisons de la culture et les piscines intérieures seront fermés.

C'est fermé

Aujourd'hui, fête du Canada, nombre de commerces, bureaux et services publics sont fermés.

À la Ville de Montréal, aucun bureau de l'administration, la cour municipale et les bureaux d'Accès Montréal inclus, n'est ouvert.

Il n'y a pas non plus de cueillette des ordures ménagères aujourd'hui.

Les activités dont on peut profiter sont l'aquarium, le centre d'histoire de Montréal, les courts de tennis, le golf municipal, le Jardin des Merveilles, les piscines extérieures, le Planétarium et les aires extérieures des marchés publics aux entrées des bouches de métro.

Au Jardin botanique, les serres, de même que les jardins extérieurs, sont ouverts. On peut en profiter pour découvrir le tout nouveau jardin japonais, inauguré cette semaine.

Les bibliothèques, les arénas, les centres communautaires, les maisons de la culture et les piscines intérieures sont tous fermés.

Loto-Québec est également en congé.



MCM faces major challenge in running manpower programs

By PAUL LEDUC
Special to The Gazette

THE highly touted reform of the city's administrative structure by the Doré-Fainstat executive is getting an immediate test as Montreal undertakes to run new manpower offices as economically as the provincial government does.

Quebec took over running welfare offices throughout the province some 30 years ago everywhere but in Montreal, which has continued to dispense provincially paid welfare. The city's costs to administer the program are then refunded by the Quebec government.

Offices restructured

A few weeks ago, Quebec started merging its manpower offices with its welfare bureaus as part of a general overhaul. Montreal's special status had to be dealt with and then-manpower minister Pierre Paradis demanded that the city's adminis-

CITY BEAT



trative costs be brought into line with Quebec's.

The hitch is that city employees have long been better paid than their Quebec government counterparts and it costs Montreal about 20 per cent more than Quebec to administer the same type of program.

Figures released by Paradis show that Montreal spent \$29 million in 1987 to distribute some \$500 million in Quebec welfare to 78,000 people. It would have cost Quebec less than \$23 million to do the same thing, he claimed.

Despite the \$6-million gap, the city accepted Paradis' challenge,

confident that its administrative reforms will allow it to slash costs dramatically.

The city will have to take on 300 new employees to administer the manpower programs, 202 this year and the rest in 1989. The new workers will be paid the lower, Quebec-level salaries. In another move to cut costs some of the older, higher-paid employees are being phased out.

The work done until now from Quebec's four manpower offices in Montreal is being spread among the city's 18 rented welfare offices, all of which will have to be enlarged. Quebec will pay for the expansion.

The manpower programs include such things as community work in co-operation with private enterprise, subsidized secondary education, worker recycling, bonuses for temporary work in industries, and assistance for single-parent families.

The department handling welfare and the new manpower work is al-

ready one of the city's largest, encompassing such varied things as the administration of houses of culture, all sports activities and even the botanical garden. The welfare division alone has a staff of about 550.

To sign pact

To meet Quebec's cost-cutting demands, the two levels of administration are about to sign an agreement which was approved in principle last March. This includes new salary scales for the city-hired personnel.

At present, social-aid agents paid by the city earn between \$30,000 and \$35,000 annually. Their Quebec counterparts start at a minimum of roughly \$20,000 and can reach a maximum of \$29,600. Under the proposed agreement, the maximum rates for city staff would go down to \$32,000 while those paid by Quebec would rise to that figure.

A typist or file clerk working for the City of Montreal starts at \$15,-

659 and can reach a maximum of \$20,239 annually. The Quebec government starts them at \$16,985 but the maximum is lower, at \$17,842.

City scales are currently being renegotiated with the administration having offered a 4-per-cent pay hike. But the white-collar workers' union has rejected this on the grounds it is less than the 4.5-per-cent raise that welfare recipients will be getting.

It all adds up to a major new challenge for the Montreal Citizens' Movement administration, which has made reshaping of City Hall management a top priority since taking office in 1986.

The timing is significant because the city is taking over the manpower mandate just as it is completing the third and final phase of its ambitious reorganization program.

The restructuring has merged 20 old departments into 12, reduced middle management by roughly one-sixth, cut decision-making levels from four to three and will comput-

erize every possible city operation. Immediate costs are high but the administration claims it will all pay off in a short time.

But the top co-ordinator of the reorganization, Pierre Belisle, is quoted in the city's employee publication, *Montréalités*, as saying: "It will take another four or five years for the conversion to be completed."

No delay

Meanwhile, Quebec wants the administration costs for the welfare and manpower programs to be brought in line this year, not in four or five. The challenge is even more important because it will also become a gauge for performances by other city departments and go a long way toward showing whether the benefits the administration has promised as a result of the reorganization can be realized or not.

● Paul Leduc retired recently after 25 years work in the city government.

Fête du travail

OUVERT OU FERMÉ

À l'occasion de la Fête du travail, le public ne pourra compter sur certains services normalement offerts. La Vil-

le de Montréal indique que tous ses bureaux, de même que la Cour municipale et les bureaux d'Accès-Montréal, seront fermés le lundi 5 septembre.

Les bibliothèques, les Maisons de la culture, le Centre d'histoire de Montréal, les centres communautaires, les arénes et les piscines seront également fermés. Il n'y aura pas non plus de collecte d'ordures ménagères.

Cependant, l'Aquarium, le Planétarium, le Jardin des merveilles, le Jardin botanique, le Golf municipal, les terrains de tennis, ainsi que les quatre marchés (Atwater, Jean-Talon, Maisonneuve et Saint-Jacques) seront ouverts.

Les postes

Les bureaux de poste, les succursales postales et les comptoirs postaux ne fonctionneront pas non plus. Les facteurs ne distribueront pas le courrier, mais il y aura cueillette dans les boîtes aux lettres. Le service exprès sera offert comme d'habitude.

\$1,45 million

en cautionnement WINDSOR, Ont.

(PC) — Le juge James Chadwick de la Cour suprême de l'Ontario a ordonné, jeudi, la libération de John Laudicina, 41 ans, de Sandwich South Township, Ont., et des résidents montréalais Joseph Guaragna, 23 ans, et Antonino Zambito, 45 ans, tous trois accusés de trafic de stupéfiants.

En fixant le cautionnement des trois individus à \$1,45 million, le juge a ainsi cassé la décision du juge de paix de Windsor, Ont., Ron Griffis qui, le 22 juin, avait ordonné qu'ils soient écroués jusqu'à leur procès.

Les trois hommes avaient d'ailleurs été emprisonnés depuis le 6 juin, date à laquelle une opération conjointe de la GRC et de la police de Windsor avait permis la découverte d'héroïne à l'intérieur de pierres entassées dans un garage, près de Maidstone, Ont., à environ 10 kilomètres au sud de Windsor.

Here is what's open and closed on Labor Day

Most businesses and services will be closed on Monday, Labor Day.

All government offices will be closed and there will be no garbage collection. Municipal arenas, cultural centres, libraries and swimming pools will be closed.

Banks and supermarkets will be closed, but most convenience stores will remain open.

Post offices will be closed and there will be no mail delivery. There will, however, be a collection from street mailboxes. Special delivery service will also be provided.

The La Ronde amusement park, Montreal Aquarium, Garden of Wonders zoo, and the Botanical Garden will be open.

Tennis courts will also be open.

The only liquor stores that will be open are at Le Faubourg on St. Catherine St., Marche 440 in Laval, Marche de l'Ouest in Dollard des Ormeaux, and Halles d'Anjou in Anjou.

Loto-Québec booths will be closed on Monday, but will open Tuesday at about 8 a.m.

The Gazette will not publish on Monday.

Plan ahead for Labor Day

by Max Harrold
Montreal Daily News

MONTREALERS would be wise to stock up on essentials for the Labor Day weekend. Following is a list of services which will be CLOSED on Monday, Sept. 5:

Banks; major stores; post offices (although mail will be

picked up from street mail boxes); liquor stores; city and government offices; libraries; museums; community centres; pools and city sports facilities.

Municipal garbage collection will also be affected.

The following will be OPEN on Monday: La Ronde, Montreal Aquarium, Dow Planetarium, the Botanical Gardens,

municipal golf courses and tennis court, and public markets.

The following MUCTC bus lines will be cancelled during the Montreal International Marathon Sunday: 150, 197, 94, 97, 119, 10, 14, 15, 27 and 29. Others will be rerouted.

The *Montreal Daily News* will not publish Monday. Regular publication will resume Tuesday morning, Sept. 6.

Ouvert ou fermé ?

■ À l'occasion de la fête du Travail lundi, plusieurs services gouvernementaux et municipaux seront fermés.

Ainsi, les bureaux de poste et les bureaux auxiliaires des Postes seront fermés. Il n'y aura pas de distribution de courrier par facteur, mais il y aura cueillette du courrier dans les boîtes aux lettres.

Toutes les succursales de la Société des alcools du Québec seront fermées à l'exception de neuf succursales. Dans la région de Montréal, les succursales du Faubourg Sainte-Catherine, du Marché 440 à Laval, des Halles d'Anjou et du Marché de l'ouest à Dollard-des-Ormeaux seront ouvertes.

Les bureaux de Loto-Québec seront également fermés ainsi

que toutes les banques et caisses populaires.

Tous les bureaux de la ville de Montréal, la Cour municipale et les bureaux Accès-Montréal seront fermés, ainsi que les bibliothèques, les maisons de la culture, le Centre d'histoire de Montréal, les centres communautaires, les arénas et les piscines.

Il n'y aura pas non plus de cueillette d'ordures ménagères.

Néanmoins, il faut noter que l'Aquarium, le Planétarium, le Jardin botanique, le Jardin des merveilles, le golf municipal, les terrains de tennis ainsi que les quatre marchés publics Atwater, Jean-Talon, Maisonneuve et Saint-Jacques, seront ouverts.

Une réforme administrative improvisée, croit Dupras

■ « L'improvisation règne toujours à l'hôtel de ville », assure le chef du Parti civique, M. Claude Dupras.

Il se dit outré des révélations de *La Presse* indiquant que la ville a dépensé \$650 000 depuis cinq mois pour louer un immeuble qu'elle n'occupe pas, au 333 est, rue Saint-Antoine. Le besoin de ces espaces était jugé pressant à cause de la réforme administrative.

M. Dupras croit plutôt que « la réforme administrative chère au maire Doré videra les coffres de la ville si les locations inutiles ne l'ont pas fait avant ». Il voit là une preuve de ce qu'il a toujours soutenu, que la réforme administrative était une improvisation totale.

« Non seulement la ville s'embarque dans des projets de constructions luxueuses pour sa cité

administrative, et dont la rentabilité n'a pas été prouvée, comme le complexe Chaussegros-de-Léry. Mais en plus, elle se paie le luxe d'augmenter le fardeau fiscal de contribuables en louant des espaces qui restent vacants. »

Il s'en prend aussi à la rénovation de l'hôtel de ville qui va engloutir « plus de \$16 millions pour le transformer en palace »...

Montréal brosse un tableau noir de sa situation

Le coût des services y est deux fois plus élevé qu'ailleurs au Québec

ANDRÉ NOËL

Le coût des services municipaux est deux fois plus élevé à Montréal que dans le reste de la province, révèle une étude récente faite par la Ville de Montréal, et dont *La Presse* a obtenu copie hier.

Et ces coûts sont appelés à augmenter pour compenser le déperissement des égouts, des aqueducs, des rues et des autres infrastructures, plus vieilles que dans le reste du Québec.

Le rapport, préparé par le bureau de planification et de concertation de la Ville, brosse un tableau très noir de la situation actuelle et de l'avenir de Montréal.

Il accuse aussi le gouvernement du Québec de négliger la métropole en diminuant sa part dans le

fardeau fiscal, et en refilant la note aux Montréalais, pourtant plus pauvres que la moyenne des Québécois.

Le coût des services municipaux est de \$1 500 par habitant, alors que la moyenne québécoise se situe aux alentours de \$750, note l'étude, qui compte 62 pages.

Montréal est la ville qui a les dépenses par habitant les plus élevées au Québec, après Saint-Laurent, ajoute le rapport, intitulé *La population, l'économie et la fiscalité de Montréal*.

Les taxes très élevées contribuent à chasser les jeunes ménages vers les banlieues, qui jouissent d'un niveau de taxation foncière plus bas.

«La ville centrale (Montréal) ne réussit actuellement pas à

VOIR MONTRÉAL EN A 2

MONTRÉAL

Montréal brosse un tableau noir de sa situation

fournir aux jeunes adultes qui désirent fonder une famille et élever des enfants un environnement aussi accueillant qu'il devrait l'être.

«Par opposition, les villes de banlieue semblent offrir des avantages plus attrayants à ces clientèles. Déchargées de nombreuses responsabilités que doit assumer la ville centrale et longtemps subventionnées généreusement pour l'aménagement d'infrastructures, elles ont pu maintenir un niveau de taxation foncière relativement peu élevé.»

Le rapport, commandé par le comité exécutif de la Ville, accuse le gouvernement québécois d'avoir «réduit substantiellement ses contributions de toutes sortes au financement des services municipaux».

«Ce désengagement a été progressif et s'est réalisé sur plusieurs fronts à la fois. Il a eu, dans le cas de Montréal, un impact certain sur les finances municipales et sur la qualité de certains services à la population.»

■ Le système de taxation imposé par Québec nuit à la ville, mais avantage le gouvernement. Ainsi, les taxes foncières payées par le gouvernement pour les écoles, les hôpitaux et ses autres bâtiments ont baissé de quatre p. cent depuis 1980, alors qu'elles ont beaucoup augmenté pour les petits propriétaires.

■ Le gouvernement québécois a décidé de réduire de moitié ses paiements de la taxe olympique pour ses immeubles valant plus de \$100 000, soit presque tous.

■ Depuis 1984, Québec retire son programme de crédit de taxe d'affaires. Montréal a ainsi perdu des millions de dollars.

■ Le ministère des Transports a modifié les règles de financement de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal. Le manque à recevoir de la STCUM s'est ainsi élevé à \$42 millions pour une seule année, affirme le rapport.

■ Le gouvernement a aussi limité ses subventions aux bibliothèques municipales, forçant la Ville, soit à augmenter ses dépenses, soit à couper ses services.

Le rapport tend ainsi à démontrer que le gouvernement québécois néglige la ville de Montréal. Le vice-président du comité exécutif, Robert Perreault, a déjà accusé Québec de «donner des coups de pied plutôt qu'un coup de main» à Montréal.

Les problèmes et les besoins de la ville sont pourtant grandissants, affirment les auteurs de l'étude: «Les quartiers centraux de Montréal servent de point de confluence pour de nombreuses clientèles en difficulté.»

■ Le nombre de sidéens augmente rapidement et bientôt «leurs besoins dépasseront la capacité d'intervention en institution des services publics... il est probable que leur problème aura d'importantes répercussions dans plusieurs quartiers.»

■ Le nombre de sans-abri augmente aussi: «La situation pourrait rapidement dégénérer dans certains secteurs du centre-ville.»

■ Selon les dernières données de Statistique Canada, 23 p. cent des familles montréalaises vivent sous le seuil de la pauvreté, contre 16 p. cent pour l'ensemble du Québec.

■ Les logements sont plus petits (quatre pièces, plutôt que cinq en moyenne au Québec), plus chers (de 25 p. cent) et plus vieux (35 p. cent construits avant 1946).

■ Les Montréalais vieillissent vite. Leur moyenne d'âge est de 35 ans, contre 32 pour l'ensemble des Québécois. La proportion des moins de 25 ans est en chute libre.

■ Il y a beaucoup plus de familles monoparentales et vivant de l'assistance sociale à Montréal, ajoute le rapport, en s'appuyant sur le recensement de 1986.

■ Le chômage est aussi plus élevé. Une des causes: le déperissement du secteur manufacturier. Environ 60 000 emplois manufacturiers ont disparus entre 1971 et 1986.

«L'économie montréalaise souffre de lacunes structurelles importantes, affirme l'étude. Souvent, les usines ont été fondées il y a plusieurs décennies et conservent un équipement désuet qui les rend vulnérables à la concurrence étrangère.» □

Kathleen Verdon of the city's executive committee, will give the closing talk Oct. 14 at 8:30 at a meeting between the municipal services and the Latino American Community.

La Ville engage un assistant-directeur au même salaire que... Bourassa

Le nouveau fonctionnaire, qui touchera \$100 000, verra aux besoins en informatique de la Ville

MARIANE FAVREAU

■ Tout en reconnaissant que le coût des services municipaux est deux fois plus élevé à Montréal qu'ailleurs, l'administration Doré-Fainstat engage des fonctionnaires municipaux à des salaires de premier ministre.

Et cela, avant même d'avoir obtenu les résultats d'une étude commandée à une firme extérieure, sur la juste rémunération à accorder à ses cadres de direction.

En août dernier, le comité exécutif de la Ville accordait un salaire de \$100 000 à un nouvel assistant-directeur au service de la Planification et de la concertation. C'est aussi le salaire du premier ministre Bourassa, mais moins que celui du secrétaire général de la Ville embauché à \$120 000 il y a près de deux ans.

L'assistant-directeur sera responsable du module gestion de l'information. Il s'agit en fait de tout ce qui touche les besoins en informatique à la Ville, poste crucial, signale-t-on. Ce nouvel employé occupait auparavant un poste de vice-président à la Banque Laurentienne, où il était, la aussi, responsable du système d'information.

En septembre, c'est au tour d'un autre assistant-directeur du même service d'être embauché au salaire de \$95 000, salaire maximum d'un sous-ministre à Québec. Il a été recruté dans la fonction publique québécoise où il était justement sous-ministre au ministère de l'Immigration.

Il dirigera le nouveau secrétariat aux relations internationales de la Ville dont « la mission est d'assurer la coordination ainsi que les liaisons externes afin de supporter l'adminis-

tration dans la définition et le mise en oeuvre de ses stratégies visant à assurer les rayonnement de Montréal à l'étranger », indique un communiqué de la Ville.

Ces deux assistants-directeurs ont été recrutés par des firmes spécialisées, des « chasseurs de têtes ».

Un troisième assistant-directeur a été engagé cet été, au salaire de \$87 000. Il sera responsable du module affaires civiles du service des Affaires corporatives, et son titulaire est avocat.

Le responsable du module des ressources humaines, M. Yves Provost, explique par deux facteurs les salaires élevés payés par la Ville: les règles du marché et les compétences particulières requises dans certains postes.

« Quand on embauche des gens qui travaillent au sommet dans d'autres organisations où les avantages connexes sont énormes, il faut y mettre le prix », explique-t-il. (À l'hôtel de ville, les directeurs de services peuvent se faire rembourser jusqu'à \$3 000 certaines dépenses, sur pièces justificatives; les assistants directeurs, jusqu'à \$1 400.)

Des effets sur la structure salariale?

Toutefois, les salaires des 12 directeurs de service et de la soixantaine d'assistants directeurs varient grandement, si on en juge par les diverses résolutions du comité exécutif fixant le traitement de chacun d'entre eux.

Par exemple, en septembre 1987, il était établi à \$61 000 et à \$76 650 le traitement respectif de deux assistants directeurs au service des Loisirs et développement communautaire; à \$69 475, celui d'un assistant directeur à

la Cidem; à \$78 490 et \$82 500, ceux de deux assistants directeurs au service de l'Habitation et du développement urbain, etc.

Tous ces postes avaient été comblés par des personnes déjà à l'emploi de la Ville et dont la nomination représentait une promotion ou une mutation horizontale.

À la même époque, on embauchait de l'extérieur une assistante directrice au Secrétariat général au traitement de \$87 000 et la directrice du service des Affaires Corporatives, au traitement de \$90 000.

Peu avant, à l'été 1987, le comité exécutif a commandé une étude à la firme Hay sur la rémunération équitable à accorder à ses cadres de direction. Le comité exécutif devrait être saisi des recommandations tôt cet automne.

Selon M. Provost, les salaires des postes qui étaient occupés avant la réforme administrative ont été gelés ou très légèrement haussés « pour ne pas créer de précédents ».

Qu'advient-il après les recommandations de l'étude Hay? Certains salaires de cadres de direction seront-ils gelés s'ils sont trop élevés? D'autres cadres, jugés sous-payés, récupéreront-ils rétroactivement la différence?

Enfin, de tels salaires n'ont-ils pas des effets sur la structure salariale des employés placés plus bas dans la hiérarchie? « Il n'est pas évident que des salaires élevés de cadres de direction vont aspirer vers le haut ceux des subalternes. Il faut voir cas par cas », estime M. Provost.

Chose certaine, après la réforme administrative de l'an dernier, plusieurs assistants-directeurs sont maintenant mieux payés que ne l'étaient des directeurs de service.

« Doré a perdu le contrôle »

— Claude Dupras

MARIANE FAVREAU

■ A la suite d'une étude du programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville de Montréal pour les années 1989-91, le chef du Parti civique conclut que « l'administration Doré a complètement perdu le contrôle de ce qui se passe dans ses divers services ».

Ce programme est en hausse de 58 p. cent (ou \$257 millions) sur les dépenses envisagées antérieurement (1988-90).

M. Claude Dupras y voit non seulement une erreur politique mais croit également que les chiffres ne peuvent être crédibles. Il en veut pour preuve la prévision des dépenses de \$1,5 million pour la rénovation de l'annexe du vieux Palais de justice, l'an dernier. En février, le budget en était rendu à \$1,9 million et dans le PTI actuel, il est de \$3,5 millions.

« On trouve dans les documents officiels de l'hôtel de ville des chiffres qui ne concordent pas avec les dépenses réelles », assure de plus M. Dupras.

« Ainsi, pour la restauration de l'intérieur de l'hôtel de ville, on prévoyait des dépenses de \$8 millions dans le précédent PTI. Maintenant, ces chiffres sont rendus à \$16 millions. C'est beaucoup d'argent. On a beau refaire des bureaux, des murs, poser du tapis et refaire la terrasse, il y a une limite à jeter l'argent des contribuables par les fenêtres, renouvelées ou pas! » lance le chef du Parti civique.

Un autre projet mal planifié, selon lui, la réfection d'un kilomètre de l'autoroute Bonaventure: estimés à \$5,6 millions en 1986, les travaux en coûtent actuellement \$9,3 millions, et ne sont pas terminés.

M. Dupras rejette l'argument de l'administration voulant que les conditions actuelles du marché ne soient pas favorables aux donneurs d'ouvrage. « L'administration Doré devrait être capable de planifier ses travaux et de respecter ses budgets. Les conditions actuelles du marché sont les mêmes pour tout le monde et si l'industrie est capable de tirer son épingle du jeu, comment expliquer que l'hôtel de ville est incapable de respecter ses propres budgets? »

« Encore une fois, l'administration Doré blâme quelqu'un d'autre et, cette-fois-ci, ce sont les fonctionnaires qui sont les victimes. » M. Dupras fait allusion à la réponse publique d'un membre du comité exécutif voulant que les estimations aient été mal faites, d'où des dépenses réelles plus importantes que prévues pour certains projets.

Ouvert ou fermé lundi?

Le lundi 10 octobre, jour de l'Action de grâce, tous les bureaux de la Ville de Montréal ainsi que la cour municipale seront fermés.

Il en sera de même de tous les bureaux Accès Montréal, des arènes, des bibliothèques, des centres communautaires, des piscines intérieures, du Centre d'histoire de Montréal et du Planétarium Dow.

De plus, il n'y aura pas de cueillette des ordures ménagères.

Toutefois, les activités se poursuivront à l'Aquarium, au Jardin botanique, au Jardin zoologique du parc Angrignon

ainsi que dans les aires extérieures des marchés publics de la ville.

Les bureaux de poste, les succursales postales et les comptoirs postaux seront fermés.

Il n'y aura pas de distribution de courrier par facteur, ni de cueillette du courrier dans les boîtes aux lettres publiques. Les couloirs des cases postales seront accessibles, là où l'ouverture continue est en vigueur. Le service de livraison par express sera offert, alors que les bureaux de l'administration seront fermés.

Most businesses shut Thanksgiving Monday

All federal and provincial government offices as well as most services and businesses will be closed on Monday, Thanksgiving Day.

Municipal arenas, cultural centres, libraries, swimming pools, the Montreal History Centre and the Dow Planetarium also won't open Monday.

As well, there will be no garbage collection.

Banks and supermarkets will be closed, but most convenience stores will remain open for the holiday.

Post offices will be closed and there will be no mail delivery. Mail will be collected from street mailboxes, however, and special-delivery service will be provided.

The Montreal Aquarium, Botanical Garden and Angrignon Park zoo will be open.

Only four liquor stores will be open in the region — at Le Faubourg on St. Catherine St. W. in Montreal, Marché 440 in Laval, Marché de l'Ouest in Dollard des Ormeaux and Halles d'Anjou in Anjou.

People who wish to take a bird's-eye view of the city Monday can visit the observatory atop the Olympic Stadium mast between 10 a.m. and 6 p.m. Admission is \$5 for adults, \$4 for senior citizens and youngsters 13 to 17, and \$3.50 for children aged 5 to 12. Infants accompanied by adults are admitted free.

The Gazette will not publish on Monday.

Ouvert ou fermé lundi

■ Le lundi 10 octobre, jour de l'Action de Grâce, tous les bureaux de postes, les succursales postales et les comptoirs postaux seront fermés. Le courrier ne sera pas distribué et il n'y aura pas de cueillette de courrier dans les boîtes aux lettres. Toutefois, le service de livraison par express sera offert.

À la Ville de Montréal, tous les bureaux ainsi que la Cour municipale seront fermés. Les bureaux Accès-Montréal seront aussi fermés de même que les arénas, les bibliothèques, les centres communautaires, les maisons de la culture, les piscines intérieures, le centre d'histoire de Montréal et le Planétarium Dow.

Il n'y aura pas non plus d'enlèvement des ordures ménagères.

En revanche, les activités se poursuivront normalement à l'Aquarium de Montréal, au jardin botanique, au Jardin zoologique du parc Angrignon, ainsi que dans les aires extérieures des marchés publics.

Loto-Québec avise que ses bureaux administratifs ainsi que le comptoir des paiements aux gagnants situés au 500 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal, seront fermés lundi. Les activités reprendront normalement mardi matin.

Toutes les succursales de la Société des alcools seront fermées lundi, à l'exception des succursales du Faubourg Saint-Catherine, du Marché 440 à Laval, des Halles d'Anjou et du Marché de l'ouest à Dollard-des-Ormeaux.

Les autres succursales ouvertes sont: dans les Laurentides, aux Galeries des Monts à Saint-Sauveur et celle de Saint-Adèle. Dans la région de Québec, la succursale des Halles Fleur de Lys (à Vanier) et Plaza Laval à Sainte-Foy, seront ouvertes.

DES EXPERTS QUI VALENT LEUR PESANT D'OR

■ Après que *La Presse* ait signalé récemment le haut salaire (\$100 000) d'un assistant-directeur responsable de l'informatique, un porte-parole de l'hôtel de ville assurait que cet expert coûtera moins cher que la firme spécialisée à laquelle on avait recours depuis deux ans pour exercer des fonctions semblables.

Vérifications faites, on ose espérer que le nouvel employé n'aura pas à refaire le travail de pionnier de la firme engagée en août 1986, « pour réaliser le virage technologique et administratif de la Ville ».

Après des appels d'offres, le conseil municipal accordait un contrat de \$500 000 à la firme LGS Conseilers en informatique Inc., en vigueur pour deux ans.

La firme devait aussi structurer un Bureau de la gestion de l'information, en gérer les ressources humaines et matérielles, et préparer la relève. On lui demandait de planifier l'implantation d'une infrastructure technologique de type IBM, l'évolution du parc d'ordinateurs, l'implantation de méthodologies de développement de systèmes et de gestion de projets, etc.

Un expert désigné par la firme pour exécuter le mandat était à la disposition de la Ville et la compagnie devait fournir des services d'appui jusqu'à concurrence de \$200 000.

Les honoraires prévus de l'expert étaient de \$62 500 pour l'année 1986, de \$150 000 pour 1987, de \$112 500 pour 1988.

Actuellement, la Ville possède un service informatique qui est l'un des plus gros à Montréal, qui se compare à ce qui peut exister dans les plus grandes entreprises, indique le secrétaire général adjoint, M. Pierre Beaudet. « Il est important qu'il soit dirigé par un fonctionnaire qui comprenne bien les grands enjeux et les orientations de la Ville. Il faut aussi rajeunir les systèmes informatiques. »

Si elle ne dirige plus le centre informatique, la firme « livre des produits spécifiques », indique M. Beaudet.

« Le profit n'est pas un mot cochon »

— Pierre MacDonald

(PC) — « Le profit n'est pas un mot cochon », a lancé hier le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Pierre MacDonald, pour donner le coup d'envoi du Salon de la petite et moyenne entreprise (PME) ayant pour thème 'Le défi du profit si l'avenir vous intéresse'.

« La rentabilité est la condition sine qua non de l'expansion », a-t-il ajouté, en soulignant que les PME québécoises se portaient bien.

De 1987 à 1988, le nombre total de corpo-

rations a augmenté de 6,655 ou 4.2 pour cent pour s'établir à 166,463.

C'est dans la région de l'Outaouais que la croissance du nombre de PME a été la plus forte, suivie de Québec, l'Es-

trie et l'Abitibi-Témiscamingue.

Les organisateurs du salon 1988 s'attendent à ce que 30,000 personnes visitent les quelque 250 exposants au cours du week-end.

Pour cette huitième

édition du salon de la PME, l'industrie culturelle a été invitée pour la première fois à participer sous l'égide de la Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEC) de la ville de Montréal.

Cette initiative vise à informer les gens d'affaires sur le rôle et l'importance des PME québécoises dans l'économie montréalaise, soit 335,000 emplois pour un chiffre total d'affaires de \$2 milliards et, en plus, 80,000 emplois connexes.

Les visiteurs trouveront un grand intérêt à mettre la main sur un exemplaire du livre 'Les PME au Québec, État de la situation, 1988'.

Les données qu'il contient font le point sur l'importance des PME dans l'économie québécoise tout en mettant l'accent sur des aspects déterminants pour l'avenir.

Outre la question très actuelle de l'impact de l'accord du libre-échange, on y retrouve un chapitre consacré à la capitalisation des entreprises.

On y note que le niveau d'endettement moyen des entreprises canadiennes est passé de 48 pour cent en 1965 à près de 60 pour cent en



Photo Albert VINCENT

Le Salon est en marche

Les présidents d'honneur, MM. Jean et Michel Perron, qui dirigent aussi le producteur forestier Normick Perron, ont inauguré hier au Palais des Congrès le Salon et la Semaine de la PME en compagnie des ministres Clifford Lincoln et Pierre MacDonald.

1984 pendant qu'aux États-Unis, celui-ci s'établissait à 43 pour cent en 1965 et à près de 55 pour cent en 1984.

On y démontre également que les entreprises québécoises de taille moyenne ont diminué leur endettement en

1983, de façon importante et sans que l'on observe de mouvements similaires au Canada et aux États-Unis.

On estime généralement que les PME sont probablement plus endettées en moyenne que les grandes firmes, mais qu'on ne peut cependant pas parler de sous-capitalisation généralisée des PME.

La sous-capitalisation ne serait pas liée au statut de PME, mais plutôt à la phase d'évolution de l'entreprise.

Des analyses ont démontré que les PME qui ont le plus de difficulté à obtenir un financement adéquat sont principalement celles en phase de démarrage, celles situées dans les régions éloignées des grands centres ainsi les entreprises oeuvrant dans des secteurs comme le tourisme, la haute technologie, la construction et certaines activités saisonnières.

Juverture du 8e Salon de la PME

JEAN POULAIN

■ Le Québec est en santé parce que les PME sont florissantes, a déclaré hier l'industriel abitibien Jean Perron, lors de l'ouverture officielle, au Palais des congrès de Montréal, du 8e Salon de la PME par le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Pierre MacDonald.

Florissantes, elles le sont, puisque le ministre a profité de l'événement pour dévoiler l'édition 1988 du livre *Les PME au Québec-Etat de la situation*, qui montre qu'en un an, de 1987 à 1988, le nombre de PME au Québec a augmenté de 6 637, soit un rythme de création nette dépassant 30 par jour ouvrable. Par

comparaison, 26 grosses sociétés ont vu le jour en un an.

Au total, le Québec abrite 166 463 entreprises dont 165 402 PME (99,4 p. cent) et 1 061 grosses sociétés, à comparer à 159 800 en 1987, dont 158 765 PME et 1 035 grosses sociétés.

Témoignant de « la légitime fierté du Québec pour le dynamisme de ses PME » le ministre a appuyé sur la maturité des organisateurs du 8e Salon qui ont, pour la première fois, associé l'économique avec le culturel, via la CIDEC de la Ville de Montréal (Commission d'initiative et de développement culturels) « le matérialisme avec la culture » et avec l'environnement.

Son collègue Clifford Lincoln

qui détient le portefeuille de l'environnement, a insisté pour sa

part que « environnement et économie ne se parlaient pas jusqu'ici, mais qu'ils travaillent désormais ensemble. Selon lui, les PME, qui forment le cœur de l'activité du Québec, doivent faire de l'argent certes, mais pas au détriment des ressources naturelles.

Le président et directeur général du Salon, M. Daniel Boisvert, a expliqué que le thème cette année est *Le Profit*, la rentabilité étant la condition primordiale d'existence d'une entreprise.

MM. Jean et Michel Perron, du groupe Normick Perron, agissent comme co-présidents d'honneur du Salon, qui se tiendra jusqu'à dimanche soir.



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

M. Pierre MacDonald

Janine Beaulieu a voulu faire figurer les industries culturelles au salon de la PME

JOCELYNE LEPAGE

Pour la première fois en huit ans, le Salon de la PME, qui se déroule ce week-end au Palais des congrès, a réservé un espace aux industries culturelles. C'est une idée de Janine Beaulieu, directrice de la Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEC), un organisme qui relève de la Ville de Montréal, idée à laquelle se sont ralliées Télémetropole, l'Union des artistes et la Corporation professionnelle des comptables généraux.

Parmi les 257 kiosques qui forment le Salon, et qui vantent aussi bien les avantages du Bureau de l'avenir, ce véhicule cellulaire équipé de l'attirail électronique dernier cri en communications, que le confort des sièges d'avion ou la pertinence des services bancaires, le Carrefour des industries culturelles se distingue par ses pancartes éloquentes. «Portrait de l'industrie culturelle, peut-on y lire. Chiffre d'affaires \$1,8 milliard. Industries connexes \$2 milliard. Emplois directs 33,500 personnes. Emplois connexes 80,000 personnes».

«Les chiffres ont l'air énormes», explique Pierre Major, économiste à l'emploi de la CIDEC. Contrairement aux Français qui limitent l'expression «industries culturelles» au cinéma, au disque, à l'édition et à la télévision, nous y ajoutons le théâtre, les concerts, les spectacles de variétés, la danse, les revues, les expositions et même la diffusion de la science et du patrimoine. Le chiffre d'affaires comprend aussi bien la billetterie que les commandites, les dons, les subventions, les volumes d'affaires, les produits connexes comme les chandails, les souvenirs, etc.»

Si la CIDEC étale ces statistiques, explique pour sa part Janine Beaulieu, c'est pour faire prendre conscience aux gens d'affaires que la culture, c'est une industrie importante et que les entreprises culturelles, même si elles ne visent pas prioritairement le profit, doivent faire face aux mêmes défis que les autres entreprises. «Nous voulons rapprocher les deux milieux», dit-elle, «et convaincre les gens d'affaires qu'ils ont intérêt à devenir des partenaires des entreprises culturelles.»

Tripler l'apport du secteur privé

Selon elle, quinze compagnies au Québec versent 50 p.cent de la



Janine Beaulieu, directrice de la CIDEC PHOTO ARMAND TROTIER - LA PRESSE

totalité de l'investissement du secteur privé dans la culture. En fait, 10 p.cent seulement des entreprises québécoises apportent leur soutien aux industries culturelles et ce sont surtout les grandes entreprises qui le font. Les PME n'ont pas encore pris le bateau. Pour l'année 1985, les subventions du secteur privé aux arts s'élevaient à \$23 millions à Montréal, comparativement à \$75 millions à Toronto. A la CIDEC, on

voudrait voir tripler l'apport du secteur privé.

«Il nous faut convaincre les petites et moyennes entreprises qu'elles peuvent intervenir», dit Mme Beaulieu, «que c'est faisable, que ça rapporte et qu'en définitive, elles en sortent gagnantes.»

Mais comment faire?

«Plusieurs études, dit-elle, ont prouvé que le dynamisme culturel est un facteur associé à la qua-

lité de la vie dans une ville, un facteur d'attraction pour les entreprises qui choisissent de s'y établir. L'histoire nous montre amplement que le développement économique d'une ville est associé à son développement culturel. Il faut sensibiliser les gens d'affaires à cette réalité. Les compagnies qui s'associent à des événements culturels trouvent, en un moyen idéal de faire valoir leur image de «bon citoyen». Les compagnies sont également associées à l'image de l'entreprise culturelle qu'elles commanditent.»

«Lavalin, par exemple, renchérit Pierre Major, démontre, par sa collection d'art contemporain, qu'elle est, dans son domaine d'ingénierie, à la fine pointe de la recherche et du développement.»

«Le succès d'un événement artistique rejait sur la compagnie», reprend Mme Beaulieu, «le ne pense pas que La Laurentienne regrette son association avec Le Cirque du Soleil, par exemple. La commandite peut aussi devenir un facteur de cohésion à l'intérieur de la compagnie. C'est le cas chez Gaz Métropolitain qui fait participer ses employés au choix des œuvres d'art de sa collection. Ou encore d'Alcan, associée au ballet Casse-Noisettes, qui veut faire venir le spectacle au Lac Saint-Jean ou elle est surtout installée. La commandite permet aussi de cibler des clientèles (les amateurs de théâtre par exemple) que d'autres formes de publicité ne rejoignent pas. Et finalement, l'association avec des entreprises artistiques représente un enrichissement culturel personnel pour les hommes d'affaires.»

Il y a plusieurs manières de collaborer avec le milieu des arts: selon Pierre Major. On peut, par exemple, offrir en cadeau aux employés des billets pour des spectacles et, au lieu de la montre traditionnelle offerte à ceux qui prennent leur retraite, donner une œuvre d'art. On peut faire venir des spectacles. Jean-Guy Moreau, par exemple, gagne de tiers de ses revenus en donnant son show dans des congrès. On peut aussi, comme les marchands de la rue Mont-Royal engager des musiciens et des peintres pour animer les ventes de trottoir.

C'est de tout cela qu'il aura été question ce week-end au Carrefour des industries culturelles ou gestionnaires d'entreprises, artistes, fiscalistes, comptables, et autres auront fait part de leurs expériences aux petits et moyens entrepreneurs invités à assister à une série de rencontres et de débats.

Au Salon de la PME, le flirt avec les arts demeure plutôt timide

MARC DORÉ

Demain ou mercredi, Jean-Denis Leduc, comédien et patron du théâtre La Licorne, devrait commencer à parler affaires et culture avec Jacques Charbonneau, commerçant et président de l'association des marchands de l'avenue Mont-Royal.

La Licorne s'en vient sur le Plateau, au coin Papineau et Mont-Royal, et les deux hommes se sont rencontrés, presque par hasard hier, sur le *panel* d'un forum organisé par la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEK), dans le cadre du Salon de la PME.

« On pourrait peut-être trouver le moyen de faire des choses ensemble », a suggéré, un peu gêné, le marchand à l'artiste, qui a acquiescé de la tête.

Mais c'est là la seule chose concrète qui soit sortie de cette réunion — une première à Montréal — qui s'était donné pour thème « *L'engagement de la PME dans les arts: utopie ou réalité?* »

Il faut dire que ce sont deux mondes bien éloignés l'un de l'autre qui se faisaient face. *Pelle-teux de nuages* et froids gestionnaires, la fusion n'est pas évidente au premier coup d'oeil.

Les artistes poussaient très fort: « le culturel, ce n'est pas une distraction réservée à l'élite; c'est ce qu'on est, c'est l'image de ce qu'on veut être », tonnait, théâtral, le président de l'Union des artistes, Serge Turgeon.

« On pourrait peut-être donner des billets de la Place des Arts à nos clients, plutôt que des billets du Canadien ou des Expos », répondait Daniel Crousset, de la firme Versailles, spécialisée en peinture industrielle. « De toute façon, plus personne ne veut des billets des Expos », ajoutait-il.

Dans le « village culturel » qu'est menacé de devenir Montréal face à Toronto (selon Clé-



Jean-Denis Leduc, directeur de La Licorne

ment Richard, de Lavalin Communications) les artistes — ou les « entreprises culturelles », comme on les appelait hier, contexte oblige — cherchent financement et expertise auprès des PME. Mais pour ces dernières, leur responsabilité première, c'est d'être compétitives, tout simplement parce qu'il y va de leur survie.

Et il n'est pas évident, pour le patron d'une petite entreprise locale, qu'un investissement dans les arts, aussi minime soit-il, a à faire avec l'avenir de sa compagnie, même à moyen et à long terme, comme le président couvert d'honneurs du Cirque du Soleil,

Guy Laliberté, le clamait haut et fort en suggérant aux PME d'appuyer la relève.

Pour Serge Turgeon, il ne s'agit même plus de savoir si les PME doivent participer au développement des entreprises culturelles, mais par quels moyens elles le feront.

« Arrêtez de nous considérer comme des quêteux, on va arrêter de vous considérer comme des incultes », a laissé tomber le président des artistes.

Le tâtonnement se poursuit cette semaine sur le Plateau Mont-Royal: *Recherche moyens... désespérément.*

Le Cirque du Soleil est nommé PME de l'année

(PC) — POUR LA PREMIÈRE fois, c'est une entreprise culturelle qui a gagné le grand prix de la PME: une PME culturelle dont le siège social est à Montréal, mais qui fait des heureux à travers le monde entier, le Cirque du soleil.

Un jury de six personnes, présidé par le directeur de l'École des hautes études commerciales, Jean Guertin, a décerné le premier prix à cette jeune et plus que dynamique entreprise culturelle québécoise présidée par Guy Laliberté.

La remise de prix avait lieu à l'occasion du Salon de la PME qui se tient au Palais des congrès de Montréal, ce week-end.

Six autres prix ont été décernés à diverses compagnies québécoises, dans diverses catégories, mais, fait à souligner, aucune entreprise n'a reçu de prix PME-environnement.

Le concours vise à récompenser l'esprit d'entrepreneurship et la re-

cherche de l'excellence des entreprises québécoises, dont le chiffre d'affaires n'excède pas \$ 15 millions.

Le président du salon, Daniel Boivert, a tenu à faire savoir que le choix d'une entreprise culturelle

comme grand gagnant revêt une grande importance puisque les organisateurs du salon de 1988 s'était justement donné comme but de promouvoir la rencontre entre ce type d'industrie et le milieu des affaires.

M. Boivert a aussi tenu à rappeler que, selon une étude récente, les industries culturelles procurent de l'emploi à 33.500 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de plus de \$ 1.5 milliard.



Guy Laliberté

Le parti-pris pour la culture est ressenti dans tous les milieux mais on attend plus de résultats concrets

L'écart budgétaire rétrécit entre Montréal et Toronto; les intervenants souhaitent un Sommet de la culture et l'abolition de la taxe d'amusement



Jean-Pierre Goyer



Alain Simard

JOCELYNE LEPAGE

■ Après une période d'adaptation plutôt douloureuse, la bonne entente et la compréhension mutuelle regnent aujourd'hui entre l'administration Doré et le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal (CACUM), contrairement à ce qui se passait à l'époque de Jean Drapeau. C'est ce que soutient, avec un enthousiasme rare chez lui, le président du CACUM et ancien ministre libéral fédéral, Jean-Pierre Goyer.

Il faut dire que le Conseil des arts, organisme qui subventionne les arts dans la région métropolitaine, a vu son budget passer de \$2 546 000 en 1986 à \$6 417 000 en 1989 (ce qui sera annoncé cette semaine), budget auquel la Ville de Montréal participe dans une proportion de 55 p. cent.

Selon M. Goyer, l'écart entre Toronto et Montréal rétrécit de plus en plus, le budget du Conseil des arts de Toronto devant atteindre \$7 430 000 en 1989. « Il y a, dit-il, à la Ville de Montréal, une volonté politique d'arriver un jour à consacrer un p. cent du budget global de la CUM aux arts. » Pour 1989, ce pourcentage est de 0,72 p. cent.

Si les gens interrogés par *La Presse* sur la « performance » de l'administration Doré en matière culturelle n'ont pas tous l'enthousiasme de M. Goyer, ils sont par contre tous convaincus du parti-pris de la Ville pour la culture et ravis de ses « bonnes intentions ». Mais ils attendent plus de résultats concrets.

Un sommet culturel

Pour François Martin, directeur des éditions *Le Meridien* et membre de la Conférence canadienne des arts, section Québec, la collaboration de la Ville avec les milieux culturels ne fait pas de doute. La création de la CIDEC (Commission d'initiative et de développement culturels), est un élément positif à verser au dossier, mais elle commence à peine ses activités et on ne sait pas encore de quoi elle accouchera. Le Prix littéraire de Montréal,

d'un montant de \$ 10 000, est aussi une initiative « merveilleuse ».

Mais on attend toujours la tenue d'un Sommet culturel. « Ce serait, dit-il, le vrai départ d'une concertation entre les divers ordres de gouvernement et les milieux culturels qui menerait à l'élaboration d'une véritable politique culturelle. Le but de l'administration actuelle, c'est d'accoucher d'une politique culturelle. Pourquoi ne pas le faire avec les milieux concernés », demande-t-il. À l'approche de 1992, 350^e anniversaire de la fondation de Montréal, l'absence d'orientation est frustrante et inquiétante, selon lui.

La taxe d'amusement

« C'est officiel, dit pour sa part Alain Simard, directeur du Festival de jazz de Montréal, l'arrivée du RCM a amélioré les choses. L'animation urbaine dérangeait l'ancienne administration. Nous avons maintenant affaire à une administration plus jeune et plus ouverte. L'approche est différente. Mais le degré de subvention est limité. Par rapport aux autres grandes villes, Montréal ne fait pas de miracles. »

Selon lui, la taxe d'amusement (10 p. cent) est la grande question qui préoccupe les gens des milieux du spectacle. « En Ontario, dit-il, et par conséquent à Toronto, il n'y a pas de taxes d'amusement pour les spectacles des artistes canadiens et des entreprises sans but lucratif. Il est plus payant et moins risqué pour Michel Rivard de chanter à Ottawa qu'à Montréal, à cause de la minceur de notre marge de manoeuvre. L'abolition de la taxe représenterait une augmentation de 5 p. cent de nos profits. Mais comme c'est une loi provinciale qui donne ce pouvoir de taxer aux municipalités, c'est difficile pour Québec de l'enlever. Si Montréal acceptait de faire des exemptions, les autres villes suivraient. »

Le directeur du Musée des beaux-arts de Montréal, Pierre Théberge, va dans le même sens. S'il fait les louanges de la belle coopération qui existe entre le

Musée et la Ville pour l'aménagement de l'agrandissement du Musée, il aimerait bien que Montréal participe directement au financement des musées comme cela se fait dans d'autres villes.

« Pour une exposition comme celle de *Leonard de Vinci*, nous avons remis en taxes d'amusement beaucoup plus que ce que nous avons reçu en subventions du CACUM. Le Musée, dit-il, est une bonne affaire pour Montréal avec des retombées économiques de l'ordre de \$40 millions (pour *Leonard*). C'est énorme comme impact. On pourrait espérer une plus grande reconnaissance de la part de la Ville. L'abolition de la taxe d'amusement serait peut-être une solution. »

M. Théberge n'a pas de rancune à l'endroit de la Ville qui, à la suite d'une consultation publique, a obligé le Musée à conserver le building *The New Sherbrooke* et à l'inclure dans son projet d'agrandissement. Sauf que la Ville l'oblige aussi à garder la façade du vieux building debout pendant la durée des travaux. Le Musée aurait préféré défaire le mur pierre par pierre et le reconstruire, ce qui lui coûterait \$2 millions de moins que la solution imposée par Montréal.

La CIDEC, l'instrument majeur

Pour Claude Gosselin, responsable des *Cent jours d'art contemporain*, qui n'ont pas eu lieu cette année à la suite d'un malentendu avec la Ville, le bilan de l'administration Doré est néanmoins positif. « Il y a eu, dit-il, le règlement de l'affaire Corridart à la satisfaction des artistes. La Ville a débloqué des fonds de \$1 million pour l'achat de sculptures publiques et un autre million pour leur entretien. Et il y a la CIDEC. Pour le moment, sa structure est un peu lourde, mais on a accès à des services efficaces. La machine est nouvelle, la bonne volonté est là. »

Mais selon lui, il faudrait que l'on sache à quoi s'en tenir avec la CIDEC. « On ne connaît pas encore ses programmes ni les pro-

jets admissibles pas plus que les pouvoirs réels des fonctionnaires. Rien n'a encore été précisé dans un document public. Les attentes sont longues. La Ville cherche à plaire à tout le monde. Il faudra peut-être qu'elle apprenne à dire non rapidement. »

La création de la CIDEC est également le fait majeur que retient Serge Turgeon, président de l'Union des artistes. Selon lui, on sent une grande volonté d'agir de la part de Kathleen Verdon et de ses assistants et les contacts entre l'Union et la Ville sont très satisfaisants. On attend dans les années à venir les réalisations concrètes de la CIDEC, mais on attend avec confiance.

Gilles Marsolais est membre du Comité des lieux théâtraux du Conseil québécois du théâtre et membre de *Les arts et la ville*, un organisme canadien qui s'intéresse aux relations entre les municipalités et les milieux culturels. Selon lui, qui tient à parler en son nom personnel, la Ville a un parti-pris certain pour la culture. « On est bien content, dit-il, des idées et des déclarations, bien content de la création de la CIDEC, mais l'action se fait attendre et la CIDEC n'a pas de rôle bien défini. »

« Dans le milieu du théâtre et de la danse, ajoute-t-il, les gens ne peuvent fonctionner faute de lieux pour s'exprimer. » Le problème des salles moyennes, dont on parle depuis le début des années quatre-vingts, n'est toujours pas réglé. Le projet du Monument national, ou deux salles moyennes doivent être aménagées, n'est pas encore en marche, dit-il. Il aimerait que la Ville exerce la-dessus son leadership et fasse la promotion du projet.

« La Ville, dit-il, est le palier de gouvernement le plus proche de ce qui se passe. Ce sont les gens les plus proches qui sont le plus concernés et qui peuvent le mieux faire marcher les choses. L'action de la Ville ne se mesure pas nécessairement en argent. Son leadership et sa manière de piloter les dossiers sont eux aussi importants. »



Pierre Théberge



Serge Turgeon



Gilles Marsolais



**Kathleen Verdon
deux ans après :
le RCM
commence à livrer
la marchandise**

JOCELYNE LEPAGE

Avec un budget de près de \$40 millions cette année pour les affaires culturelles de la Ville — à peine le double du budget annuel de fonctionnement du seul Musée de la civilisation, à Québec — l'administration municipale ne fait pas de miracles.

Les représentants des milieux culturels et artistiques interrogés cette semaine (voir *La Presse* du jeudi 10 novembre) l'ont constaté. Et même s'ils attendent plus de résultats concrets et une politique culturelle plus claire de la part de la Ville, ils n'en ont pas moins loué l'administration Doré pour sa plus grande ouverture aux arts (par rapport à l'administration précédente) et son parti-pris réel pour le développement culturel de Montréal, dont on voit déjà les retombées : la mise en marche de la CIDEC (Commission d'initiative et de développement culturels) et l'augmentation du budget du Conseil des arts de la Communauté urbaine, qui a triplé. On

SUITE À LA PAGE E3

Kathleen Verdon: pas de miracles à la Ville, mais un peu plus de substance cette année

SUITE DE LA PAGE 1

semble aussi avoir particulièrement apprécié la relance du Prix du livre de Montréal et le règlement de la satisfaction des artistes de l'affaire Corridor.

Kathleen Verdon, responsable du dossier culturel à la Ville de Montréal, a refait pour nous cette année l'exercice auquel elle s'était prêtée l'an dernier en dressant le bilan de ses réalisations. Après deux ans au pouvoir, elle a, cette fois, un peu plus de chair à mettre sur l'os culturel.

La CIDEC

Le premier morceau dont elle parle, c'est la CIDEC, créée l'an dernier. Installée depuis quelques mois à l'Hotel Nelson, la Commission est le lieu moteur de consultation et de décision de la Ville en matière culturelle. Elle vient en aide aux entreprises culturelles et aux artistes professionnels, mais elle est aussi chargée d'établir la politique culturelle de la Ville, de déterminer les priorités et de développer le partenariat avec le secteur privé et les autres gouvernements. C'est de la Commission que relève, par exemple, le développement du dossier des équipements culturels dans le Vieux-Port, la promotion du Musée des sciences et techniques ou du Musée ferroviaire. C'est elle aussi qui doit mettre en place le mécanisme de sélection des artistes à qui l'on commandera des sculptures publiques (un nouveau programme de \$1 million sur trois ans) et le programme d'entretien des monuments (un autre million de dollars).

L'aide apportée aux entreprises culturelles par la CIDEC est une aide « structurante », explique Mme Verdon, une aide « qui pourrait entraîner l'accroissement de leurs revenus ». Pas question pour la Ville de jouer sur le même terrain que les autres ordres de gouvernement. Par exemple, la CIDEC aide des entreprises à informatiser leur billetterie. Elle participe à une étude sur le « surtirage » à l'Opéra de Montréal, un type de traduction qui pourrait être exporté. Elle met actuellement sur pied le Bureau de cinéma dont le rôle est de promouvoir Montréal comme lieu de

tournage et de faciliter la tâche aux équipes étrangères. La CIDEC aide aussi certaines manifestations comme les festivals de jazz et de cinéma ou les *Images du futur*, en offrant lieux et services et parfois, de petites subventions. Dotée d'un budget de \$2 millions et demi dont \$1 million pour l'aide directe, la Commission compte 25 employés permanents.

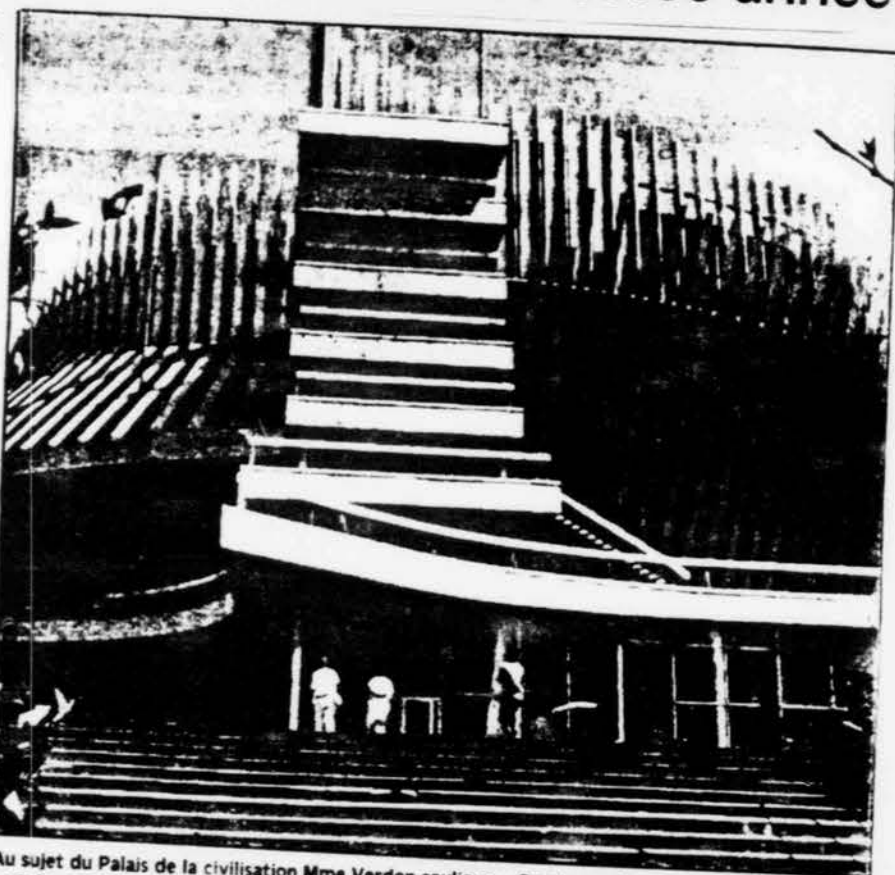
Un autre morceau consistant dont Mme Verdon est fière, c'est l'augmentation du budget du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal (CACUM), l'organisme subventionneur des arts dans la région mé-

tropolitaine. Le budget du CACUM est passé de \$2 546 000 en 1986 à \$6 417 000 pour l'année 1989, l'écart entre Toronto et Montréal se faisant de plus en plus mince. La part de Montréal dans le budget du CACUM est de 55 p. cent, mais les décisions de la métropole ont des effets d'entraînement sur les autres municipalités.

Ca va mieux avec Québec

Une chose qui a changé chez Kathleen Verdon, c'est son attitude vis-à-vis la ministre des Affaires culturelles à Québec, Mme Lise Bacon, véritable détentrice avec Flora Mac Donald à Ottawa des pouvoirs culturels, même en ce qui concerne Montréal. On se souvient que l'an dernier, Mme Verdon avait déploré le moratoire imposé par Québec sur les équipements culturels, un moratoire « dramatique » pour Montréal, disait-elle.

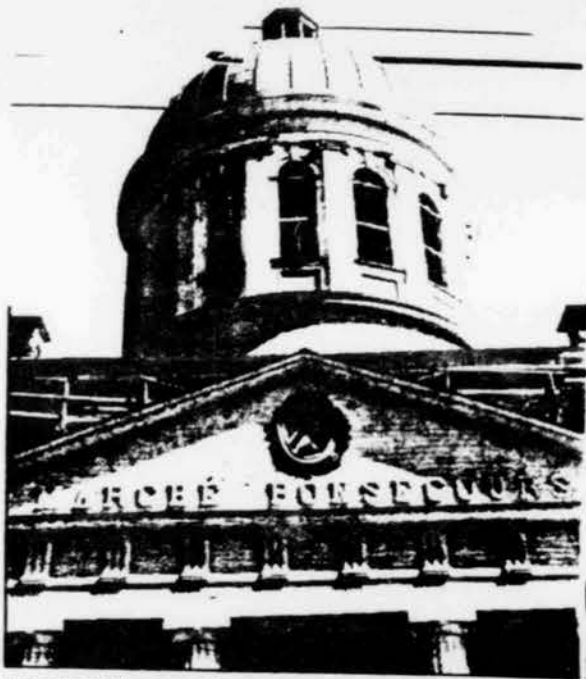
« Le moratoire existe toujours et nous continuons de le déplorer », dit-elle, mais tout de même, l'agrandissement du Musée des beaux-arts et la construction du Musée d'art contemporain à la Place des arts, ont été réglés cette année. Les négociations avec Lise Bacon sur d'autres questions — le Marché Bonsecours dont on veut faire un centre culturel, la Maison de l'OSM, la Bibliothèque centrale que l'on doit relocaliser, la création de la Maison québécoise de théâtre pour l'enfance et



Au sujet du Palais de la civilisation Mme Verdon souligne: « On n'a pas fait de miracles, cette année, mais l'expérience est positive. »



Des améliorations ont été apportées au Planétarium.



Les négociations avec la ministre Lise Bacon au sujet du Marché Bonsecours dont on veut faire un centre culturel vont bon train.

des progrès, des pas dans le bon sens. »

Les arts, mais les sciences également

Ce qu'il faut bien comprendre, explique Mme Verdon, c'est que le rôle de la Ville est d'administrer des services et que la culture, pour l'administration municipale, n'est pas limitée aux arts. « Ce sont aussi les équipements scientifiques, dit-elle, comme le Jardin Botanique où la Ville a décidé d'installer un Insectarium (35 millions) et un pavillon japonais (avec un salon de thé et des salles d'exposition) qui ouvrira en 1989. C'est le Planetarium où l'on a amélioré les instruments. C'est l'Aquarium dont le sort et le déménagement sont à l'étude. C'est le Jardin zoologique qui sera concentré au Parc Angrignon (on a fermé le Jardin des merveilles du Parc La Fontaine) et dont on veut accroître l'aspect scientifique. C'est le Centre d'interprétation de l'histoire de Montréal. »

Ce sont aussi les maisons de la culture. « Deux nouvelles

maisons ouvriront leurs portes d'ici l'été 1989, dit Mme Verdon, celle de Frontenac, et celle de Mercier entièrement financée par Montréal, Québec ayant retiré son appui. » Ce sont aussi les bibliothèques dont on connaît la pauvreté. « Montréal étudie actuellement avec le gouvernement québécois un projet de construction d'une nouvelle bibliothèque centrale, celle de la rue Sherbrooke ne répondant plus aux besoins », précise-t-elle.

Et c'est également le Palais de la civilisation dont la Ville a hérité, comme d'une patate chaude, du maire Jean Drapeau, et qui a accueilli cet été avec sa nouvelle version multipliée (« six expositions dans une ») 140 000 visiteurs.

« On n'a pas fait de miracles, cette année, dit-elle, mais l'expérience est positive, le public a bien réagi. » Il n'est pas question de revenir à la formule d'une unique exposition blockbuster, ni d'abandonner le Palais. « Le Palais vaut 30 millions au moins, ajoute-t-elle, il est situé dans un environnement enchanteur et Montréal n'a pas d'équipements à perdre. Cette année, on a agrandi le bâtiment et on se dirige vers une exploitation à l'année longue. Le Palais est un lieu d'expositions, pas un musée. On y présentera des expositions diversifiées pour y attirer une population diversifiée. » Le budget annuel de fonctionnement du Palais est de 52 millions.

Le sommet culturel

L'une des choses que les milieux culturels demandent depuis quelques années, c'est la tenue d'un sommet culturel à Montréal. Kathleen Verdon préfère parler d'une grande rencontre plutôt que d'un sommet. « Nous tenons des tables de concertation continues avec le milieu, dit-elle. On s'achemine vers une grande rencontre, l'an prochain, où la Ville soumettra sa politique culturelle à la consultation.

Quant à la taxe d'amusement dont plusieurs demandent l'abolition, Mme Verdon considère que cette taxe, finalement, ne représente que quelques millions de dollars. Un comité spécial, dit-elle, a été créé pour étudier la question et une solution sera proposée au cours de 1989.



Au chapitre des réalisations, Mme Verdon souligne que le dossier de l'agrandissement du Musée des beaux-arts a été réglé.

Top city staff 'need' raises

by Pierre Goad
Montreal Daily News

THE TOP City of Montreal bureaucrats are underpaid, a consultant's report ordered by the Doré administration says.

The report claims 59 city department directors and assistant directors need raises of as much as \$14,000 and increases to their fringe benefit packages of \$2,000 to \$9,000 to bring them up to par with salaries paid to similar public and private sector executives.

But Hay Management Consultants also said that the tier of Montreal bureaucrats just below the top level gets significantly fatter paycheques than their counterparts elsewhere.

For morale reasons, it recommended those salaries not be reduced.

'Under study'

Salaries for top city mandarins generally range from \$61,000 to \$100,000, though Montreal's No. 1 mandarin, city administration secretary-general Pierre Lefrançois, earns \$120,000.

Hay Management Consultants studied city executive and average salaries in 21 comparable "service sector" organizations, including eight corporations, to come up with the recommendations.

The city wants to bring salaries into line with average salaries elsewhere over the next three to five years.

A city hall spokesman said the consultants' report is "under study."

Dated Sept. 30, the report was given to city councillors this week.

Bonuses

Deserving bureaucrats should get performance bonuses each year equal to 15 to 30 per cent of their salaries, the consultants say.

The report recommended no changes to Montreal's paid vacation policy.

City executives get five weeks paid vacation after one year of service, while elsewhere it takes 18 years of service to get five weeks.

Meanwhile, after unveiling the city's 1989 budget Tuesday, Lefrançois said pay increases for Montreal's 12,000 white and blue collar workers will average 3.7 per cent next year.

Here's what's open and shut throughout the holiday period

Federal government offices, including the Post Office and Employment and Immigration, will be closed Dec. 26 and 27 and Jan. 2 during the Christmas and New Year holidays.

Provincial government offices will be closed Dec. 23, 26, 27, Dec. 30 and Jan. 2 and 3.

Liquor stores will remain open Dec. 24 until 6 p.m. and close Jan. 2 and 3.

Chartered banks will be closed Dec. 26 and 27, Jan. 2 and 3.

City of Montreal offices will close at noon tomorrow and reopen on Wednesday Dec. 28, close again at noon on Friday Dec. 30 and reopen Wednesday, Jan. 4.

Department stores, including Eaton, The Bay and Simpson, will be open until 5 p.m. Saturday, reopen at 1 p.m. on Boxing Day, and be closed Jan. 2. Pascal will be closed on Boxing Day.

Steinberg and many, but not all, Provigo supermarkets will open at 1 p.m. on Boxing Day. All will be closed Jan. 2, and Steinberg and most Provigo outlets will reopen Jan. 3.

Montreal municipal court will also close for the holidays at noon tomorrow, reopen Dec. 28, close at noon, Dec. 30 and reopen Jan. 4.

Garbage will be collected on the usual days.

Indoor and outdoor markets will be closed Christmas Day and New Year's Day.

The aquarium will be closed Dec. 24 and 25 and Jan. 1, city arenas will be closed at noon Dec. 24 and Dec. 31, reopening at 2 p.m. Dec. 26 and Jan. 2.

Municipal libraries, the Bibliobus and Phonothèques will close at noon Dec. 24 until Dec. 28, close again at noon Dec. 31 and reopen Jan. 4.

Indoor swimming pools will be closed Dec. 25 and 26 as well as Jan. 1 and 2, while outdoor skating rinks will be closed Dec. 25 and Jan. 1.

Botanical Gardens, the children's zoo and Winter Wonderland at Angrignon Park will remain open every day.

Dow Planetarium will be closed Dec. 24, 25, 31 and Jan. 1.

Houses of culture will close at noon Dec. 24 until Dec. 28, close again at noon Dec. 3 until Jan. 4.

CE QUI EST OUVERT ET CE QUI EST FERMÉ À NOËL

Le temps des Fêtes charbarde beaucoup de choses dont les heures d'ouverture des différents commerces et institutions.

Pour vous éviter des déplacements inutiles et des pertes de temps, voici les heures d'ouverture des succursales de la Société des alcools du Québec, des bureaux municipaux de Montréal et des services postaux :

Société des alcools

Le 24 décembre: les

succursales seront ouvertes de 9 h 30 à 17 h; 25 décembre: fermé; 26 décembre: la presque totalité des succursales seront ouvertes de 13 h à 18 h; 27, 28, 29, 30 et 31 décembre: toutes les succursales seront ouvertes selon l'horaire habituel; 1^{er} janvier: fermé; 2 jan-

vier: seules les succursales de (région de Montréal) Faubourg Sainte-Catherine, Halles d'Anjou, Marché 440 à Laval, Marché de l'ouest à Dollard-des-Ormeaux, (région de Québec) Halles Fleur de Lys à Vanier et Plaza Laval à Sainte-Foy seront ouvertes à compter de 10 h ou de 12 h; 3 janvier: toutes les succursales seront fermées pour une prise d'inventaire; 4 janvier: retour à l'horaire habituel.

Ville de Montréal

Tous les bureaux municipaux de la ville de Montréal fermeront le 23 décembre, à midi, pour la fête de Noël et resteront fermés jusqu'au 28 décembre. Ils fermeront encore à midi, le 30 décembre, et resteront fermés jusqu'au 4 janvier.

La Cour municipale sera fermée le 23 décembre à midi, les 26 et 27 décembre ainsi que le 30 décembre à midi et les 2 et 3 janvier.

L'Aquarium de Montréal sera fermé les 24 et 25 décembre ainsi que le 1^{er} janvier.

Tous les arénas de la ville de Montréal seront fermés à midi le 24 décembre et le 31 décembre. Ils resteront fermés le jour de Noël et le 1^{er} janvier, mais ils ouvriront le 26 décembre à 14 h ainsi que les 27, 28, 29 et 30 décembre et le 2 janvier à partir de midi.

Toutes les bibliothèques municipales, la cinémathèque et la phonothèque seront fermés le 24 décembre à midi jusqu'au 28 décembre mais seront ouverts selon l'horaire habituel les 28, 29 et 30 décembre. Pour la fête du Jour de l'An, ils fermeront le 31 décembre jusqu'au 4 janvier.

Le Jardin botanique, le jardin zoologique et la féerie d'hiver du parc Angrignon seront ouverts toute la période des Fêtes, sans exception.

Toutes les maisons de la culture fermeront leurs portes à midi le 24 et 31 décembre et resteront fermées les 25, 26 et 27 décembre ainsi que les 1^{er}, 2 et 3 janvier.

Les patinoires extérieures seront fermées le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Les piscines intérieures seront fermées le jour de Noël, le 26 décembre, le Jour de l'An et le 2 janvier.

Le Planétarium Dow sera fermé les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier.

Pour plus de renseignements sur les centres et complexes sportifs, veuillez téléphoner au 872-6211.

Services postaux

Le 24 décembre: service normal du samedi, il y aura levée générale du courrier dans les boîtes aux lettres publiques en matinée; 26 et 27 décembre: les succursales postales et les bureaux seront fermés; 28 décembre: retour au service normal; 31 décembre: service normal du samedi. Le service de livraison express sera offert à 13 h; 2 janvier: aucun service ne sera offert; 3 janvier: retour au service normal.

Here's what's open and shut throughout the holiday period

Federal government offices, including the Post Office and Employment and Immigration, will be closed Dec. 26 and 27 and Jan. 2 during the Christmas and New Year holidays.

Provincial government offices will be closed Dec. 23, 26, 27, Dec. 30 and Jan. 2 and 3.

Liquor stores will remain open Dec. 24 until 6 p.m. and close Jan. 2 and 3.

Chartered banks will be closed Dec. 26 and 27, Jan. 2 and 3.

City of Montreal offices will close at noon tomorrow and reopen on Wednesday Dec. 28, close again at noon on Friday Dec. 30 and reopen Wednesday, Jan. 4.

Department stores, including Eaton, The Bay and Simpson, will be open until 5 p.m. Saturday, reopen at 1 p.m. on Boxing Day, and be closed Jan. 2. Pascal will be closed on Boxing Day.

Steinberg and many, but not all, Provigo supermarkets will open at 1 p.m. on Boxing Day. All will be closed Jan. 2, and Steinberg and most Provigo outlets will reopen Jan. 3.

Montreal municipal court will also close for the holidays at noon tomorrow, reopen Dec. 28, close at noon, Dec. 30 and reopen Jan. 4.

Garbage will be collected on the usual days.

Indoor and outdoor markets will be closed Christmas Day and New Year's Day.

The aquarium will be closed Dec. 24 and 25 and Jan. 1, city arenas will be closed at noon Dec. 24 and Dec. 31, reopening at 2 p.m. Dec. 26 and Jan. 2.

Municipal libraries, the Bibliobus and Phonothèques will close at noon Dec. 24 until Dec. 28, close again at noon Dec. 31 and reopen Jan. 4.

Indoor swimming pools will be closed Dec. 25 and 26 as well as Jan. 1 and 2, while outdoor skating rinks will be closed Dec. 25 and Jan. 1.

Botanical Gardens, the children's zoo and Winter Wonderland at Angrignon Park will remain open every day.

Dow Planetarium will be closed Dec. 24, 25, 31 and Jan. 1.

Houses of culture will close at noon Dec. 24 until Dec. 28, close again at noon Dec. 3 until Jan. 4.

CE QUI EST OUVERT ET CE QUI EST FERMÉ À NOËL

Le temps des Fêtes chamberde beaucoup de choses dont les heures d'ouverture des différents commerces et institutions.

Pour vous éviter des déplacements inutiles et des pertes de temps, voici les heures d'ouverture des succursales de la Société des alcools du Québec, des bureaux municipaux de Montréal et des services postaux :

Société des alcools

Le 24 décembre: les

succursales seront ouvertes de 9 h 30 à 17 h; 25 décembre: fermé; 26 décembre: la presque totalité des succursales seront ouvertes de 13 h à 18 h; 27, 28, 29, 30 et 31 décembre: toutes les succursales seront ouvertes selon l'horaire habituel; 1^{er} janvier: fermé; 2 jan-

vier: seules les succursales de (région de Montréal) Faubourg Sainte-Catherine, Halles d'Anjou, Marché 440 à Laval, Marché de l'ouest à Dollard-des-Ormeaux, (région de Québec) Halles Fleur de Lys à Vanier et Plaza Laval à Sainte-Foy seront ouvertes à compter de 10 h ou de 12 h; 3 janvier: toutes les succursales seront fermées pour une prise d'inventaire; 4 janvier: retour à l'horaire habituel.

Ville de Montréal

Tous les bureaux municipaux de la ville de Montréal fermeront le 23 décembre, à midi, pour la fête de Noël et resteront fermés jusqu'au 28 décembre. Ils fermeront encore à midi, le 30 décembre, et resteront fermés jusqu'au 4 janvier.

La Cour municipale sera fermée le 23 décembre à midi, les 26 et 27 décembre ainsi que le 30 décembre à midi et les 2 et 3 janvier.

L'Aquarium de Montréal sera fermé les 24 et 25 décembre ainsi que le 1^{er} janvier.

Tous les arénas de la ville de Montréal seront fermés à midi le 24 décembre et le 31 décembre. Ils resteront fermés le jour de Noël et le 1^{er} janvier, mais ils ouvriront le 26 décembre à 14 h ainsi que les 27, 28, 29 et 30 décembre et le 2 janvier à partir de midi.

Toutes les bibliothèques municipales, la cinémathèque et la phonothèque seront fermés le 24 décembre à midi jusqu'au 28 décembre mais seront ouverts selon l'horaire habituel les 28, 29 et 30 décembre. Pour la fête du Jour de l'An, ils fermeront le 31 décembre jusqu'au 4 janvier.

Le Jardin botanique, le jardin zoologique et la féerie d'hiver du parc Angrignon seront ouverts toute la période des Fêtes, sans exception.

Toutes les maisons de la culture fermeront leurs portes à midi le 24 et 31 décembre et resteront fermées les 25, 26 et 27 décembre ainsi que les 1^{er}, 2 et 3 janvier.

Les patinoires extérieures seront fermées le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Les piscines intérieures seront fermées le jour de Noël, le 26 décembre, le Jour de l'An et le 2 janvier.

Le Planétarium Dow sera fermé les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier.

Pour plus de renseignements sur les centres et complexes sportifs, veuillez téléphoner au 872-6211.

Services postaux

Le 24 décembre: service normal du samedi, il y aura levée générale du courrier dans les boîtes aux lettres publiques en matinée; 26 et 27 décembre: les succursales postales et les bureaux seront fermés; 28 décembre: retour au service normal; 31 décembre: service normal du samedi. Le service de livraison express sera offert à 13 h; 2 janvier: aucun service ne sera offert; 3 janvier: retour au service normal.

WHAT'S OPEN AND WHAT'S NOT THIS CHRISTMAS WEEKEND

OVER the Christmas weekend, here's what's open and closed:

- Starting today at noon, all city, provincial and federal government offices will be closed. They will re-open Wednesday, Dec. 28.

- Most stores, major department stores and grocery stores will be open today until 9 p.m. and tomorrow until 5 p.m. and then close for Christmas Day. They will re-open Monday, Boxing Day, from 1 to 6

p.m. Regular weekday store hours will resume Tuesday.

- Postal service: Regular collection from boxes and delivery today with priority post service on Saturday. Post offices will be closed Monday and Tuesday with no home delivery on those days. Regular service resumes Wednesday.

- Most liquor stores will be open today until 9 p.m. and tomorrow until 5 p.m., and will re-open Monday from 1 to 6 p.m.

- The Montreal Aquarium,

open today, will be closed tomorrow and Sunday.

- Public skating arenas will close tomorrow at noon and re-open on Monday at 2 p.m. Outdoor skating rinks will be closed Christmas Day.

- Libraries will close at noon tomorrow and re-open Wednesday, Dec. 28.

- Public indoor pools will be closed Christmas Day and Monday, Dec. 26.

- For precise schedules of various sports centres, it's best

to phone ahead. The city of Montreal will provide information at 872-6211.

- The Dow Planetarium will be closed tomorrow and Christmas Day. Sunday hours will be in effect Boxing Day.

- The Botanical Gardens, the Zoological Gardens and Angrignon Park will be open as usual the whole weekend.

Bell Canada offers reduced Sunday rates for calls made in North America on Christmas Day and Boxing Day.

Ouvert?

■ Voici un aperçu des horaires d'ouverture ou de service des principales institutions pendant la période des fêtes:

GOUVERNEMENT: Les bureaux du gouvernement sont fermés lundi et mardi prochains ainsi que le 2 janvier.

TRANSPORTS: Le métro, les autobus et trains de banlieue de la STCUM fonctionneront tous les jours aux heures habituelles, mais avec service du dimanche les 25, 26 décembre et 1^{er} et 2 janvier. Les autobus de Laval offrent le transport gratuit demain et le 1^{er} janvier. Les autobus Voyageur roulent comme à l'habitude à Noël et au jour de l'an.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS: Les succursales ferment à 17 h aujourd'hui et rouvriront à 15 h lundi prochain. Seulement quatre succursales ouvriront le 2 janvier dans la région de Montréal: celles du Faubourg Sainte-Catherine, des Halles d'Anjou, du Marché 440 à Laval et du Marché de l'ouest à Dollard-des-Ormeaux.

LOTO-QUÉBEC: Pour le tirage de ce soir, les mises du Lotto 6/49 sont acceptées jusqu'à 19 h, celles du Select 42 jusqu'à 20 h et celles de La Quotidienne jusqu'à 22 h. Les tirages à la télé sont aux mêmes heures qu'habituellement.

BANQUES: Les banques canadiennes sont fermées jusqu'à mercredi prochain, mais certaines succursales pourraient être ouvertes aujourd'hui. Les banques seront également fermées les 2 et 3 janvier au Québec.

POSTES CANADA: Les bureaux de poste seront fermés les 25, 26, 27 décembre et 1^{er} et 2 janvier. Il y aura cependant levée du courrier aujourd'hui et le mardi 27.

VILLE DE MONTRÉAL: Tous les bureaux municipaux seront fermés jusqu'au 28 décembre, rouvriront les 28 et 29, puis fermeront à nouveau le 30 décembre à midi jusqu'au 4 janvier. La collecte des déchets se fera comme à l'habitude. Les arenas sont fermés à compter de midi aujourd'hui et le 31 décembre ainsi qu'à Noël et au jour de l'an. L'Aquarium et le planetarium Dow sont fermés aujourd'hui et demain ainsi que le 1^{er} de l'an.

VILLE DE LAVAL: Tous les services municipaux qui ne nécessitent pas d'urgence sont fermés jusqu'au 3 janvier inclusivement. La collecte des ordures n'aura pas lieu les 26 décembre ni le 2 janvier.

PLOMBIERS, ÉLECTRICIENS, DENTISTES, ETC.: Dans la région de Montréal, on peut appeler l'agence Dépanon au numéro 337-1666 pour joindre ceux qui offrent des services d'urgence à Noël et au jour de l'an.

CONSTRUCTION: Les vacances de la construction ont commencé hier et se poursuivent jusqu'au 8 janvier à minuit.

APPELS OUTRE-MER: Les chances d'obtenir un circuit sont excellentes avant 8 h demain matin, mais diminueront rapidement par la suite. Téléglobe Canada prévoit en effet un nombre record d'appels à l'étranger demain, attribuables entre autres aux réductions de tarifs en vigueur au cours de l'année.

Les fonctionnaires à l'attaque contre les privatisations

(PC) — Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) entend mettre tout en oeuvre au cours de l'année qui vient pour mener un grand débat sur la question de la privatisation des services gouvernementaux.

Dans un communiqué transmis hier, le SCFP montre que ce processus de privatisation a déjà atteint les secteurs de la santé, de l'éducation et même Hydro-Québec.

«Il n'est guère rassurant de voir, déjà, des entreprises privées de toutes sortes se lancer dans le secteur des centres d'accueil pour handicapés et personnes âgées», soutient le syndicat. Celui-ci s'inquiète de ce que le ministre de la Santé, M^{me} Thérèse Lavoie-Roux, puisse suivre les recommandations du mémoire présenté par la Chambre de commerce du Québec, dans lequel on qualifie le secteur de la santé «d'industrie de l'avenir».

Dans le cas d'Hydro-Québec, le syndicat affilié à la FTQ se préoccupe également du fait que le ministre de l'Énergie ait décidé cette année de vendre «ses premiers barrages hydro-électriques, y voyant lui-même, selon ses propres aveux, le début de la dénationalisation de ce secteur».

Le SCFP voit également dans «l'entreprise de démantèlement de l'Institut Armand-Frappier, de Laval, un signe avant-coureur des menaces pesant sur le secteur de l'éducation, d'autant plus que le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, multiplie les autorisations d'ouverture de collèges ou écoles privés.»

Selon le mouvement syndical, toutes ces mainmises du secteur privé sur le secteur public ne sont pas productives et ne génèrent aucun emploi. Il promet donc de mener au cours de 1989 une lutte pour que Québec «ne laisse pas dégénérer la qualité des services qu'il a mission d'assurer aux Québécois.»

Ouvert ou fermé?

■ Voici la liste des heures d'ouverture des certains services de Montréal et de la région pour le long week-end du Jour de l'An.

■ Postes: service normal aujourd'hui et demain; aucun service lundi; retour au service normal mardi matin.

■ La plupart des succursales des grandes banques à charte ferment lundi et mardi.

■ Ville de Montréal: les bureaux ferment à midi aujourd'hui et rouvriront mercredi matin. Même chose pour la Cour municipale.

■ La collecte des ordures, dans la ville de Montréal, se fera suivant le même horaire que d'habitude.

■ L'aquarium et le planétarium de Montréal seront fermés samedi et dimanche.

■ Les arénas de la ville de Montréal ferment à midi demain et rouvrent lundi midi. Les patinoires extérieures seront fermées dimanche. Les piscines intérieures seront ouvertes de 9h à midi demain; elles sont fermées dimanche et lundi; elles seront ouvertes exceptionnellement de 14h à 17h et de 19h à 21h 30 du 3 au 6 janvier.

■ Les bibliothèques de la ville de Montréal, la cinémathèque et la phonothèque ferment demain midi et rouvrent mercredi matin.

■ Le jardin botanique de Montréal reste ouvert pendant toute la période des Fêtes, y compris le Jour de l'An. Même chose pour le jardin zoologi-

que et la féerie d'hiver du Parc Angrignon.

■ Les maisons de la culture de Montréal ferment demain midi et rouvrent mercredi.

■ Les trains de banlieue auront des horaires modifiés. Ligne Montréal/Deux Montagnes (CN): dimanche et lundi: service du dimanche; mardi: service du samedi. Ligne Montréal/Rigaud (CP): dimanche et lundi: service du dimanche; mardi: service régulier.

■ Laval: en général, tous les services, sauf les services d'urgence, sont fermés et rouvrent mercredi. Toutefois, le comptoir des taxes de l'hôtel de ville est ouvert aujourd'hui. Les piscines intérieures sont fermées jusqu'au 13 janvier, à l'exception de celle du collège Laval qui ouvre le 5 janvier. Les heures d'ouverture de patinage changent d'une arène à l'autre. Il n'y aura pas de collecte d'ordures lundi. La Société de transport de la ville de Laval offre un service gratuit, samedi, de midi à la fermeture.

■ Société des alcools: toutes les succursales sont ouvertes aujourd'hui et demain. Lundi, seules les succursales suivantes sont ouvertes: Faubourg Sainte-Catherine à Montréal; Halles d'Anjou; Marché 440 à Laval; Marché de l'Ouest à Dollard-des-Ormeaux. Mardi, toutes les succursales sont fermées pour l'inventaire; elles rouvrent mercredi.

■ Industrie de la construction: le congé annuel obligatoire d'hiver se termine le samedi 7 janvier à minuit.

What's closed when for New Year's

Federal government offices, including the post office and the Employment and Immigration Department, will be closed Monday and Tuesday for the New Year holiday.

Provincial government offices will be closed today until Jan. 4, while liquor stores will be closed Monday and Tuesday, as will chartered banks.

City of Montreal offices will close at noon today and reopen Jan. 4, as will Montreal municipal court. Garbage in Montreal will be collected on its regular schedule.

Department stores, including The Bay, Eaton and Simpson, will be open tomorrow and closed Jan. 2.

Steinberg and Provigo supermarkets will be closed Jan. 2, and Steinberg and most Provigo outlets will reopen on Jan. 3.

Indoor and outdoor markets will be closed New Year's Day.

The Montreal aquarium will be closed Jan. 1, and city arenas will be closed at noon tomorrow and reopen at 2 p.m. Jan. 2.

Municipal libraries, the Bibliobus and Phonothèques will be closed at

noon tomorrow and reopen Jan. 4.

Indoor swimming pools will be closed Jan. 1 and 2, while outdoor skating rinks will be closed Jan. 1.

The Botanical Garden, the children's zoo and Winter Wonderland at Angrignon Park will be open.

The Montreal-Deux Montagnes train line will operate on the Sunday schedule Jan. 1 and 2, and on the Saturday schedule Jan. 3.

The Montreal-Rigaud line will operate on the Sunday schedule Jan. 1 and 2 and regular service will resume Jan. 3.

OUVERT OU FERMÉ

Pour vous éviter des déplacements inutiles et des pertes de temps, voici les heures d'ouverture des bureaux municipaux de Montréal, de la Société des alcools du Québec, du siège social de Loto-Québec et des trains de banlieue pour la fête du Jour de l'An.

Ville de Montréal

Tous les bureaux de la Ville de Montréal fermeront aujourd'hui à midi et resteront fermés jusqu'au 4 janvier.

La Cour municipale sera fermée dès midi aujourd'hui; les activités ne reprendront que le 4 janvier.

L'Aquarium de Montréal sera fermé les 31 décembre et 1^{er} janvier.

Tous les centres sportifs de la Ville de Montréal seront fermés à midi, demain. Ils resteront fermés le premier de l'An, mais ils ouvriront le 2 janvier à midi.

Toutes les bibliothèques municipales, la cinémathèque et la phonothèque fermeront à midi, demain, et resteront fermées jusqu'au 4 janvier.

Le Jardin botanique de Montréal, le jardin zoologique et la féerie d'hiver du parc Angrignon resteront ouverts pendant toute la période des fêtes, y compris le Jour de l'An.

Toutes les maisons de la culture fermeront leurs portes à midi, le 31 décembre, et resteront fermées les 1^{er}, 2 et 3 janvier.

Les patinoires extérieures seront fermées le 1^{er} janvier.

Les piscines intérieures seront fermées le premier de l'An et le 2 janvier. Elles seront ouvertes de 9 heures à 12 heures, demain.

Le planétarium Dow sera fermé demain ainsi que le 1^{er} janvier.

Pour plus de renseignements sur les centres et les complexes sportifs, veuillez téléphoner au 872-6211.

Société des alcools

Aujourd'hui et demain: toutes les succursales seront ouvertes selon l'horaire habituel; le 1^{er} janvier: toutes les succursales seront fermées; le 2 janvier: dans la région de Montréal, seules les succursales de Faubourg Sainte-Catherine, Halles d'Anjou, Marché 440, à Laval, et Marché de l'Ouest, à Dollard-des-Ormeaux, seront ouvertes à compter de 10 heures ou 12 heures, selon le cas; même chose, dans la région de Québec, pour les succursales Halles Fleur de Lys, à Vanier, et Plaza Laval, à Sainte-Foy; le 3 janvier: toutes les succursales seront fermées pour une prise d'inventaire; le 4 janvier: toutes les succursales seront ouvertes selon l'horaire

habituel.

Loto-Québec

Les bureaux de Loto-Québec seront fermés aujourd'hui, lundi et mardi. Les activités reprendront normalement, de 8h30 à 16h30, à compter du mercredi 4 janvier.

Trains de banlieue

Ligne Montréal-Deux-Montagnes (C.N.): les 1^{er} et 2 janvier, service du dimanche; le 3 janvier, service du samedi.

Ligne Montréal-Rigaud (C.P.): les 1^{er} et 2 janvier, service du dimanche; le 3 janvier, service régulier.

WHAT'S OPEN, CLOSED AND WHEN

BEST to stock up on holiday spirits today.

As the New Year's weekend sets in, most outlets of the Quebec Liquor Commission will close today and won't re-open until Wednesday morning.

Four outlets in the Montreal area will be open Monday, though not Tuesday. The outlets are in the Faubourg Ste-Catherine, downtown Montreal; Halles d'Anjou; Marché 440, Laval; and Marché de l'ouest, Dollard-des-Ormeaux.

All federal, provincial and municipi-

pal government offices and municipal libraries will be closed until Wednesday.

Chartered banks will also be closed until Wednesday.

Garbage in Montreal will be collected on its usual schedule.

Major department stores and supermarkets will be closed Monday, re-opening Tuesday.

Indoor and outdoor markets will be closed Sunday.

Swimming pools will be closed Sunday and Monday, while outdoor skat-

ing rinks will be closed Sunday but open Monday.

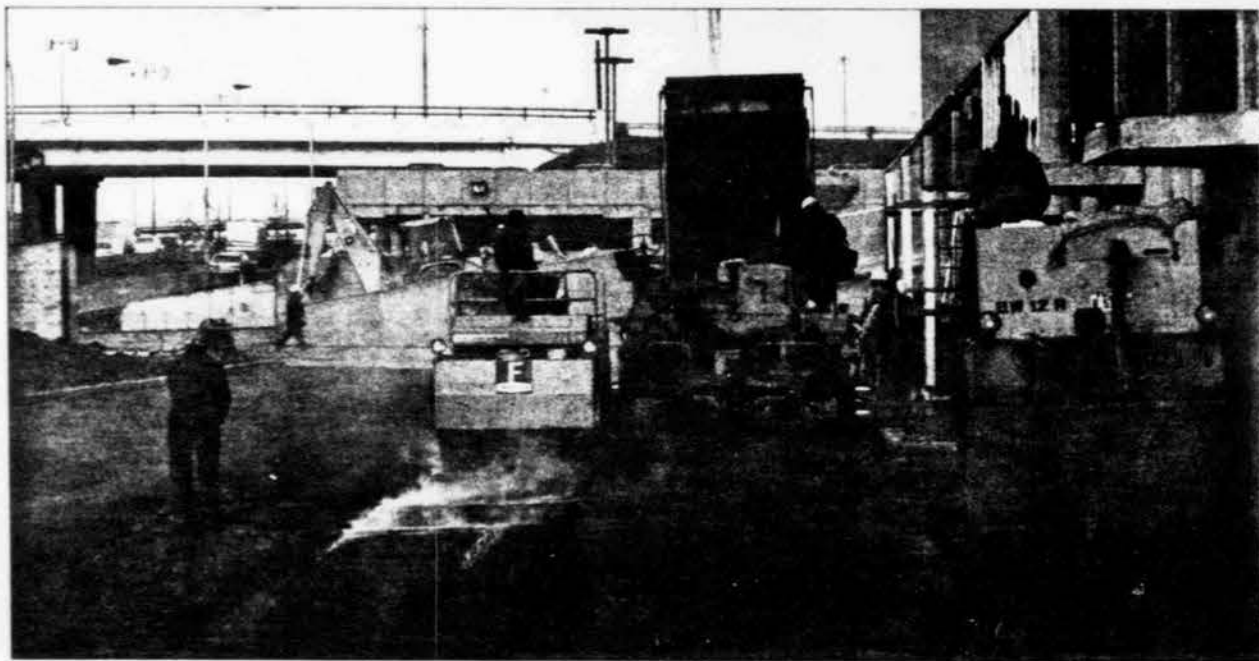
Open as usual will be the Botanical Gardens, and the Children's Zoo and Winter Wonderland at Angrignon Park.

The Montreal-Deux Montagnes train line will be on the Sunday schedule tomorrow and Monday, and the Saturday schedule on Tuesday.

The Montreal-Rigaud train line will be on its Sunday schedule tomorrow and Monday, but will return to its regular schedule Tuesday.

La privatisation des services municipaux est-elle avantageuse?

Jean Blais
Direction de la recherche
et des politiques



NDLR. Hydro-Québec déclarait récemment, qu'à l'avenir, elle souhaitait avoir moins recours à l'entreprise privée pour l'entretien de ses équipements; de leur côté, les cols bleus de la Ville de Montréal incluait dans la négociation de leur convention collective un volet traitant de la sous-traitance. Pour sa part, à l'automne 1985, le maire de Ville d'Anjou, Jean Corbeil, dans une intervention devant la Chambre commerce, exhortait les administrations municipales à analyser sérieusement l'apport du «faire-faire» dans la gestion de leur budget. Sans compter que de plus en plus de voix s'élèvent dans le but de faire «sortir» certains travaux du Décret de la construction.

*À la lumière de ces faits, CHANTIERS a choisi d'ajouter un élément intéressant à ce débat qui risque d'occuper la scène des relations du travail au cours des années à venir. Nous reproduisons un article paru dans l'édition d'octobre du magazine **Municipalité**.*

Il présente une étude américaine réalisée sur le sujet de la privatisation de certains services municipaux.

Les gouvernements privatisent en vendant des sociétés d'État, en se retirant graduellement d'un secteur pour laisser la place à l'initiative privée ou, plus généralement en confiant par contrat à une entreprise l'exécution d'un service. Le débat général qui entoure la privatisation à ce niveau porte à la fois sur la possibilité de transférer le coût des services aux usagers afin d'alléger le déficit de l'État et sur le désir de renforcer le marché pour la libre concurrence.

Au niveau municipal, les déficits n'étant pas accumulables, le débat porte sur la meilleure manière de répondre à une démarche toujours croissante de services locaux sans augmenter les taxes des citoyens/nes.

Pour les municipalités, on parlera plutôt de politique contractuelle ou de «faire-faire» car les municipalités ne possèdent pas à proprement parler de sociétés dont elles pourraient vendre les titres de propriété et ne peuvent pas de toute façon aliéner un service public sans le consentement de leurs citoyens/nes. Les municipalités assurent donc elles-mêmes leurs services dont une partie cependant peut être confiée à l'entreprise privée ou à des organismes à but non lucratif.

Les arguments le plus souvent invoqués en faveur de la privatisation des services municipaux reposent sur la présomption d'une plus grande efficacité économique due à la libre concurrence. Les arguments contre reposent sur la crainte d'une érosion du pouvoir de gestion du conseil municipal et d'une perte de contrôle lorsqu'on ne fait pas les choses soi-même. Mais ce qui intéresse les dirigeants municipaux et motive l'élargissement de leur politi-

Chantiers

décembre 1988 - janvier 1989

que contractuelle, c'est l'espoir de fournir des services à meilleur coût grâce à la compétition que se livrent les entreprises pour emporter un marché. La question qu'il faut alors se poser est la suivante: est-ce que les services coûtent réellement moins chers lorsqu'ils sont produits par une entreprise privée? Une étude américaine répond en partie à cette question.

Une étude américaine *

À notre connaissance, il n'existe pas au Canada d'étude sur la privatisation des services municipaux qui pourrait nous renseigner sur les avantages du «faire-faire» ou sur sa capacité à produire des services à meilleur coût. Cependant, une étude américaine faite sur huit services courants arrive à des conclusions très intéressantes en ce qui concerne le coût de chacun de ces services selon qu'ils sont exécutés par la municipalité ou par l'entreprise privée.

Cette étude analyse huit services municipaux courants de la région de Los Angeles en comparant un nombre égal de cas où les services sont exécutés par des employés/es municipaux et où ils sont exécutés par des entreprises sous contrat avec la municipalité:

1. *entretien des rues;*
2. *entretien des édifices;*
3. *collecte des ordures;*
4. *préparation de la paie;*
5. *entretien des feux de circulation;*
6. *asphaltage;*
7. *terrassement;*
8. *entretien des arbres.*

La méthode est très rigoureuse et tient compte de plusieurs variables dont la qualité du travail, l'étendue et la topographie des territoires et les coûts non comptabilisés.

Le but premier de cette analyse était de répondre à la question suivante: y a-t-il une différence significative de coût entre les services exécutés à contrat et ces mêmes services exécutés en régie? Oui, dit l'auteur. Tous les services, sauf la paie, coûtent en moyenne plus cher lorsqu'ils sont exécutés en régie par des employés/es municipaux. Les coûts sont en moyenne de 37 % (entretien des arbres) à 96 % (asphaltage) supérieurs à ceux de l'entreprise privée. Voilà qui en apparence consacre la très nette supériorité de l'entreprise privée au chapitre des coûts.

En dépit de ces résultats éloquentes, l'auteur elle-même demeure prudente. Ils ont besoin d'une interprétation plus subtile. En effet, les résultats obtenus représentent une moyenne. Il y a donc des cas où le service produit par la municipalité a été moins coûteux, ce qui laisse supposer que toutes les muni-

cipalités pourraient offrir un aussi bon rendement. Par contre, les résultats révèlent qu'il n'y a pas de corrélation significative entre la qualité d'un service et son coût. Un service produit à contrat peut être de meilleure qualité et coûter moins cher. Mais le contraire est aussi vrai, ce qui encouragera les municipalités qui ne peuvent pas changer de système. Ce résultat indique, en effet, que l'on peut améliorer la qualité des services sans en augmenter les coûts, à la condition, toutefois, de savoir quels sont les services les moins performants, ce qui n'est pas toujours évident en l'absence de références précises.

Raisons des variations de coût

L'auteure commence par écarter les salaires et les avantages sociaux comme facteurs d'influence, puisqu'à qualification égale, les salaires et les avantages sociaux étaient équivalents dans chaque cas. Cependant, dans les entreprises privées, on employait surtout de la main-d'oeuvre à temps partiel ayant tout juste les qualifications nécessaires pour exécuter les tâches demandées. Les congés payés étaient beaucoup moins nombreux. Les chefs d'équipe avaient des responsabilités plus importantes que leurs homologues fonctionnaires. Ils avaient la responsabilité directe du matériel et de son entretien, alors que les chefs d'équipe municipaux devaient, pour l'état et la disponibilité du matériel, s'en remettre au service spécialisé. Les chefs d'équipe des entreprises privées étaient aussi investis du pouvoir d'embaucher et de licencier un employé, ce qui n'était pas le cas dans l'administration municipale. On devine sans peine l'incitation au rendement qu'un tel pouvoir peut produire sur un subalterne simplement par effet de crainte. Les gestes administratifs dans l'entreprise étaient réduits à leur plus simple expression: pas de réunion d'information, communications directes et verbales plutôt qu'écrites. Enfin, il existait dans l'entreprise des primes au rendement, chose inconnue dans les administrations municipales.

Bref, sept des huit services analysés se caractérisaient par une main-d'oeuvre moins coûteuse, plus jeune, plus motivée et plus vigoureuse. Moins de vacances, moins d'absences, primes au rendement, possibilité de congédiement par le chef d'équipe, organisation administrative minimale, équipes de travail plus grosses pour l'entreprise privée.

L'étude a le mérite d'être rigoureuse et de bien cerner les facteurs qui influencent les coûts de production. Mais elle analyse des services courants où la main-d'oeuvre est abondante et

pour lesquels il existe beaucoup d'entreprises spécialisées en situation de concurrence. Obtiendrait-on les mêmes résultats avec des services qui requièrent du personnel technique ou administratif hautement qualifié? Déjà dans la préparation de la paie, les coûts entre municipalités et entreprises sont comparables. Autre facteur d'influence, nous nous trouvons ici dans la zone suburbaine de Los Angeles - Long Beach - San Diego où une concentration de 12 millions d'habitants favorise la concurrence. Ce ne serait pas nécessairement le cas dans les zones de faible densité, en dehors de la région métropolitaine de Montréal, par exemple.

Coûts supplémentaires moyens des services exécutés par la municipalité*

1. <i>Asphaltage</i>	96 %
2. <i>Nettoyage d'édifices</i>	73 %
3. <i>Feux de circulation</i>	56 %
4. <i>Nettoyage des rues</i>	43 %
5. <i>Collecte des ordures</i>	42 %
6. <i>Entretien des pelouses</i>	40 %
7. <i>Élagage des arbres</i>	37 %
8. <i>Service de la paie</i>	0

(Source: Barbara J. Stevens, *op. cit.*, p. 401)

* 121 municipalités de la région de Los Angeles, CA.

Stratégie pour améliorer l'efficacité des services municipaux

Plutôt que de réduire les services pour réaliser des économies, on pourra tenter d'améliorer la productivité. C'est en substance ce que suggère l'étude. Cependant, faute de statistiques comparatives de temps et de ressources humaines pour les établir, les administrateurs et administratrices municipaux ne pourront pas toujours situer la performance de leurs services par rapport aux autres municipalités, pas plus qu'ils ne pourront identifier les éléments à corriger. Nos services font-ils partie du groupe à coûts élevés ou de celui à coûts plus bas? La tâche se complique singulièrement lorsqu'on veut prendre en considération certains facteurs comme l'étendue du territoire, la densité de population ou la topographie. On aura peut-être tendance aussi à justifier des coûts plus élevés par la qualité du service, même si l'étude démontre qu'il n'y a pas de relation directe entre le coût et la qualité.

Étant incapable de localiser les points faibles, on risque, pour réduire les dépenses, de couper dans les services les plus performants sans toucher à ceux qui compromettront encore davantage l'efficacité générale de l'administration municipale.



Lysiane Gagnon

La Cadillac rose

Comme nous avons de la chance de vivre à Montréal! Non pas que Montréal soit une ville riche — au contraire, elle serait, si je ne m'abuse, au 57^e rang des villes canadiennes pour ce qui est du revenu per capita. Mais, à l'instar de ces chômeurs du South Bronx qui se promènent en Cadillac rose, on est pauvre, mais on vit bien!

Notre secrétaire-général (en termes simples, le gérant de la municipalité) est le mieux payé de tous les mandarins du Canada: mieux payé que les gérants des villes riches comme Toronto, Outremont ou Westmount. Mieux payé que le grand patron de la fonction publique québécoise, mieux payé que le greffier du Conseil privé à Ottawa. De fait, de tous les gens qui sont rémunérés par les fonds publics, il n'y a que le premier ministre Mulroney qui soit mieux payé que M. LeFrançois.

À Montréal, nous avons les conseillers municipaux les plus nombreux et les mieux payés au Canada. Vous me direz qu'on ne peut pas les joindre directement, que ni leur nom, ni leur bureau de district ne sont dans le bottin téléphonique, et qu'à seize heures, personne ne répond à l'unique numéro fourni par Bell (sous la rubrique: RCM-conseillers municipaux)... Mais qu'importe? Avec des salaires pareils, nos conseillers municipaux sont des administrateurs à temps plein, et on n'entre pas dans le bureau d'un professionnel de l'administration comme dans un moulin.

À Montréal, on ne ravale pas le beau mot de «Communications» au vulgaire rapport que pourrait avoir un contribuable avec son conseiller municipal. Ici, nous avons une conception plus sophistiquée des communications. On communique par projet global ou par plan d'ensemble, de collectivité à collectivité ou entre modules. Ou alors, on communique, comme on dit à l'UQAM, au niveau médias. Mais attention, on ne fait pas dans l'information banale. Il est impossible à un automobiliste sans lunettes d'approche de déchiffrer les noms de rue, sur les nouvelles affiches design de l'administration Doré, impossible d'obtenir de l'Hôtel de Ville les statistiques les plus élémentaires sur les revenus comparés des villes canadiennes, mais juste pour polir son image, le service des incendie a embauché quatre agents d'information! Quatre! Trouvez-moi une ville qui fait mieux!

Montréal est la seule ville au Canada à jouir d'une «stratégie de développement», d'une «stratégie de communications» et d'une «politique de rayonnement international», probablement aussi la seule ville dont l'appareil administratif est calqué sur celui d'un gouvernement national. L'équivalent d'un gouvernement national pour régir la circulation automobile et l'enlèvement des ordures! Qui dit mieux?

Nos cadres ont cinq semaines de vacances après un an de service, et nos cadres supérieurs, apparemment pas encore assez bien rémunérés, reçoivent comme complément salarial un ordinateur personnel non-imposable. Hélas, rien n'est parfait, tous ne bénéficieraient pas de cet avantage. Injustice qui sera réparée grâce à une luxueuse étude effectuée sur le système de rémunération des cadres montréalais par une firme de conseillers en administration, qui recommande à la Ville d'offrir un micro-ordinateur à chacun de ses cadres supérieurs, à condition que l'ordinateur et le logiciel ne dépassent pas \$10000. (Ce sera la crème des ordinateurs, puisqu'un bon équipement se vend actuellement aux environs de \$2000!).

La firme Hay recommande aussi d'autres adoucissements au sort de nos cadres: parking gratuit (\$500 par année), voiture fournie (coût: \$5600... malheureusement imposable aux deux-tiers, mais comme on suggère d'offrir un «service personnel de consultation financière» pour aider les cadres à préparer leurs déclarations d'impôt, sans doute y a-t-il lieu d'espérer qu'ils pourront dénicher des abris fiscaux inédits.)

Et si jamais leur lourd fardeau fiscal venait à bout de leurs nerfs, ils pourraient se relaxer dans le centre de conditionnement physique et la piscine qui seront bientôt, via un projet mixte, mis à leur disposition à proximité de leurs bureaux. Les conseillers pourront également s'y prélasser à l'abri de leurs commettants.

Nous avons donc déjà le gérant le mieux payé au Canada, les cadres les mieux traités, les conseillers municipaux les mieux rémunérés, la politique de communication la plus sophistiquée et, au chapitre des acquisitions culturelles, le piano le plus cher en Amérique, mais il nous manquait quelque chose. Quoi donc?, direz-vous. Hé bien, je ne sais pas, moi, un petit quelque chose qui servirait, disons, aux contribuables. Je reconnais que c'est beaucoup demander, mais tout de même...

Hé bien, réjouissons-nous, c'est fait! Les contribuables ont enfin obtenu quelque chose! À partir de l'été prochain, Montréal aura le potager communautaire le plus cher au monde.

Dans le cadre d'une «stratégie de développement» du centre-ville, la Ville loue, au coût de \$4800 par an, un terrain qui servira deux mois par année de jardin communautaire à quatorze citoyens du quartier (oui, vous avez bien lu: 14). Le projet était si capital que la Ville n'a pas pris de chance et a loué le terrain l'automne dernier, six mois avant de pouvoir commencer à l'utiliser. En ajoutant les taxes et la préparation du terrain (\$12000), cette initiative coûtera aux contribuables \$657 par jardinier amateur.

N'est-ce pas extraordinaire? Jusqu'ici, on croyait qu'il ne serait jamais possible d'égalier le maire Drapeau. Mais oui, c'est possible, à cette différence près qu'au lieu de bâtir à grands frais de grosses affaires comme le stade olympique, on s'en va à grands frais dans l'infiniment petit. Quel spectacle touchant que celui de notre méga-bureaucratie municipale se penchant affectueusement sur cette minuscule affaire potagère, et remuant mer et monde pour répondre aux aspirations de ces 14 citoyens qui en ont marre d'acheter leurs laitues chez Provigo!

Plus on monte, plus c'est pareil. À la STCUM, les cadres ont le record de l'absentéisme... et du temps supplémentaire (qui peut aller jusqu'à \$1000 par semaine!). Et notre chef de police, M. Bourget, voudrait être le chef de police le plus payé au monde, en ajoutant à son salaire de \$113000 par année la pension de \$90000 à laquelle il aurait droit. Sinon, il nous menace — comme si c'était là le pire fléau qui pouvait s'abattre sur nous —, de démissionner!

J'ai une suggestion pour le chef Bourget: qu'il prenne donc sa «pension» et qu'il s'en aille. Peut-être son successeur aura-t-il moins de talent pour les relations publiques (on dit que c'est là le principal mérite du chef Bourget), mais il pourra toujours emprunter une dizaine de conseillers en communications à la Ville de Montréal.

À la défense de l'administration montréalaise

Pierre Le François est secrétaire général de la Ville de Montréal. Il répond ici à l'article de Lysiane Gagnon publié dans cette page le 19 janvier sous le titre « La Cadillac rose ».

PIERRE LE FRANÇOIS

L'article de madame Lysiane Gagnon, paru à la page B 3 de votre édition du 19 janvier est plus intéressant par les réflexions qu'il suscite que par les données, malheureusement incomplètes, qui y sont livrées en vrac.

De résumer les fonctions de la Ville à « régir la circulation automobile et l'enlèvement des ordures » est un peu court. D'une part, ces fonctions sont devenues fort complexes. Peut-être n'y a-t-il rien de bien inspirant dans les 1 666 000 tonnes de déchets et les 1 800 000 tonnes de matériaux d'excavation dont il faut disposer chaque année, mais enfin, il faut bien que quelqu'un s'en occupe. Et que dire des centaines de ponts et des milliers de kilomètres de routes à entretenir, de la signalisation routière, de la production et de la livraison de l'eau potable, des égouts, du déneigement? Ces tâches sont aussi complexes que celles dévolues aux gouvernements « nationaux » et exigent une aussi grande compétence des personnes qui en sont responsables.

Par ailleurs, Montréal est loin d'être la seule ville au Canada et même au Québec, à se préoccuper de développement, de communications et de rayonnement international. En fait, la Ville comble actuellement un retard important au chapitre de la planification et de la concertation. Il y a deux ans à peine, ces fonctions, pourtant essentielles, étaient dangereusement sous-développées; elles ne relevaient d'aucune autorité spécifique et les outils de gestion — dont l'informatique — accusaient un retard important par rapport à la norme nord-américaine en matière d'administration publique.

Le « rattrapage » intensif auquel nous devons nous livrer pour combler notre retard, ainsi, peut-être, qu'un manque d'expérience en ces matières de la part d'un appareil administratif encore peu habitué à la consultation et à la communication, occasionnent effectivement une saturation du paysage urbain avec des études, des problématiques, des documents de toutes sortes sur tous les problèmes. Avouons que le vocabulaire spécialisé des fonctionnaires est aussi rébarbatif que peut l'être, par exemple, celui des avocats, des médecins ou des philosophes. D'où l'importance, pour la Ville, d'embaucher aussi du personnel spécialisé dans la communication, ce que tous les gouvernements, municipaux et autres, sans parler des entreprises de toutes tailles, ont fait depuis belle lurette.

Deux ans de rattrapage, dans un contexte où on a aussi remanié en profondeur un appareil municipal qui appartient à une autre époque, cela peut paraître long, vu de l'extérieur. Cela est pourtant remarquablement court pour une entreprise de cette importance, publique ou privée. On ne peut demander à 12 000 fonctionnaires municipaux d'adopter du jour au lendemain de nouvelles habitudes de travail et s'attendre à la perfection du jour au lendemain.

On me permettra, par ailleurs, de souligner les progrès importants survenus. Ainsi, on a diminué le nombre de niveaux hiérarchiques à la Ville. En langage clair: il y a moins de cadres et plus de personnel affecté aux services aux citoyens. En se dotant d'une meilleure organisation, Montréal a réussi à offrir de nouveaux services sans diminuer ceux qui existaient déjà. Les Bureaux Accès Montréal, par exemple, qui répondent en moyenne à 3 000 demandes par semaine de la part des citoyens, ont été ouverts et dotés en personnel à même les budgets existants.

Les services jouissent d'une au-

tonomie plus grande dans la planification de leurs activités, dans le cadre des priorités et des objectifs définis par l'administration. Pour ne citer que quelques exemples, le Service des travaux publics s'est donné les moyens de planifier plus efficacement. Le Service de la prévention des incendies a décidé de s'ouvrir davantage à la population, notamment en vue d'accroître ses efforts en matière de prévention des incendies et a créé pour cela une section affaires publiques. On a mis en place des mécanismes permettant à Montréal, avec des années de retard, de nouer enfin des relations institutionnelles stables avec les milieux d'affaires, les institutions d'enseignement supérieur, les différents groupes sur son territoire, et notamment les communautés culturelles et aussi, évidemment, avec les gouvernements.

On a aussi mis en place des programmes visant à faciliter l'implantation de l'informatique à tous les niveaux de la fonction publique municipale. Ainsi, suivant en cela la voie tracée par les institutions d'enseignement et plusieurs grandes entreprises, Montréal a fait bénéficier l'ensemble de ses employés de son pouvoir d'achat pour leur permettre l'acquisition d'un ordinateur personnel, avec, il est vrai, l'incitatif additionnel d'une subvention.

Oui, Montréal planifie et se donne de grandes politiques, car elle a de grands défis à relever. Ces défis touchent la population, la Ville doit agir sur la fiscalité, sur le logement, sur les parcs, sur tout ce qui fait qu'il est avantageux de vivre en ville, pour offrir aux jeunes une alternative convaincante à la banlieue. Ils touchent nos infrastructures (les ponts, les routes et les égouts de tout à l'heure) qu'il nous faudra moderniser rapidement, si on ne veut pas les voir s'effriter, au sens premier du terme. Ils touchent le développement économique où la Ville, par l'aménagement de

parcs industriels et la fourniture de services adéquats, par exemple, peut encourager l'industrie à s'implanter et à prendre de l'expansion.

Les employés de la Ville et notamment les cadres, ont donc un sérieux boulot à abattre, qui ne le cède en rien, en termes de compétences requises ou de complexité de la tâche, à ce qui se fait ailleurs dans le secteur public, ou dans le secteur privé. Pourtant, le rapport de la firme Hay, mentionné par madame Gagnon, conclut que les cadres supérieurs de la Ville de Montréal reçoivent une rémunération (salaire et avantages) inférieure à la moyenne des cadres occupant des postes comparables dans 21 organismes de références, dont les villes de Québec, Toronto, Saint-Laurent, Brossard, Laval, Pierrefonds, les gouvernements du Québec et du Canada, Téleglobe Canada, l'Université du Québec, Hydro-Québec, Bell Canada, le Canadien Pacifique, Domtar et Videotron.

Le même rapport comporte des recommandations touchant les salaires des cadres supérieurs et d'autres touchant leurs conditions de travail. La perspective de l'administration concernant la politique salariale est de demeurer inférieure à la moyenne, tout en s'en rapprochant. Pour ce qui est des autres recommandations, dont celles mentionnées par madame Gagnon, eh bien, ce sont toujours des recommandations.

Les économies de la réforme administrative: six cadres et \$360 000 de moins



MARIANNE FAVRRE
DÉVELOPPEMENT

Il est intéressant de vérifier, au bout de deux ans, quelles sont les implications financières de la restructuration administrative

que l'équipe du maire Doré a implantée à l'hôtel de ville.

En novembre dernier, l'opération se soldait par une économie de quelque \$360 000 en salaires aux cadres de direction. Par contre, la réduction de personnel n'est pas significative puisqu'il n'y a que six personnes de moins qui émargent à ce budget. La différence peut donc être imputée en partie aux années d'expérience de l'une et l'autre équipe.

Ces chiffres sont tirés d'un relevé préparé en réponse à une question écrite du conseiller municipal Georges Ledoux. On y compare les données du 18 juillet 1986, donc peu avant les élections, et celles de novembre 1988, donc après la fin de la restructuration.

En 1986, il y avait 21 directeurs de service. Leur rémunération totale s'élevait à \$1 772 290. Deux d'entre eux gagnaient moins de \$75 000 et deux autres touchaient respectivement \$101 000 et \$105 000. Les autres salaires s'élevaient dans cette fourchette.

En 1988, il n'y a que 13 directeurs de service, incluant le secrétaire général. Un seul gagne moins de \$80 000 et un, \$120 000. Leur rémunération totale est de \$1 126 245.

En 1986, il y avait 38 assistants-directeurs dont la rémunération totale s'élevait à \$2 548 150. Six gagnaient moins de \$60 000 et les deux assistants-directeurs les mieux rémunérés recevaient \$76 105.

En 1988, le nombre des assistants-directeurs est passé à 46, et leur rémunération totale atteint \$3 303 814. Six gagnent plus de \$80 000 et cinq touchent moins de \$60 000.

Par ailleurs, l'ancienne structure comprenait 13 directeurs adjoints dont la rémunération totale était de \$942 717. Cette fonction n'existe plus dans la nouvelle structure mais on y trouve sept cadres de direction

en affectations diverses. Ils touchent ensemble \$473 155.

DES QUARTIERS EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Entre 1981 et 1985, la population du quartier Rivière-des-Prairies, à Montréal, est passée de 21 000 à 34 000 personnes. Et ce n'est pas tout. Pendant la même période, le quartier Pointe-aux-Trembles s'accroissait de 10 000 personnes, passant de 36 000 à 46 000.

Ce sont donc 23 000 habitants de plus qui se sont installés dans ces quartiers de l'est de Montréal. La construction, très active, a fait surgir quelque 7 200 logements nouveaux. Et, puisque c'est dans ces deux quartiers de Montréal qu'on trouve le plus de terrains encore libres pour la construction, on peut s'attendre à une hausse marquée de la population, et du commerce, dans les années à venir.

C'est Jacqueline Bordeleau, conseillère municipale du district du Bout-de-l'Île et membre du comité exécutif, qui faisait ce constat récemment devant l'Association des gens d'affaires de la Pointe. Elle signalait également que l'exode vers la banlieue ralentit très nettement. Entre 1981 et 1986, il n'y aurait que 7 500 personnes de moins sur le territoire de la CUM. C'est beaucoup moins que les 110 000 personnes qui l'avaient quittée pour les cités-dortoirs pendant les cinq années précédentes.

L'HISTOIRE DANS LE MÉTRO

Les noms de stations de métro ne relèvent pas du hasard. Ils rappellent généralement une personnalité de l'histoire du Québec (Frontenac), un lieu important (Place d'Armes) ou une rue qui a, elle aussi, sa petite histoire.

La CUM vient de publier un dépliant qui explique ainsi l'origine et la signification des noms désignant les 65 stations de métro. Entrepris en 1962 par la ville de Montréal, inauguré le 14 octobre 1966, le métro a par la suite été prolongé sous l'autorité de la CUM. Les plus récentes stations ont été ouvertes en janvier 1988. Chacune est agrémentée d'œuvres d'art, et le dépliant en parle comme d'une véritable galerie d'art souterraine.

On peut obtenir ce document intitulé *Tour toponymique des stations de métro*, aux hôtels de ville des municipalités de la CUM, aux bureaux Accès-Montréal, à Tourisme-Québec.

Il est possible de faire du tou-

risme dans le métro, avec un seul ticket, et de s'arrêter à toutes les stations de son choix sans avoir à passer les tourniquets payants.

LA RUELLE EST TOUJOURS FERMÉE

Des citoyens des rues Chambord et De Normandie, entre les rues Beaubien et Bellechasse, harcellent la ville pour qu'elle rouvre une ruelle qu'elle a fermée le printemps dernier.

Selon M. Noël Goyer, porte-parole de ces résidents, cette fermeture est en dérogation avec la charte de la ville et les règlements municipaux. «On défend notre droit.»

Cette ruelle débouche, à l'une de ses extrémités, sur une ruelle transversale, au sud de la rue Beaubien. L'autre extrémité débouche sur une seconde ruelle transversale, au nord de Bellechasse. C'est l'une des sorties transversales qui est bloquée. Une coopérative d'habitation, l'Atre, a recyclé un ancien immeuble qui donne sur ce bras de ruelle. Elle a installé ses espaces de stationnement à l'arrière, et sa cour n'est pas clôturée.

Un accident s'est produit dans cette partie de la ruelle, le printemps dernier, à la suite de quoi le conseiller municipal, Denis Beauchamp, a obtenu la fermeture de ce bout de ruelle. Il allègue qu'il reste tout de même trois sorties pour les résidents riverains. Il sont 57 à stationner

leurs voitures à l'arrière de leur maison.

Or, le problème vient de ce que les rues Chambord et De Normandie sont toutes deux à sens unique. Quand les gens reviennent du travail, ils doivent faire un long détour, ou emprunter la ruelle dans toute sa longueur pour stationner derrière chez eux. Ceci augmente le risque d'accidents dans le secteur nord de la ruelle, indique M. Goyer.

D'ailleurs, 74 riverains ont signé une pétition demandant la réouverture du tronçon fermé. Mais le conseiller Beauchamp souhaite un référendum pour être sûr d'avoir le compte complet.

Selon M. Goyer, maintenant que la ruelle transversale est fermée, les six voitures de la coopérative stationnent dans la rue. Et la ruelle sert de cour que le conseiller voudrait aménager en espace vert. «Pourquoi ne fait-on pas faire une étude de circulation? demande M. Goyer. Rien ne démontre la nécessité de fermer la ruelle. Nous y avons droit, et nous y tenons.»

Un nouveau quartier de Pointe-aux-Trembles surgit sur l'ancienne piste de course Richelieu.

PHOTOS ROBERT NADON, LA PRESSE



Les cols bleus en guerre contre la privatisation

■ Les cols bleus membres du Syndicat canadien de la fonction publique ont décidé d'intensifier leur lutte contre la privatisation et la sous-traitance.

« On compte faire plus d'interventions auprès des élus, des enquêtes sur des dossiers pour démontrer que le secteur public peut être rentable », a indiqué hier Denis Maynard, le nouveau président du Conseil provincial du secteur municipal du SCFP, qui compte 25 000 membres.

M. Maynard a rappelé que le SCFP a conclu en 1988 avec la Ville de Montréal, une entente qui a mis un frein à la sous-traitance des tâches municipales.

Les cols bleus vont chercher à empêcher les municipalités de réduire leurs capacités de faire des travaux publics, ce qui mène directement à la sous-traitance, dit M. Maynard.

Le SCFP compte aussi dénoncer les lourdeurs administratives de certaines municipalités.

Sur un autre plan, le SCFP fera des pressions auprès du gouvernement du Québec pour que les municipalités soient désignées « secteur prioritaire » en sécurité et santé du travail, avec les moyens qui permettent de mener des campagnes de sensibilisation auprès des employés.

Montréal a expédié 170 000 comptes de taxes erronés

MARIANE PAVREAU

La Ville de Montréal a expédié, cette année, des comptes de taxe foncière erronés à ses quelque 170 000 contribuables. Les services concernés et les avocats de la Ville se penchent sur la question pour en évaluer les conséquences et décider des dispositions à prendre.

L'erreur touche tous les comptes de taxe foncière en vertu d'un programme informatique qui a appliqué aveuglément une donnée au mauvais chiffre. Il en ré-

sulte une fausse « valeur uniformisée » à la propriété.

Helas, une fois corrigée, cette erreur ne devrait toutefois pas diminuer les comptes de taxes: ils ont été calculés de façon correcte, assure l'assistant-directeur au module recettes, M. Réal Lavallée.

La valeur totale uniformisée

Ce qui est tout à fait incorrect, convient-il, c'est la « valeur totale uniformisée » qui apparaît au compte de taxes. Cette valeur doit représenter la valeur marchande

de l'immeuble, assure M. Gaétan Boucher, chef du service de l'évaluation de la CUM, qui établit le rôle d'évaluation pour Montréal.

C'est généralement sur cette valeur totale uniformisée que les contribuables contestent leur évaluation, et qu'on perçoit également la taxe scolaire.

Cette valeur est calculée par la Ville à partir de la valeur inscrite au rôle d'évaluation que lui transmet la CUM pour chaque propriété.

Autre précision, pour bien comprendre l'erreur: la propriété

n'est taxée que sur la valeur au rôle triennal qui doit représenter 90 p. cent de la valeur totale uniformisée, à Montréal. Ceci en vertu d'une « médiane » indiquée sur le compte de taxes et fixée par le ministre, ou d'un « facteur comparatif » de 1,11.

Problème: comment une maison dont la valeur marchande ou uniformisée est établie à \$94 534 peut-elle être taxée sur une valeur de \$97 100 au rôle d'évaluation? En d'autres termes, comment peut-elle être taxée au-delà de sa

VOIR COMPTES EN A 2

COMPTES

Montréal a expédié 170 000 comptes de taxe erronés

valeur marchande, selon les données disponibles sur le compte de taxes?

Comment une maison de \$147 481 peut-elle être inscrite au rôle de taxation pour \$139 600, ce qui représente 94,6 p. cent de sa valeur uniformisée et non 90 p. cent, comme l'indique le compte?

Une erreur

Après vérification au ministère des Affaires municipales, à la CUM et au service des finances de Montréal, force est de constater que Montréal a fait une erreur. Ce que reconnaît effectivement l'assistant-directeur au module recettes du service des Finances, M. Réal Lavallée.

L'erreur serait due à la nouvelle mesure qui permet d'étaler sur trois ans les hausses de taxes résultant du nouveau rôle triennal d'évaluation en vigueur à Montréal.

Ainsi, une maison évaluée l'an dernier à \$100 000 et \$130 000 en 1989 ne sera taxée cette année que sur \$110 000. La hausse de \$30 000 de l'évaluation est répartie par tiers pendant trois ans pour permettre aux contribuables de souffler un peu.

La loi 90 qui permet l'étalement a été déposée peu avant l'adoption du budget, fin décembre. Et il a fallu faire, à la dernière minute, de nombreuses modifications dans les programmes informatiques, explique M. Lavallée.

Mauvais chiffre

Aussi, plutôt que d'appliquer la médiane (et son inverse, le facteur comparatif de 1,11) à la valeur inscrite au rôle d'évaluation comme la loi le prescrit, la Ville l'a appliquée au résultat de l'étalement du rôle triennal sur la première année.

Ainsi, pour la maison de \$97 100 au rôle d'évaluation, le proprio ne paierait des taxes cette année que sur \$85 166 en vertu de l'étalement. Et c'est en prenant cette dernière somme comme base de calcul que la Ville indique au propriétaire que sa maison vaut (valeur uniformisée totale) \$94 534.

En réalité, le calcul aurait dû se faire sur la valeur inscrite au rôle, \$97 100, et donner une valeur uniformisée totale de \$107 681, indiquent les spécialistes de la question.

Cette erreur invalide-t-elle le compte de taxes de Montréal? La Ville devra-t-elle refaire une perception? Devra-t-elle corriger cette erreur dans l'avis de deuxième paiement du compte, en juillet?

Le responsable de la perception, M. Lavallée, soutient que le compte est valide puisque les chiffres qui le calculent (basés sur le rôle d'évaluation) sont bons. Mais les avocats étudient la question, et le comité exécutif de la Ville se penchera sans doute sur la question aujourd'hui.

Tax-bill error doesn't affect accuracy: city

The bottom line on city of Montreal property-tax bills is accurate even though some of the information on the bills is erroneous, Réal Lavallée, the city official in charge of the bills, said yesterday.

"The amount that must be paid is precise and the tax bills will have to be paid as they have in past years," Lavallée said in an interview.

La Presse yesterday noted an error on tax bills the city began sending out two weeks ago.

Lavallée conceded that a box on each of the 170,000 bills contains an inaccurate figure but he said the error is not expected to have a major impact in collecting taxes.

The error is the result of a mix-up that occurred when the city decided to spread increases in property assessments over three years.

Under the new system, for example, the owner of a property whose assessed value increased to \$130,000 this year from \$100,000 in 1988 would see the \$30,000 difference spread over three years. For tax purposes, the valuation would increase to \$110,000 this year, \$120,000 next year and \$130,000 in 1991.

A new valuation roll is drawn up every three years.

One of the boxes on the annual tax bills shows what is known as the "standardized total assessment" of a property — a figure that represents the real market value of a property, as opposed to the 90-per-cent rate used by the Montreal Urban Community for tax purposes.

Because of a misunderstanding regarding the new system of spreading out assessment increases, the City's computer was improperly programmed, and the standardized total assessment was miscalculated.

But Lavallée said he does not believe the mistake is a serious one since the bottom line — which tells Montrealers how much property tax they will have to pay — is still accurate. That figure is arrived at through an independent set of calculations.

The box showing the standardized total assessment is considered a minor service to property owners since it shows them what their properties probably would fetch on the market. It has no other use.

Lavallée said the city probably will send letters to all taxpayers in the next few weeks explaining the error but he didn't believe the city would have to send out new bills.

Malgré une inexactitude dans le compte de taxe foncière de la Ville de Montréal, il n'y a aucune erreur sur le montant à payer par les propriétaires fonciers.

Jean Maurice Duddin

Les montants à payer figurant sur les 170,000 comptes de taxes expédiés par la Ville doivent donc être réglés dans les échéances prévues.

L'erreur qui s'est glissée concerne la valeur uniformisée de la propriété, soit la valeur marchande de votre bâtiment.

Compte de taxe erroné IL FAUT PAYER QUAND MÊME!

La Ville expédiera au cours des prochains jours un avis à tous les propriétaires établissant la réelle valeur uniformisée (marchande) de leur propriété.

Le montant de la valeur uniformisée totale

est obtenu en multipliant la valeur déposée au rôle d'évaluation par la Communauté urbaine par un facteur comparatif fixé cette année à 1.11.

Or, lors du traitement informatique, le mon-

tant de la valeur uniformisée inscrit sur les comptes a été établi à partir de la valeur étalée de la première année, plutôt qu'en se basant sur la valeur déposée au rôle d'évaluation.

La valeur uniformisée qui figure au compte est donc inférieure à ce qu'elle devrait être. C'est ce chiffre qui sera communiqué par l'avis envoyé aux contribuables dès la semaine prochaine.

Sur ce compte de taxe foncière 1989 de la Ville de Montréal, la valeur uniformisée totale est incorrecte. Elle est de \$146,187 parce qu'elle est basée sur la première année d'étalement (\$131,700) plutôt que sur celle du rôle triennal (\$138,300). Si tel avait été le cas, la valeur uniformisée aurait été de \$153,513. Vous pouvez faire le calcul de votre propre compte en multipliant par 1.11 le montant inscrit au rôle triennal.

Il en coûtera \$70 000 à Montréal pour corriger son erreur

Al Parti civique, on pointe du doigt la réforme administrative

MARIANE FAVREAU

■ Comment la Ville de Montréal a-t-elle pu expédier à tous ses contribuables (170 000) des comptes de taxes contenant une erreur?

Les hypothèses vont bon train. «L'équipe Doré n'est même pas capable de préparer un compte de taxe sans se tromper», s'indigne l'ex-chef du Parti civique, M. Claude Dupras, qui en rend coupable «la désorganisation créée par leur réforme administrative.»

Le porte-parole du Parti civique, le conseiller Nick Auf der Maur, renchérit: «C'est la confusion totale à l'hôtel de ville depuis la réforme. Cette erreur reflète ce qui se passe en général.»

«Il faut pratiquement embaucher un comptable pour s'y retrouver, observe un citoyen. On indique quatre valeurs pour ma maison sur le compte de taxes.»

Du véritable chinois...

Avec le rôle triennal, qui est une nouveauté, l'étalement de la hausse d'évaluation pour tout le monde, le plafonnement du

compte pour certains, il n'y a pas que les contribuables qui en perdent leur latin. L'hôtel de ville aussi.

Comme le révélait *La Presse* hier, Montréal a erronément calculé la valeur marchande des maisons en se basant sur l'étalement de l'évaluation pour la première année.

Correctif de \$70 000

Chose certaine, l'administration municipale s'affairait hier à payer les pots cassés. A la première heure, les bureaux Accès Montréal étaient mis à contribution et pouvaient calculer, pour le contribuable qui en faisait la demande, le montant exact de la valeur uniformisée de sa propriété.

Après évaluation de la situation, les autorités municipales ont décidé de faire parvenir à tous les contribuables, dans les prochains jours, un avis corrigé de leur valeur totale uniformisée de leur propriété indiquée inscrite à leur compte de taxes. Cette opération coûtera au moins \$70 000.

Montréal rappelle que l'erreur

ne change en rien le montant des taxes à payer, ni l'échéancier du 1er avril pour rencontrer le premier versement.

La Loi sur la fiscalité municipale est muette sur les erreurs de calcul ou d'information que peut comporter un compte de taxe, puisqu'on ne prévoit pas qu'une municipalité puisse se tromper, indique un avocat du ministère des Affaires municipales.

En vertu des règlements, la valeur uniformisée totale doit apparaître sur le compte de taxes, mais il n'y a pas de sanction si elle est erronée, indique-t-on par ailleurs.

Au Conseil scolaire de l'île de Montréal, on souhaite que Montréal corrige son erreur avant d'expédier les comptes de taxes scolaires, en juillet.

La taxe scolaire est perçue sur la valeur uniformisée totale des propriétés et c'est sur la valeur uniformisée des propriétés que l'erreur a été commise. On sait que c'est Montréal qui perçoit la taxe scolaire pour le Conseil scolaire, selon le taux fixé par les autorités scolaires.

City flubs property tax bills

by Pierre Goad
Montreal Daily News

THE COMPLICATED new three-year property tax evaluation system apparently got the best of the City of Montreal finance department.

The city announced yesterday it will send out corrections to 170,000 property tax bills mailed 10 days ago because of an "inaccuracy."

But taxpayers shouldn't worry their bills will go up, nor expect them to go down. The tax collectors did get right the amount of property tax due. The mistake is in the market value figure included on the bill.

The evaluation roll is set at 90 per cent of the market value of a home, business, or piece of land. In other words, calculating the real market value of a property means multiplying the evaluation figure by 1.11.

This year the city's computers multiplied the wrong number by 1.11, because of changes to the whole evaluation system.

Three-year system

Under the new three-year evaluation roll system, increases in evaluation are spread over three years for the purposes of calculating taxes due.

Thus, property taxes over the next three years will be based on three different numbers calculated from the evaluation roll. Only in the third year, will the number on the evaluation roll match the number used to calculate property taxes.

Three years from now, the whole process repeats itself, using a new evaluation roll prepared for 1992.

The city's mistake was in calculating real market value using the adjusted evaluation used for setting taxes in 1989, rather than the figure on the 1989 evaluation roll.

"Perhaps somebody didn't read the new rules very carefully," said Réal Lavallée, assistant director of the city finance department revenue division.

Lavallée said the error occurred in the programming of the city computers which prepared the 170,000 tax bills.

Congé pascal

Qui ouvre et qui ferme

Comme à tous les ans, nous publions les horaires d'ouverture et de fermeture des services gouvernementaux et parapublics.

Ainsi, demain (Vendredi Saint, les succursales postales et les bureaux de poste seront fermés et il n'y aura pas de livraison de courrier par facteurs. Samedi, le service normal du samedi demeure en vigueur et il y aura une levée générale dans les boîtes aux lettres publiques, à 10 heures. Dimanche, le service ne sera pas dispensé, exception faite d'un service de livraison par express à neuf heures.

Lundi, il n'y aura pas de livraison par facteur et les bureaux de poste seront fermés. Une cueillette générale du courrier dans les boîtes publiques sera effectuée à huit heures, alors que le courrier des places d'affaires sera ramassé à 17 heures. Les messageries poste prioritaire seront en opération aux heures habituelles. Les services de livraison express seront réduits.

Mardi, c'est le retour à la normale.

À la SAQ

Toutes les succursales de la Société des alcools seront ouvertes demain et samedi, et fermées dimanche. Lundi, toutes sont ouvertes à l'exception de sept succursales, nommément celle du Faubourg Sainte-Catherine, à Montréal, du Marché 440, à Laval, des Halles d'Anjou, à Anjou, du Marché de l'Ouest, à Dollard-des-Ormeaux, des Halles Fleur de Lys, à Ville Vanier, de la Plaza Laval, à Sainte-Foy et de la Place Sainte-Anne, à Sainte-Anne-de-Beau-pré.

Exceptionnellement, la succursale de la Place Sainte-Anne sera ouverte dimanche. De plus, mardi le 28, toutes les succursales de la SAQ seront fermées, sans exception, pour la prise d'inventaire annuelle.

Loto-Québec

À l'occasion du congé pascal, le siège social de Loto-Québec, de même que les bureaux régionaux de la Société, seront fermés demain et lundi. Le comptoir de paiement aux gagnants du 500 ouest, rue Sherbrooke, de même que les différents services reprendront le mardi 28, dès huit heures trente.

Ville de Montréal

La Ville de Montréal tient par ailleurs à informer la population qu'à l'occasion de la fête de Pâques, tous les bureaux municipaux, incluant les bureaux ACCES MONTREAL, la Cour Municipale et les centres communautaires, seront fermés, demain et lundi. En ce qui concerne les activités du Service des loisirs, on peut obtenir des renseignements sur les horaires des bibliothèques, centres sportifs ou autres établissements, en téléphonant au 872-6211. La collecte des ordures ménagères se fera comme à l'habitude, demain et lundi.

Banque de Montréal

Exceptionnellement, 21 des 210 succursales de la Banque de Montréal au Québec seront ouvertes demain, aux heures d'ouverture habituelles du vendredi. Il s'agit des succursales situées dans les centres commerciaux ou galeries marchandes des régions de Montréal, de Québec, de l'Outaouais et du Saguenay.

Government offices will be shut tomorrow

Federal government offices, including post offices and Employment and Immigration, will be closed tomorrow — Good Friday — and on Easter Monday.

Provincial government and city of Montreal offices will also be closed on both days.

Société des alcools du Québec stores will be open tomorrow, but closed Monday, except for stores at the Faubourg Ste. Catherine, Marché 440 in Laval, Halles d'Anjou in Anjou, and Marché de l'Ouest in Dollard des Ormeaux, which will remain open.

Most bank branches will be closed tomorrow and open Monday.

Department stores, including Eaton and The Bay, and Pascal hardware stores, will be open tomorrow but closed Monday.

Steinberg and Provigo supermarkets will be open tomorrow but closed Monday.

Municipal court and all com-

munity centres in Montreal will be closed tomorrow and Monday.

Garbage collection will continue as usual tomorrow and Monday.

Atwater and Jean Talon markets will be open both days.

Montreal arenas and swimming pools will be closed both days, but open Saturday and Sunday. The Claude Robillard sports complex will be open throughout the holiday.

The central library will be closed tomorrow, Sunday and Monday, but open Saturday. All other city libraries and houses of culture will be closed tomorrow and Monday but open Saturday and Sunday.

The aquarium, the children's zoo and botanical gardens will be open over the next four days.

The Dow Planetarium will be open tomorrow, Saturday and Sunday but closed Monday.

Ouvert ou fermé?

■ Demain, lundi de Pâques, plusieurs services publics auront un horaire modifié.

Les marchés publics Jean-Talon et Atwater sont ouverts, mais les marchés d'alimentation seront fermés.

La Ville de Montréal signale que les bureaux d'Accès Montréal seront fermés, mais que l'enlèvement des ordures aura lieu comme d'habitude.

Les banques seront ouvertes, à l'exception de certaines succursales situées dans des centres commerciaux.

Il n'y aura pas de livraison de courrier par facteur, et seulement deux levées de courrier, à 8 h pour les boîtes aux lettres publiques et à 17 h pour les places d'affaires. Les messageries et la poste prioritaire fonctionneront aux

heures habituelles, et les services de livraison spéciale seront réduits.

Les arénas et piscines de la Ville de Montréal seront fermées, de même que le complexe récréatif Gadbois. Le complexe sportif Claude-Rbillard est ouvert pendant les quatre jours du congé pascal.

La bibliothèque centrale, rue Sherbrooke est fermée aujourd'hui et demain. Les autres bibliothèques et les maisons de la culture sont ouvertes aujourd'hui, mais seront fermées demain.

Le Jardin botanique est ouvert tous les jours, de 9 h à 18 h, de même que l'Aquarium et le Zoo, de 10 h à 17 h. Le Planétarium est ouvert aujourd'hui mais sera fermé demain.

Les municipalités invitées à s'ajuster aux réalités sociales

AGNÈS GRUDA

■ Les municipalités devraient s'associer avec les CLSC pour mieux répondre, localement, aux besoins créés par les «nouvelles réalités sociales», croit la présidente du Conseil des affaires sociales, Madeleine Blanchet.

Participant au congrès de l'Union des municipalités du Québec, Mme Blanchet a rappelé les grandes lignes du rapport produit récemment par le Conseil, et diagnostiquant entre autres l'exode de plus en plus massif des classes moyennes vers les banlieues.

Les autres nouvelles réalités sociales mentionnées hier par Mme Blanchet sont: la dénatalité, le vieillissement et le sous-développement chronique de certaines régions du Québec. Selon la conférencière, le fossé entre les riches et les pauvres se creuse de plus en plus, «comme aux États-Unis sous Ronald Reagan.»

Pour corriger la situation, il faut faire plus que régionaliser les services sociaux, estime Mme

Blanchet: les solutions doivent prendre leur origine dans des initiatives locales, issues d'un «mariage» entre les élus municipaux et des organismes du réseau des Affaires sociales, de préférence les CLSC.

Un exemple

A cet égard, Mme Blanchet a cité en exemple la ville de Victoria, en Colombie-Britannique, qui s'est associée à un organisme équivalent aux CLSC québécois pour intervenir auprès des personnes âgées. Cet engagement de la municipalité dans un domaine qui n'est pas, en principe, de son ressort, a permis de réduire des deux tiers le nombre de lits occupés par des malades chroniques dans les hôpitaux de la ville, a dit Mme Blanchet.

Des initiatives de collaboration entre des villes et des CLSC ont déjà commencé à se manifester, quoique timidement, au Québec. Mais pour que le mouvement prenne de l'essor, il faudra, selon Mme Blanchet, «briser les deux solitudes».

«Actuellement, il y a comme

un relent de corporatisme, chacun reste dans son domaine», a noté Mme Blanchet.

Le démographe Jacques Henripin, qui participait lui aussi à l'atelier sur les nouvelles réalités sociales, a suggéré aux villes quelques moyens d'action pour lutter contre la dénatalité.

Selon M. Henripin, les villes peuvent agir en tant qu'employeurs, en assouplissant le fonctionnement de l'univers du travail; elles peuvent aussi favoriser la création de garderies, ou encore agir sur le plan de l'urbanisme, en s'assurant que l'on bâtit des maisons adéquates pour élever une famille.

«Il faut faire en sorte que ce soit *le fun* de faire des enfants. Personne ne va faire d'enfants pour la société», a laissé tomber le démographe.

De son côté, Léa Cousineau, conseillère et membre du Comité exécutif de Montréal, a noté que les villes peuvent innover à l'intérieur de leur cadre juridique actuel, avant d'aller «dans le champ des autres ou de se laisser imposer de nouvelles responsabilités.»

La Ville de Montréal aura son propre réseau vidéotex

PHILIPPE DUBUISSON

■ La Ville de Montréal lancera son propre réseau vidéotex dès cette année mais n'entend pas pour le moment participer au réseau Alex de Bell Canada.

Dans un premier temps, la Ville de Montréal développera un réseau vidéotex pour ses besoins de communication interne. A cet effet, la Ville est sur le point de faire l'acquisition de 1 000 terminaux télématique par appel d'offres.

Si cette première expérience s'avère un succès, la Ville entend

étendre son réseau aux citoyens qui pourront ainsi consulter les banques d'information sur les différents services municipaux par vidéotex.

Nul besoin que les usagers possèdent un terminal d'accès cependant puisque des terminaux seront situés dans différents lieux publics, tel les bureaux Accès Montréal et les Maisons de la culture sans oublier les centres de sports et de loisirs.

C'est M. André Huneault, directeur-adjoint du module des relations avec les citoyens, qui pilote le projet. Il précise qu'un contrat pour la réalisation d'une étude de faisabilité a été octroyé à

la firme Prima Télématique qui doit déposer son rapport prochainement.

M. Huneault a souligné qu'il ne travaille pas avec Bell Canada, qui a approché les responsables municipaux afin que la Ville de Montréal affiche ses services sur le réseau Alex.

« Le réseau de Bell compte moins de 10 000 abonnés, ce qui n'est pas intéressant pour une municipalité. D'ailleurs, les expériences réalisées en France sur le réseau minitel n'ont pas été un succès pour les municipalités », explique M. Huneault.

Le développement d'un réseau

vidéotex représente un investissement important pour Montréal, dit M. Huneault, sans donner de chiffre. Cependant, la Ville pour-

rait acquérir à vil prix les terminaux du Centre d'excellence en télécommunications intégrées qui a échoué dans sa tentative de com-

mercialiser le minitel au Québec et dont la société-mère, le Groupe Soficorp, éprouve des problèmes financiers.

Monday's a holiday

FOR VICTORIA DAY this Monday, all banks, government offices, courts, and post offices will be closed.

Major department stores and supermarkets will remain open as well as four Société des alcools outlets, the Faubourg on Ste-Catherine, Marché 440 in Laval, Marché de l'Ouest in Dollard des Ormeaux, and Halles D'Anjou.

The five Montreal public markets, Botanical Garden, the Aquarium, and golf and tennis courts will also be open.

Municipal arenas, libraries, and pools will be closed and there will be no garbage collection.

MUC transit will operate on the Saturday schedule.

The *Montreal Daily News* will publish as usual Monday.

Ce qui est ouvert ou fermé demain

Les banques et les caisses, de même que les bureaux gouvernementaux seront fermés demain à l'occasion de la fête de Dollard ou de la reine.

Les tribunaux ne siègeront pas.

Quand aux bureaux de poste, les portes seront aussi fermées à double tour et la levée de courrier, comme la distribution, ne se feront pas demain.

La majorité des magasins de la Société des alcools seront

fermés, exception faite de ceux qui sont situés au Faubourg Sainte-Catherine, au Marché 440, de Laval, aux Halles d'Anjou et au Marché de l'Ouest, à Dollard-des-Ormeaux. D'autres aussi à Québec: aux Halles Fleur de Lys et à la Plaza Laval).

La plupart des supermarchés et magasins à rayons ouvrent leurs portes comme à l'habitude de même que les cinq marchés publics de Montréal, le Jardin botanique, l'Aquarium, les golfs et tennis municipaux.

La cueillette des ordures ménagères ne se fera pas à Montréal alors que les piscines, arénas et bibliothèques seront fermées.

Le transport urbain par autobus et par métro se fera demain selon l'horaire du samedi.



Calendrier des activités de la CIDEC

*bulletin trimestriel
volume 1, numéro 1*

mai 1989

SOMMAIRE: *le mot d'envoi
les projets soutenus
les actions planifiées
la coopération culturelle internationale
le mot de la fin*

Votre créativité et votre savoir-faire s'expriment quotiennement à travers un grand déploiement d'activités consacrant Montréal comme centre de création et de production artistique de premier plan.

La CIDEC agit, depuis maintenant plus d'un an, à titre de principal témoin de ce grand dynamisme culturel auprès des instances municipales. Ce spectateur privilégié que nous sommes se double également d'un acteur, celui de partenaire du développement culturel de notre ville dans lequel vous tenez le premier rôle.

C'est ce dont nous voulons vous rendre compte par l'intermédiaire de ce bulletin, en effectuant avec vous un premier tour de piste de ce qui a été accompli depuis l'hiver 1988.



Ville de Montréal

Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEC)
425, place Jacques-Cartier, bureau 300 Montréal H2Y 3B1
Tél.: (514) 872-4629 Télécopieur: 872-1153

PROJETS SOUTENUS

Objectifs:

- .consolidation des entreprises;
- .stimulation de la mise en marché.

Par le soutien, entre autres, d'activités

- .de campagne de financement;
- .de développement de centres d'information et de saisie de données industrielles;
- .de développement technologique et d'implantation d'instruments de gestion et de production;
- .de développement d'outils de commercialisation;
- .de développement de marchés internes et externes;
- .de promotion.

Par l'accès, donné aux entreprises, aux services techniques et professionnels de la Ville.

Campagne de financement _____

.L'antenne en tête - objectif 150 000 \$

Voilà qu'en septembre 1989, CIBL-FM occupera une plus large part des ondes, étendant son spectre d'émissions au tout Montréal. Nouvelle modulation de fréquence oblige: antenne plus puissante et quelques réaménagements de studios, le tout régit par les indispensables espèces sonnantes.

CIBL-FM lançait donc officiellement, le 4 mai dernier, sa campagne de financement qui se poursuivra jusqu'au 25, avec radiothon, sollicitations diverses, concerts, T-shirts griffés et dîner-bénéfice. L'enjeu est crucial: donner aux Montréalais une radio qui leur soit entièrement consacré.

Soutien CIDEK
** 10 000 \$*

Développement de centres d'information et de saisie de données industrielles

.Un centre de documentation industrielle pour les arts de la scène

Phase préliminaire: traitement et mise en banque de données touchant tous les aspects économiques de la production.

Recenser, répertorier et classifier intervenants, productions, équipements, coûts, subventions, commandites constituent la tâche première à laquelle s'attachent présentement l'ADISQ -Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo- et le CQT -Conseil québécois du théâtre.

Du côté de l'ADISQ, cela se traduit par une étude sur l'économie du disque, alors que du côté du CQT, cela prend la forme d'une étude sur l'économie du théâtre et de la réédition d'un répertoire des théâtres du Québec.

Soutien CIDEC
* 45 000 \$

Développement technologique

.Surtitrage à l'Opéra de Montréal

A l'ouverture de sa neuvième saison, en septembre dernier, l'Opéra de Montréal inaugurerait son système de surtitrage. Un procédé qui s'opère selon la technique vidéo, avec projection assistée par ordinateur, sur bande-écran positionnée au haut de la scène. Son implantation a été précédée d'une étude de faisabilité à laquelle la CIDEC a apporté sa contribution.

Soutien CIDEC
* 15 000 \$

.Informatisation de l'abonnement et de la billetterie de grands ensembles culturels

Une première étape, franchie en mai 1988, aura permis l'adaptation d'un logiciel et l'établissement d'un processus d'implantation pour l'abonnement informatisé du Théâtre du Nouveau Monde et de l'Opéra de Montréal.

Une deuxième étape, initiée en septembre 1988, amenait l'élargissement du système à l'abonnement de la Nouvelle Compagnie Théâtrale. Pour permettre la finalisation de la première étape ainsi que le rodage et l'implantation du système à cette troisième compagnie, la CIDEDEC s'est impliquée financièrement.

Soutien CIDEDEC
45 000 \$

Prévoyant que, dans une phase ultérieure, d'autres compagnies ou organismes, de vocation et de taille différentes, pourraient s'amalgamer à ce système, la firme Conseillers en gestion et informatique inc., impliquée dans ces deux étapes, a été mandatée pour évaluer un processus de généralisation et une forme d'interface avec des réseaux de distribution et des guichets.

Soutien CIDEDEC
* 10 000 \$

Développement d'outils de commercialisation _____ .

.Plan de commercialisation de l'art contemporain

Élaboré en fonction des galeries membres de l'Association des galeries d'art contemporain, ce plan s'inscrit dans la préparation de la troisième édition de Entrée libre à l'art contemporain.

Le marché de l'art montréalais représente un volume annuel de transactions de 8,5 millions \$, dont 1,4 en art contemporain, transactions dont sont exclues, pour la plupart, les galeries du réseau. Parallèlement, l'an dernier, Entrée libre recevait quelque 6 000 visiteurs.

L'intérêt y est, mais où sont donc les acheteurs?

À la fin mai, la firme Boisvert, Mizogushi et Associés déposera un rapport avec propositions d'outils promotionnels pouvant assurer visibilité et atteinte de clientèles-cibles.

L'événement Entrée libre se tiendra du 27 septembre au 1^{er} octobre, à la Cité de l'image, au 1806 rue Notre-Dame Est.

Soutien CIDEDEC
* 40 000 \$

.Plan de commercialisation des périodiques culturels

Sous la coordination de l'Association des éditeurs de périodiques culturels du Québec, dix périodiques sont engagés dans une première étape de ce plan. Un rapport, prévu pour juin, évaluera leur situation éditoriale, administrative et commerciale, selon les caractéristiques de chacun. Objectif: développer des stratégies pour améliorer et optimiser leurs modes de production, de gestion et de commercialisation et, éventuellement, créer un service collectif et spécifique à cet effet. Cahiers, Espace, Jeu, Lettres québécoises, Séquences, Spirale, Vice Versa, Vie des arts, 24 images et XYZ y participent.

Soutien CIDEK
* 50 000 \$

.Mise en marché des salles intermédiaires de théâtre

Les théâtres de création montréalais doivent composer avec de courtes périodes de diffusion pour la présentation de leurs productions. Cela a pour effet de leur créer des obligations médiatiques bien au-delà de leurs moyens, sans parler du risque financier inhérent à ce type de production. Pour pallier à ces difficultés qui compromettent leur développement et pour pouvoir se doter d'une structure de promotion adéquate et personnalisée, le Théâtre d'Aujourd'hui, la Salle Fred-Barry, La Licorne, le Quat'Sous, la Veillée et l'Espace Go se sont regroupés pour fins d'études de clientèle et de stratégie.

Soutien CIDEK
* 60 000 \$

Développement de marchés internes et externes _____ .

.La Bourse RIDEAU 89

Le regroupement des diffuseurs du Québec tenait, fin mars, sa deuxième édition de la bourse du spectacle. Sur le parquet du Grand Hôtel, 39 nouvelles valeurs et valeurs montantes ont provoqué 446 prises d'option chez les acheteurs.

Aux extraits visionnés et aux spectacles-concepts s'ajoutait l'intervention de la télématique avec la possibilité, entre autres, de recherche d'un participant ou d'un spectacle non inscrit au catalogue (728 demandes), d'une messagerie (2 000 demandes de rendez-vous) et d'une billetterie "Théâtres en Ville", liquidée dans les quatre-vingt-dix premières minutes.

En tout 263 participants affichant un taux de satisfaction de 92 %.

Soutien CIDEAC
* 20 000 \$

.Production 89, une première canadienne Qui fait Quoi

Les 30, 31 mai et 1er juin prochain, à la Place Bonaventure, se tiendra l'Annuelle des professionnels des industries de l'image et du son. Au rendez-vous, technologies de pointe, produits et services afférents avec programme de conférences sur les affaires, la technologie et la conception-crédation.

Soutien CIDEAC
* 20 000 \$

.Une billetterie culturelle centralisée

Au centre Infotouriste, inauguré tout récemment à l'emplacement de l'ancien carré Dominion, logera Billet Plus Montréal, la billetterie des spectacles et événements culturels montréalais. Gérée par la firme Dupont et Dupond, elle sera en opération à compter de la mi-juin.

Heures d'ouverture: 8 h à 19 h 30, tous les jours
Adresse: 1001, rue du Square-Dorchester
Téléphone: 845-5050

Soutien CIDEAC
phase 1 - 1989 50 000 \$
phase 2 - 1990 A déterminer

.Étude de marché pour le théâtre jeune public

Les Hautes études commerciales réalisent cette étude pour le compte de l'association Théâtres unis enfance/jeunesse. L'évolution du marché théâtral jeune public et la quasi désintégration du marché scolaire imposent une mise à jour et une actualisation des conditions et du potentiel de ce marché.

Soutien CIDEC
* 6 000 \$

.La couverture médiatique du théâtre

Le 25 avril, sous l'égide du Conseil québécois du théâtre, se tenait, au Théâtre du Nouveau Monde, une journée d'échanges et de réflexion sur la présence accordée au théâtre dans les médias écrits et sur le rôle et les responsabilités de ceux-ci en matière de promotion culturelle. Ce carrefour s'inscrit dans le cadre d'une étude amorcée depuis deux ans, par le CQT, sur la couverture médiatique dans le secteur théâtral, laquelle est de beaucoup inférieure à la production. Le maire Jean Doré inaugurerait cette journée dont les thèmes retenus étaient: Montréal, métropole du théâtre francophone en Amérique et Le Théâtre doit-il toujours être un événement?

Soutien CIDEC
* 5 000 \$

.Infographie montréalaise à l'étranger

La Cité des arts et des nouvelles technologies prépare des outils promotionnels dont une cassette vidéo demo, à présenter, lors de foires qui se tiendront respectivement à Paris, aux États-Unis et au Japon. À ces diverses occasions, les meilleures réalisations d'une douzaine d'entreprises ainsi que d'une dizaine d'artistes montréalais seront en montre. Au nombre des artistes représentés figurent Yves Martel, Joseph Lefebvre, Izak Mataya, Gervais Deschênes et Pierre Zovilé.

Soutien CIDEC
* 10 000 \$

.Diffusion de la littérature et de l'édition québécoises à l'étranger

Un tout nouveau guide, produit en collaboration avec l'Union des écrivains québécois, vient de voir le jour sous le titre La littérature québécoise à l'étranger - guide aux usagers. Il est publié dans la collection "Études et documents", chez XYZ éditeur, et a été rédigé par monsieur André Vanasse.

Soutien CIDEC

* 8 780 \$

DANS LE CADRE DES PROJETS QUE NOUS VENONS D'ÉNUMÉRER, À QUI S'ADRESSE L'AIDE DE LA CIDEC?

En ce qui a trait aux activités de développement et de promotion, elle s'adresse aux organismes et aux regroupements d'organismes, dans un secteur donné, qui répondent dans l'ensemble aux conditions suivantes:

- . avoir deux années d'existence;
- . se démarquer dans son secteur;
- . combler un besoin réel;
- . contribuer à la promotion d'un secteur d'excellence.

En ce qui a trait aux activités de campagne de financement, elle s'adresse plus particulièrement aux organismes intermédiaires qui répondent à ces conditions:

- . trois années d'existence;
- . un chiffre d'affaires n'excédant pas 750 000 \$;
- . une saine gestion;
- . un plan de campagne réaliste;
- . un comité de campagne crédible et une implication optimale du conseil d'administration.

Aide maximale accordée dans le cadre de la campagne de financement:

50 % des coûts projetés, jusqu'à concurrence de 10 000 \$

Peuvent, dans ces domaines, répondre à vos questions:

- . en arts d'interprétation,
Marie-Christine Larocque
872-1164
- . en arts visuels et en design,
Nicole DeFoy
871-1161
- . en édition et en communication,
Jean Jonassaint
872-1162
- . en science, patrimoine et technologie,
Martin Thivierge
872-1157

Afin de soutenir la promotion de l'activité culturelle dans toutes ses composantes, la CIDEC s'investit également dans la promotion des festivals et des grands événements par l'apport d'une aide financière et par un soutien technique, en coordonnant les différents services de la Ville appelés prêter leur concours.

Soutien aux festivals et aux événements spéciaux _____ .

Depuis avril jusqu'à octobre prochain, Montréal aura été le théâtre de quelque 350 manifestations culturelles, dont 45 à caractère international.

.Le X^e Festival international de jazz de Montréal

Pour célébrer cet anniversaire, le festival se déploiera rue Sainte-Catherine, Saint-Denis et avenue McGill College avec plus de 1500 artistes et, pour l'occasion, la rue Jeanne-Mance sera recouverte d'un dôme gonflable pouvant accueillir au-delà de 4 000 spectateurs.

Du 29 juin au 9 juillet
861-1881 ou 289-9472

Soutien CIDEC
* 110 000 \$

.Le Festival international Rock de Montréal - 3^e édition

Du rock francophone du Québec, de l'Europe et de l'Afrique, au Spectrum et aux Foufounes électriques.

Du 3 au 8 octobre

843-7421

Soutien CIDEK
* 15 000 \$

.Rythme du Monde: Musique des continents - 4^e édition

Accent musical de pays francophones avec, entre autres, Cheb Kaber d'Algérie, Alpha Biondy de la Côte d'Ivoire, Paulo Ramos Band et le Groupe Répercussion de Montréal. Au Parc La Fontaine et au Théâtre de Verdure.

Du 9 au 13 août

282-1929

Soutien CIDEK
* 15 000 \$

.Festival de la nouvelle danse - 3^e édition

Cet événement bisannuel se présente cette année sous le titre de Festival Haute Tension, avec 25 spectacles provenant d'Allemagne, de Belgique, de France, de Hollande, des États-Unis, du Canada et du Japon, auquel est consacré un volet spécial.

Du 20 septembre au 1^{er} octobre

287-1423

Soutien CIDEK
* 40 000 \$

.Festival de Théâtre des Amériques - 3^e édition

Cet événement également bisannuel s'ouvre tout particulièrement, cette année, au théâtre des autres continents, avec une forte représentation de l'Europe, en plus de celle d'Amérique latine et d'Amérique du nord. En tout vingt productions à l'affiche.

Du 23 mai au 4 juin

954-1515

Soutien CIDEK
* 50 000 \$

.Les Cent jours d'art contemporain - 4^e édition

Cette année, pas de thème particulier, mais une présence plus soutenue des femmes pour reprendre un peu le rendez-vous de l'an dernier. Dans les espaces de la Cité de l'image, une trentaine d'artistes occuperont de leurs installations les 36 000 pieds carrés mis à leur disposition. Dans la majorité des cas il s'agira d'oeuvres inédites en provenance du Canada, des États-Unis et de l'Europe. Autre élément nouveau, un programme souvenir élaboré tiendra lieu de catalogue et sera distribué gratuitement aux visiteurs. Ont confirmé leur présence: Eva Brandl, Barbara Steinman, Irene Whittome, Dominique Blain, Pat Steir, Tomyo Sasaki et Joey Morgan.

Au 2000, rue Notre-Dame est
Du 1^{er} septembre au 3 décembre
288-0811

Soutien CIDEK
* 25 000 \$

.Images du Futur - 4^e édition

"Évocation du passé dans un univers futuriste". Les créations présentées s'inspirent des personnages et des épisodes qui ont marqué l'époque de la Révolution française, illustrant par l'utilisation des technologies de pointe, deux modes de révolution.

Du 31 mai au 24 septembre
849-1612

Soutien CIDEK
* 45 000 \$

.Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo - 18^e édition

Le comité d'honneur se compose, entre autres, du réalisateur allemand Wim Wenders, de Denys Arcand, de Rock Demers et de Anne-Claire Poirier.

Du 19 au 29 octobre
843-4725

Soutien CIDEK
* 30 000 \$

.Festival "Juste pour Rire" - 7^e édition

Le dévoilement des activités se fera lors de la
conférence de presse du 24 mai.

Du 13 au 23 juillet

845-3155

Soutien CIDEÇ

** 80 000 \$*

.Festival des Films du Monde de Montréal

Le pays invité, l'Inde, le pays producteur de films
le plus important.

Du 24 août au 4 septembre

848-3880

Soutien CIDEÇ

** 80 000 \$*

.Carifête

Un joyeux défilé aux couleurs et aux rythmes des
Caraïbes - Musique et danse des îles avec concours
de costumes.

Le 1^{er} juillet

487-8802

Soutien CIDEÇ

** 15 000 \$*

**Coordination des festivals et événements:
Jacques Dumouchel**

872-2102

Pour faciliter l'activité des entreprises cinématographiques, la CIDEC, par l'entremise du Bureau du cinéma, met à la disposition de celles-ci des services techniques et professionnels: une banque d'informations sur les lieux de tournage disponibles, la coordination des services municipaux et des différents collaborateurs touchés par les tournages et la mise en place des conditions nécessaires à leur bon déroulement. Ces services s'adressent tout aussi bien aux entreprises résidentes qu'à celles de l'extérieur.

Le Bureau du cinéma _____ .

En 1988, Montréal a été le plateau de 396 tournages.

Afin d'améliorer la qualité des services à ses usagers, le Bureau est à monter toutes ses données sur support informatique. Également, pour souligner la qualité de lieu et les avantages que présente Montréal sur le plan cinématographique, le Bureau du cinéma vient de produire une brochure intitulée En tournage et présentée comme le cahier de notes d'un régisseur de plateau. Un Montréal revu et transposé en fonction d'éventuels scénarios. La brochure a été tirée à 5 000 exemplaires et est exclusivement réservée aux producteurs.

Bureau du cinéma: 872-2883

LES ACTIONS PLANIFIÉES

Au-delà du soutien technique et financier qu'apporte la CIDEC à l'industrie culturelle montréalaise, sa contribution au développement des arts se traduit également par une réflexion et des analyses qui l'amènent à énoncer des politiques d'ensemble et des plans d'action.

Cette année, trois domaines ont été particulièrement scrutés: l'art public, les équipements ainsi que les industries culturelles.

L'art public

La prémisses:

associer l'innovation artistique à la mise en valeur de l'espace public et contribuer ainsi, d'une part, à l'affirmation d'une culture urbaine axée sur la qualité de vie et, d'autre part, au rayonnement international de Montréal.

C'est sur ce fondement que Montréal, avec un investissement de 2 millions \$, réparti sur les trois prochaines années, entend intervenir en matière d'art public. Ce montant permettra de procéder à l'acquisition de nouvelles oeuvres de même qu'à la mise en place d'un important programme de restauration. La collection municipale compte actuellement 120 oeuvres qui presque toutes nécessitent des interventions urgentes ou majeures. Compte tenu des sommes impliquées, tant pour l'acquisition de nouvelles oeuvres que pour la restauration de la collection, Montréal doit trouver des partenaires auprès des entreprises privée ou publiques. La Ville négocie donc actuellement ce partenariat et lancera incessamment un appel d'offres pour colliger l'information sur la collection actuelle, et un autre pour identifier et réaliser des travaux sur une dizaine d'oeuvres.

Les équipements

La CIDEDEC partage le constat de la communauté culturelle: Montréal souffre de nombreuses carences en matière d'équipements.

À cet égard, l'administration municipale a adopté une première position de principe: la Ville doit pouvoir intervenir, à tout le moins, tant au niveau de la planification, qu'au niveau de la concertation avec les autres paliers de gouvernement.

Une question demeure cependant. Montréal dispose-t-elle des ressources financières nécessaires pour intervenir directement?

Lorsqu'il s'agit d'équipements municipaux, oui, mais en dehors de ce champ, cela nécessiterait des crédits additionnels. Montréal a donc accepté, dans un premier temps, d'appuyer quelques projets dans leur phase de démarrage et cet appui a pris forme d'expertise fournie par des professionnels de la CIDEDEC et, dans certains cas, celle d'un soutien financier.

.Place du 350ième anniversaire, Place Royale

Ce projet de centre d'interprétation, consacré à l'histoire commerciale de Montréal, constitue un maillon important du réseau d'équipements patrimoniaux de la Ville. Étroitement lié à la commémoration de la fondation de Montréal, il contribuera de façon significative à la revitalisation de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal.

Le concept retenu s'articulera autour de l'observation des vestiges archéologiques de Place Royale. Quant à la structure d'accueil proposée, elle intégrera l'ancienne douane sur l'emplacement de l'éperon de la Pointe-à-Callières.

Date d'ouverture prévue: 1992.

Dans le cadre de l'entente entre le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Montréal.

Participation Ville

** 33 000 \$*

Soutien CIDEDEC

** expertise professionnelle*

.Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (MAQTEJ)

MAQTEJ regroupe une vingtaine de compagnies québécoises de théâtre pour jeune public dont elle assure la diffusion des productions au public montréalais et plus particulièrement au réseau scolaire. Dans le cadre du projet actuellement soumis à la CIDEDEC, celle-ci a accordé un soutien aux travaux visant à finaliser la proposition d'équipement et à cibler des lieux d'implantation.

Soutien CIDEDEC

** 25 000 \$*

** expertise professionnelle*

.Le Biodôme

Le développement culturel procède de l'ensemble du développement des connaissances. C'est dans cette perspective que la CIDEDEC s'est investie dans l'élaboration du concept du Biodôme, en collaboration avec le Service des loisirs et du développement communautaire. Le concept retenu permet l'identification de diverses composantes de notre univers et de leur système d'échanges avec celui-ci, par le regroupement, sous un même toit, d'éléments-témoins des règnes animal, minéral et végétal et par la reconstitution de différents écosystèmes. Un tel concept recouvre, dans son développement, des aspects tant muséologiques que scientifiques.

Soutien CIDEDEC

** expertise professionnelle*

.Le Théâtre Corona

Soucieuse de préserver à la fois le patrimoine architectural et d'offrir au milieu culturel un lieu qui satisfasse à ses besoins, la CIDEDEC, en collaboration avec la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal, évalue divers scénarios qui permettront la réouverture de cette ancienne salle de cinéma. À l'été, les organismes culturels seront invités à soumettre des propositions relatives à son utilisation et à la rénovation qui convient.

Soutien CIDEDEC

** expertise professionnelle*

.Le Marché Bonsecours

Au-delà de sa valeur architecturale, ce magnifique immeuble a un rôle capital à jouer dans la revitalisation du Vieux-Montréal que seules des fonctions d'animation peuvent lui permettre d'exercer. Il faut donc redéfinir sa ou ses vocations possibles et c'est sur cette réaffectation que la CIDEC concentre actuellement une partie de ses énergies, en concertation avec ses partenaires publics et privés.

Dans le cadre de l'entente entre le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Montréal

Participation Ville

** 30 000 \$*

Soutien CIDEC

** expertise professionnelle*

Les industries culturelles _____ .

Dès sa création, la CIDEC préconisait une approche particulière, qu'elle a développée depuis et dont les applications et leurs modalités vous sont aujourd'hui transmises dans ce bulletin.

Cependant, reste à préciser les objectifs à long terme et les moyens de leur mise en oeuvre. C'est ce à quoi s'emploie, depuis mars, une équipe de la CIDEC et cette politique devrait être adoptée et effective au début de 1990.

LA COOPÉRATION CULTURELLE INTERNATIONALE

.Le Bicentenaire de la Révolution française

En 1986, un groupe d'universitaires montréalais formait, sous la présidence de monsieur Claude Corbo, recteur de l'UQAM, le Comité montréalais pour la commémoration du Bicentenaire de la Révolution française et de la Proclamation des droits de l'Homme et du Citoyen.

En 1987, des personnalités du monde des arts, des affaires et des universités acceptaient d'appuyer les efforts du Comité et le Consulat général de France accueillait ce projet avec une grande sympathie.

En 1988, la CIDEC acceptait d'assumer la coordination des activités reliées au Bicentenaire et tout récemment faisait publier dans le magazine Voir un calendrier sur les événements qui entoureront cette célébration à travers 40 manifestations qui prendront place à Montréal. En tout 50 000 exemplaires de Voir et 10 000 tirés à part du calendrier ont été distribués.

La CIDEC a également prêté son concours à l'élaboration d'un calendrier, produit sous forme de brochure par le ministère des Affaires internationales, et où sont consignées les manifestations liées au Bicentenaire et qui se tiennent dans l'ensemble du Québec.

Finalement, la CIDEC s'est associée au Service de loisirs et de développement communautaire pour faire de l'exposition "Montréal, le Québec et la Révolution" un événement de prestige par lequel on inaugurerait la Maison de la culture Frontenac. Cette exposition se déplacera d'abord aux Archives du Canada et, par la suite, tout probablement à Lyon.

.Los Angeles

La CIDEC, en collaboration avec la Délégation générale du Québec à Los Angeles, a organisé deux programmes de visites prospectives en vue d'intensifier ses liens culturels avec cette ville.

Un premier programme aura permis au directeur général adjoint aux Affaires culturelles, monsieur Rodney Punt, ainsi qu'au directeur des arts de la scène, monsieur Michael Alexander, de rencontrer nos principaux représentants des arts de la scène, lors de la tenue de CINARS, conférence internationale des arts de la scène. Récemment, la CIDEC élaborait un deuxième programme de visites auprès des institutions muséales, des galeries d'art contemporain et des ateliers d'artistes, en prévision d'échanges musées/artistes entre Montréal et Los Angeles.

005.1-1

LE MOT DE LA FIN

Tous les sujets sont loin d'être épuisés entre nous et, afin de compléter ce premier tour de piste, dont la récurrence est prévue pour le prochain trimestre, nous franchirons, d'ici deux à trois semaines, votre pas de porte avec notre nouvelle brochure explicative et un organigramme complet de nos effectifs.

S'il est important que nous vous fassions connaître la teneur de nos activités, il est également important que nous connaissions la teneur des vôtres et tout particulièrement les changements qui se produisent au sein de vos organismes et qui pourraient entraver l'échange d'informations entre nous. N'hésitez donc pas à nous les transmettre.

Le vrai mot de la fin, après un pareil exercice, de la part de toute l'équipe c'est bien sûr "À VOTRE SERVICE" mais aussi...

FIOU

source: Hélène Thibodeau
responsable des relations
avec les clientèles
872-6295